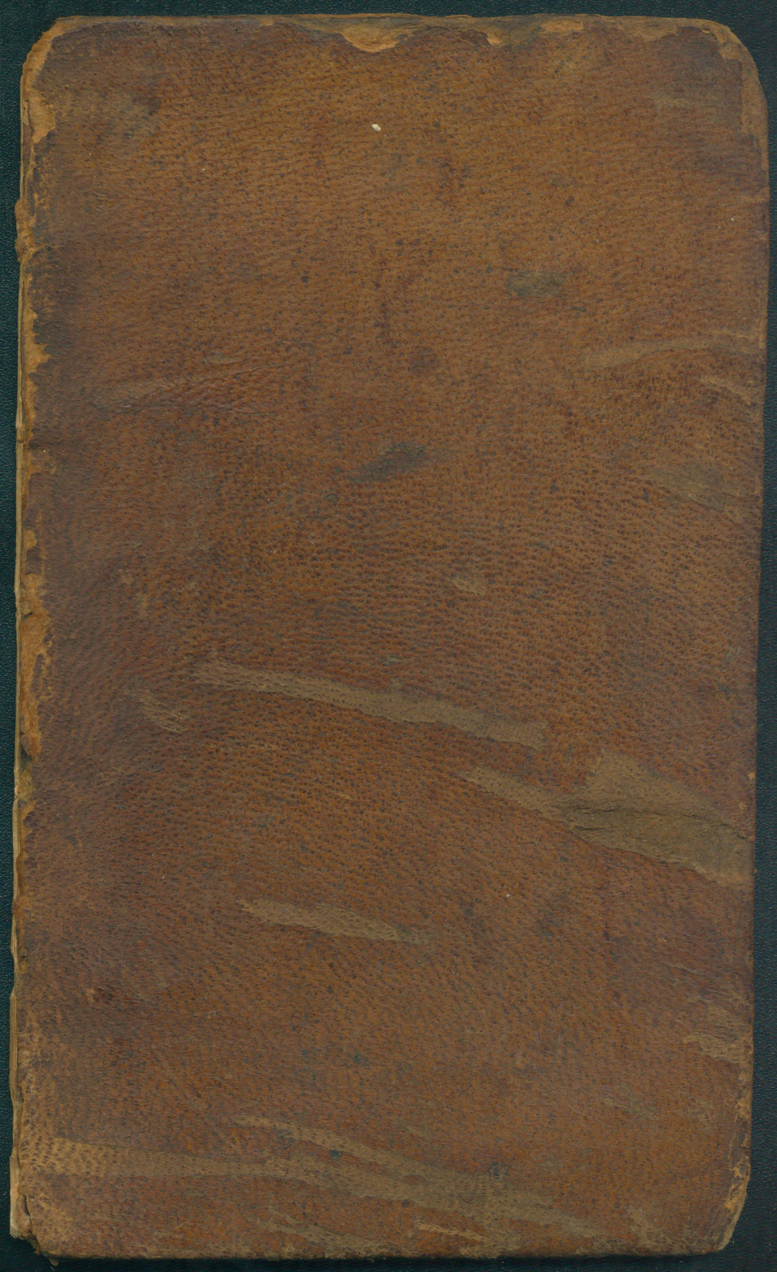


Voy. Bibl. Choisie Tom VI. Art. VI P. 412

"Conformité de la Foi avec la Raison ou
"Defence de la Religion, Contre les Prin-
"cipales Difficultez repandues dans le
"Dictionaire Historiq. et Critiq. de Mr. Bayle
à Amst Chez Hen Desbordes. 1705.
Par Mr. Jaquelot Ministre de Sa M. le
Roi de Prusse. 12° Pag. 390.

Voyez Bibl. Choisie Tom. XIII Pag. 416.

J Morris

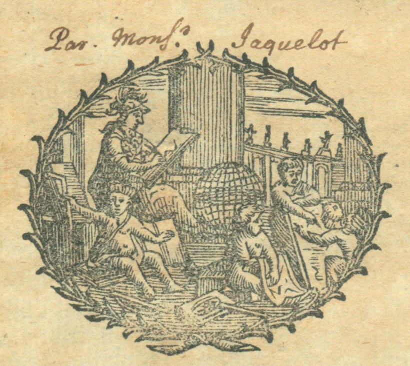
Ouv de Mr Bayle Tom 4 folio 882 p 884 Let. 351.

See Mr Basnage's Judgment of this dispute
Gen Dictionary Article Bayle Pet Note AAA
Le Clef du Cabinet des Princes Mai 1710.

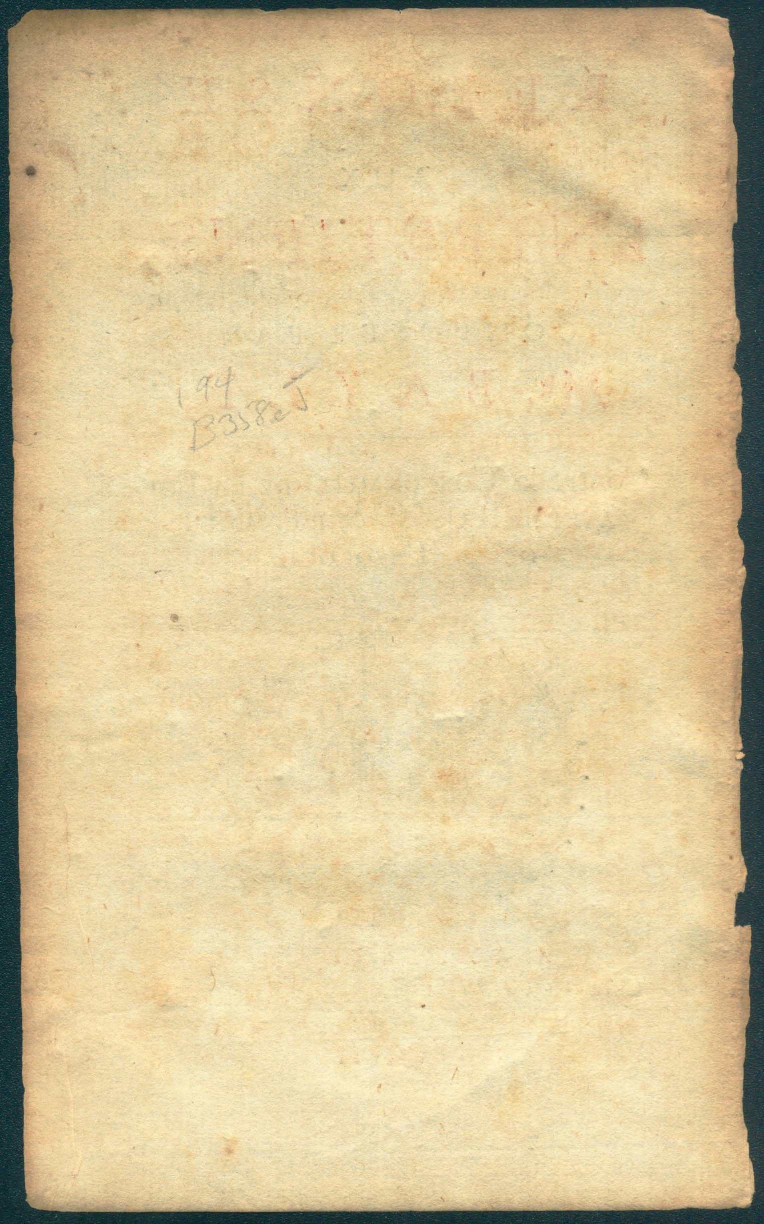
RÉPONSE
AUX
ENTRETIENS,
COMPOSEZ PAR
Mr. BAYLE,

Contre la CONFORMITE' DE LA FOI AVEC LA RAISON, & L'EXAMEN DE SA THEOLOGIE.

Par. Monsr. Jaquelot



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS L'HONORE', Marchand Libraire vis à vis de la Bourse.
M. DCCVII.



PREFACE.

LA dispute que les Ecrits de Mr. *Bayle* ont fait naître, est de telle nature, que tous ceux qui professent la Religion Chrétienne, doivent en avoir de justes idées, afin de suivre la Vérité par connoissance & par persuasion. L'Incrédulité soûtenue d'un Esprit brillant, a employé tous ses efforts, pour faire brêche au Christianisme. D'ailleurs un cœur porté à secouer le joug de la piété, ne manque guére d'imprimer une vertu secrete aux raisonnemens les plus faux & les plus captieux, lorsqu'ils favorisent les inclinations dereglées, & le penchant au Libertinage. Ce qui fait, qu'il est dificile d'ouvrir les yeux à ceux qui seroient fâchez de voir & d'être éclairez.

Cependant les hommes ne se haïssent pas assez eux-mêmes, pour être

réduits à un desespoir si extravagant & si furieux, que d'aimer mieux se perdre éternellement par une incrédulité affectée & volontaire, plûtôt que de chercher leur souverain bonheur dans la connoissance d'une Vérité établie sur des principes solides & certains.

Deux sortes de personnes agissent, il est vrai, contre cette maxime du Bon Sens, cette regle de la nature. Il n'y en a que trop, que l'ignorance & les vices retiennent dans un abrutissement qui les fait vivre & mourir comme les bêtes : heureux! si après en avoir imité la vie par des actions sales, honteuses, & brutales, ils pouvoient joüir d'un même sort, dans l'anéantissement de leurs ames. Il y en a d'autres, qu'un desir forcené de se distinguer du commun, pousse à attaquer la Religion. Ensuite de quoi, la fausse honte de se retracter les tient comme des Esclaves enchaînez, sur tout, lorsqu'ils ont acquis dans ces routes singulie-

res, quelque réputation de ſavoir ou de bel Eſprit. La poſſeſſion du titre de *grand Docteur*, de *grand maître* dont on s'eſt flaté, dont on s'eſt fait une idole, ne ſauroit, ſans de fâcheux combats avec ſoi-même, conſentir à cet aveu, *j'étois dans l'erreur*, *je me ſuis trompé*. L'Eſpece des Savans eſt tellement infectée de cette vanité, de ce miſérable point d'honneur, qu'une retractation eſt preſque auſſi rare parmi eux, que ſeroit parmi les Gentilshommes, l'action de celui qui brûleroit ſes titres de nobleſſe, dans un ſens froid, & de ſes propres mains.

Il eſt donc néceſſaire de s'opoſer à cette manie, qui fait gloire, aujourd'hui plus que jamais, d'attaquer la Religion & la piété. C'eſt un torrent qu'on doit arrêter, de peur qu'il ne ravage l'Egliſe, & n'emporte ceux que l'ignorance, & les mauvaiſes inclinations expoſent nuds & à découvert, aux coups de l'Incrédulité.

Ces motifs m'ayant obligé d'écrire contre Mr. *Bayle*, pour dissiper le venin dont ses Ouvrages sont remplis, il ne sera pas hors de propos, de rendre compte en peu de mots, au Public, de l'état & du succès de cette Dispute, afin qu'on puisse voir d'un coup d'œil, ce qu'il faudroit chercher avec peine, dans les Réponses & dans les Repliques qui ont été faites de part & d'autre.

Il y a long-tems que cet homme avoit formé le dessein de combattre la Religion, & de détruire la piété, s'il étoit possible. Quelle autre vûe pouvoit-il avoir, dans tous les efforts qu'ils a faits, depuis plus de vingt ans, en faveur des Athées, pour leur procurer une vie tranquile & assurée dans la Societé? On ne conçoit pas, qu'un tel dessein puisse entrer dans une ame persuadée qu'il y a un Dieu, & pénétrée de sa crainte. On est même étonné, que ceux qui l'ont connu familierement

ne

ne ſe ſoient pas oppoſez à cette entrepriſe, ſoit en particulier, ſoit en public, ſi leurs remontrances étoient inutiles. C'étoit là ſans contredit le meilleur uſage qu'ils puſſent faire de leur Eſprit & de leur Savoir, plûtôt que d'exciter d'autres diviſions. Les guerres civiles ſont odieuſes en tout tems : mais elles ſont exécrables, lors que les Etrangers ravagent la Patrie.

Quoi qu'il en ſoit, Mr. *Bayle* trop ſûr de ſa réputation & ſe flattant de s'être acquis le droit d'écrire impunément ce qu'il lui plairoit, entreprit de compoſer ſon Dictionnaire, pour donner l'eſſor à ſon eſprit, & pour mettre au jour toutes les difficultez qu'il avoit ramaſſées contre la Religion. Il parſema ce gros Ouvrage de profanations, de railleries, d'invectives, contre la pieté, & d'une multitude d'obſcénitez qu'il regardoit comme des ornemens & des attraits propres, pour s'acquerir la faveur de certaines perſonnes, de

qui il recherchoit principalement l'approbation.

Enfin deux hiſtoires lui fournirent le prétexte d'étaler toutes ſes difficultez, & de décocher tous ſes traits contre la Religion. L'Hiſtoire des Manichéens, & des Pauliciens lui fit prendre la hardieſſe de ſoûtenir que Dieu étoit l'origine du mal, & l'*Auteur du péché*, du moins ſuivant les lumieres naturelles de la Raiſon. L'Hiſtoire des Pyrrhoniens ouvrit la carriere à cet Eſprit, pour charger toutes les véritez, ſur tout les véritez de la Foi, de doutes & d'incertitudes, & pour mettre les principaux articles de la Religion, en oppoſition avec les lumieres naturelles de la Raiſon.

Ces deux Thêſes, également incompatibles avec la Religion, ſont néanmoins les propoſitions favorites de Mr. *Bayle*. Il ne les perd jamais de vûe: elles reviennent à la prémiére occaſion. Il les fait entrer de gré ou de force, dans preſque

que tous les ſujets qu'il traite : & cela ſi ſouvent, & avec tant d'affectation, qu'on diroit que l'envie de les établir, étoit la fin principale qu'il ſe propoſoit.

A l'égard du Pyrrhoniſme, on a remarqué deux choſes dans cette Diſpute. La prémiere que Mr. *Bayle* raiſonne avec beaucoup plus de force & plus d'évidence, lorſqu'il s'agit d'établir l'exiſtence de Dieu, que quand il propoſe les difficultez qu'il a prêtées à *Simonide*, contre cette vérité: deſorte qu'il eſt aiſé d'appercevoir, à travers les obſcuritez qu'il a voulu répandre ſur cette importante queſtion, qu'il faut réſiſter aux lumiéres naturelles de l'eſprit, pour n'en être pas convaincu. On doit faire le même jugement de la ſpiritualité de l'Ame, ſi on lit avec application ce qu'il en a dit, pour, & contre: & recevoir, par conſéquent, l'*exiſtence de Dieu*, & *la ſpiritualité de l'Ame*, les deux ſources de la Re-

ligion comme des principes très-conformes à la Raiſon. Vouloir être Pyrrhonien ſur ces articles fondamentaux, c'eſt agir contre ſoi-même en déſeſperé, c'eſt violer les prémieres regles de la prudence & réſiſter volontairement, aux lumiéres les plus vives de la Raiſon.

Car enfin, rien n'eſt plus facile que de concevoir une *Subſtance qui penſe*, quand on n'employe pas l'imagination, pour s'en former aucune figure. La *Penſée* eſt quelque choſe de ſi intime à l'homme, & de ſi connu, qu'elle porte d'elle-même l'eſprit à ſe former une idée de l'Ame proportionnée à ſes actions, ſuivant la maxime, que la nature d'une action eſt conforme à la nature de la cauſe qui la produit, *agere ſequitur eſſe*. Au contraire les attributs du Corps, quelque ſenſibles qu'on ſe les figure, n'ont à beaucoup près, l'évidence, ni la certitude des attributs de l'Ame. Puiſque, ſoit qu'on parle de l'étenduë, de la diviſibilité,

té, ou du mouvement, il y a ſur chacune de ces propriétez tant d'obſcurité, tant de difficultez inexplicables, qu'on peut aſſurer ſans crainte, qu'un Etre Spirituel eſt beaucoup moins incomprehenſible, que la nature ou l'eſſence du Corps.

L'autre choſe qui a fait un ſujet de diſpute, c'eſt que Mr. *Bayle* a ſouvent avancé que la Religion étoit oppoſée aux lumiéres naturelles, parceque la plûpart de ſes articles ſont combattus invinciblement par les maximes évidentes de la Raiſon; qu'il falloit renoncer aux lumiéres naturelles pour les croire; & que même il y avoit des Myſtéres qui impliquoient *contradiction.*

Il s'eſt recrié ſur ce terme; il a chicané: mais on a mis ce fait dans un ſi grand jour, qu'on ne ſauroit ne le pas appercevoir, quand même on voudroit ſe crever les yeux. Ne ſuffit-il pas, qu'il ait aſſuré, comme il l'a ſouvent répeté, que

la plûpart des articles de la Foi, étoient invinciblement combattus par les maximes évidentes de la Raison? Une semblable opposition approche si fort de la contradiction, & cette exception ou distinction de Mr. *Bayle* est si frivole, qu'il devoit avoir honte d'en faire son retranchement & son fort.

La question n'est donc pas, comme il vouloit le faire accroire, & comme ses Amis & ses Disciples le disent encore aujourd'hui, si tous les Mystéres de la Religion peuvent être expliquez si clairement par la Raison, c'est-à-dire, par les lumiéres naturelles, qu'il n'y reste aucune difficulté. C'est se battre en retraite, & tâcher de donner le change, pour tromper les Lecteurs. On a poussé sur cela Mr. *Bayle* sans quartier. On lui a montré qu'il y a une grande différence entre se servir des lumiéresnaturelles avec succès, pour établir la vérité d'un dogme, ou prétendre que ces mêmes lumieres

mieres naturelles puiſſent & doivent expliquer ce même dogme clairement dans toute ſon étenduë.

Si ces deux choſes n'étoient fort diférentes, il faudroit néceſſairement renoncer à toutes les Sciences humaines. Il en eſt des Sciences à peu près comme du Soleil, nous le voions & nous ſommes certains que nous le voions; mais nous ne ſavons rien davantage avec évidence & avec certitude, ſoit de ſa nature, ſoit de ſon étenduë, ſoit de ſon mouvement. Quand donc l'état de la Religion ſeroit ſemblable à celui des autres Sciences, on n'en pourroit rien conclurre à ſon préjudice. Mais la Religion a cet avantage, que la Révélation éclaire & fortifie la Raiſon, & qu'outre cela on peut dire que la Religion, excepté le Myſtére de la Trinité, que nous ne connoiſſons pas, ne renferme point plus de difficultez, que les autres Sciences, lorſqu'il s'agit de les approfon-

dir, & de les expliquer clairement.

Je dirai davantage: c'eſt que quand même l'eſpérance d'une heureuſe éternité ne ſeroit appuiée que ſur des conjectures raiſonnables & bien fondées, la Prudence & le Bon Sens voudroient qu'on ſuivît la Religion; de la même maniere qu'on ſe détermine, dans pluſieurs profeſſions de la vie, ſur des conjectures & des raiſonnemens vrai-ſemblables.

Après tout, le Pyrrhoniſme affecté de Mr. *Bayle* n'eſt que la moindre partie de cette Diſpute. L'Homme eſt fait de telle nature, qu'il ne ſauroit s'empêcher de voir la clarté ni de ſentir la force des raiſons qui ſe préſentent à ſon eſprit. Cela eſt ſi certain, que même dans les choſes les plus douteuſes, on a un penchant naturel, vers celles qui ſont les plus probables. Deſorte qu'il y a ſujet de douter, qu'un véritable Pyrrhonien ſoit quelque choſe de poſ-

possible. Ce n'est tout au plus qu'un esprit de critique, qu'on s'est formé par une folle vanité afin de se distinguer des autres & de se représenter à soi-même, comme un Génie supérieur en jugement & en pénétration, à qui il est impossible de rien imposer.

Le point capital de cette controverse, consiste donc en ce que Mr. *Bayle* a épuisé tous ses efforts, pour prouver par les lumieres naturelles que Dieu est *l'Auteur du péché, la seule & la véritable cause du mal moral.* Il a remué Ciel & Terre, afin d'établir cette proposition, quoi qu'il ait déclaré plus d'une fois, que c'étoit un renversement entier de la Religion.

Mais Mr. *Bayle* est allé si loin, qu'il n'a pas fait difficulté de nier, en vrai Spinoziste, la Liberté de l'homme pour en conclurre demonstrativement & sans replique, que Dieu seul fait tout par voye de création, que l'homme ne fait rien,

qu'il

qu'il n'eſt qu'un ſujet purement paſſif des actions de Dieu. Et comme cette Philoſophie portoit un coup mortel à la Religion, d'une maniere trop ſenſible, pour ſe pouvoir flater qu'on ne s'en appercevroit pas, il jugea le Syſtême du Synode de Dordrecht propre à lui ſervir de couverture. Je ne ſai ſi la qualité *d'Orthodoxe rigide* dont il ſe paroit, lui a été de grand uſage pour ſe jouer des Chrétiens: mais je ſai bien qu'il faut être d'une ſtupidité profonde, ou d'une opiniâtreté prodigieuſe, pour ne pas voir cette ruſe, & cette impoſture.

Ainſi l'origine du Mal eſt la véritable queſtion qui a fait naitre cette diſpute. On a ſoûtenu contre Mr. *Bayle* que les ſeules lumiéres naturelles ſuffiſent pour reconnoitre que Dieu n'eſt ni la cauſe des crimes, ni l'Auteur du péché.

Sur quoi on doit faire quelques remarques qui ont été aſſez éclaircies pour déterminer tout Lecteur

qui

qui a quelque pénétration d'eſprit, & qui veut ſe conduire avec équité, indépendamment de tout préjugé.

On a prouvé & établi la Liberté de l'homme, & fait voir que les diverſes définitions qu'on en donne, reviennent, au fond, à la même choſe, & ne ſont qu'une diſpute de mot. On a montré que la permiſſion de pécher n'eſt qu'un reſultat de la nature du Franc-arbitre donné à l'homme. Mr. *Bayle* n'eſt pas entré dans la queſtion de la Liberté. Il n'a fait que voltiger à l'entour, n'oſant avouer qu'il la rejettoit, lors même qu'il tâchoit d'établir tout ce qui eſt capable de la détruire. Enfin ſentant ſon foible, & faiſant néanmoins le fier, il dit hardiment pour étourdir ſes Lecteurs, que ſuppoſé même la Liberté, de quelque maniere que ce ſoit, elle ne ſervoit de rien pour répondre à ſes argumens contre l'origine du Mal. C'eſt au Lecteur

intelligent à juger ſi Mr. *Bayle* a bien ou mal ſoûtenu ſa prétention.

Mais ſi ce Philoſophe eut crû luimême, qu'elle étoit bien fondée, pourquoi auroit-il employé tant d'efforts odieux, pour anéantir la Liberté, ſans laquelle la Religion ne ſauroit ſubſiſter?

Pourquoi eſt-il demeuré d'accord, que la Preſcience de Dieu antérieure à ſes Decrets diſſipoit beaucoup de difficultez? Puiſque de cela ſeul, il s'enſuit qu'on doit préférer un Syſtême qui admet une telle préviſion, au Syſtême qui la rejette: quand il n'y auroit que cette ſeule raiſon, qu'elle détruit beaucoup de difficultez qui tendent à établir cette horrible propoſition, que *Dieu ſeroit Auteur du péché*.

Il eſt vrai que Mr. *Bayle* rejette cette preſcience de Dieu, comme impoſſible. Mais on l'a prouvée & expliquée d'une maniere, qui l'a

con-

contraint de faire une eſpéce d'objection, fondée ſur ce que cette queſtion, qu'on a toûjours crû très-difficile, ſeroit pourtant très-facile, ſuivant l'explication de Mr. *Jaquelot*. Quel triomphe ne ſe ſeroit-il pas attribué, ſi ſes adverſaires euſſent été contraints de lui faire une ſemblable réponſe!

Nôtre Philoſophe s'eſt encore expliqué d'une façon plus propre à faire ſentir, qu'il étoit réduit au ſilence, quand il confeſſe dans ſon dernier Ouvrage, que *ſi le péché eſt entré par accident au monde*, toutes les difficultez s'évanouïſſent & tombent d'elles-mêmes. On trouvera cet aveu dans ſes *Entretiens* & dans la Réponſe qu'on y a faite.

Il ne s'agit donc, que de ſavoir, ſi on a clairement établi cette propoſition, que le péché eſt arrivé par accident, & qu'il n'étoit pas du prémier deſſein de Dieu: de quoi les Lecteurs qui ont quel-

quelque habileté peuvent être Juges.

Voila l'idée la plus juste qu'on puisse se former du cours de cette dispute, pour bien juger de son succès. C'est à la conscience d'un Lecteur Chrétien à délibérer, si on ne doit pas suivre un Systême qui disculpe la Divinité, de cette affreuse accusation qui est depuis long tems le fort des Libertins, savoir, que Dieu est l'Auteur du péché; plûtôt que de s'attacher avec opiniâtreté à des principes qui fournissent aux ennemis de la Religion, leurs plus fortes armes, pour la combattre.

Ceux qui voudront méditer ce Systême qui a demonté les batteries de Mr. *Bayle* doivent savoir, qu'il est composé de quatre parties essentielles qui unissent parfaitement la Nature, la Liberté, & la Grace. La premiere est la Liberté de l'homme suivant l'idée qu'on

qu'on en donne. La ſeconde, la Preſcience de Dieu, telle qu'on l'établit. La troiſiéme eſt la diſpenſation de la Providence, ſelon les Loix générales, & immuables que l'Auteur de la Nature a établies. La quatriéme enfin, c'eſt l'œconomie de la priere, qui a ſon rapport à une Providence particuliere.

Ces quatre points ont été aſſez clairement établis dans cette diſpute, pour ſe promettre qu'un Lecteur qui étudiera cette importante matiere, ces fondemens de la Religion ſans prévention, & avec quelque attention, y trouvera une conformité de la Foi avec la Raiſon, ſuffiſante pour lui donner la connoiſſance des véritez du Salut, & pour l'en perſuader pleinement. Cette perſuaſion étant bien fondée, le portera à l'obéïſſance aux commandemens de l'Evangile, à une foi vive, comme à la ſeule diſ-

diſpoſition propre pour nous faire recevoir un jour l'accompliſſement des promeſſes que Dieu nous a faites.



TA-

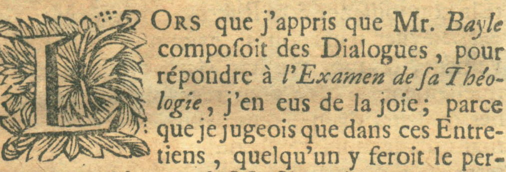
TABLE DES CHAPITRES.

RÉPONSE AUX ENTRETIENS, COMPOSEZ PAR Mr. BAYLE,

Contre la Conformité de la Foi avec la Raison & l'Examen de sa Théologie.

CHAPITRE I.

Reflexions générales, sur les Entretiens de Maxime & de Themiste.



LORS que j'appris que Mr. *Bayle* composoit des Dialogues, pour répondre à *l'Examen de sa Théologie*, j'en eus de la joie; parce que je jugeois que dans ces Entretiens, quelqu'un y feroit le personnage d'Avocat de Mr. *Jaquelot*, qu'il représenteroit à celui de Mr. *Bayle*, les raisons qu'on avoit publiées, contre les pernicieux sentimens qui sont répandus dans presque tous ses Ouvrages. Cela eût obligé son Avocat de donner des réponses claires, nettes & précises, & quoi qu'il

ne l'eût pu faire, la modestie de ce Heros auroit été néanmoins assez complaisante, pour permettre à son Apologiste de lui adjuger la Victoire & de lui décerner des triomphes.

Je m'imaginai de plus, que ce Génie supérieur avoit choisi la méthode des Dialogues, à cause qu'elle est propre à grossir un Volume par des répétitions, & que nonobstant ce défaut, elle ne laisse pas de délasser l'esprit des Lecteurs, & de leur rendre le sujet qu'on traite plus intelligible; pourvû qu'on n'y emploie ni la mauvaise foi, ni l'imposture.

On a été fort trompé, j'en suis sûr, principalement les amis & les disciples de Mr. *Bayle*, qui répandoient en tous lieux des cartels de la part de ce Goliat; chacun, dis-je, a été fort trompé de voir cet homme incomparable introduire, sur la scéne, deux aveugles forcenez, pour donner d'une main mille injures, mille coups de barre au pauvre Mr. *Jaquelot*, & couronner de l'autre leur Héros d'une moisson de lauriers. Ce spectacle aura pourtant quelque chose de divertissant; comme la fureur, qui les anime, les aveugle en même temps & leur ôte la connoissance & la Raison, on verra Mr. *Jaquelot* éviter leurs coups, avec un peu de mouvement, & quoi que Mr. *Bayle* présente continuellement la tête pour recevoir des couronnes de leurs mains, ces aveugles les posent si mal qu'à la moindre secousse elles tomberont à terre.

Je ne comprens pas, comment ce bel Esprit n'a pas craint de représenter, au naturel, la scéne du Soldat Fanfaron de *Térence*. L'un & l'autre font rire, par le recit fastueux & ridicule de leurs exploits. Ils ne portent l'un & l'autre que

des

des coups mortels. Le recit qu'ils en font extasie les auditeurs, l'un des personnages crie *cela est assommant*, l'autre *cela est sans replique*, ils renvient l'un sur l'autre : „ que répond à cela le „ Ministre de Berlin ? Il est muet comme un „ poisson. * *Pulcre, mehercle dictum & sapienter, papæ! Jugularas hominem. Quid ille? mutus illico.* Si ces exclamations sont semblables, la suite ne s'accordera pas moins ; les Victoires de M. *Bayle* ne se trouveront pas plus réelles, que les exploits du Soldat d'Antiochus.

Parlons sérieusement, si Mr. *Bayle* a étouffé tout sentiment de modestie & de pudeur, dans les loüanges qu'il se donne, il ne s'est pas conduit avec moins d'imprudence, quand il n'a consulté que sa passion, sa fureur, pour accabler Mr. *Jaquelot* d'injures. Ne savoit-il pas que c'est une maxime établie de tout tems, que l'emportement & les injures ne sont propres qu'à faire naître de fâcheux préjugez dans l'esprit des Lecteurs, contre celui qui les employe? desorte que les moindres lumieres de la prudence & du bon sens veulent qu'on s'en abstienne, pour ne porter aucun préjudice à son propre Ouvrage; parce que tout Lecteur sensé regarde les injures, comme un honteux & mauvais supplément aux raisons qui manquent à un Auteur. On peut quelquefois imposer à la canaille, par ces cris de † *haro*: mais des Lecteurs de la haute classe, comme le *Maxime* & le *Themiste* de Mr. *Bayle* se vantent d'être, ne devoient pas donner dans ce honteux panneau, s'ils vouloient faire quelqu'honneur à leur Maître.

* *Terent. Eunuch. Act. 3. Scen. 1.*

† *C'est un cri pour demander secours contre une personne qui nous opprime.*

Celui qui a fait l'Avis au Lecteur, sur ces Dialogues, a raison de dire que l'ardeur de la fievre consumoit Mr. *Bayle*. Il est aisé de remarquer en les lisant, que l'Auteur souffroit un transport continuel au cerveau. Je suis fâché que cet Ouvrage ait abbrégé ses jours & qu'il soit mort dans ce triste état. Mais il n'étoit guere possible, qu'une application de trois mois, jour & nuit, sans aucune distraction, ne le consumât entierement.

S'il étoit encore avec nous, je serois obligé de lui faire de sérieuses remontrances, pour le convaincre que son furieux emportement le deshonoroit, à le considérer comme Philosophe, & que cette confusion devoit lui inspirer un véritable repentir, s'il vouloit qu'on le régardât, comme Chrétien. Je n'aurois eu dessein en cela, que de m'acquiter de mon devoir. Je ne suis pas assez simple, pour croire qu'il eût fait son profit de mes exhortations. Ce Géant n'étoit pas d'humeur de se corriger à la voix d'un Pygmée, qui l'avoit démasqué & qui mettoit au jour ses fraudes & ses impostures. Il étoit trop content de se voir reconnu des Libertins, pour leur Chef; afin d'aller en course, sur les Chrétiens, portant la banniere du Synode de Dordrecht. Cette ruse étoit son Idole & toute la joie de son cœur. Arracher ce pavillon de ses mains, c'étoit démonter ses batteries, le couler à fond, l'exposer à l'indignation de tous les honnêtes gens. Un hardi fourbe n'est jamais plus furieux, que lors qu'il est surpris sur le fait & qu'on découvre son imposture.

Car enfin qu'avois-je fait à Mr. *Bayle*, qui dût lui causer de si grans transports? J'ai cherché dans ses Ouvrages, ses véritables sentimens. J'ai

cru qu'ils étoient incompatibles avec les prémieres veritez, & les principaux fondemens de la Religion & de la Foi. N'étois-je pas obligé en conscience de communiquer au Public mes pensées? puis que les Ecrits de Mr. *Bayle* étoient entre les mains de tout le monde, & que presque tous les Lecteurs, se souciant peu, par exemple, de l'age, que pouvoit avoir Héléne, lors que Thesée l'enleva, ne faisoient aucun état de cette importante question, pour s'appliquer uniquement à ce qu'il y dit contre la liberté de l'homme; d'où on ne sauroit rien conclurre, qui ne soit pernicieux à la Religion?

Ce grand maître de langue s'exprime si clairement, que je ne croiois point m'être mépris dans la recherche de ses veritables sentimens. Cependant je n'en parlai qu'à demi-mot, pour lui donner lieu de s'expliquer si précisement, qu'on n'en pût douter. J'usai à son égard des manieres les plus civiles & les plus honnêtes, qu'il fût possible, jusques là qu'on m'a reproché, que j'avois gardé trop de mesures. A quoi servit la Réponse qu'il me fit, dans le Tome 3 des Questions du Provincial? A rien autre chose qu'à convaincre tous ceux, qui entendent ce qu'ils lisent, que les soupçons, que ses Livres font naître dans l'Esprit, ne sont que trop bien fondez. Il entra dans la nasse trop avant, pour en pouvoir sortir. Il a beau s'élancer de furie pour me mordre, il sentoit bien qu'il étoit pris & qu'il n'y avoit plus de ressource.

Dans cette prémiere Réponse, il ne parloit que de la vivacité de mon esprit, de mon beau génie, de ma pénétration, de mon éloquence & de mon stile vif & éblouïssant; éloges dont je ne fis pas plus de compte, que je fais présen-

tement de ses injures. Je suivis toûjours mon chemin, pour défendre le Christianisme qu'il attaquoit. Il n'y a point de Lecteurs, qui n'aient remarqué, que j'avois toûjours pour Mr. *Bayle* les égards, que la civilité & la bienseance éxigeoient, autant que la Verité le pouvoit permettre. Le Public en est convaincu.

D'où vient donc que Mr. *Bayle* se fait voir en fureur, depuis le commencement de ses Dialogues, jusques à la fin? *Mauvaise foi*, *conscience éteinte*, *mensonge*, *ignorance du sentiment des Prédestinateurs*, être moins habile que le moindre Proposant, quoi que j'aie plus de trente ans de Ministére, c'est là le refrein ordinaire de ses Entretiens; bien qu'il lui échappe de dire en quelques endroits, que j'ai de l'esprit & de la pénétration, que je suis un malin Sophiste & un vieux Routier. D'où viennent donc tant de changemens & de variations dans l'esprit, ou dans le cœur de Mr. *Bayle*? Il est facile de le deviner: la raison en saute aux yeux. Il a senti la pesanteur du coup que l'Examen de sa Théologie lui portoit. Il a vu qu'on y mettoit à découvert sa mauvaise foi, ses impostures, & le venin de sa doctrine. Accablé de raisons sans replique, l'esprit réduit au silence, il fait venir à son secours la colére & l'emportement, *furor arma ministrat*. C'est là l'unique denoüement de la métamorphose de Mr. *Bayle*, civil & enjoué, en Mr. *Bayle* grossier comme un crocheteur.

Allons plus loin, pourquoi croit-on qu'il ait gardé les dehors de civilité, dans sa prémiere Réponse? C'est que Mr. *Bayle* peu savant en Théologie s'étoit imaginé qu'il m'enfermeroit dans un même labyrinte avec les Supralapsaires,

par-

parce que je me servois comme eux de cette expression, *Dieu a tout fait pour sa gloire.* Ces paroles, qu'il n'entendoit pas, firent qu'il se persuada, que rien n'étoit plus facile, que de me faire succomber sous le poids de ses difficultez. Deçu par son ignorance, il crut, que plus il releveroit mon mérite, plus il rehausseroit le prix de sa victoire. Les qualitez de Philosophe & de Théologien, qu'il remarquoit en moi avec quelque distinction, ne lui étoient alors visibles, que parce qu'elles serviroient à donner plus de relief à son triomphe imaginaire. Convaincu de sa béveue & de son ignorance, par l'Examen de sa Théologie, aveuglé de fureur, le blanc est changé en noir, & le noir est devenu blanc. J'en pourrois alleguer un exemple sensible & honteux, qu'on trouve dans ses Entretiens, & que personne en Hollande n'ignore. Mais le sujet ne vaut pas la peine qu'on en parle. C'est donc avec raison, que je regarde de même œuil son mépris & ses loüanges, & que j'ai pour l'un & pour l'autre, une égale indifference.

Je ne ferai plus qu'une remarque, avant que de finir ce Chapitre. Jamais Auteur n'a dû se trouver dans un si grand embarras, que Mr. *Bayle*, pour se tirer des fâcheux détroits, où la premiere partie de l'Examen de sa Théologie & la question de la liberté le tenoient engagé. Il n'est guére possible de douter qu'il n'ait fait tous ses efforts, pour s'en dépetrer. On lui représente des contradictions importantes, & même à l'égard du principal point de la controverse. On y met dans la derniere évidence sa hardiesse à nier ce qu'il a dit, ce qu'il s'est efforcé de prouver depuis plus de vint ans. On a expo-

ſé ſa méthode & ſes maximes, qui conduiſoient droit à l'irréligion & à l'Atheïſme. L'injuſtice de ſes plaintes & de ſes accuſations a été relevée fort haut. Quelles contorſions, quels mouvemens ne ſe ſera-t-il pas donnez, en ſecret, pour ſe décharger, s'il étoit poſſible, d'un ſi peſant fardeau?

En vérité, je ſuis perſuadé, qu'il n'y a point de Lecteur, qui ne convienne avec moi, qu'il faut avoir endurci ſon cœur, juſqu'à perdre tout ſentiment de honte & de pudeur, pour ſe ſentir contraint de garder un profond ſilence, ſur tant de faits importans & de la derniere conſéquence par rapport à nôtre diſpute, & pour oſer faire autant de rodomontades que Mr. *Bayle* en a faites. Qui ſauroit combien il en a coûté au grand cœur de ce Génie tranſcendant, pour ſe diſpoſer à écrire le peu de lignes que je vais tranſcrire, on auroit pitié de lui. C'eſt *Themiſte* ſon Oracle, qui fait ce triſte aveu. * *Mais quoi qu'il en ſoit, commençons d'examiner la Replique de Mr. Jaquelot.* Lecteurs ſoyez attentifs, Hercule, ce domteur de monſtres, va paroître. *Elle contient*, pourſuit l'Oracle, 472 *pages*; il y devoit joindre la Préface, qui eſt propre à donner quelque mortification à ſon Héros. Ce n'eſt pourtant rien que ce petit retranchement, en comparaiſon de ce qui ſuit. Par un coup de maître, ou de déſeſpoir, voici plus de trois cens pages rejettées, comme indignes de diſcuſſion, *dont*, ajoûte-t il, *nous pouvons négliger les* 304 *premieres qui ne ſont chargées que de* SUPERFLUITEZ, *pour le moins, à nôtre égard.* Qu'on eſt heureux de ſe croire le premier eſprit du monde, & de s'attribuer le beau privilége de négliger

* *Entret. p.* 4.

ger des minuties & des ſuperfluitez, qui nous impoſent ſilence, *Aquila non captat muſcas!*

Mr. *Bayle* n'eſt pourtant ni ſi vain, ni ſi content de ce ſilence forcé, qu'il voudroit le faire accroire. Ce fardeau l'importunoit, il en ſentoit la peſanteur. Il revient à le ſecoüer vers la fin de ſes Entretiens, afin de s'en décharger, mais inutilement. C'eſt comme un dard dans ſa peau, qu'il n'a pu arracher ſans faire la plaie beaucoup plus grande.

Quoi qu'il en ſoit un Auteur reduit à ſupprimer 304 *pages* d'un Livre de 472 qui attaque ſes ſentimens, n'a pû éviter une confuſion intérieure tres-mortifiante, laquelle devoit, s'il eût été maître de lui-même, l'obliger d'être plus modeſte dans les loüanges dont il ſe couronne de ſes propres mains, & plus retenu dans les injures qu'il vomit contre M. *Jaquelot.*

Laiſſons là ces ordures, quoi qu'elles compoſent plus de la moitié de ces Entretiens; n'en parlons plus. Examinons ſa Réponſe & commençons par le jugement que Mr. *Bayle* fait de la prémiere Partie de l'Examen de ſa Théologie.

CHAPITRE II.

Si la prémiere Partie de l'Examen de la Théologie de Mr. Bayle *contient des* SUPERFLUITEZ, *du moins à ſon égard.*

CEUX qui ont lu le 3 Tome des Réponſes de Mr. *Bayle* aux Queſtions d'un Provincial, ſavent qu'il ſe plaignit amérement de Mr. *Ja-*

quelot, de ce qu'il s'attribuoit le titre de défenseur de la Religion, qui étoit attaquée par Mr. *Bayle*. Il prétendoit que ses sentimens étoient entiérement conformes à la doctrine de *Calvin*, au Synode de Dordrecht & que Mr. *Jaquelot* étoit un de ces Théologiens *rationaux*, dont les principes sont suspects de Socinianisme.

Que répondit à cela Mr. *Jaquelot*? Il laissa à Dieu le jugement absolu du cœur de Mr. *Bayle*, & n'en parla qu'autant que les Ouvrages de ce Philosophe le donnoient à connoître. Il jugea, suivant cette méthode, que ce bel Esprit étoit un Ennemi caché de la Religion & le prouva, dans l'Examen qu'il fit de sa Théologie, par tant de raisons, que Mr. *Bayle* a été obligé de garder un profond silence & d'y succomber. On auroit cru que cet homme se sentant malade & mourant, comme son panégyriste nous l'apprend, donneroit gloire à Dieu & protesteroit de son innocence, pour l'édification de l'Eglise qu'il avoit horriblement scandalizée, par ses Ecrits: c'étoit là du moins son devoir & ce qu'un véritable Chrétien auroit fait. Mais bien loin de là, ce Génie supérieur, à qui une retractation paroissoit plus épouvantable que la mort, a mieux aimé continuer son jeu, & ses fraudes, quoi que réduit à un honteux silence, que de reconnoitre ses égaremens, tant il étoit abandonné à son sens réprouvé. Mais laissons là ces fâcheuses idées, pour venir au fait.

Mr. *Jaquelot* prouva que Mr. *Bayle* étoit veritablement un Ennemi secret de la Religion, parce qu'il l'opposoit continuellement à la Raison. Il montra avec la derniere évidence, que Mr. *Bayle*, s'efforçoit d'établir ce détestable principe, en plusieurs endroits de son Dictionnai-

naire. Il ne faut que lire le Chap. VII. de la prémiere Partie de l'Examen & les six qui suivent, pour en être convaincu. On verra ce qui a obligé Mr. *Bayle* de s'imposer silence à lui-même, ne pouvant rien trouver qui fût capable d'éblouïr le Lecteur, ni de lui donner le change. Il y avoit même dequoi l'instruire suffisamment, si ce Génie supérieur eût pû s'abaisser assez, pour faire son profit des lumieres d'autrui. On trouvera aussi, dans cette prémiere Partie, beaucoup de contradictions formelles dans lesquelles ce bel Esprit est tombé. Il a rapporté lui-même, dans dix Articles & dans les termes qu'il lui a plu, les tîtres des questions qu'on y avoit traitées; après s'être fait beaucoup de violence, pour en entendre parler. Et comme, s'il lui étoit indifférent qu'on le crût homme à se contredire souvent, grand fourbe & ennemi de la Religion: il n'a point rougi d'appeller cela *des superfluitez, pour le moins à son égard.* * *Cessez*, dit Maxime, *de m'exhorter à la discussion d'un certain nombre d'endroits choisis dans les 303 prémieres pages du Livre de Mr.* Jaquelot. *Mon parti est pris, je ne veux plus songer à ce Livre-là.* Il avoit raison, la pensée n'en pouvoit être pour lui, que pleine de mortification. *Je commence*, continue-t-il, *d'être las de ces disputes:* D'où on peut conclurre, que c'étoient là ses derniers efforts, & qu'il auroit gardé le silence, quand même la mort ne l'auroit pas emporté. C'étoit en effet un trait de prudence à Mr. *Bayle*, que de prendre le dessein de se taire. Il étoit trop découvert dans l'Examen de sa Théologie, pour pouvoir se cacher plus long tems. Il ne pouvoit plus parler, sans trahir

* *Art.* 36.

ses sentimens, & perdre par là l'estime des Libertins qui lui étoit si chére, ou sans s'exposer à l'indignation de tous les Chrétiens. Voila la veritable raison de son silence.

Néanmoins, quoi qu'il eût négligé, au commencement de ses Entretiens, les 304 prémieres Pages du Livre de Mr. *Jaquelot*, c'est à dire, plus des deux tiers, bien qu'ils continssent les principaux points de la dispute, car on lui avoit déclaré formellement & peut-être trop souvent, qu'on ne l'attaquoit que comme un ennemi de la Religion, caché dans le Systême du Synode de Dordrecht; quoique, dis-je, il eût déclaré dabord, qu'il n'y répondroit pas, cependant la honte, dont il se sentoit couvert, lui a fait reprendre la matiere, avec cette déclaration que * *s'il avoit voulu se donner la peine d'éxaminer pied à pied cette prémiere partie de l'Ouvrage de Mr.* Jaquelot, *la moisson des triomphes n'eût pas été moins grande pour lui, que celle qu'il avoit trouvée dans la derniere partie.*

Il faut avoir un front d'airain, pour parler de la sorte; & je suis persuadé que Mr. *Bayle* n'étoit nullement content de lui, qu'il étoit même très-humilié, & qu'il gémissoit sous cette moisson de triomphes.

Il est tems de le prouver. Je lui ai souvent reproché des contradictions grossieres & importantes. Il est demeuré dans un profond silence, à cet égard; comme on le fera voir, dans la suite. Il a voulu répondre à quelques unes: mais il l'a fait pitoyablement. Je lui avois opposé les paroles du *Commentaire Philosophique*, qui étalent les droits & les priviléges de la Raison, en matiere de Théologie: ce qui est formel-

* *Ibid.*

mellement contradictoire à ce que Mr. *Bayle* enseignoit. Jamais contradiction ne fut plus évidente. Que dit à cela ce grand homme? Il nie qu'il soit l'Auteur du Commentaire Philosophique. Je laisse au Public à juger de cette réponse. Cependant selon lui, † *le Ministre de Berlin est aussi malheureux qu'on le puisse être, à reprocher des contradictions.* Voila ce qui s'appelle être hardi dans le peril: mais ce n'est rien que cette contradiction, nous en avons montré bien d'autres.

Il a choisi un autre endroit, § sur lequel je n'avois point du tout insisté: mais quand on se sent enfoncer dans l'eau, on s'attacheroit à une paille. Dans le I. Chap. de l'Examen, au sujet de ce que Mr. *Bayle* me reprochoit dès les premieres lignes du Chap. 134 de sa prémiere Réponse, *que je péchois dans l'excès* & que ce que je disois *étoit une Calomnie aussi mal fondée qu'atroce*, * j'avois opposé ces paroles, QUOI QUE DANS LE MEME CHAPITRE IL ME CROIE *trop censcientieux pour vouloir faire une semblable supercherie.* Je n'ai rien dit davantage & ne me suis point servi du terme de *contradiction.* Cependant les Entreparleurs de ses Entretiens, pour mettre sur la tête de leur Héros *une moisson* de triomphes, s'acrochent à ce *quoique*, pour faire voir qu'il n'y a point là de contradiction, ce que je n'ai point dit; prétendant par là qu'il leur seroit facile s'ils vouloient, de disculper Mr. *Bayle* de toutes les graves contradictions, que je lui reproche. Que cela est petit! Il me semble voir cet Empereur insensé, qui fit ramasser des coquilles sur le bord de l'Océan, pour fournir des matieres à son tri-

† *Pag.* 487. § *Pag.* 488. * *Exam. Pag.* 5.

triomphe. Car n'eſt-il pas vrai, que quand on croit un homme trop conſcientieux, pour faire des ſupercheries, cette déclaration détruit l'accuſation qu'on lui fait d'être un Calomniateur. Ces deux idées ne s'accordent pas bien enſemble.

Quelle pauvreté à Mr. *Bayle*, ou plûtôt quelle imprudence d'oſer dire *que le Miniſtre de Berlin eſt auſſi malheureux qu'on le puiſſe être à reprocher des contradictions à Mr.* Bayle ! Je crois en avoir relevé, peut-être plus de vint: Néanmoins il n'a tâché de ſe débaraſſer que de ces deux, autant qu'il m'en ſouvient préſentement; de l'une, par un menſonge, & de l'autre, dont je n'avois point parlé, quoi que j'aye eu raiſon de dire ce que j'ai dit. Eſt-ce bien là ce grand homme, ſi fier des Victoires, qu'il croit remporter ſur Mr. *Jaquelot*? Que peuvent penſer ſes Amis d'une ſi ſotte & ſi fauſſe bravoure?

Paſſons au V. Article, dans lequel il a renfermé ce que Mr. *Jaquelot* a extrait du Dictionnaire de Mr. *Bayle*, pour montrer qu'il attaquoit la Religion. La queſtion eſt, comme je l'ai poſée, * *Si Mr.* Bayle *n'a pas de beaucoup trop étendu l'inutilité de la Raiſon, dans les matieres de la Foi : c'eſt ce que je prétens qu'il a fait.*

Je l'ai prouvé 1. par l'oppoſition qu'il met entre la Foi & la Raiſon. 2. J'ai parlé de cette opoſition, à l'égard des principaux articles de la Religion. Mr. *Bayle* auroit agi plus prudemment de demeurer muët, comme il l'avoit d'abord réſolu, que de vouloir égratigner quelques endroits de cet Examen, comme un Chat fait une piece de bois, pour me ſervir de ſon exem-

* *Exam. P. 77.*

éxemple. Il fait même beaucoup moins que ce Chat; c'est assez souvent l'Apologue de la Vipere, qui vouloit mordre une Lime de fer.

Voions ce qu'il dit, pour répondre à ce que je lui avois objecté d'affecter de mettre la Raison en opposition avec la Foi. Ceux qui ont lu avec quelqu'application le Chap. VII de l'Examen ont pu remarquer, que j'y mettois dans un grand jour la méchante situation de l'esprit & du cœur de Mr. *Bayle*, en raportant divers extraits de son Dictionnaire, où il insulte la Religion par des railleries, par des profanations & des impietez criantes: Sur quoi j'avois voulu l'instruire, ou du moins corriger le venin de ses malignes réflexions, afin qu'il ne corrompît plus l'esprit des Lecteurs. Que répond-il à cela? Rien du tout, non plus qu'aux Obscenitez, dont j'avois réfuté la honteuse apologie qu'il en avoit voulu faire.

Ce sont *des superfluitez, pour le moins à son égard.* Que veut dire cela, bon Dieu! *Des superfluitez*! Mr. *Bayle* crie *à l'imposture*, quand on dit qu'il attaque la Religion: & cependant il est indifferent & ne daigne pas se justifier des choses qui sont incompatibles non seulement avec le nom de *Chrétien*, mais même avec celui d'honnête homme! Quoi? il abandonne sans ressource les Eclaircissemens qu'il vantoit à toute occasion, sans dire un mot pour leur defense? Une personne un peu sensible à l'honneur iroit, pour moins, se confiner parmi les Sauvages, qui n'ont ni honte, ni Religion.

Je lui avois montré * les embarras, dans lesquels il tâche de metre la Raison, par toutes les Réflexions qu'il lui a plu d'attribuer à *Simonide*. Est-

* *Exam. I. Part. Ch. 9.*

Est-ce donc que Mr. *Bayle* avoit trouvé dans l'Histoire de *Simonide* les difficultez, qu'il a étalées sous ce nom? Point du tout. Ce n'est donc pas en Historien que Mr. *Bayle* les allégue; sa défaite ordinaire ne lui sert ici de rien. La vérité est, qu'il se fit un grand plaisir, d'avoir ce prétexte de répandre des ténébres sur la connoissance que nous pouvons avoir de Dieu, par la Raison, afin de la déclarer incompétente, dans cette recherche: Bel exploit! pour un homme qui veut qu'on le croie Chrétien & même rigide orthodoxe,

Faut-il donc, dit il, dissimuler les difficultez & établir la Religion, l'existence de Dieu, sur des fraudes pieuses? Non. Mais il n'ignoroit pas que je lui demandois, s'il faloit abandonner la Raison, lors qu'on s'aplique à l'éxamen de cette prémiere verité, *il y a un Dieu*, pour avoir recours à la Foi? Si on dit qu'il n'y a que la Foi, qui nous puisse instruire sur cet article; c'est le grand chemin de l'Athéïsme. Si la Raison naturelle est capable de nous instruire, sur cette vérité capitale, pourquoi Mr. *Bayle* ne s'en est-il pas servi, pour éclaircir les prétendues difficultez de *Simonide*, plûtôt que de suivre les conjectures de *Ciceron*; en communiquant toutes ses fausses lumieres à ce Payen, pour attaquer & détruire, s'il étoit possible, ce fondement de la Religion?

Bagatelle que tout cela pour Mr. *Bayle*: ce ne sont que *des Superfluitez, pour le moins à son égard.* Je crains fort qu'il ne dise la vérité & que la Religion n'ait été une chose, de quoi il étoit fort peu en peine. * *Tout cela*, dit-il, *est bien barricadé dans le Dictionnaire*: (il parle de ce

* *Entret. P. 496.*

ce qu'il a fait dire à son *Simonide*) *& nos Théologiens*, continue-t-il, *ne font aucun scrupule de reconnoître l'incomprehensibilité de Dieu.* J'avois répondu à ce sophisme, qu'il y avoit une diférence infinie, entre, dire qu'on ne sauroit comprendre l'immensité, l'infinité de Dieu, de sa sagesse & de son pouvoir, la Trinité &c. c'est une lumiere inaccessible à cet égard, tous les Théologiens le reconnoissent: & dire des choses qui vont à la destruction de sa nature & de son existence, sous prétexte de son incomprehensibilité: ce que Mr. *Bayle* fait faire à *Simonide*: c'est ce que les bons Théologiens n'ont jamais fait. Voila à quoi il devoit répondre, & ne se pas contenter de dire, que *tout cela est bien barricadé dans son Dictionnaire*, puis qu'on avoit renversé ces barricades.

Mr. *Jaquelot* † avoit fait voir les variations de l'esprit de Mr. *Bayle* sur la création. On pourroit appeller ces variations, ou un Pyrrhonisme, ou des retractations, ou des contradictions. Il n'y repond rien, quoi que ce soit ôter à la Religion, un des plus forts argumens, que la Foi ait découvert à la Raison, pour prouver qu'il y a un Dieu. Car quand on considére le Systême de Moyse, indépendamment de la Révélation, il est certain que la Raison est portée à le recevoir préférablement à tous les Systêmes des Philosophes; parce qu'il est dégagé des difficultez insumontables, dont les autres sont environnez, & que de plus, il est beaucoup plus propre que tous les autres, à expliquer l'état de l'Univers.

Pourquoi donc ravir à la Raison, un argument de l'existence de Dieu, qui aproche de la de-

† *Exam.* I *Part. Ch.* 10.

demonstration? Que répond Mr. *Bayle* à cette accusation ? Rien, il se fait dire par son Thémiste * *que pour ménager sa patience il n'observera rien sur cet article.* A lui permis: mais quand on est réduit à un si honteux silence, il faut être modeste.

Voici un autre endroit, où le silence à quoi il a été forcé a du le jetter dans le dernier accablement. Mr. *Bayle* ayant lu dans la Préface de la Conformité de la Foi avec la Raison, *qu'on trouvoit étrange qu'il affectât de faire paroitre les Athées, comme d'honnêtes gens dans le monde & de montrer avec grand soin les défauts de ceux qui témoignent avoir de la Religion*: ce peu de paroles, le mirent en fureur. Il cria † contre moi, à l'imposture, à la calomnie & composa un Chapitre de plus de douze pages pour se justifier. Il soûtint qu'il n'avoit fait aucun paralléle entre les Athées & les Chrétiens. Il en appella à l'Eclaircissement, qu'on trouvoit dans son Dictionnaire ; il articula, avec emphase, douze faits qui devoient m'ouvrir les yeux. Mes Amis de la Haie en furent d'abord étonnez, & m'écrivirent aussi-tôt qu'ils eurent lu ce chapitre, que je ne pouvois, quoique malade, me dispenser d'y répondre, parce que mon honneur y étoit trop interessé.

Cette hardiesse, cette mauvaise foi de Mr. *Bayle* me fit tomber de mon haut: j'avois peine d'en croire mes yeux. On peut lire la réponse que je lui ai faite dans les Chapitres II & III de l'*Examen* qui sont assez longs ; parce que je n'avois pas dessein seulement de convaincre cet homme, d'une audace & d'une mauvaise foi inouïe, mais aussi de dissiperses illusions.

Sur

* *Entret. P. 496.* † *Tom. 3. Quest. Ch. 134.*

Sur tout je souhaitois d'ouvrir les yeux à ses Amis & à ses Disciples, qui veulent le justifier, à tort & à travers, & faire connoître leur Héros. On sait dans quelle évidence, j'ai mis ce fait, que Mr. *Bayle* nioit & qu'il traittoit d'imposture. Il y a dequoi faire rougir l'Auteur le plus effronté.

Qu'a fait Mr. *Bayle*, accablé d'une telle mortification? Son insolence (on me pardonnera ce terme, il est même trop doux pour exprimer son procédé) son insolence, dis-je, n'a jamais eu d'égale. Il demeure d'accord qu'il a fait une faute grossiere d'avoir pris *Vanini*, pour un martyr de l'Atheïsme, tant il avoit envie de faire honneur à ces gens de bien; je ne veux pas m'arrêter à examiner ses excuses. Mais pour le principal, pour l'accusation de calomnie, & pour la discussion de ce fait, si la mauvaise foi étoit du côté de Mr. *Jaquelot*, ou de lui Mr. *Bayle*: voici ce qu'il répond; & ce sera la seule fois que je copierai ces sottes & insolentes rodomontades * *Je puis vous assurer quant à l'article* 2, (c'est celui du parallele entre les Athées & les Chrétiens, que Mr. *Bayle* traitte de calomnie,) *qu'on y peut faire essuier à Mr. Jaquelot bien des mortifications très-rudes. Sans aucune nécessité, mais seulement afin de suivre les mauvaises intentions de son cœur, il toucha quelque chose, concernant ce que Mr. Bayle a dit de l'Athéisme: mais il le fit si ignoramment, qu'il fut confondu par des preuves convaincantes. La honte d'avoir été surpris en flagrant délit, & son cœur alteré depuis long-tems l'ont engagé dans les chicanes les plus malignes. Tout ce qu'un Sophiste enflammé de haine & vieux routier auroit pu in-*

* *Entret. P.* 485.

inventer de plus malicieux, sans aucun égard à la bonne foi, a été mis en pratique par Mr. Jaquelot, *quand il a tâché de se justifier sur ce point-là. Si quelque chose lui a réüssi, c'est d'avoir prouvé que Mr.* Bayle *parle de* Vanini, *sans s'être informé du fait.* Voila ce qu'on appelle des coups de maître en imposture, en mensonge & en mauvaise foi. Il y a beaucoup d'apparence qu'il écrivit cela, la derniere nuit de sa vie : & c'est avec cette sincérité & cette bonne foi, qu'il est mort.

Il faut finir la discussion des refléxions, qu'il a faites sur la prémiere Partie de l'Examen de sa Théologie. Après avoir convaincu Mr. *Bayle* de l'opposition trop générale, qu'il met entre la Foi & la Raison, j'ai employé trois Chapitres pour faire connoître le légitime usage qu'on doit faire de la Raison, dans les matieres de Religion, conformément aux sentimens des plus considérables Docteurs soit Catholiques Romains, soit Protestans, soit Réformez, M. *Bayle* n'y veut rien répondre. Néanmoins † il étoit assez clair qu'il n'entendoit pas cette matiere, ou qu'il l'avoit voulu embrouiller. Il n'a pas même compris la dispute, qu'il y a eue entre Mr *Saurin* & Mr. *Jurieu*, sur l'évidence du témoignage: je l'en avois averti.

Que fait-il ? Il va recueillir la moisson de triomphes qui l'attend, sans se détourner d'un seul pas. * *Pour ménager sa patience on n'observe rien sur les articles* 6. 7. 8 *&* 9. *& on ne fera que glisser sur le* 10 *qui traite du franc arbitre.* Nous le suivrons où il ira.

Cependant pour paroître dire quelque chose,

† *Voyez le* Ch. II. *de la* I *Part. de l'Examen.* * *Entre. Pag.* 496.

ſe, *Maxime* fait trois demandes, hors de propos. † Il me demande ſi les difficultez de Mr. *Bayle* peuvent être réfutées facilement, ou ſi quelques unes ſont très-mal aiſées à réfuter? Je lui répons qu'il n'a qu'à lire les Ecrits, que nous avons déja faits ſur cette matiere Mr. *Bayle* & moi. * Il eſt curieux de ſavoir, ſi les difficultez, rapportées par Mr. *Bayle*, ſont de ſon invention. Eſt-ce que cet homme-là ne ſait pas lire? N'ai-je pas montré, dans la Préface de l'*Examen* & ailleurs, que Mr. *Bayle* renouvelloit ce que les Payens avoient objecté aux Chrétiens, & que je lui répondois, ce que les Péres de l'Egliſe avoit répondu à ces gens? Je conjecture même que Mr. *Bayle* a pris une bonne partie de ſes difficultez, dans un Poëme de cent quatrains, qui commençoit par ce vers, *puis que l'Etre éternel eſt infiniment bon*, dont je n'ai vu que ce que le P. *Merſenne* en a raporté dans ſes commentaires ſur la Geneſe, que j'ai lû il y a long-tems. Ce que Mr. *Bayle* y aura, ſans doute, ajoûté, c'eſt qu'il a employé tous ſes efforts pour ravir la liberté de l'homme; ſachant très-bien que la Religion ne peut ſubſiſter, ſans le Franc arbitre de l'homme, & que s'il détruiſoit ce fondement, cette Liberté dont tous les Péres de l'Egliſe des quatre premiers ſiecles ſe ſont ſervis, pour répondre aux Objections des Payens, alors ces difficultez ſeroient néceſſairement ſans replique.

Je dis à la ſeconde demande § qu'il me fait, que c'eſt une prétenſion injuſte à Mr. *Bayle*, de s'imaginer que quand les Théologiens diſent que *la Raiſon ſe doit ſoumettre à la Foi*, ils aient voulu mettre entre la Raiſon & la Foi, une oppoſition

† P. 491. * P. 490. § Entret. P. 493.

tion aussi étendue qu'il fait, desorte que ce qu'il ajoute, * pour une troisiéme remarque, n'est qu'une échapatoire qui ne lui peut être d'aucune utilité. *Maxime* auroit donc mieux fait de demeurer muët, selon son prémier dessein, que de plaider si mal, pour son Héros.

Il étoit plus nécessaire qu'il s'appliquât à le disculper sur la Providence & sur ce qu'il avoit dit *qu'elle étoit en quelque façon sur la sellette & in reatu.* Je prie ici le Lecteur de rappeller ce que j'ai écrit sur ce sujet, depuis la page 85 de l'Examen jusqu'à la 92. Il verra de quelle maniere Mr. *Bayle* traitte la Providence. Mais sur tout il comprendra, que cet homme voulant passer pour Chrétien, ne devoit pas se dispenser de répondre à cet argument, que je lui avois proposé.

„ Le Dieu que la Religion nous propose doit „ être infiniment saint, bon, juste, & gou„ verner le monde, sagement par sa providen„ ce. Mr. *Bayle* convient de cette proposi„ tion.

„ Or selon Mr. *Bayle*, la Raison humaine „ est convaincue invinciblement, par des maxi„ mes évidentes, que ni les péchez des hom„ mes, ni les miséres de la vie, ni la prospéri„ té des méchans ne peuvent s'accorder avec „ la bonté, la sainteté, la justice de Dieu, ni „ avec la sagesse de sa providence. C'est une „ proposition qu'il reçoit avec joie, puis qu'il „ s'est efforcé de l'établir dans tous ses Ou„ vrages.

„ Donc, selon Mr. *Bayle*, la Raison Hu„ maine détruit la Religion & renverse de fond „ en comble les Véritez de la Religion, les „ plus

* P. 494. 495.

„ plus essentielles & ses fondemens les plus
„ inébranlables.

Je joindrai à cet argument un autre, qui résulte manifestement de la prémiere Partie de l'Examen de la Théologie de Mr. *Bayle*.

Tout principe, qui est un obstacle insurmontable à la conversion des Infidéles, est un principe pernicieux & impie.

L'oposition de la Foi à la Raison est un semblable principe. Donc il est pernicieux & impie.

La prémiere proposition est incontestable. La seconde ne l'est pas moins, dans le Systême de Mr. *Bayle*. Non seulement il croit les armes, qu'on a accoûtumé d'employer pour l'ordinaire, trop foibles. La Révélation auroit besoin, selon lui, d'être encore mieux prouvée. Dans ses principes, il a raison. Car si presque toutes les plus grandes véritez que la Révélation contient, comme l'existence de Dieu, la création du monde, la Providence, ne peuvent être suffisamment prouvées par la Raison, qu'au contraire elles en sont combatues invinciblement; il s'ensuit qu'on ne sauroit convertir un Infidéle instruit de la méthode de Mr. *Bayle*, ni par la Raison, par où il faut nécessairement commencer, ni par la Foi, qui ne peut être fondée que sur la Révélation, de la vérité de laquelle la Raison ne sauroit nous persuader, puis qu'elle s'oppose à tous les Principaux Articles que la Foi nous enseigne. Ce ne sont là pourtant, selon Mr. *Bayle*, que *des superfluitez* qui ne le regardent pas. Etoit-il donc indifférent à ce Philosophe qu'on le crût ennemi de la Religion? Cela pourroit être.

Mais voici ce qu'il devoit regarder, comme des

des superfluitez à son égard. 1. Que l'humilité soit mon partage, ou qu'elle ne le soit pas, je m'en rapporte à tous ceux, avec qui j'ai vêcu familierement & qui savent la juste différence qu'il y a entre soûtenir l'honneur du saint Ministere, qui n'est que trop avili, pour le bien de la Religion, ou être orgueilleux & vain. Deplus *Maxime* ne fait guére de difficulté de mentir, quand il dit, † *qu'il a fort connu Mr.* Jaquelot; puis que je n'ai jamais vu Mr. *Bayle*, ni parlé à lui, qu'environ une heure de tems, il y a plus de 15 ans. Quoi qu'il en soit, cela ne fait rien à nôtre dispute: ce n'est autre chose qu'*une superfluité*, pour le moins à l'égard de Mr. *Bayle.*

2. En voici une autre; qui fait le tître de son I Article: * *Si Mr.* Jaquelot *est un Neophyte Arminien.* Il prétend que non & que § *je ne signai en Hollande le Synode de Dordrecht, que parce que sans cela, j'eusse été exclus de toutes les gratifications que l'on faisoit aux Ministres Réfugiez.* Calomnie toute pure. Il faut être sans jugement ou sans conscience, pour croire qu'aiant abandonné mes biens & ma patrie, pour ne rien signer contre ma conscience, je serois venu commettre ce crime en Hollande; plûtôt que de passer en Angleterre, suivant mon premier dessein. Sur tout puis que j'avois alors dequoi entretenir ma famille, & vivre en repos, en attendant quelqu'établissement. Il est vrai que je connoissois les grandes difficultez du Systême des Supralapsaires & des autres Particularistes: & pour rien au monde, je n'eusse voulu donner mon approbation à leur Doctrine Aussi ne l'éxigeoit-on pas. Je sentois de plus les embarras

† *Entret.* P. 2. * P. 5. P. 6.

ras de la Prédestination absolue, mais la Théologie de Saumur me tenoit encore attaché à ce dogme. Mes plus intimes Amis de la Haie, peuvent être pris à temoin de cette vérité. Il n'y a donc, qu'une méditation plus profonde, qui m'ait déterminé à suivre le Systême qui me paroit anéantir les difficultez de Mr. *Bayle*, du moins assez, pour faire que la Religion n'en reçoive aucun préjudice. Nous l'avons deja montré suffisamment & nous le ferons voir encore plus clairement dans cet Ouvrage. Mais, enfin, nouveau ou ancien Prosélyte, cela ne fait rien aux raisons: ce n'est qu'une superfluité à l'égard de Mr. *Bayle* & de toute autre personne.

La troisieme *superfluité* est le reproche qu'il me fait, d'avoir écrit contre lui par un motif de haine personnelle. Quand cela seroit vrai, les raisons sont toujours en elles-mêmes, ce qu'elles sont indépendamment de tous les motifs qui m'ont porté à écrire. Au fond, quelle raison allegue-t-il de cette haine? Il dit que j'ai été fort offensé, de ce *qu'il avoit cité la Dissertation sur l'existence de Dieu*, *sans lui donner que l'éloge de* BEAU LIVRE. Quelle pauvreté! Il me semble voir un petit Oiseau, qui ramasse une paille pour faire son nid. Voici la fameuse histoire de *beau Livre*, que Mr. *Bayle* a jugé digne d'être connue de la postérité. Environ le tems que je partis de la Haie, pour venir à Berlin, un Ami de Mr. *Bayle* dans le cabinet de qui j'étois, me fit remarquer cet endroit du Dictionnaire, où Mr. *Bayle* parle de *beau Livre*, & voulut m'insinuer, que c'étoit une Epithéte maligne; non, parce qu'il ne disoit pas *très-beau*, comme Mr. *Bayle* le

prétend ; mais à cause qu'on pourroit croire, qu'il ne voudroit parler que de l'impression & de la beauté des caractéres. Je ne crois pas avoir jamais parlé de cette remarque de l'Ami de M. *Bayle* qu'à deux ou trois personnes ; car il faut remarquer ici, une fois pour toutes, que *le Public* & *l'infinité de gens* ne signifie autre chose, que quelques personnes, multipliées dans l'imagination, & dans la Rhetorique de Mr. *Bayle.* Ce qu'il ajoute ensuite est vrai. § *Un Ami commun me protesta* de la part de Mr. *Bayle*, *qu'il avoit pris ce terme dans sa signification naturelle. Et il est sûr qu'il s'en est servi à l'égard d'un Livre*, *dont personne ne le soupçonnera jamais*, *d'avoir prétendu parler ironiquement.* Cela est très-certain, puis qu'il s'est expliqué de la sorte en parlant d'un Livre de Mr. *Basnage*, Ministre de Rotterdam, son intime Ami. J'eus donc tout sujet d'être content de Mr. *Bayle*, à cet égard : j'ai même lû depuis ce tems-là une de ses Lettres, imprimée dans les Journaux de Trevoux où il se justifie de n'avoir pas établi la substance spirituelle, pour refuter *Spinoza*, & dit que Mr. *Jaquelot* s'étoit servi de ce moien, *avec force & avec succès.* Je pourrois citer d'autres endroits des Ouvrages de Mr. *Bayle* qui me regardent, & qui sont plus que suffisans pour me satisfaire, quand même j'aurois été fort avide de ses loüanges. Je n'ai donc eu aucun sujet d'être irrité contre lui.

Il y a des gens à la Haie, qui pourroient être témoins du chagrin que me donna son Dictionaire, aussi tot qu'il parut. Je crois même, que je leur témoignai le dessein que j'avois d'écrire contre ce pernicieux Livre. Si je ne le fis pas, dès

§ p. 15.

dès qu'il parut, c'est que j'étois occupé à d'autres choses & que de plus je voulois attendre que quelque Ministre de Hollande y répondit, puis qu'on avoit commencé à agir contre lui juridiquement. *Il y avoit lieu d'espérer, qu'après ces procédures on écriroit quelque préservatif contre le venin de ces Ouvrages.*

CHAPITRE III.

Des prétendues fautes que Mr. Bayle *reproche à Mr.* Jaquelot.

ETANT delivré des écarts, qu'il a plu à Mr. *Bayle* de faire, & qui nous auroient engagé dans des digressions importunes, nous allons le suivre pied à pied; sans toucher ni aux injures, dont il me charge, ni à ses rodomontades. Elles lui ont tant coûté, j'en suis sûr, que s'il étoit encore vivant, il faudroit le plaindre plûtôt que de l'en féliciter.

La prémiere faute que Mr. *Bayle* m'impute, † c'est d'*avoir fait semblant de croire, que sa Doctrine est très-différente de celle des Reformez.* Il n'y a ni feinte, ni dissimulation en cela: Je suis très-persuadé de cette difference infinie. Elle est telle, qu'il n'y a point d'Ouvrages plus contraires au Synode de Dordrecht, que ceux de Mr. *Bayle*. Puis qu'il ne se sert de ce Systême, que pour en tirer des conséquences contre la Liberté de l'homme, dans la vûe de la détruire, & contre la sainteté & la justice de Dieu, à dessein de prouver manifestement que Dieu est la véritable cause du mal & le seul Auteur du péché:

† *Entret. Art.* 2. p. 11.

ce qui est la ruine entiere de la Religion. Plus j'y pense, plus je suis étonné que les Théologiens qui recoivent ce Systême aient laissé jusqu'à present, les Livres de Mr. *Bayle* sans réponse. Car enfin, voudroient-ils consentir, à ce qu'on crût que, selon leurs Hypothêses, la Raison soit convaincue invinciblement & par des Maximes évidentes que Dieu est la véritable Cause du péché? Pour moi, à moins d'un aveu formel de tout un Synode National, je ne leur attribuerai jamais de telles pensées. Toutes les Confessions de foi des Eglises Réformées y sont trop opposées. C'est donc l'affaire de ces Théologiens de réfuter les raisonnemens de Mr. *Bayle.* Je crois leur avoir rendu service, d'avoir montré, en quoi ils différoient de ce Philosophe, à l'égard de la Liberté qu'ils admettent & que cet homme rejette, & à l'égard de la pureté de leur intention. C'est à eux à faire le reste, en répondant aux conséquences qu'il tire de leurs principes: l'édification des bonnes Ames les y engage nécessairement.

Quelle sottise à Mr. *Bayle*, d'insinuer luimême, que * *j'avois oublié ce que disent les Prédestinateurs, parce que je travaillois avec tant d'application à l'Ouvrage de l'existence de Dieu que je ne donnois aucun tems à la lecture des Livres nouveaux*, † *non pas même quand je les recevois en don de l'Auteur*? Pour donner plus de force à cette conjecture, on lit à la marge, *on sait certainement qu'il a dit, ou écrit cela, à Mr.* Drelincourt *Professeur en Médecine à Leide.* Il faut avoüer que quand Mr. *Bayle* auroit été un espion à gages de la conduite & des pa-

* p. 13 † p. 14.

paroles de Mr. *Jaquelot*, il n'auroit pas chargé davantage sa memoire de certaines bagatelles, dont j'ai perdu moi-même entierement le souvenir. Peut-être que j'ai dit ou écrit à Mr. *Drelincourt* ce qu'il rapporte, parce qu'on imprimoit alors, comme aujourd'hui, tant de misérables petits Ecrits, que ç'auroit été perdre son tems que de s'amuser à les lire. Donc, puisque je ne les ai pas lûs j'ai oublié *ce que disent les Predestinateurs*. Belle conséquence! *Themiste* n'a osé la rapporter sans la traitter de *fausse & d'impertinente*, quoi que de son invention. Depuis quel tems est-il permis à un Auteur qui a de l'esprit autant que Mr. *Bayle*, de produire des pauvretez & des impertinences?

Mr. *Bayle* ramene incessamment Mr. *Jurieu* sur la scéne: & comme il ne pouvoit en faire son second, il veut s'en servir comme on fait d'un Gabion, pour se couvrir. Il dit en un autre lieu * *que je suis hardi comme un tigre contre lui, Mr.* Bayle, *& poltron comme un Lievre contre Mr.* Jurieu. Il est pourtant certain qu'il n'y a guere eu d'Auteur plus à craindre que Mr. *Bayle*. J'avoue qu'il ne me paroissoit rédoutable que du bon côté, je veux dire par ses raisonnemens & nullement par ses injures: mais j'y ai été trompé. Quant à Mr. *Jurieu*, j'ai dit la raison pourquoi je le distinguois de Mr. *Bayle* autant qu'on doit distinguer un Chrétien, d'un homme sans Religion. Il est vrai que je n'ai jamais été dans les sentimens de M. *Jurieu*, qui est un Particulariste très-rigide. Châcun sait que je n'ai eu aucun sujet d'être content de lui, pendant tout le tems que j'ai sejourné en Hollande; quoi que nous eussions

* *Entret.* p. 477.

ſions été bons Amis en France. Falloit-il à cauſe de cela, que je confondiſſe Mr. *Jurieu* bon Chrétien, comme je crois, avec Mr. *Bayle* Ennemi de la Religion ? J'ai marqué la différence qu'il y a entre la Doctrine de Mr. *Jurieu* & celle de Mr. *Bayle.* Le prémier admet la Liberté de l'homme, comme un fondement ſans lequel la Religion ne peut ſubſiſter. L'autre la détruit pour introduire le Spinoziſme. Mr. *Jurieu* s'irriteroit, ou je me trompe fort, contre un homme qui lui diroit, vous étes pleinement convaincu par la Raiſon, que vôtre Doctrine rend Dieu, la ſeule & véritable cauſe du péché. Mr. *Bayle* a déplié en vain toutes les forces de ſon eſprit, pour montrer, à ce qu'il s'imagine, la vérité & la néceſſité de cette conſéquence : deſorte qu'il eſt inutile d'écrire davantage ſur ce ſujet, juſqu'à ce que Mr. *Jurieu*, ou quelqu'autre dans le même Syſtême réponde à Mr. *Bayle*, puis que je n'ai pas la vanité de prétendre écrire ſur cette matiere plus fortement que ce Philoſophe. Les démêlez que Mr. *Jurieu* a voulu avoir avec moi, ne m'ont point empêché de lui rendre juſtice, non plus que la diſpute avec Mr. *Bayle* ne m'a pu aveugler aſſez pour ne pas reconnoître les beaux talens qu'il avoit. Il devoit ſe contenter de faire paroître ſon érudition & ſon eſprit, dans la belle Literature, ſans ſe mêler de Théologie, ni d'attaquer la Religion avec les mêmes armes que les Athées & les Infidéles avoient employées contre le Chriſtianiſme.

Je lui ai fait remarquer ſes bevûes & ſon ignorance, en ce qu'il me confondoit inceſſamment avec les Théologiens Supralapſaires. Il a ſenti cette mépriſe, c'eſt ce qui l'a mis hors de lui-même. Il ne faut pas s'imaginer que ce que je dis,

ne

ne soit qu'une conjecture au hazard, Mr. *Bayle* n'a pu se contraindre assez, pour cacher son chagrin. Il ne faut que lire la note qui est à la marge de la page 316, dont nous ne rapporterons que ces paroles. Mr. *Jaquelot affecte de parler très-souvent du Livre de Mr.* Bayle *avec le dernier mépris. C'est ainsi qu'il répond aux honnêtetez, & aux éloges dont Mr.* Bayle *l'avoit comblé.* „ *Musa* „ *mihi causas memora quo numine læso?* Parler avec peu d'estime du zele & de l'orthodoxie de Mr. *Bayle*, quel attentat!

La seconde faute qu'on impute à Mr. *Jaquelot* est de croire * *que la même Doctrine est innocente, ou condamnable, selon la diversité des intentions de ceux qui l'enseignent.* † *Elles sont bonnes ou mauvaises par une qualité inhérente & intrinséque qui ne dépend ni des intentions, ni des vertus ni des vices de ceux qui les avancent.* Mr. *Bayle* nous renvoye à sa prémiere ‡ Réponse, sans aucune nécessité: c'est le même raisonnement.

Mais ce raisonnement est captieux. Il est certain qu'une Doctrine est véritable ou fausse, en elle-même, sans aucun égard aux intentions de ceux qui l'avancent. Mais il est vrai aussi, que la même Doctrine, fausse en elle-même, devient plus ou moins dangereuse, plus ou moins tolérable, par rapport aux intentions de l'Auteur. Je crois, par exemple, que le dogme de l'Ubiquité ne peut compatir avec la Nature humaine de Jesus-Christ, les Luthériens ne le croient pas; ils confessent néanmoins & reconnoissent Jesus-Christ Dieu & homme: cet aveu fait qu'on peut tolérer cette erreur, par rapport à eux. Mais si un homme d'entre eux enseignoit l'Ubiquité, à des-

* *Art.* 3. † *P.* 21. ‡ *Rép. au Prov. Tom* 3 p. 916.

dessein de détruire l'humanité du Seigneur Jesus & le mystére de l'Incarnation, & que ce dessein parût dans ses Ouvrages assez manifestement, pour n'en pas douter, n'est-il pas certain, qu'alors on seroit engagé de combattre cet Auteur, comme un Ennemi de la Religion ? Il auroit beau crier à l'injustice & se plaindre qu'on auroit deux poids & deux mesures, parce que beaucoup de Luthériens enseignent l'Ubiquité, & que ce dogme n'est pas plus faux dans ses Ecrits que dans les Ouvrages de ces Docteurs, on lui répondroit que l'intention des Luthériens est innocente, nonobstant cette erreur, & que son pernicieux dessein & l'usage qu'il fait de ce dogme, pour détruire l'incarnation, le rend tout à fait intolérable.

C'est là précisement le cas où se trouve Mr. *Bayle.* Il emploie la Théologie des Prédestinateurs dans l'intention d'abbattre les principaux fondemens de la Religion. Donc, on est obligé en conscience, d'écrire contre lui, sans attaquer les Théologiens Prédestinateurs, qu'autant que leur Systême donne prise à M. *Bayle*, sur la Religion.

Mais on prétend qu'il n'est pas permis de juger de l'intention * d'un homme & que Mr. *Jaquelot* lui-même s'est contredit quand il lui attribue une intention criminelle, & quoi qu'il répete souvent qu'il en laisse le jugement à Dieu. C'est là, l'unique fondement de l'Apologie de Mr. *Bayle*, que ses Amis font valoir, en toutes occasions.

Il faut leur dire, pour une bonne fois, qu'ils se trompent lourdement, de croire trouver quelque contradiction, où il n'y en a pas la moindre

* *Voyez Entret.* p. 26.

dre trace. Mr. *Jaquelot* cherche l'intention de Mr. *Bayle* dans ſes Ouvrages, dans ſes raiſonnemens, dans ſes paroles, & nullement dans ſon cœur, dont il laiſſe le jugement à Dieu. Il trouve dans les Ecrits de cet homme, qu'il attaque la Religion tantôt directement, tantôt indirectement, par conſéquences & ſous des noms empruntez : ce qui l'oblige d'abord d'inſinuer que les vûes de Mr. *Bayle* doivent être très-ſuſpectes aux Chrétiens, autant qu'on en peut juger par ſes Ecrits.

Mais parce qu'il peut arriver à Mr. *Bayle* comme à d'autres Auteurs de s'être mal expliqué, on en parle au commencement, avec beaucoup de reſerve, en attendant ſes éclairciſſemens. Il les donne dans ſa Réponſe, & bien loin de lever les ſoupçons qu'on avoit formez, qu'au contraire ces Eclairciſſemens ne ſervent, qu'à manifeſter davantage ſa mauvaiſe intention, & à découvrir le but où il viſe. C'eſt ce qui a obligé Mr. *Jaquelot* de le faire connoître par l'*Examen de ſa Théologie*, afin d'inſtruire les bonnes Ames qui veulent faire leur ſalut & les garentir du venin que ce dangereux Auteur a répandu dans ſes Livres.

Qu'on nous vienne dire, après cela, que ſon intention peut être bonne? J'aimerois autant, qu'on prétendit qu'il ne faut point juger de l'intention d'un homme, qu'on ſurprendroit verſant du poiſon, dans une fontaine; parce qu'il lui plairoit de dire, qu'on ne peut connoitre ſon deſſein & qu'il veut rendre les eaux bonnes & ſaines. Il n'eſt pas impoſſible, en effet, que cet homme n'ait eu l'intention bonne, parce qu'il n'y a pas une contradiction formelle; En ce ſens, on peut dire, qu'on en laiſſe le jugement à Dieu :

mais à moins qu'il ne justifie l'innocence de ses desseins par des preuves incontestables, on ne laissera pas de le juger & de le condamner, comme coupable.

C'est là justement ce qu'on a fait à l'égard de Mr. *Bayle*. Il fait pitié, quand il en veut conclure * *que ce peu de paroles sont une très-bonne machine pour ruiner l'Ouvrage de* Mr. *Jaquelot*. Cette belle Logique suffiroit pour persuader un Officier qu'il a droit d'engager au service du Prince, tous ceux qui lui auroient écrit avec la souscription, de très-humble & très-obéïssant serviteur.

CHAPITRE IV.

M. Bayle *s'est trouvé dans de furieuses angoisses, au sujet de la Liberté.*

ON ne sauroit douter qu'un Auteur, qui nie, ou qui détruit la Liberté de l'homme, ne renverse par là entierement la Religion. Mr. *Bayle* lui-même en convient : c'est aussi le Spinozisme, l'Athéïsme tout pur. Desorte que s'étant plaint de Mr. *Jaquelot*, comme d'un calomniateur, parce qu'il le représentoit, lui Mr. *Bayle*, comme un homme qui attaquoit la Religion, il étoit obligé sur toutes choses, de se justifier de l'accusation qu'on faisoit contre lui de nier le Franc-arbitre.

Ainsi la question du Franc-arbitre devint de la derniere conséquence, dans cette dispute, à deux égards très-considérables. Le premier étoit, par rapport à la Religion ; il s'agissoit de savoir si Mr. *Bayle* admettoit la Liberté, ou s'il s'ef-

* P. 28.

s'efforçoit de la détruire. Le second étoit, de savoir si la Liberté de l'homme pouvoit servir de dénouement aux Objections des Manichéens, qui sont étalées dans le Dictionnaire avec beaucoup de pompe & de brillant.

Il est évident que Mr. *Bayle* ne pouvoit garder le silence, sur la Liberté, considerée à tous ces égards. Mr. *Jaquelot* avoit souvent remarqué, dans le Dictionnaire critique, que Mr. *Bayle* se cachoit sous la definition du Franc-arbitre, que donnent ceux qui rejettent la Liberté d'indifférence; & se doutant que ce Philosophe vouloit ravir entierement aux hommes leur Franc-arbitre il traita cette matiere * dans la Conformité de la Foi avec la Raison.

Il montra qu'il n'y avoit qu'une dispute de mot, dans la controverse que les Philosophes & les Théologiens ont entre eux, touchant le franc-arbitre. Cela contraignoit Mr. *Bayle* de prendre l'un de ces deux partis, ou de faire voir que Mr. *Jaquelot* se trompoit & que la différence des Opinions de l'Ecole sur la Liberté étoit très-réelle; ou bien, il ne devoit plus y mettre de distinction, pour se retrancher dans l'une de ces deux opinions, plûtôt que dans l'autre: ce qu'il a néanmoins toûjours continué de faire. Davantage, Mr. *Jaquelot* allegua des paroles du Dictionnaire pour montrer à Mr. *Bayle*, qu'il avoit dessein de détruire le franc-arbitre.

Quelle fut sa réponse? Il ne toucha aucunement à la prémiere question; savoir, si les divers sentimens qui partagent les Ecoles de Théologie & de Philosophie, n'étoient au fond qu'une dispute de mot. Il étoit néanmoins obligé de discuter cette question, vû qu'il suppose une

 gran-

* *Voyez la II Part. Ch. 3 & suiv.*

grande différence entre ces deux opinions, & qu'il est toûjours du côté de ceux qui joignent la nécessité avec la liberté ; parce que cette union lui paroissoit très-propre à favoriser le Spinozisme, ou l'anéantissement du franc-arbitre.

Mais pour éloigner de lui ce fâcheux jugement, il tâcha de répondre aux preuves, que j'avois avancées, afin d'établir le fondement de mes conjectures. * Il employa le chap. 138. pour expliquer & pour soûtenir ce qu'il avoit dit de *l'Ane de Buridan*. On peut lire ce Chapitre & la Réponse qu'on y a faite, dans la seconde Partie de l'*Examen* au Chap. IV. On verra comment il a été poussé sur cette matiére. Je ne veux rien répéter, je me contenterai d'avertir un Lecteur curieux d'approfondir cette dispute, qu'il pourra remarquer qu'on y a détruit cette Réponse générale de Mr. *Bayle qu'il ne parle qu'en Historien*. Si cette maxime étoit établie selon la vûe de Mr. *Bayle*, il n'y auroit ni sottise, ni contradiction, ni impiété qu'un Auteur ne pût enseigner impunément, sans que sa réputation y fut interessée. De sorte que si Mr. *Bayle* a fait l'histoire de *Vanini* & de son athéïsme, dans le Supplément de son Dictionnaire, il s'en sera donné au cœur joie, sans qu'on puisse y trouver rien à redire.

De plus, on peut observer les efforts qu'il a faits, pour détourner l'esprit de ses Lecteurs, de l'idée naturelle que donnent ces paroles, *l'homme pour* SE FLATTER *d'être libre, feroit ceci, ou cela*. Mr. *Bayle* vouloit imposer aux Lecteurs, ce qui n'est pas d'un honnête homme, ou ce grand Maître de la Langue Françoise qui veut renvoyer Mr. *Jaquelot* à la Grammaire n'enten-

* *Tom* 3. *Quest. du Prov.* p. 732.

tendoit pas le ſens ni la force de ces paroles. Il a été obligé d'en convenir, par ſon ſilence, & de demeurer convaincu par conſéquent qu'il ne croioit pas que l'homme fût libre, autrement que par une erreur agréable de ſon imagination.

Si on veut comprendre l'inſenſibilité de Mr. *Bayle*, ou plûtot ſon audace ſinguliere, le Lecteur en pourra juger après avoir lû les deux Chapitres indiquez ci-deſſus. Il aura de la peine à ſe perſuader que ce grand homme n'ait rien répondu ſur cet article, * ſe contentant de dire dans ſes Entretiens, *on répondit que Mr.* Jaquelot *n'avoit trouvé dans le Dictionnaire de Mr.* Bayle *que quatre objections concernant le franc-arbitre, que la prémiere n'eſt rien moins qu'une objection*; c'eſt celle de l'Ane de Buridan. J'avoue franchement, que je ne conçois point à quoi penſoit Mr. *Bayle*, ni ce qu'il penſoit du public. La prudence ne vouloit-elle pas, qu'il couvrit ſa déroute d'un profond ſilence, plûtôt que de proférer un ſeul mot, qui en rappellât le ſouvenir.

Mortifié autant qu'on le peut croire, d'avoir été trouvé en faute, à l'égard de la Langue Françoiſe, il a voulu s'en venger, en diſant, que je n'entens pas ce que c'eſt que † *peril* & *courir riſque*, & qu'un maître de Langue Françoiſe me viendroit fort à propos. Mr. *Bayle* ſe trompe fort, un bon maître de Langue Françoiſe lui auroit appris, que quand on eſt dans un chemin embaraſſé d'arbres, de pierres & de rochers, entrecoupé de foſſez, ou de précipices, on dit fort correctement qu'on eſt obligé de ſe detourner pour ne point entrer dans un chemin fâcheux où l'on *court peril ou riſ-*

* p. 30. † *Entret.* p. 415.

risque de se froisser contre des pierres, & de tomber dans des précipices. C'est ainsi que les Voyageurs qui s'expliquent le mieux parlent, lors qu'ils font le recit des précautions qu'il faut avoir pour traverser le mont Taurus ou les Alpes. Donc Mr. *Jaquelot* a eu raison de censurer avec mépris la critique que M. *Bayle* faisoit des Ouvrages de Dieu, quand il disoit que la *necessité même de fuir le peril est un desordre & que les Ouvrages d'un Etre infiniment bon, sage & puissant ne doivent jamais courir aucun risque.* Je le dis encore une fois, cette censure dans la généralité où elle est, ne mérite autre chose que d'être sifflée, & plus encore, ce qu'a dit son Auteur, pour la défendre.

Je m'étois servi, en second lieu, des paroles de Mr. *Bayle* dans l'Article d'*Héléne*. J'ai examiné la réponse qu'il avoit faite, pour soûtenir ce qu'il avoit dit. Tout cela a été exactement réfuté, de même que les conséquences qu'il prétendoit tirer de la comparaison d'une balance & de la conservation des Créatures, pour détruire entierement la Liberté : que dit Mr. *Bayle*? muet comme un poisson.

Il faut nécessairement, pour abreger, renvoyer les Lecteurs à la 2 Partie de l'*Examen* depuis la page 196 jusqu'à la 304. Il verra qu'on a suivi M. *Bayle* pied à pied, qu'on a prouvé d'une maniere à persuader tout Lecteur intelligent qu'il rejette le franc-arbitre de l'homme; qu'il en parle partout, comme un veritable Spinoziste; que s'il combat la Liberté d'indifférence, sans prouver néanmoins qu'il y ait autre chose dans cette question, qu'une dispute de mot, ce n'est qu'afin de pouvoir mieux cacher son jeu & ses supercheries, dans le Systême du Synode de

Dordrecht. * De plus on lui a prouvé dans les formes, que ſelon ſon propre aveu, il n'y avoit dans toute cette controverſe qu'une diſpute de mot; † on lui avoit montré les contradictions dans leſquelles il eſt ſouvent tombé; § on lui avoit fait des queſtions importantes, en un mot jamais Auteur n'a été plus rudement pouſſé que Mr. *Bayle* ſur le ſujet de la Liberté, pour le convaincre qu'il la renverſoit entierement. Cependant il eſt coutraint de garder un profond ſilence, ſur tout cela; comment la prudence lui a-t-elle pu permettre de parler auſſi haut qu'il fait, au milieu de tant de mortifications?

Il pouvoit à ſes riſques enſeigner le Spinozisme, & dire que l'Ame ne ſauroit contribuer à ſes actions non plus qu'à ſon exiſtence; que ceux qui ont étudié avec ſoin les reſſorts & les circonſtances de leurs actions, doutent de leur franc-arbitre; que l'homme eſt un ſujet purement paſſif de ſes actions; qu'il eſt ſemblable à une girouëtte, que le vent feroit mouvoir ſans contrainte & avec connoiſſance de ſon mouvement; que Dieu ſeul peut créer les modalitez comme les ſubſtances; que la conſervation n'étant rien autre choſe qu'une création, il eſt en droit d'en conclure, que l'homme ne contribue pas davantage à ſes actions, qu'à ſa création. Il pouvoit, dis-je, à ſes riſques avancer toutes ces propoſitions & beaucoup d'autres qui ne ſont pas plus édifiantes. Mais vouloir ſoutenir qu'il ne détruit pas entierement la Liberté, & qu'il n'attaque pas la Religion, qu'il eſt même un zélé Orthodoxe, c'eſt en vérité ſe joüer du public avec une audace digne de punition.

Bien

* *Voyez Exam. Part.* II p. 261. † Ib. p. 210. § p. 221.

Bien loin de ne point se justifier sur cet article, par un honteux silence, qu'au contraire il devoit regarder cette accusation, comme une des plus capitales & presque le fondement de toutes les autres. C'est un grand crime que de répandre l'Atheïsme dans quelque Systême que ce soit, mais c'est un crime digne de la sévérité des Loix, que de l'enseigner sous le masque de la Religion. Je ne parlerois pas si fortement, s'il étoit encore en vie; mais il est très-nécessaire à mon avis, que de semblables Philosophes apprennent qu'on ne doit pas se jouer si cruellement des Chrétiens, ni du Christianisme.

Quelle hardiesse faut-il avoir, pour mettre ce titre à un article? * *Troisieme faute de M.* Jaquelot: *il soutient que M.* Bayle *ôte à l'homme toute sorte de Liberté.* Je voudrois bien savoir ce qu'il manque aux preuves de Mr. *Jaquelot*, pour mettre cette vérité dans la derniere évidence? C'est ce que ce grand Génie devoit faire, c'est ce qu'il n'a point fait, étant accablé des raisons qu'on avoit alleguées pour le convaincre. Qu'a-t-il donc fait? il continue l'imposture, & renouvelle son Spinozisme. Aiant parlé de la Liberté qu'il reçoit, il dit, † *à qui est-ce que Mr.* Jaquelot *a espéré de persuader que Mr.* Bayle *est assez fou pour entreprendre d'ôter à l'homme cette espece de Liberté; c'est à dire*, (de peur qu'on ne prenne cet aveu pour une retractation) *de prouver que nous ne voulons aucune chose avec délibération & sans sentir une contrainte qui nous entraine malgré nous à vouloir ceci ou cela. On défie Mr.* Jaquelot *de faire voir que son adversaire ait ôté à l'homme la Liberté, telle*

* *Art.* IV. p. 29. † p. 34.

telle que les Ecoles Reformées la définissent ordinairement. Le FATUM *Astrologique ne nous la raviroit point : Mr.* Bayle *l'a montré fort clairement.*

Mais Mr. *Bayle* parle trop, pour un homme qu'on avoit mis sur la sellete. Nous allons le voir malgré toutes ses ruses, tomber dans la trappe, comme un Renard. Je lui ai souvent reproché, qu'il ne se retranchoit dans le Systême des Prédestinateurs ; qu'afin d'en abuser misérablement & d'y mettre son Spinozisme à couvert. C'est l'usage qu'il prétend faire ici de la définition que ces Docteurs donnent de la Liberté : mais il se trahit lui-même en parlant du *fatum Astrologique*. On peut dire que Mr. *Bayle* a fait tomber son masque, à force de se donner du mouvement & des secousses. Cet endroit m'étoit échappé en composant l'*Examen*, parce qu'il est hors de sa place : il faut s'y arrêter un peu.

Mr. *Bayle* nous renvoye à sa prémiere Réponse, où il dit * *qu'il y eut des gens dans le Paganisme qui attribuerent aux influences des astres tout ce qui arrivoit aux hommes. Cette fatalite fut distinguée de celle des Stoïciens & nommée Astrologique. Les Anciens Péres la condamnerent. Nos Prédestinateurs la condamnent pareillement, & ils ont raison, car rien n'est plus chimérique : mais il me semble qu'ils ne sont pas bien fondez à supposer qu'elle* DETRUIROIT *nôtre Liberté. On ne le peut suposer, que lors qu'on admet la Liberté d'indifférence, qui exclut tout ce qui peut nécessiter l'ame humaine à vouloir ceci ou cela, ou à ne le vouloir pas.* On voit que la Liberté d'indifference étoit un fardeau sur les épaules de Mr. Bay-

* *Tom.* 3. *Quest.* p. 1132.

Bayle, quoi qu'il dise, qu'on peut la suposer, si on veut, dans cette dispute, & qu'elle ne peut servir en aucune sorte, au dénouement de ses difficultez. Il aime pourtant beaucoup mieux la définition que les Prédestinateurs donnent du franc-arbitre, parce que selon cette définition, on prétend, quoi que mal à propos, que la nécessité s'accorde très bien avec la liberté. *Ils avouent*, dit Mr. *Bayle*, *que le decret de Dieu sur la permission du péché rendoit necessairement inévitable la chute d'Adam, & que le decret de la propagation du péché originel nécessite l'ame à vouloir le mal.* Voilà les principes qui ont fourni à Mr. *Bayle* tant de conséquences injurieuses à la Religion: d'où on peut conclurre d'avance, que la Liberté d'indifférence dissipe tous les raisonnemens de Mr. *Bayle*, ou du moins qu'elles les énerve considérablement. Car bien que ce ne soit au fond qu'une dispute de mot; néanmoins cette maxime que *la nécessité n'est pas contraire à la liberté*, qui lui a donné si beau jeu, est une maxime fausse & incompatible avec l'idée la plus juste de la Liberté.

Mais pour éxaminer plus exactement, ce que dit Mr. *Bayle*, je remarquerai d'abord, que tous les Philosophes qui ont reconnu la Liberté de l'homme, dans ses actions, ont rejetté le *fatum*; surtout, le *fatum* Astrologique, dès qu'on supposoit une nécessité qui précedoit l'action de l'homme. *Cicéron*, le grand Prophéte de Mr. *Bayle*, devoit l'en avoir instruit. Car parlant de *Chrysippe*, celui qui a fait de plus grans efforts pour accorder le *fatum* des Stoïciens, beaucoup moins absurde, que le destin Astrologique, il ne laisse pas de dire, que * *Chrysippe d'autant que d'un côté*

* *Cicero de fato.*

côté il improuvoit la necessité (des actions libres) *& que de l'autre il ne vouloit admettre aucun évenement, qu'en vertu des causes disposées antécédemment pour cela, distinguoit les causes en divers genres, afin d'éviter la nécessité & de retenir tout ensemble son destin.* Desorte que c'étoit un principe universellement reçu, que toute cause antécédente, qui faisoit agir nécessairement, étoit incompatible avec le franc-arbitre.

Mr. *Bayle* seul, plus hardi que tous les Philosophes, ne le croit pas, & prétend que le *fatum* Astrologique peut s'accorder avec la Liberté. Auroit-il pris ce sentiment dans la Théologie des Egyptiens qui disoient au rapport * de *Porphyre* cité par *Eusébe*, que ces Prêtres enseignoient que les actions que nous croions être en nôtre pouvoir dependent du mouvement des astres lesquels joignent toutes choses ensemble par des liens inexplicables? Quoi qu'il en soit, pour s'imaginer que le destin Astrologique, puisse s'accorder avec le franc-arbitre, il faut croire qu'une cause extérieure, brute, antécédente, qui impose la nécessité d'agir, s'accorde néanmoins parfaitement avec la Liberté, bien loin de la violer; puisque les influences des astres sont de cette nature & telles que nous les décrivons.

Je ne comprens point, comment Mr. *Bayle* a osé franchir le pas, en disant que la nécessité inévitable de faire ceci ou cela, que ces influences imposoient aux hommes, *ne détruiroient pas nôtre Liberté.* C'est se declarer Spinoziste à pur & à plein. Il se trompe beaucoup, quand il prétend soûtenir son sentiment de la doctrine des Prédestinateurs, touchant la nécessité inévitable de la chute d'Adam & des mauvaises actions des

* *Euseb. præpar. Evang. lib.* 354.

des pécheurs. Ces Théologiens lui repondroient, qu'il ne comprend pas leur Théologie & que la néceſſité de faire le mal qu'ils joignent avec la Liberté, vient d'une cauſe intérieure ſavoir de la nature de l'homme, & nullement d'une cauſe extérieure, phyſique & privée de toute connoiſſance, comme ſont les influences des Aſtres. La comparaiſon qu'il fait de la prédétermination phyſique des Thomiſtes ne me paroit pas plus juſte. Car ces Docteurs lui répondroient que cette prédétermination étant diſpenſée & dirigée par un Etre de qui la connoiſſance eſt infinie, ſe trouve propre & conforme à faire faire à la liberté de l'homme tel ou tel acte: ce qu'on ne ſauroit dire de l'influence des aſtres. Mr. *Bayle* ajoute, que ces influences *déterminent pareillement les Ames humaines par la voie des deſirs & par la connoiſſance vraie ou fauſſe de leurs interêts.* Je l'aurois volontiers prié de nous dire, quelle différence il mettoit, à l'égard de la Liberté, entre l'homme & les bêtes. On voit manifeſtement qu'il n'y en reconnoiſſoit aucune, & que tous ces raiſonnemens ſuffiſent pour le convaincre d'être bon Spinoziſte.

Le franc-arbitre de l'homme ſe prouve démonſtrativement, par la connoiſſance intime & par le ſentiment que l'homme a en lui-même. de faire ce qu'il veut, comme de parler, ou de ſe taire, de marcher, ou de s'arrêter. Quoi que cet argument ſoit à chaque homme une démonſtration & une conviction ſans replique, néanmoins il ne ſuffit pas, pour convaincre Mr. *Bayle.* Il l'a attaqué * & je l'ai ſoutenu: parce qu'il prouve le franc-arbitre auſſi ſenſiblement, que le ſentiment propre que j'ai de voir, me per-

* *Voyez Examen.* II *Part.* Ch. 6.

persuade que j'ai des yeux & que je vois.

Mr. *Bayle* dit, qu'il ne fera que glisser sur le 10 Article qui traitte du franc-arbitre, & c'est à cet argument qu'il s'attache; * ce sont ses dernieres pensées. Il me fait trois questions, 1. si j'ai consulté toutes sortes de personnes? non, mais comme nous sommes tous faits de même façon, je suis persuadé que ce que je sens en moi, attaché à la nature humaine, se trouve aussi dans tous les autres hommes. 2. si *je n'ai eu pour objet que les affaires ordinaires de la vie*? J'en demeure d'accord, cela suffit, pour découvrir en quoi consiste l'essence du franc-arbitre, laquelle est immuable & par conséquent la même en toutes rencontres. 3. s'il n'y a point de témérité *de recourir à l'argument que Dieu nous tromperoit*. Je ne le crois pas, puis que le sentiment que j'ai d'être, étant autant vif & distinct qu'il l'est, si ce sentiment étoit faux, cette erreur viendroit nécessairement de l'Auteur de la nature humaine. On ne sauroit conclure de tout cela qu'une seule chose. C'est que M. *Bayle* rejette tous les argumens propres à prouver le franc-arbitre, sans quoi la Religion ne sauroit subsister.

CHAPITRE V.

Continuation du même sujet.

QUOIQUE Mr. *Bayle* ait employé toutes ses forces, pour détruire entiérement la liberté de l'homme, il n'a pas laissé de pourvoir à sa sureté, au cas qu'on le pressât trop sur cet article. Mais il l'a fait d'une maniere si foible, qu'il est aisé d'appercevoir qu'il se joue du public & de ses

* *Entret.* p. 499.

ses Lecteurs; en se retranchant dans un Fort exposé de toutes parts aux insultes des Libertins.

* LA SEULE PREUVE CONVAINCANTE, dit-il, *qu'on puisse donner de la Liberté humaine est, que les hommes sont méchans & malheureux. C'est un phénomene que l'on ne sauroit expliquer plus commodément que par la supposition qu'ils sont malheureux, parce qu'ils péchent. Mais afin que cette suposition ait toute sa force, elle doit être confirmée par l'Ecriture, où nous apprenons que Dieu punit le péché, d'où il s'ensuit nécessairement que l'homme peche avec assez de liberté pour être justement punissable.*

Qu'il y a de venin dans ce peu de paroles! c'est donner ouvertement gain de cause aux Spinosistes. On les bat en ruine, dès qu'on a prouvé l'existence d'un Etre qui agit librement & avec connoissance, parce qu'il n'y a qu'un Etre spirituel qui puisse agir, comme il lui plait, par sa volonté: les corps sont nécessairement déterminez, à faire tout ce qu'ils font. Et voici Mr. *Bayle* qui confesse ingénument, qu'on ne peut prouver par aucune raison que les hommes soient libres, il faut donc abandonner cet article aux Disciples de Spinoza, qui nient ouvertement, qu'il y ait un Dieu; que le péché soit autre chose qu'un vain nom; & qu'il y ait aucune peine infligée au péché. Si on leur dit que les hommes sont & méchans & malheureux, donc ils sont libres; ils se mocqueront de vous & de vos raisonnemens & vous renvoieront aux bêtes, qui sans être libres ne laissent pas d'être & méchantes & malheureuses.

C'est une étrange chose, que la Théologie de Mr. *Bayle*! Car selon lui, l'Ecriture sainte ne con-

* *Entret.* p. 40.

contient que des propositions qui sont presque toutes, ou contraires à la Raison, ou incapables d'être prouvées & soûtenues par la Raison. Quoi donc? la sainte Ecriture, ne supose-t-elle pas que chaque homme est convaincu de sa propre Liberté, par la connoissance intime & par le vif sentiment qu'il en a, quand elle ordonne aux hommes de choisir la mort ou la vie, de servir Dieu plûtot que les Idoles; quand Jesus-Christ nous dit * que *si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnoitra si sa doctrine est de lui*? En un mot, il y a tant de passages dans la parole de Dieu, conformes à cette supposition, que *l'homme est persuadé en lui-même de sa liberté*, qu'il est surprenant & scandaleux que Mr. *Bayle* n'ait pas voulu s'en appercevoir, pour se contenter d'un unique argument, qui expose la Religion à la raillerie des Athées.

Plus j'y pense, plus je m'imagine que Mr. *Bayle* rempli de lui même, prenoit les Docteurs du Christianisme, pour de simples Idiots, à qui il pouvoit imposer tout ce qu'il lui plairoit. Si on ne l'eût pas relevé avant sa mort, il auroit pu se vanter avec ses confidens, d'avoir joué le public long-tems & triomphé des Chrétiens.

Il remarque, pour faire son Apologie, † deux caractéres de son Dictionnaire, à quoi il faut prendre garde, l'un qu'il établit constamment, est *que nôtre Raison est plus capable de réfuter & de détruire que de prouver & de bâtir, qu'il n'y a presque point de matiere Philosophique ou Theologique sur quoi elle ne forme de très-grandes difficultez.* Il se trompe de s'imaginer, que je n'aie pas observé ce caractére. Je l'ai regardé comme le fondement du Pyrrhonisme, & comme

* *Evang. S. Jean* Ch. 7. ℣ 17. † *Entret. Art.* 5. p. 35.

me un dessein formé, dans le cœur de Mr. *Bayle*, de mettre la Religion en opposition avec la Raison. Quand il n'y auroit que l'aveu qu'il fait ici, n'est-ce pas une hardiesse bien mal fondée, que de crier pour cela, *à la calomnie* contre Mr. *Jaquelot*?

L'autre caractére que Mr. *Bayle* fait observer, c'est que le plus souvent il parle * en *Historien & en simple Raporteur* : sur tout il remarque, qu'il faut attendre la fin de son plaidoié, comme on fait les conclusions d'un Avocat Général. Nous avons souvent refuté la prémiere excuse dont il se sert. On sait comment un Historien doit parler, & on sent aisément, quand il s'exprime comme Historien, ou comme un Auteur qui narre ce qu'il pense & ce qu'il croit.

Quant à l'autre raison, qu'on doit attendre la conclusion, Mr. *Bayle* sait bien, que c'est cette conclusion qui scandalize ses Lecteurs, lors qu'il veut qu'on abandonne presque toujours la Raison, pour se retrancher dans la Foi. Car enfin, quel peut être l'usage de la Raison, dans la Religion? Elle est fort embarassée, selon lui, lors qu'elle s'occupe de la recherche de Dieu; elle l'est encore davantage, quand il s'agit de faire valoir l'argument tiré de la creation du monde. La Providence la jette dans des entraves, d'où elle ne peut se retirer, la prospérité des méchans, l'adversité des gens de bien, les crimes, les péchez des hommes, les miséres de la vie humaine, sont des évenemens si peu conformes à la bonté & à la sainteté de Dieu, que bien loin que la Raison puisse les accorder avec la Providence, qu'au contraire ils sont, si on l'en croit, manifestement contraires aux notions

* p. 37.

tions communes & aux maximes les plus évidentes de la Raiſon. Le franc-arbitre eſt un dogme que la Raiſon ne ſauroit prouver. Les myſtéres en ſont combattus invinciblement. Joignez à cela les railleries de la dévotion, les prophanations, les expreſſions impies, les obſcénitez dont les Ouvrages de Mr. *Bayle* ſont parſemez. De bonne foi, toutes ces idées qu'il donne de ſon eſprit & de ſon cœur, ne rendent-elles pas ſa ſincérité plus que douteuſe, quand il exalte la Révelation & la Foi, comme ſon unique recours?

Je poſe en fait, qu'il n'eſt pas au pouvoir de l'homme le moins ſoupçonneux, de ne pas regarder Mr. *Bayle*, comme un dangereux Ennemi de la Religion, qui méritoit punition d'avoir accablé Mr. *Jaquelot* d'injures, parce qu'il a découvert dans l'*Examen de la Théologie de Mr. Bayle* ſes fraudes & ſes pernicieuſes impoſtures. Il ſuffit d'être Athée, pour donner droit au Magiſtrat d'en prendre connoiſſance, parce que l'Athéiſme renverſe les fondemens de la Societé civile. Enſeigner l'athéiſme, c'eſt beaucoup plus. Mais l'enſeigner, avec de méchantes ruſes, quoi qu'avec audace & inſolence, c'eſt combler la meſure. Que ſes amis ne parlent plus de jugement téméraire, l'article ſeul du franc-arbitre qu'il rejette entiérement, & dequoi ils ſont contraints de convenir, ſuffit pour être convaincu de ſon athéiſme.

Il eſt vrai que Mr. *Bayle*, pour éviter d'être pouſſé à bout ſur le franc-arbitre, * chercha à embarraſſer cette matiere le plus qu'il lui fut poſſible. Il la repréſenta chargée de ténébres & de contradictions & comme un labyrinthe dont on

* *Voyez. 3 Tom. Queſt.* Ch. 142.

ne pouvoit sortir, après y être une fois entré. Il déclara que quelqu'étendue qu'on donnât à la Liberté, allât-on jusqu'au Pélagianisme, les difficultez n'en seroient pas affoiblies. C'est ce qu'il répéte encore ici, avec cette réflexion * qu'*il n'y a rien de plus incompréhensible que la prétension de M.* Jaquelot *qui n'ignorant aucun de ces faits affirme continuellement que Mr.* Bayle *rejette & anéantit toute sorte de liberté.*

Je ne vois rien dans ce raisonnement, que des supercheries. 1. De ce que Mr. *Bayle* veut bien consentir qu'on supose dans cette dispute la Liberté d'indifférence, on n'en sauroit aucunement conclurre qu'il rejette ou qu'il ne rejette pas le franc-arbitre: ce n'est qu'une supposition qui ne donne aucun droit de rien affirmer. 2. Mr. *Bayle* savoit très-bien, que je l'accusois, quoi qu'en termes fort ménagez, de détruire entierement la Liberté, & de prendre à faux titre, par conséquent, la qualité de Défenseur du Synode de Dordrecht: 3. deplus, il s'ensuivoit de là manifestement, qu'il étoit Ennemi de la Religion.

Il y alloit donc de son honneur & de sa Réputation de montrer, qu'il n'anéantissoit pas le franc-arbitre, permis à lui ensuite, de dire qu'il consentoit que Mr. *Jaquelot* supposât la Liberté d'indifférence. Sur quoi je remarquerai présentement, que Mr. *Bayle* n'a guere suivi cette supposition, comme on peut s'en appercevoir facilement dans l'*Examen de sa Théologie.* Le fort de ses difficultez est fondé ordinairement sur d'autres suppositions. Il veut que la nécessité s'accorde avec la liberté ; il bâtit ordinairement

* *Entret.* p. 32.

ment ſur les decrets abſolus ; il rejette autant qu'il peut, la préſcience de Dieu ; il n'admet qu'une permiſſion autant efficace qu'un decret abſolu ; en un mot l'arſenal ordinaire où il prend ſes armes eſt le Syſtême des plus rigides Prédeſtinateurs. Je ne veux pas nier qu'il ne décoche quelques dards contre le Syſtême que je ſuis. Nous les avons écartez pour la plupart. Il revient à la charge, nous ſoutiendrons ſon choc. Mais il eſt toûjours conſtant, que Mr. *Bayle* devoit s'expliquer ſur la Liberté tout autrement qu'il n'a fait, à moins qu'il n'ait conſenti en ſon cœur de paſſer pour un Philoſophe Spinoziſte, qui l'anéantiſſoit entiérement.

CHAPITRE VI.

Mr. Jaquelot *ne dit point la même choſe que Mr.* Bayle, *ſur la concorde de la Foi, avec la Raiſon.*

IL faut avouër que Mr. *Bayle* étoit d'une eſpéce ſinguliere, dans la diſpute. Il y a de l'apparence qu'il s'étoit fait un point d'honneur de ſoûtenir à toute outrance, ce qu'il avoit une fois avancé. Il prétendit, dans ſa prémiere Réponſe, que nous étions d'accord lui & moi, ſur l'uſage de la Raiſon dans les matieres de Foi. Cela m'obligea de montrer l'oppoſition extrême, qu'il y avoit entre ſa méthode & la mienne, ſoit à l'égard de preſque tous les articles de Religion ; ce que nous avons fait voir dans la prémiére Partie de l'Examen de ſa doctrine, ſoit à l'égard des trois points principaux, dans leſquels il avoit voulu renfermer nôtre diſpute.

Je répétai ſouvent l'oppoſition qu'il y avoit,

entre ses maximes & celles que j'établissois. Néanmoins quoi que je puisse dire, il veut, à quelque prix que ce soit, que nous soions d'accord: & il compte pour * *la quatriéme faute de Mr.* Jaquelot, *qu'il attaque Mr.* Bayle *sur la concorde de la Foi & de la Raison, quoi qu'il dise au fond la même chose que Mr.* Bayle. Je ne suis pas pourtant d'une humeur autant querelleuse, qu'il s'imagine.

Commençons par ce qu'il dit en général de la Conformité de la Foi avec la Raison. Mr. *Bayle* prétend † qu'*il n'a jamais dit qu'il faut renoncer à la Raison pour admettre la Religion*; le Lecteur est assez instruit, pour en juger: nous ne répéterons rien, de ce que nous avons souvent dit & montré fort clairement. Ecoutons la preuve qu'il allégue, c'est, ajoute-t-il, qu'*il* ‡ *a dit mille & mille fois que l'on ne sauroit agir plus conformément à la Raison, qu'en préférant l'autorité de l'Ecriture, aux maximes Philosophiques, qui s'oposent à nos Mystéres.* Il n'y a rien de plus vrai que cette maxime, considérée en général. Mais il n'y a rien de plus pernicieux, que l'abus qu'en a fait Mr. *Bayle* dans l'application. Pour le comprendre clairement, & tirer ce Philosophe des ténébres, qu'il répand autour de lui, afin de se cacher, il faut le faire raisonner avec un Infidéle conformément à sa méthode.

Examinons son argument. *La parole de Dieu étant d'une autorité souveraine & infaillible on doit y soumettre la Raison.* Le Libertin conviendra de la vérité de cette proposition, supposé qu'il y ait un Dieu, & sur tout que ce Dieu ait révélé aux hommes sa volonté. Il faudra donc

* *Entret. Art. 6. p. 50.* † p. 53. ‡ *Ibid.*

donc prémierement que Mr. *Bayle* détruise toutes les difficultez qu'il a renfermées dans l'article de *Simonide*, & qu'il accorde que la Raison suffit pour connoître qu'il y a un Dieu. C'est aussi ce qu'il devoit faire, plûtot que de prêter des argumens à ce Payen & les laisser sans réplique.

Mais lors qu'on niera à M. *Bayle* que Dieu ait fait aucune déclaration de sa volonté aux hommes, comment prouvera-t-il le contraire? Le Libertin prendra droit sur l'aveu de Mr. *Bayle* & lui fera cet argument. *Toute Doctrine qui enseigne des choses, contraires à la Raison, & opposées à ses maximes les plus évidentes ne peut être émanée de Dieu, qui est la Raison & la Vérité même.*

Telle est selon vous, la Doctrine que vous nommez, une révélation divine.

Donc cette Doctrine ne peut être émanée de Dieu.

Que répondra Mr. *Bayle* à ce Libertin? Il doit nier la majeure, c'est-à-dire, la premiere proposition. Mais le Libertin lui demandera les preuves qu'il a pour croire cette Doctrine divine, quoi qu'opposée & contraire à la Raison. Car il faut bien remarquer, que jusqu'à ce que la Révelation soit certainement établie, cette maxime doit demeurer constante, savoir *que ce qui est opposé & contraire à la Raison est faux.* Que dira donc Mr. *Bayle*? Dira-t-il que la Révelation a été confirmée par des miracles? Le Libertin ne fera aucune difficulté de dire, afin de fermer la bouche à Mr. *Bayle*, que supposé même la vérité des faits, ces miracles sont de faux miracles, parce qu'ils tendent à la confirmation du Mensonge & de l'Erreur.

J'aurois été fort curieux d'apprendre, comment nôtre Philosophe se seroit tiré d'affaire. Je crains fort qu'il ne lui eût tout accordé, comme à un homme qui pénétroit dans ses vûes & qui comprenoit les ruses de sa méthode. Puisque je lui avois proposé plus d'un argument assez conforme à celui que je viens de rapporter, sur quoi il lui a plu de garder un profond silence, de même que s'il ne les avoit pas apperçus. Payez-vous, après cela, des paroles de nôtre homme, quand il dit, *que l'on ne sauroit agir plus conformément à la Raison, qu'en préférant l'autorité de l'Ecriture, aux maximes Philosophiques, qui s'oposent à nos mystéres.* Cette limitation ne sert de rien, vû qu'il donne à cette oposition beaucoup d'étendue au delà des mystéres. N'ai-je donc pas eu raison de dire, qu'il exposoit la Religion aux insultes des Libertins?

Quant à la méthode de Mr. *Jaquelot*, elle est autant favorable à la Révélation, que la méthode de Mr. *Bayle* lui est contraire. Il diroit à un Libertin, *toute Doctrine qui éclaire la Raison sur des articles capitaux qui l'avoient de tout tems fort embarrassée; qui la retire d'un labyrinthe où elle s'étoit égarée, sans se pouvoir retrouver & qui la délivre de plusieurs difficultez sous lesquelles elle étoit accablée, cette doctrine, dis-je, est divine.*

Or telle est la Révelation, touchant la Création du monde, la Providence, la prospérité des méchans, l'adversité des gens de bien, le franc-arbitre &... Donc la Révélation est divine.

Mr. *Jaquelot* a prouvé ces deux prémieres propositions assez au long, dans la dispute qu'il a eue avec Mr. *Bayle*. On voit sans peine, que ce

ce plan étant une fois posé, la démonstration tirée des miracles, avec toutes ses circonstances, devient certaine & incontestable. Cela est constant & ne sert pourtant de rien à Mr. *Bayle*, qui semblable à un ressort retourne à sa premiere situation. * *C'est*, dit-il, *une chose pitoiable que de voir de grandes disputes qui ne sont fondées que sur un mal entendu. Otez les équivoques, obligez les gens à s'expliquer avec précision. Vous trouverez que les Rationaux Reformez & les Anti-Rationaux disent au fond la même chose & que Mr.* Jaquelot *& Mr.* Bayle *sont parfaitement d'accord.*

Mais Mr. *Jaquelot* ne le croit pas, il est très-persuadé, que Mr. *Bayle* & lui, ne sont nullement d'accord. Mr. *Jaquelot* enseigne avec tous les Théologiens qu'il n'y a aucun article de foi qui implique contradiction. Il croit qu'ils ne sont pas invinciblement, & victorieusement combattus par des maximes évidentes de la Raison. Au contraire il est persuadé, que la plupart des principaux points de la Religion sont très-conformes à la Raison, quoi qu'il y en ait quelques autres en petit nombre, que la Raison ne peut comprendre parfaitement & sans qu'il y reste aucune difficulté, encore qu'ils ne soient pas directement opposez à la Raison. Voila le sentiment de Mr. *Jaquelot* à qui la qualité de *Théologiens Anti-Rationaux* ne plait nullement. C'est une dénomination scandaleuse à son avis, qui fait honte au Christianisme.

Pour Mr. *Bayle*, il suit une route opposée & prétend que presque tous les articles de foi sont opposez aux maximes évidentes de la Raison. Après quoi, il se joue de ses Lecteurs, en demeu-

* p. 54.

meurant d'accord, qu'ils ſont conformes à la Raiſon, c'eſt-à-dire à cette maxime qu'*il faut préferer l'autorité de l'Ecriture à la Raiſon.* C'eſt pourtant ce même Mr. *Bayle* qui marque à Mr. *Jaquelot* pour quatrieme faute, d'avoir dit, que lui Mr. *Bayle* oppoſoit la Raiſon à la Foi, quoi qu'au fond, à ce que Mr. *Bayle* prétend, Mr. *Jaquelot* diſe la même choſe que Mr. *Bayle.* Quel homme! il ne démord de rien, quand on lui répéteroit mille fois le même diſcours.

*Il entre enſuite dans quelque détail & parle de trois différences que j'avois remarquées entre ſa doctrine & la mienne. La prémiere eſt, que je nie que les myſtéres de la foi impliquent contradiction & que Mr. *Bayle* le dit. Il prétend qu'on ne doit point lui attribuer ce qu'il a fait dire à *Simonide*, mais † *qu'il faut citer un paſſage où il ait exposé ſon ſentiment perſonnel.* Mr. *Bayle* diſpute de rien, *Simonide* n'étant point inſtruit par la Révélation, devoit néceſſairement conclurre, que trois perſonnes faiſoient trois Dieux, ce qui eſt formellement contradictoire avec la ſuppoſition d'un ſeul Dieu. N'eſt-ce pas auſſi ſur la même ſuppoſition que l'Abbé Pyrrhonien diſpute, quand il dit ‡ *qu'il eſt évident qu'il n'y a nulle différence entre individu, nature, perſonne & que cependant le myſtére de la Trinité nous a convaincus que les perſonnes peuvent être multipliées, ſans que les individus & les natures ceſſent d'être uniques.* N'eſt-ce pas une pitoyable chicane, dont Mr. *Bayle* ſe ſert lors qu'il dit que *dans des matieres comme celles-là, il faut ſe faire une loi inviolable de ne faire point le paraphraſte ou l'inter-*

* *Entr. Art.* 7. p. 58. † p. 61. ‡ *Dict.* p. 2431. *Col.* 1.

terpreté des paroles de l'Auteur qu'on accuse? Est-ce donc que les paroles de l'Abbé Pyrrhonien ont besoin d'explication, ou de commentaires pour entendre sa pensée, qui est de faire connoître que le mystére de la Trinité, *implique contradiction*, quoi qu'il ne se soit pas servi de ce terme comme avoit fait *Simonide*.

Je ne sai quelle précaution inutile Mr. *Bayle* veut employer ici. Car tant qu'on permettra à l'esprit humain de se former à l'égard de ce mystére, la même idée du mot *personne*, que celle qu'il fait naître quand il s'agit des créatures, il est certain qu'on fait tomber ce mystére en contradiction. Il est inutile alors, d'employer la distinction d'être contre la Raison & d'être au dessus de la Raison; puis que dire qu'un Dieu soit trois Dieux, c'est, à tous égards, une contradiction manifeste & formelle. D'où vient donc, que Mr. *Bayle* n'a jamais averti ses Lecteurs que le mot de *personne* ne signifioit pas dans la Trinité ce qu'il signifie dans les Créatures? C'est parce qu'il vouloit mettre dans l'esprit, une contradiction qui sautât aux yeux du Lecteur. Quoi qu'il n'y ait au fond ni contradiction réelle, ni contradiction apparente; puis qu'on n'a aucune idée distincte du mot *personne*, par rapport à ce mystére.

* Mr. *Bayle* s'efforce en vain de combattre Mr. *Jaquelot* à cause de ce qu'il avoue, que l'éternité, la divisibilité de la matiere à l'infini, renferment des contradictions du moins apparentes. Il sera facile de montrer, que l'usage que Mr. *Jaquelot* a fait de cette remarque est juste & que Mr. *Bayle* en veut abuser sans raison.

Chacun sait qu'il a affecté d'étaler partout les em-

* p. 63. & 64.

embarras où se trouvoit la Raison, dans les matieres de Religion, desorte qu'elle étoit forcée presque toujours, de renoncer à ses Lumieres & d'abandonner ses maximes les plus évidentes, pour se mettre à l'abri de la Foi. Comme ce procedé de Mr. *Bayle* porte un coup pernicieux & fatal à la Religion, sur tout dans l'esprit des Infidéles, Mr. *Jaquelot* a fait connoître l'injustice de cette conduite. Il s'est servi pour cet effet, de quelques éxemples pris de l'éternité & de la divisibilité de la matiere à l'infini, pour montrer que quand la Raison s'est affermie sur l'évidence d'une proposition, elle n'abandonne pas ce poste à cause de quelques difficultez, qu'elle ne sauroit résoudre. Elle avoue d'un côté sa foiblesse; mais cet aveu ne fait pas, qu'elle ne demeure toujours attachée à la proposition, quand elle a été une fois convaincue de son évidence. Dans cet état on croit par raison une proposition, quoi qu'on ne puisse répondre à toutes les objections qu'on peut faire. Ainsi on est persuadé que *le tout est plus grand que sa partie*, quand même on ne pourroit se débarrasser des dix lieux communs de l'époque de *Sextus Empiricus*, ni répondre à sa demande, *à quelle marque on connoit la Verité*, puis qu'il demande encore une autre marque de la vérité de cette prémiere, & ainsi de suite jusqu'à l'infini.

C'est pourquoi appliquant aux articles de la Religion les exemples tirez de l'éternité, & de la matiere divisible à l'infini, je demande à Mr. *Bayle*, pourquoi il veut, qu'on abandonne la Raison, pour se retrancher dans la Foi, aussi tôt qu'on trouve des difficultez qui embarrassent la Raison? Il dira qu'il n'abandonne pas la Raison,

ſon, parce que c'eſt une maxime inconteſtable de la Raiſon, qu'il faut ſoûmettre ſes lumieres naturelles à la foi. Quoi que la maxime ſoit indubitable en elle-même comme nous l'avons ſouvent reconnu, il eſt pourtant vrai, que M. *Bayle* s'en ſert, dans l'application qu'il en fait, pour ſe cacher dans un dangereux Sophiſme & pour jetter de la poudre aux yeux de ſes Lecteurs.

Il faut donc le tirer de l'obſcurité qui le derobe, pour le mettre au jour. Prenons, par éxemple, l'article de la Providence. Je demande ſi la Raiſon ne ſauroit par ſes propres lumieres reconnoître la Providence. Si cela eſt, comme Mr. *Bayle* le dit à l'article de *Rufin*, il s'enſuit que la Providence eſt un dogme hors de la compétence de la Raiſon, & que ſans la Foi, on ne pourroit s'en appercevoir. Voila ce que j'appelle abandonner la Raiſon dans la Religion. Que ſi Mr. *Bayle* n'en demeure pas d'accord, à cauſe qu'en général la Raiſon veut qu'on préfére les lumieres de la Révélation aux Lumieres naturelles, c'eſt ſe jouër de ſes Lecteurs, leur impoſer par un ſophiſme, par un jeu de mots & expoſer la Religion aux inſultes des Infidéles.

Si on demeure d'accord de l'uſage de la Raiſon, dans la recherche de la Providence, & ſi on convient qu'on peut employer avec ſuccès les lumieres naturelles pour reconnoître la Providence; dès qu'on en eſt une fois perſuadé par leur moien, alors la Raiſon demeure inébranlable ſur cet article, quand même on lui propoſeroit des Objections auxquelles elle ne pourroit ſatisfaire. Tout de même, qu'elle croit la diviſibilité de la matiere à l'infini, une éternité qui précéde l'inſtant préſent, quoi qu'il

soit impossible de répondre aux objections. Desorte que Mr. *Jaquelot* a eu raison de conclurre, qu'il ne falloit pas abandonner la Raison dans les matieres de Religion plus que dans les autres Sciences. La différence qu'il y a, est toute à l'avantage de la Religion, parce que dans les Sciences humaines, l'embarras de la Raison est sans ressource, au lieu que dans la Religion, la Raison est aidée des lumieres surnaturelles. J'ajouterai même, qu'il s'en faut beaucoup que la Raison trouve dans les matieres de foi, autant d'abymes qu'elle en rencontre dans les Sciences

* M. *Bayle* a eu raison de ne point faire d'incident sur ce que j'ai dit, que *chacun convient qu'il y a une éternité, qui a précédé l'instant où je parle*; il devoit même s'en taire absolument. Je ne suppose point une matiere éternelle, mais je parle ou à ceux qui la croient éternelle, ou à ceux qui croient que Dieu seul existe de toute éternité, puis que de part & d'autre il y a une éternité. Il ne s'ensuit pas de là que la durée de Dieu soit successive à proprement parler. Elle renferme en soi-même toutes les divisions du tems, parce que l'Etre divin existe par lui-même & que son indépendance est une suite nécessaire de sa propre nature. C'est en ce sens qu'on peut expliquer, le *tota simul* de *Boëce*, Dieu est à soi-même, la propre cause de sa durée ou de son existence éternelle. Mais cela n'empêche pas, que nôtre esprit ne conçoive un écoulement de tems collateral à l'éternité de Dieu, surquoi la contradiction est fondée.

Mr. *Bayle* ajoute, que si Mr. *Jaquelot* † *dispose ainsi de la foi par rapport à des Doctrines*

* P. 64. † *Ibid.*

nes purement humaines, il ſeroit bien déraiſonnable de rejetter la Trinité en cas qu'elle renfermât des contradictions ou des oppoſitions formelles à la Raiſon. Pour ſatisfaire Mr. *Bayle* je lui répondrai, qu'il faudroit qu'il établît dans la Religion des propoſitions auſſi certaines, que ſont l'éternité qui nous précéde & la diviſibilité à l'infini de la matiere, & qu'enſuite il tirât de ces propoſitions certaines, des objections autant inſolubles & contradictoires que celles qui ſont fondées ſur l'éternité, & ſur la diviſibilité de la matiere. En ce cas, tout ſeroit égal: mais c'eſt ce que Mr. *Bayle* n'a point fait & ce qu'on ne fera jamais.

On lui nie que dans le Myſtére de la Trinité, le mot *perſonne* ſignifie *une nature ſinguliere*, ſur quoi néanmoins il fonde la contradiction. On lui nie les autres propoſitions qu'il ſuppoſe pour conclurre que Dieu eſt la cauſe du mal & l'Auteur du péché: deſorte que les oppoſitions que Mr. *Bayle* cherche entre la Raiſon & la Foi, ne ſont ordinairement fondées que ſur de fauſſes ſuppoſitions.

* M. *Bayle* ne dit rien de la ſeconde différence qu'il y a, entre ſa Doctrine & celle de Mr. *Jaquelot.* Il rejette la Doctrine qui fait Dieu Auteur du péché, & Mr. *Bayle* ne la rejette pas. Il prétend *qu'elle a été refutée comme chimérique* & renvoye à ce qu'il a dit de la Liberté; à quoi néanmoins on a répondu. Je doute fort, qu'un Lecteur raiſonnable qui a examiné avec quelqu'application les Ecrits qui ont deja été faits de part & d'autre ſur cette diſpute, ne ſoient convaincus de la juſtice de l'accuſa-

* P. 59.

cusation dont Mr. *Jaquelot* a chargé Mr. *Bayle*, qu'il faisoit Dieu Auteur du péché.

La troisiéme différence consiste, dans l'opposition que Mr. *Bayle* met entre la Foi & la Raison, à l'égard de la plupart des Articles de la Religion. Mais comme il ne dit rien que ce qu'il a répeté souvent, nous ne nous y arrêterons pas ; non plus qu'à ce qu'il ajoute * dans l'Article suivant, parce que cette matiere a été souvent éclaircie & dans l'*Examen de sa Theologie* & dans ce qu'on a dit ci-dessus.

Il est admirable ce Mr. *Bayle* d'oser demander † un Catalogue des Articles de Religion, à l'égard desquels il abandonne la Raison, & un recit des difficultez qui engagent Mr. *Bayle* à cette conduite, puis que la *Conformité de la Foi avec la Raison* & l'*Examen de sa Théologie* n'ont point d'autre vûe. Mais que faire? C'est une vieille ruse, que de répeter sans cesse, qu'un Antagoniste n'a pas répondu à quelque difficulté, quoi qu'il l'ait fait ; parce qu'il y a peu de Lecteurs, qui se souviennent de ce qu'ils ont lû. Il y en a encore moins qui veuillent prendre la peine de s'en instruire de nouveau : desorte qu'une plainte reïterée avec hardiesse trouve toujours quelque Lecteur assez simple, pour croire qu'on dit la verité.

J'ai pourtant peine à me représenter un Lecteur assez ignorant, pour n'avoir pas remarqué, que les Articles les plus considérables, dont est composée l'accusation qu'on a intentée contre M. *Bayle*, sont d'embarrasser la Raison ou d'en condamner l'usage dans la recherche de Dieu, dans la Création du Monde, dans la Providence, dans le Franc-arbitre &

* *Art.* 8. † P. 77.

& dans tout ce qui concerne les péchez & les miséres de la vie humaine ; outre ce qu'il a dit des contradictions dans les Mystéres. Voila le grand sujet de la dispute, & néanmoins il a plu encore à Mr. *Bayle* de se plaindre de Mr. *Jaquelot*, tout de même que si lui Mr. *Bayle* ne savoit pas, de quoi il s'agissoit.

Je passe par dessus l'Article 9 & le 10 qui ne contiennent rien autre chose que des répétitions inutiles, où il se joue du terme de *Raison*, n'entendant par ce mot rien davantage que cette Maxime, que *la Raison veut qu'on se soumette à l'Autorité divine.* On peut comprendre, avec quelle sincérité Mr. *Bayle* met à la tête d'un Article * *que* Mr. Jaquelot *a entrepris un accommodement dont personne n'avoit besoin.* Jamais homme ne fut plus hardi à donner le change à ses Lecteurs. Il est aisé de s'appercevoir que les citations des Théologiens sur l'usage de la Raison, sont manifestement opposées au dessein de Mr. *Bayle*, & à ses vûes quand il rapporte les paroles de quelques Théologiens Reformez.

*On lui a même montré, qu'il avoit autrefois des sentimens directement contraires à ses nouveaux principes. Que dit-il? † On se trompe de lui attribuer le *Commentaire Philosophique*: admirez sa sincérité. Du reste *il nous assure qu'hormis quelques fanatiques ridicules, tous les Chrétiens soit savans, soit ignorans passeront le Rubicon avec* Mr. *Jaquelot*: c'est aussi ce dequoi je n'ai jamais douté. Il n'est pas necessaire que Mr. *Bayle* offre d'être leur caution. Mais quand il ajoute *qu'il se mettra de la partie*, *tout* le

* P. 86.

† *Voyez l'Examen.* P. 76.

le premier, il devoit ſavoir, qu'il auroit fallu abjurer auparavant ſes pernicieuſes Maximes.

CHAPITRE VII.

Où l'on commence à examiner les réponſes de Mr. Bayle, *touchant l'Origine du Mal.*

NOus ne dirons rien ſur l'Article XI des *Entretiens* de Mr. *Bayle*, ce n'eſt qu'un tiſſu de loüanges & d'applaudiſſemens qu'il ſe donne, & un amas de fanfaronnades dont il ſe couronne. Qu'il triomphe dans ſon imagination, s'il a pu ſe le perſuader ſincérement, dont je doute fort, à la bonne heure; il n'eſt pas en état qu'on puiſſe troubler cette chimérique joie. Il ne s'agit plus que de le ſuivre, non quand il parle, mais quand il raiſonne.

Je remarquerai ſeulement deux choſes ſur cet Article *, l'une que Mr. *Jaquelot* ne s'eſt point abuſé, de croire que Mr. *Bayle* devoit donner des propoſitions Théologiques reçues de tous les Chrétiens: puis qu'il attaquoit le Chriſtianiſme en général: & qu'il n'y a point d'homme équitable, qui n'aimât mieux, s'il en étoit réduit là, être Pélagien ou Socinien, que Manichéen ni Athée. La ſeconde, c'eſt, que ſi Mr. *Bayle*, † vouloit relever ce qu'il a dit *des vertus morales des Payens*, il devoit en même tems, répondre aux conſéquences que Mr. *Jaquelot* ‡ en avoit tirées. Répéter toujours les mêmes choſes, ſans examiner les réponſes qu'on y a faites; c'eſt pouſſer à bout la patience de ſon Antagoniſte & de ſes Lecteurs.

En-

* Voyez *Entret.* P. 107. † P. 108.
‡ Voyez *l'Examen* p. 44 *&* *ſuiv.*

Enfin Mr. *Bayle* entre en matiere dans l'Article ſuivant, * dont le titre eſt *ſi* Mr. *Jaquelot a du mettre l'état de la queſtion, en ce qu'il ſuppoſe, que ſelon Mr.* Bayle *Dieu eſt l'Auteur du péché.* Cela eſt trop abrégé: Voici au juſte quelle eſt la nature de cette diſpute. C'eſt de ſavoir, *ſi par le raiſonnement*, ou ſi on veut, *par les Maximes évidentes des lumieres naturelles, il s'enſuit invinciblement que Dieu ſoit l'Auteur du péché.* Mr. *Bayle* l'affirme, & Mr. *Jaquelot* le nie.

C'eſt en vain que Mr. *Bayle* a recours à cette Maxime de la Raiſon, que *tout ce que Dieu fait eſt bien fait.* Car dans l'uſage qu'il fait de cette Maxime, quoi que très-véritable, elle ne paroit être qu'un chemin couvert & une échapatoire. Nous éxaminerons à part, ce qu'il dit de la Révélation.

Il reconnoit d'abord qu'il accordoit formellement à Mr. *Jaquelot* que *l'état paſſé, préſent & futur des hommes n'a rien qui ne ſoit conforme à la ſouveraine perfection de Dieu.* Cette propoſition eſt ſuſceptible de divers ſens & d'équivoques dangéreuſes qu'il eſt néceſſaire de développer. Je demande à Mr. *Bayle* s'il croit ce qu'il dit *par Foi* ou *par Raiſon.* Si ce n'eſt que *par Foi*, il s'enſuit qu'on eſt convaincu par les Maximes du raiſonnement & par les lumieres Naturelles que *Dieu eſt l'Auteur du péché*, & qu'il faut abandonner cette propoſition aux Libertins & aux Infidéles, pour en tirer toutes les affreuſes conſéquences qu'il leur plaira.

Si Mr. *Bayle* dit qu'il en eſt convaincu *par Raiſon*, je demande ce que ſignifie ici *la Raiſon.* Il faut abſolument qu'il réponde, comme il fait, que ſi on veut entendre par la *Raiſon*, toutes

* Art. XII. p. 111.

tes les Maximes évidentes qu'elle connoit, il n'y en aura qu'une ſeule qui ſignifie ici le mot de Raiſon : Car ſelon toutes les autres Maximes il s'enſuit ſelon Mr. *Bayle* que Dieu eſt l'Auteur du péché. Quelle eſt donc cette Maxime favorite de M. *Bayle* qui lui ſert ſi ſouvent de bouclier & de ſauvegarde, * c'eſt que *la Raiſon nous montre avec la derniere évidence que nous devons croire bien fait, tout ce que Dieu fait.*

Mais conſidérez, je vous ſupplie, que cette Raiſon, cette Maxime ne dit rien autre choſe, que *ce qui doit être*, & il s'agit de *ce qui eſt effectivement.* Les Amis de Mr. *Bayle* diront ce qu'il leur plaira : mais je ſuis perſuadé, qu'il ne pouvoit faire que ce qu'il a fait, quand il auroit eu deſſein de mettre des armes aux mains des Libertins, pour combattre la Religion. On lui a deja propoſé pluſieurs argumens qui ſuivent naturellement de ſes principes, ſur quoi il a fait le muet: il faut ajouter encore celui-ci, fondé ſur ſa Maxime.

„ Les Lumieres naturelles de la Raiſon nous „ montrent avec la derniere évidence que nous „ devons croire bien fait, tout ce que Dieu a „ fait, & que par conſéquent Dieu ne peut „ être l'Auteur du péché.

„ Or les Lumieres Naturelles de la Raiſon ac- „ cablée des Difficultez Manichéennes, nous „ montrent évidemment, que ce que Dieu a „ fait n'eſt pas bien fait, puis qu'elles ne ſau- „ roient diſculper Dieu de l'accuſation d'être „ l'Auteur du péché.

„ Donc les Lumieres naturelles de la Rai- „ ſon, ne peuvent que nous convaincre que „ Dieu

* *Rep. aux queſt. Tom.* 3. Ch. 144 p. 813.

„ Dieu n'a point fait ce qu'on dit qu'il a fait ? C'eſt là le beau ſervice que M. *Bayle* ſe vante d'avoir rendu au Synode de Dordrecht.

Il ſera préſentement facile de comprendre, que Mr. *Jaquelot* a eu raiſon de poſer l'état de la queſtion, en ce que ſuivant la Doctrine de M. *Bayle*, il faut croire que Dieu eſt la véritable cauſe du péché, ou qu'il faut renoncer aux Lumieres Naturelles & abandonner les Maximes les plus évidentes de la Raiſon. Ce Philoſophe en convient & ne ſe défend des conſéquences, qu'en diſant que nous *devons croire bien fait*, *tout ce que Dieu fait* : ce qui ne dit rien davantage que *ce qui devroit être*; puis qu'en effet Dieu ne doit point être l'Auteur du péché ? Mais cette Maxime n'empêche pas qu'on ne croie *ce qui eſt effectivement*, ſavoir, que Dieu eſt l'*Auteur du péché*, s'il en faut croire M. *Bayle*, quand on ne conſulte que les Lumieres naturelles & les Maximes évidemment invincibles qu'elles établiſſent.

Il rapporte les preuves que Mr. *Jaquelot* a produites * dans l'*Examen de la Théologie de* Mr. *Bayle*, pour montrer que ce Philoſophe fait tout ſon poſſible pour contraindre ſes Lecteurs, de conclurre que Dieu eſt l'Auteur du péché, quoi que par politique il n'ait oſé déclarer en termes exprès, que ce fut là ſon ſentiment.

La prémiere eſt, que la conſervation des Créatures étant ſelon Mr. *Bayle* une création continuée, à proprement parler, je veux dire à toute rigueur & dans un ſens métaphyſique, il s'enſuit de là demonſtrativement & ſans replique, *que Dieu fait tout & que l'homme n'eſt qu'un*

* *Exam.* II. *Part.* Ch. 9.

qu'un sujet purement passif, des actions de Dieu, comme il le dit expressément. Cela posé, n'est-ce pas se joüer des Chrétiens & se railler de la Religion, que de dire pour toute Apologie de cet Athéïsme, qu'il faut croire néanmoins *par foi* que Dieu n'est point l'Auteur du péché : comme si la Révélation pouvoit nous persuader que *ce qui existe, n'existe pas*? En vérité l'illusion est trop grossiere, pour s'imaginer qu'un homme d'esprit, comme Mr. *Bayle*, ait parlé sincérement ni qu'il ait été persuadé de ce qu'il disoit. † *Je me repose tranquilement sur le giron de la foi & me souvenant que c'est un Mystére qui ne m'a point été révélé afin que je le comprisse; mais afin que je le crusse, je ne cherche point à en expliquer les incompréhensibilitez.*

Quand on s'est formé une idée de la Doctrine de Mr. *Bayle*, cette profonde soumission qu'il témoigne, doit être plus que suspecte aux moins clair-voians. Que veut-il dire avec *ce Mystére qui n'a point été révélé afin qu'on le comprît, mais afin qu'on le crût*? Où est-il ce Mystere? Y a-t-il rien de plus clair ni de plus certain dans la parole de Dieu, que cette proposition qu'on y voit par tout, savoir que l'homme est pécheur & malheureux, parce qu'il a abusé de sa Liberté, par le mauvais usage qu'il a fait des faveurs de son Créateur?

Ce seroit une autre chose, si on demandoit simplement, pourquoi Dieu n'a pas créé les hommes incapables de l'offenser? pourquoi il n'a pas fait, tout ce qu'il auroit pu faire pour l'empêcher? pourquoi il a permis que le péché entrât au monde? Alors le mot *Mystére* y pourroit être appliqué: & comme c'est là le fort de la

* *Entret.* p. 120.

la diſpute & que nous nous ſommes fort étendus ſur cette matiere dans l'*Examen*, nous verrons quelle reponſe Mr. *Bayle* y aura faite.

* Il rentre enſuite dans le Syſtême des Prédeſtinateurs pour les exhorter à refuter toutes les preuves de Mr. *Jaquelot* & à l'accabler. Il ſe décharge ſur eux du fardeau de la réponſe qu'il devoit faire ; comme ſi cette diſpute ne l'engageoit pas lui ſeul à défendre des Doctrines qui lui ſont particulieres? Pourquoi n'a-t-il pas répondu, à ce que j'avois remarqué † touchant la conſervation des Créatures, pour lui faire comprendre qu'il tiroit d'une Maxime incompréhenſible ou fauſſe dans le ſens qu'il lui donne, des conſéquences outrées qui détruiſent manifeſtement & la Liberté de l'homme & la Religion. Serois-je bien obligé à Mr. *Bayle* de la bonté qu'il auroit eue de m'épargner & de me faire grace? Mais on a trop de peine à reconnoître dans ces *Entretiens*, quelque bonne volonté pour Mr. *Jaquelot*.

Néanmoins Mr. *Bayle*, peu en peine du jugement du public, ſe répond de la Victoire. ‡ *Il paroit préſentement, avec la derniere évidence*, dit-il, *que la prémiere preuve de Mr.* Jaquelot *eſt une chimére.*

La ſeconde preuve, qui fait voir que Mr. *Bayle* s'eſt efforcé de mettre ſes Lecteurs dans la néceſſité de conclurre que Dieu eſt Auteur du péché eſt fondée ſur les decrets abſolus qui produiſent par voie de création, ſelon „ Mr. *Bayle*, toutes les déterminations de la „ volonté humaine, leſquelles n'étant pas diſ„ tinctes de la volonté, il s'enſuit demonſtra„ tivement, que la volonté humaine ne ſauroit „ non

* *Entr.* p. 121. † *Exam.* II *part.* Ch. 7 ‡ *Entr.* p. 122

„ non plus les produire, que se créer elle-„ même. Mr. *Bayle* se contente pour toute „ réponse d'observer deux choses, * l'une que *cette seconde preuve que je ne devois pas*, dit-il, *distinguer de la précedente est une chimére*, comme la prémiere. Cela n'est pas vrai, la prémiere renfermoit un raisonnement Philosophique, & celle-ci est fondée sur un principe de la Théologie favorite de Mr. *Bayle*.

L'autre chose est, qu'il m'accuse † d'avoir *cité, comme le véritable sentiment de Mr.* Bayle, *ce qu'il ne rapporte que comme une difficulté que les Scholastiques peuvent faire aux Cartésiens*. Après quoi ne pouvant cacher le contentement qu'il a d'avoir surpris Mr. *Jaquelot* en faute, il s'écrie, *quel préjugé contre les autres citations!*

Si je ne connoissois la hardiesse de Mr. *Bayle* à nier ce qu'il a dit, j'imputerois à sa maladie, ce défaut de memoire. Mais comme cette distinction d'Historien & d'Auteur est son échappatoire ordinaire, il faut avoüer que cette hardiesse jointe à l'insulte qu'il fait à M. *Jaquelot*, passe toute imagination. J'avois cité † ces paroles du Dictionnaire, *la Volonté de l'homme n'est donc pas plus responsable de ce qu'elle veut le crime* hic & nunc *que de ce qu'elle existe* hic & nunc. Et pour l'empêcher de se couvrir de sa distinction entre l'Historien & l'Auteur, j'ajoutai immédiatement après, *il faut remarquer qu'il pousse toujours cet argument de toutes ses forces & qu'il ne s'est jamais mis en peine d'y répondre un seul mot.*

Tout cela ne fait que blanchir sur la cuirasse de Mr. *Bayle*. Bien résolu de se faire passer au fil de l'épée, plutôt que d'abandonner son poste, il

* *Entret.* p. 122. † p. 123. ‡ *Exam.* p. 305.

il soûtient encore que je lui impute un sentiment qu'il n'a pas, & qu'il ne l'a rapporté que comme une difficulté des Scholastiques. Il est vrai que Mr. *Bayle* en cet endroit pousse une objection qu'il met à la bouche des Scholastiques. Mais il est vrai aussi, que cette objection est fondée sur les sentimens de Mr. *Bayle*, 1. parce que c'est une suite nécessaire de ce qu'il dit de la conservation des Créatures qui n'est rien autre chose, selon lui, qu'une création proprement dite. 2. parce qu'il n'a pas même laissé la peine à ses Lecteurs, de tirer les conséquences. Il suffit de lire pour cela le * Chap. 141. de sa prémiere Réponse, sur tout ces paroles : *l'une des absurditez qui émanent de la prétendue distinction que l'on veut admettre, entre les substances & leurs accidens, est, que si les créatures produisoient des accidens, elles auroient une puissance créatrice & annihilatrice, desorte qu'un petit Enfant ne pourroit pleurer ni manger de la bouillie sans créer un nombre innombrable d'êtres réels & sans en réduire au néant une infinité.* La note de la marge les explique. De plus Mr. *Bayle* a tellement pris sur son compte ces difficultez, qu'il ajoute un peu plus bas, que *les Scholastiques font pitié quand ils tâchent d'y répondre.*

Je lui avois marqué † cet endroit de sa Réponse. Il n'importe, ne sachant ce que c'est que de réculer, il dit présentement, que ce n'est qu'*une difficulté que les Scholastiques peuvent faire aux Cartésiens*; *que ce n'est point son sentiment.* Il en prend même sujet d'accuser Mr. *Jaquelot* d'ignorance ou d'infidélité dans ses citations. *Quel préjugé*, dit-il, *contre les autres citations?*

Le

* *Voyez Tom. 3. Quest. p. 779.* † *Examen p. 280.*

Le Lecteur ne sera-t-il pas fort étonné d'une telle audace? Est ce bien là ce Génie superieur, qui ne se défend que par des mensonges inouïs? Un moindre Auteur qui seroit susceptible de quelque honte, iroit se cacher sous terre, s'il pouvoit, de se voir surpris en impostures.

La troisiéme preuve de Mr. *Jaquelot* pour montrer que Mr. *Bayle* veut rendre Dieu l'Auteur du péché, * c'est qu'il prétend que *Dieu veut le péché, parce que pouvant empêcher le mal, il ne l'empêche pourtant pas*, & qu'il est inutile de dire que *l'homme est la seule cause du mal par l'abus du Franc-arbitre.* Il répond, † que la preuve est admirable puis que *les Théologiens Réformez nient que les Arminiens se tirent d'affaire par la supposition du Franc-arbitre.* Nous ne dirons rien ici de cette question vû que c'est le sujet de la dispute. Mr. *Bayle* croit être justifié quand il ajoute, *s'ensuit-il que les Réformez croient que Dieu est l'Auteur du péché?* Non, ils ne le croient pas, ils éloignent autant qu'ils peuvent cette conséquence de leurs principes. Mais Mr. *Bayle* au contraire a fait toutes sortes d'efforts, pour la faire recevoir. Ainsi la preuve de Mr. *Jaquelot* attaque directement le seul Mr. *Bayle*, parce qu'elle doit être jointe avec ses autres raisonnemens & ses maximes.

Le quatriéme preuve est fondée sur ce que dit Mr. *Bayle* des deux volontez de Dieu. Il prétend * que la *volonté de Dieu Legislateur est essenciellement nécessaire à la volonté de Dieu Ordonnateur des événemens.* D'où Mr. *Jaquelot* conclut, que Dieu veut le péché à tous égards, selon Mr. *Bayle*. On peut relire ce qu'il avoit écrit

* Voyez *l'Examen* p. 306. & *Entret.* pag. 114.
† p. 123. * Voyez *Exam.* p. 307.

écrit contre ces deux volontez, dans sa *Réponse aux Questions d'un Provincial* Chap. 154, & ce que j'y ai répondu dans l'*Examen de sa Théologie* Part. II. Chap. 18. Nous verrons sa derniere Replique quand nous serons parvenus à l'Article XXVI.

Il n'est ici question que de considérer si Mr. *Bayle* réfute la conséquence que Mr. *Jaquelot* a tirée des principes de ce Philosophe, pour montrer que selon lui, les lumieres naturelles nous enseignent d'une maniere invincible, que Dieu est l'Auteur du péché. Mr. *Bayle* pour s'en défendre, nous renvoye à ce qu'il a dit † dans sa prémiere Réponse, où il déclare qu'il se soûmettra, dès qu'on n'alleguera plus les idées naturelles pour accorder la doctrine du péché avec la Raison & qu'on n'aura son unique recours qu'aux manieres ineffables.

Il paroît par toutes les réponses de Mr. *Bayle* aux quatre preuves de Mr. *Jaquelot*, que ce dernier a eu raison de mettre l'état de la question entre lui & Mr. *Bayle* en ces termes: *Si Dieu est la véritable origine du mal & la propre cause du péché.* Mr. *Bayle* en convient dans la Philosophie ou à l'égard des Lumieres naturelles. Il se retire dans les manieres ineffables & dans les retranchemens de la Foi, afin d'éviter les reproches. Mais il a fait lui-même tant de brêches à ce retranchement, qu'il semble qu'il ait bien voulu y être forcé. Il ne faut que prendre garde * aux refléxions qu'il a faites sur les expressions dures de quelques Théologiens & aux conséquences qui suivent naturellement, de l'union essencielle & nécessaire qu'il met entre les deux volontez de Dieu.

D CHA-

† *Quest. Tom.* 3. *p.* 940. * Voyez *Exam. p.* 479.

CHAPITRE VIII.

Défense des cinq principes de Mr. Jaquelct, *opposez aux Notions que Mr.* Bayle *appelle communes. On soutient le premier.*

IL faut remettre ici le véritable état de la question, afin de faciliter aux Lecteurs l'intelligence de cette dispute, sans répéter toûjours les mêmes choses, ni copier ce qui a été dit dans les Ecrits précédens qui ont été composez de part & d'autre sur cette matiere.

Le grand dessein de Mr *Bayle* a été de faire voir que la Religion étoit dans la plûpart de ses Articles & presque dans tous, contraires à la Raison, c'est-à-dire, aux maximes évidentes de la Philosophie, ou bien aux Lumieres naturelles. Les Lecteurs doivent être avertis une fois pour toutes, que nous prenons ce terme *Raison* en ce sens, afin que personne ne fasse aucun incident sur ce terme. Nous en convenons Mr. *Bayle* & moi.

En particulier Mr. *Bayle* prétend, que par la Raison on doit être convaincu que Dieu est l'Auteur du péché. Pour en convaincre Mr. *Jaquelot* suivant même les principes du Systême qu'il reçoit & qu'il plaît à Mr. *Bayle* d'appeller nouveau & de l'invention de Mr. *Jaquelot*, quoi que ce soit le Systême le plus universellement reçu, le Systême le plus ancien & même l'unique Systême de l'Eglise des quatre prémiers Siecles; pour convaincre, dis-je, Mr. *Jaquelot*, qu'il s'ensuit de ce Systême, comme de tout autre, que Dieu est l'Auteur du pêché, Mr. *Bayle* a employé

ployé tous ſes efforts, ſon érudition & ſon eſprit, afin de conclurre, que *puis que Dieu a permis le péché, il s'enſuit manifeſtement que Dieu eſt l'Auteur du péché*; & que de plus cette permiſſion paroît incompatible avec la Bonté, la Sainteté & les autres attributs de Dieu.

A l'égard de la permiſſion, conſidérée en général, Mr. *Jaquelot* * avoue ingénument qu'on ne connoît pas toutes les raiſons que Dieu peut avoir de permettre le péché. Mais à l'égard de la conſéquence que Mr. *Bayle* s'efforce de tirer de cette permiſſion, il ſoûtient, qu'on en connoît aſſez pour détruire cette conſéquence & pour être perſuadé qu'encore que Dieu permette le péché, il n'en eſt pas néanmoins l'Auteur. Voilà préciſément dequoi il s'agit.

On a poſé cinq principes pour éclaircir cette matiere, & Mr. *Bayle* les examine dans l'Article 13. de ſes *Entretiens*. Pour ne point confondre cette diſpute, nous répondrons préciſément ce qui regarde la vérité du principe en lui-même, ſans avoir égard aux conſéquences que Mr. *Bayle* en tire dans cet Article, parce que cela eſt anticipé & hors de ſon lieu.

Le prémier de ces principes, *eſt*, *que la prééminence de Dieu eſt infiniment au deſſus des Créatures*. Mr. *Bayle* en convient avec tout le Monde. De là je conclus deux choſes, l'une, *que ce ſeroit folie aux hommes de prétendre entrer dans toutes les vûes de Dieu, & dans tous ſes deſſeins, quand il créa l'Univers.* Donc Dieu peut avoir des raiſons pour permettre le péché qui me ſont inconnues. Cela ſeul peut me ſatisfaire, parce que je comprens qu'il ne s'enſuit nullement de cette permiſſion, que Dieu ſoit l'Au-

* Voyez *Exam. p.* 324.

teur du péché. Cela seul me suffit, quelqu'embarras où je puisse être réduit, lors qu'on me demande la raison de cette permission.

L'autre conséquence que je tire de la prééminence de Dieu ; c'est qu'il est ridicule *de vouloir préscrire des régles à sa Providence, conformes aux maximes que les hommes observent entre eux & par lesquelles ils sont liez mutuellement.* M. *Bayle* a rapporté fidélement ce principe de Mr. *Jaquelot* avec ces deux conséquences: & je ne vois pas qu'il les ait niées.

Il est donc permis de raisonner sur ce principe & sur ces deux conséquences. Et il est aisé de comprendre que les dix-neuf maximes de Mr. *Bayle*, sont ou fausses ou inutiles dans l'application qu'il en fait, parce qu'il se forme une idée de *bonté*, fondée sur les devoirs qui lient les Créatures les unes avec les autres, & sur les vûes que nous avons, comme si nous pouvions connoître toutes les raisons de Dieu: ce qui est manifestement opposé à la prééminence de l'Etre Souverain, dont chacun demeure d'accord. Il y a encore quelques maximes fausses, selon le Systême que Mr. *Bayle* entreprenoit de combattre. On a prouvé cela assez au long dans l'*Examen de sa Théologie*, on verra, en le suivant, de quelle maniere il y aura répondu.

Mr. *Bayle* est admirable en ce qu'il *admire* * le faux pas que Mr. *Jaquelot* a fait ici. Il veut mettre Mr. *Bayle* en contradiction avec lui même, sous prétexte qu'adoptant le grand principe de la prééminence de Dieu, il a néanmoins établi dix-neuf Maximes Philosophiques, peu conformes à cette prééminence. Oui sans doute: & je ne vois pas comment Mr. *Bayle* accorderoit la plu-

* *Entret. p.* 127.

plupart de ces maximes établies ſur le devoir des créatures, ni avec la prééminence, ni avec ſes propres paroles que je lui avois repréſentées *, que c'eſt s'arrêter à une notion populaire que de *s'imaginer bonnement &* FAUSSEMENT *tout enſemble, que la Providence de Dieu s'eſt impoſée les mêmes bornes & les mêmes régles que la petite Prudence humaine eſt obligée de ſuivre.* Après cela, peut-on, ſans ſe contredire, poſer des maximes de la conduite de Dieu fondées uniquement *ſur les mêmes bornes & les mêmes régles que la petite prudence humaine eſt obligée de ſuivre?*

† Mr. *Bayle* répond, qu'il a toûjours dit que les maximes alléguées par les Manichéens ne doivent point ſervir de régles à la conduite de Dieu, que Mr. *Jaquelot* ne ſait pas diſtinguer entre ce que l'on approuve & ce que l'on objecte *ad hominem*, à un adverſaire. Je ne ſai ſi Mr. *Bayle* entendoit ce qu'il dit, mais pour moi, je ne comprens pas ce qu'il veut dire, afin de ſe tirer de contradiction avec lui-même. 1. Ce ne ſont point des maximes Manichéennes : il en parle comme de maximes générales & purement Philoſophiques. 2. Je lui aurois demandé volontiers, s'il croit ces maximes véritables, alors le nom de Manichéens ne les rendra pas fauſſes. Que s'il les croit fauſſes, pourquoi en fait-il le magazin de ſes difficultez & ſon grand cheval de bataille, pour me ſervir de ſon expreſſion? 3. Qui que ce ſoit qui admette ces maximes, je dis qu'il ſe contredit lui-même, dès qu'il parle de la prééminence de l'Etre Souverain, comme Mr. *Bayle* a fait. Je le répeterai encore une fois, Si Mr. *Bayle* n'avoit eu deſſein que de prouver,

* *Exam. p.* 312. † *Entret. p.* 127 & 128.

que nous trouvons de la difficulté à concevoir, pourquoi Dieu a permis le péché, j'en conviendrois avec lui à cause des bornes étroites de nos Lumieres. Mais prétendre que la Raison soit invinciblement convaincue que Dieu est l'Auteur du péché, puis qu'il le permet, c'est une conséquence que la Raison rejette, bien loin qu'elle soit dans la nécessité de la recevoir.

Je ne trouve que deux objections de Mr. *Bayle* qui se rapportent précisément au sujet que nous éxaminons ici. La prémiere est que * *Dieu est un Etre naturellement bien faisant, ami de la vertu, ennemi du vice; que les effets des inclinations naturelles, sont aussi surs que les effets du devoir*; qu'ainsi l'idée que nous avons de la bonté en général, ne peut compatir avec la permission du péché.

Je nie la conséquence, parce que l'idée de bonté ne dit rien davantage, qu'*une inclination à faire le bien*, mais comme la bonté est un attribut de Dieu libre de tout engagement, elle est aussi modifiée diversement dans son exercice, par sa Sagesse infinie, à laquelle nous ne pouvons prescrire ni regles ni maximes. Il nous doit suffire, pour acquiescer par raison à sa conduite, de n'y voir rien d'opposé à sa Justice, à sa Sainteté ni à ses autres attributs. Desorte qu'il est vrai que Dieu aiant tel ou tel dessein, pour lequel sa sagesse a limité de telle ou de telle maniere l'éxercice de sa bonté, en sorte qu'il n'a pas voulu empêcher le péché, il ne s'ensuit pas néanmoins pour cela, que Dieu soit l'Auteur du péché, comme Mr. *Bayle* le prétend.

† L'autre objection est, qu'il soutient, que la prééminence de Dieu, est un principe si général,

* *Entr. p.* 135. † *Entret. p.* 131.

néral, que les Supralapſaires & les Prédeſtinateurs s'en ſerviront auſſi bien que Mr. *Jaquelot*, pour la défenſe de leur Syſtême.

Cela n'eſt pas vrai : Il s'enſuit bien de la prééminence de Dieu, qu'étant infiniment au deſſus des Créatures, il n'eſt pas engagé par le même devoir qui les lie les unes avec les autres. Il s'enſuit encore que la bonté de l'Etre Souverain étant un attribut parfaitement libre dans ſon exercice, peut ſe communiquer comme il lui plait à ſes Créatures. Mais il ne s'enſuit aucunement de cette prééminence de l'Etre Souverain, qu'il puiſſe rien faire contre ſes propres attributs ? Deſorte que l'exercice de ſa ſainteté & de ſa juſtice étant néceſſaire, il eſt clair qu'un Etre parfaitement ſaint ne peut faire le péché, ni en être l'Auteur, non plus qu'il ne ſe peut faire qu'un Etre parfaitement juſte puniſſe un innocent, ou un pécheur Répentant.

C'eſt pourquoi il ne ſe peut faire, quelle que ſoit la prééminence de Dieu, qu'il crée une infinité de Créatures raiſonnables, afin de les damner éternellement; cela eſt diametralement opposé à ſa juſtice. Il n'eſt pas encore plus poſſible, qu'un Etre parfaitement ſaint, produiſe efficacement le péché, ni qu'il en ſoit la cauſe ou l'Auteur.

On a beau dire qu'on rejette cette conſéquence, il faut en montrer la fauſſeté, ou abandonner les principes dont on la tire. L'idée que nous avons des perfections de Dieu, le devoir des hommes & la conſcience nous y obligent.

CHAPITRE IX.

Defense des quatre autres principes de *Mr.* Jaquelot.

LE second principe est, * qu'on ne *doit point juger du dessein de Dieu, ni de la manifestation de tous ses Attributs, dans la Création de cet Univers, par la seule dispensation des choses qui sont sur cette Terre; laquelle est moins qu'un point par rapport à l'Univers.*

Mr. *Bayle* remarque, 1. qu'il est inutile, parce qu'encore que la Terre ne soit qu'un point par rapport à l'Univers, il ne s'ensuit pas que Dieu y puisse produire ce qui seroit indigne de lui, s'il le produisoit ailleurs. Je répons qu'il ne s'agit ici principalement que de savoir si le principe que nous posons est véritable ou non, afin de le recevoir ou de le rejetter. Ce que Mr. *Bayle* ajoute † que Dieu ne fait rien sur cette Terre qui seroit indigne de lui, s'il le produisoit ailleurs, a besoin d'explication. Quelque chose pourroit nous paroître indigne de la Sagesse de Dieu à le considérer séparément, qui répond parfaitement bien à cette Sagesse, lors qu'on le rapporte à tout le corps. Ainsi quoi qu'un Prince ait dessein de faire paroître sa magnificence dans la construction d'un palais, on ne laisse pas d'y remarquer, en quelques endroits, du bois, du fer & de l'acier, parce qu'ils servent dans la place où ils sont, à la magnificence du bâtiment. Il en faut juger de même de l'Univers. Il répond parfaitement bien à la sagesse & à la puissance infinie du Créateur; quoi qu'à considérer

* *Voyez Exam.* p. 313. † *Entret.* p. 140.

dérer une partie ſeparée des autres & hors du deſſein du Créateur, on ne puiſſe y découvrir ſi facilement, les traits de ſa ſageſſe ou de ſa bonté.

Mr. *Bayle* croit, que Dieu ne devoit créer qu'un Paradis où la gloire, le bonheur, la ſainteté & la joie regnaſſent toûjours ſans interruption. C'eſt peut-être auſſi ce que Dieu a fait quelque part. Mais quoi? Eſt-il donc indigne de Dieu, d'avoir créé en quelqu'autre lieu de l'Univers des Etres intelligents avec la Liberté de faire ce qu'ils voudroient ſoit bien, ſoit mal. Bien loin de là, qu'au contraire Mr. *Bayle* lui-même croit un tel Etre ſi grand, ſi excellent, qu'il ne conçoit pas que Dieu ait pu donner à une Créature un tel pouvoir. On a vu dans le cours de cette diſpute, que toutes les difficultez qu'il a propoſées contre le franc-arbitre, aboutiſſent à ce point de vûe.

L'autre remarque de Mr. *Bayle* contre ce principe, c'eſt, dit-il, qu'il prouve trop. Je le nie: quelle eſt ſa preuve? c'eſt, ajoute-t-il, que * *quelque mépris que Mr.* Jaquelot *ait pour la Terre, il n'oſeroit dire que Dieu ſe ſoit comporté envers les hommes, ſelon l'Hypothéſe de Dordrecht.**

Mais Mr. *Bayle* ne prend pas garde, que dès qu'on ſuppoſe qu'il s'enſuit manifeſtement de l'Hypothéſe de Dordrecht, que Dieu ſeroit l'Auteur du peché, on eſt bien fondé à rejetter cette Hypothéſe, ſans faire la moindre brêche au principe de Mr. *Jaquelot*, parce qu'il ne ſe peut faire, que Dieu ſoit l'Auteur du péché. De ſorte qu'en tout temps & en tout lieu, on eſt bien fondé à éloigner de l'Etre Souverain, une ſemblable propoſition, qui eſt fauſſe & blaſphema-

* pag. 140.

toire sur cette Terre, comme par tout ailleurs. Ce que Mr. *Bayle* ajoute de la retorsion qu'on peut faire contre les autres Systêmes, s'examinera dans la suite, puis que c'est le principal point de la dispute.

C'est au reste un Sophisme indigne d'un honnête homme, que de dire, comme fait Mr. *Bayle*, * que je regarde l'état misérable du genre humain & la damnation éternelle de la plûpart des adultes, comme n'étant que des effets *d'une moindre étendue de bonté*, afin de m'attribuer *l'audace de proposer des sentimens bourrus & particuliers*. N'est-ce pas avoir une furieuse demangeaison de dire des injures à Mr. *Jaquelot*? puis qu'il regarde les miséres de la vie & sur tout la damnation éternelle, comme des suites de la justice de Dieu qui a joint la peine, le chatiment avec le péché, & la damnation éternelle avec l'impénitence. Qu'y a-t-il ici de bourru & de particulier? mais il faut tout souffrir d'un malade inquiet & chagrin.

Le troisiéme principe que Mr. *Jaquelot* établit, † c'est que *Dieu a créé les hommes sur cette Terre, afin qu'ils s'appliquassent à le chercher dans ses Ouvrages*: & il prouve ce principe par la Raison & par la Foi.

Mr. *Bayle* dit, que ce principe ‡ *n'a rien qui choque la Raison, lors qu'elle le considére dans la notion générale*. Cela me suffit, puis qu'il est conforme aux notions générales de la Raison, & même à la Providence, car enfin Dieu ne se montre pas aux hommes d'une maniere sensible. Il faut le chercher avec une forte application, mais il ne tient pas à Mr. *Bayle*, qu'on ne soit fort embarrassé dans cette recherche.

Il

* *Ent.* p. 143. † *Exam.* p. 315. ‡ *Ent.* p. 144.

Il ajoute que, * *quand la Raiſon éxamine l'explication que Mr.* Jaquelot *a donnée de ce principe, elle y trouve bien à mordre, car elle ne ſauroit comprendre que Dieu ſe ſoit propoſé une fin, à laquelle il n'eſt nullement parvenu.* Suppoſons un moment qu'il ſoit vrai que la Raiſon ne puiſſe comprendre cela: qu'en veut-on conclurre? que le principe ne ſera pas véritable? Mais la conſéquence eſt fauſſe, ou bien les principes les plus certains de toutes les Sciences ſeront anéantis. C'eſt ici où j'applique l'exemple de la diviſibilité de la matiere à l'infini: on ne ſait que trop, combien *la Raiſon y trouve à mordre*, quand elle en examine les conſéquences. Quoi que cette reduction *ad abſurdum* ou même à l'impoſſible à l'eſprit humain, n'empêche pas, qu'on n'admette cette diviſibilité à l'infini & qu'on ne la croie par raiſon.

Quelle ſeroit donc cette injuſtice, de crier contre la Religion, parce qu'on y rencontreroit une ou deux difficultez que l'eſprit humain ne pourroit ſoudre? Pourquoi la priver de l'avantage, dont toutes les autres Sciences jouïſſent, qui eſt de recevoir pour véritable, ce qu'on prouve être véritable, encore qu'on en puiſſe tirer des conſéquences inſolubles. Quoi, les Sciences humaines demeureront établies & alliées avec la Raiſon, nonobſtant cet obſtacle, & ſi tôt que la Religion paroîtra chargée de quelques difficultez & moindres même que celles des Sciences de l'Ecole, on ſe récriera contre la Religion, tout de même que ſi c'étoit une Doctrine entierement oppoſée & contraire à la Raiſon, une Doctrine qu'il faudroit croire

* *Ibid.*

aveuglément & comme de simples idiots? Quelle injustice!

Il faut avoir un desir extrême de se perdre dans l'Atheïsme & dans le Libertinage, pour rejetter la Religion, sous un prétexte si injuste & si déraisonnable. Les Sciences humaines plaideroient elles-mêmes contre Mr. *Bayle* la cause de la Religion. Pourquoi, lui diroient-elles, traitez vous la Religion plus rigoureusement que nous? Si nous avons quelques côtez lumineux, la Religion en a plus que nous. Si nous avons des côtez obscurs & impénétrables, la Religion n'en a pas davantage. Neanmoins puis qu'on ne nous interdit pas l'usage de la Raison, à cause des ténébres dont nous sommes environnées: d'ou vient ce chagrin contre la Religion, cette injustice qu'on lui fait, en lui refusant la même grace? *hanc veniam petimusque damusque vicissim.*

Revenons à nôtre principe. *Dieu a créé les hommes afin qu'ils le cherchassent dans les Ouvrages de la Création.* On ne sauroit le nier, il est trop conforme aux notions communes. Mr. *Bayle* ajoute * une clause qu'il dit que j'ai omise, c'est *que les hommes trouvassent Dieu*, cela veut dire sans doute que *les hommes devoient chercher Dieu afin de le trouver.* On ne doit point parler d'omission, puis que ces paroles doivent être sousentendues.

De ce principe il faut conclurre nécessairement que Dieu devoit donner à l'homme l'intelligence & la Liberté pour le chercher & le trouver, s'ils en faisoient un bon usage. Car où il y a une détermination naturelle vers un objet, il n'y a point de recherche. De sorte que si

* *Ibid.*

ſi les hommes euſſent été déterminez néceſſairement à trouver Dieu, il ſeroit autant ridicule de dire, que les hommes doivent chercher Dieu dans les Ouvrages de la Création, que d'avancer qu'ils doivent chercher le Soleil quand il eſt ſur leur Horizon. Par conſéquent la recherche de Dieu, requerroit abſolument dans l'homme, le pouvoir de faire ce qu'il voudroit ſoit bien, ſoit mal.

Mais, dit Mr. *Bayle*, * *la plupart des hommes n'ont point trouvé Dieu.* J'en demeure d'accord, parce qu'ils ne l'ont point cherché, ou qu'ils l'ont mal cherché. Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'ils le cherchaſſent mal? C'eſt parce qu'il ne vouloit, ni ne devoit reprendre la liberté qu'il avoit donnée aux hommes, ni en ſuſpendre l'exercice. La Raiſon nous apprend, que ces contre-marches, s'il eſt permis d'uſer ici de ce terme, ne s'accordoient pas avec la ſageſſe de Dieu.

De plus, nous dit-on encore, Dieu ne pouvoit-il pas faire en ſorte, que l'homme fit un bon uſage de la Liberté. Je n'ai garde de répondre que non, à parler en général. Mais je dis que dans le plan que Dieu avoit choiſi, ſa ſageſſe ne lui permettoit pas de faire autre choſe que ce qu'il a fait.

Mais, ajoute M. *Bayle*, pourquoi entre une infinité de plans poſſibles, Dieu a-t-il choiſi celui-là, plutot qu'un autre? Je répons prémierement qu'à conſidérer tout le plan de l'Univers, Dieu l'a choiſi comme le plus convenable à ſa Sageſſe. Si on entre dans le détail & qu'on parle du plan de nôtre Terre, je dis que ce plan particulier, tel qu'il eſt enchaſſé dans ce-

* p. 145.

celui de l'Univers, devoit être comme il est. C'est à peu près comme un Ouvrage de marquetterie, un tel morceau doit avoir nécessairement une telle figure par rapport à toute la piéce. Cela veut dire, pour parler plus clairement, que parmi toutes les différentes espéces de Créatures raisonnables que Dieu a formé pour sa gloire dans cet Univers, il y en devoit avoir qui joüissent d'une Liberté de faire ce qu'elles voudroient, au milieu de telles & de telles conjonctures. Je répons de plus qu'encore que je ne connoisse pas toutes les raisons, pour lesquelles Dieu a choisi un tel plan, c'est une injustice deraisonnable, que de prétendre en conclurre, qu'il est indigne de la sagesse de Dieu.

Enfin, Mr. *Bayle* s'efforce de tirer cette conséquence, que Dieu est l'Auteur du péché, eu égard aux seules lumieres de nôtre Raison, parce qu'il a choisi un plan, selon lequel il savoit infailliblement que les hommes pécheroient. Mais c'est une conséquence absolument fausse & qu'il ne prouvera jamais. On en parlera suffisamment dans la suite. Ainsi le troisieme principe de Mr. *Jaquelot* demeure dans toute sa force.

Le quatrieme principe resulte manifestement du précédent. C'est que *Dieu a tout fait pour sa gloire*, puis qu'il a voulu que les hommes le cherchassent dans ses Ouvrages. Mr. *Bayle* dit * 1. que ce principe est *évidemment combattu par des raisons évidentes*. Il faut avoüer que ce Philosophe est bien le plus hardi disputeur qu'il y ait jamais eu. Quelles sont ces raisons évidentes ? c'est, dit il dans l'endroit † où il nous renvoye, *que l'Etre éternel, nécessaire, & souve-*

* *Entret*. p. 146. † *Quest*. Tom. 2. p. 78.

verainement parfait, trouve en lui seul une plénitude de félicité & de gloire, qui ne peut jamais ni rien perdre ni rien acquerir : chacun en convient. Il ajoûte plus bas, qu'*aucune Cause ne peut avoir sa gloire pour la fin de ses actions qu'au cas qu'elle se propose ou le maintien ou l'accroissement de sa gloire dans ses actions.* Il ne devoit pas supprimer ou la manifestation de sa gloire dans celle de ses attributs, ce qui est précisément le sens du principe qu'il veut combattre. Davantage, comment ce principe seroit-il combattu par des raisons évidentes & invincibles? Au contraire il est fondé sur des raisons évidentes. L'Etre souverain ne pouvoit avoir d'autre vûe que lui-même, en créant le monde de rien, & il étoit de nécessité absolue, que les Créatures se rapportassent à lui, comme à leur derniere fin. Puis que le premier principe de toutes choses, agissant avec intelligence doit être aussi leur derniere fin, à laquelle toutes les autres doivent tendre soit directement, soit indirectement.

Ce que Mr. *Bayle* ajoute à l'endroit marqué ci-dessus, n'est qu'une déclamation fort inutile contre l'ambition & le desir de la gloire qui fait agir les hommes. A quoi servent toutes ces superfluitez? à rien autre chose qu'à parler & à grossir un volume.

Il ajoute dans ses *Entretiens*, * que ce principe *a été rejetté par de très-savans Theologiens.*

C'est ne rien dire, parce que cette proposition, *Dieu a tout fait pour sa gloire*, est susceptible de plusieurs sens dans cette universalité où elle est posée. Car elle signifie en général, que Dieu fait ce qu'il a fait, afin de manifester ses attributs,

* p. 146.

buts, sa sagesse, sa puissance, sa bonté, sa justice, sa miséricorde. . . De sorte que s'il y a des Théologiens qui préférent la manifestation d'un attribut à un autre, il y peut avoir sur cela, de la dispute entre eux. Les uns veulent que ce soit la manifestation de sa bonté qui prédomine, les autres donnent la préference à d'autres attributs. Mais toutes ces controverses, comme on voit, ne roulent que sur l'explication du principe.

Je remarquerai encore ici, ce que j'ai fait assez souvent ailleurs. C'est que Mr. *Bayle* ne devoit point se mêler de parler de Théologie, il n'étoit pas né pour cela. Il dit que ce principe *a été rejetté par de très-savans Théologiens.* Quand cela seroit, il devoit savoir, qu'il n'y a point de Théologiens qui employent plus volontiers ce principe que les Supralapsaires & tous ceux qui reçoivent les principes de Dordrecht. Enfin Mr. *Bayle* pouvoit s'instruire du sentiment de *Calvin*, * dans l'explication du premier article de l'Oraison Dominicale, *ton nom soit sanctifié*, & dans les Commentaires de ce Théologien sur le Ch. 9. de l'Epitre aux Romains. En un mot, ceux qui auront la curiosité de s'instruire sur ce principe que Mr. *Bayle* voudroit rejetter, n'ont qu'à lire les Commentaires de l'Ecriture sainte sur ces paroles de S. Paul, † *tout est de lui*, *tout est par lui*, *tout se rapporte à lui* & sur les passages semblables, comme aussi sur un autre endroit des § *Proverbes* de *Salomon.*

C'est en vain que Mr. *Bayle* veut tirer de ce principe, ‡ au sens que Mr. *Jaquelot* l'entend, des con-

* *Inst. liv.* 3. *Ch.* 16. *sect.* 41. † *Ep. aux Rom. Ch. XI.* ℣ 36. § Ch. XVI. ℣ 4. ‡ *Entret* p. 146.

conséquences *qui le jettent dans les labyrinthes des Supralapſaires.* Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ce qu'il dit, on s'eſt expliqué fort clairement dans l'*Examen de ſa Theologie*, on verra dans la ſuite ce qu'il aura répondu.

Il faut pourtant redreſſer deux propoſitions mal conçues en ces termes, quoi qu'il diſe que ces propoſitions ſoient conformes aux notions communes. La prémiere eſt, que * *Dieu a tout fait pour ſa gloire*, *Donc il a rendu heureuſes & vertueuſes* (ce n'eſt pas s'exprimer juſte, il faut dire Donc Dieu a CREE' POUR ETRE vertueuſes & heureuſes) *toutes les Créatures qui étoient capables de felicité & de vertu.* Cela eſt frauduleux dans ce ſens ſuſpendu, il faut ajoûter afin de rendre la penſée complette, *ſi elles ont fait un bon uſage de leur connoiſſance & de leur Liberté pour ſuivre la vertu.* Alors la propoſition eſt conforme aux Notions communes, qui joignent le bonheur avec la vertu, & la peine avec le crime.

La ſeconde propoſition qu'on attribue † fauſſement au Miniſtre de Berlin eſt, que *Dieu ayant tout fait pour ſa gloire, il a donc dû permettre que le mal moral & le mal Phyſique inondaſſent tout le genre humain, pendant toute la durée du monde, & la plûpart du genre humain, pendant toute l'éternité.* Il n'eſt rien de plus éloigné de l'eſprit du Miniſtre de Berlin, que cette penſée du Philoſophe de Rotterdam. Car la prémiere intention de Dieu, dans le prémier plan de ſon deſſein, n'a point été de ſe ſervir de l'inondation du mal moral & du mal Phyſique ſur tout le genre humain, pour la manifeſtation de ſa gloire. Nous avons parlé ſi ſouvent de l'ordre des

* p. 147. † *Ibid.*

des Decrets de Dieu que Mr. *Bayle* devoit ou le réfuter, ou y avoir quelqu'égard, sans faire revenir à tout propos les mêmes difficultez.

Le cinquiéme & dernier principe de Mr. *Jaquelot* est, que *Dieu conduit les Créatures par des loix immuables qu'il a établies & auxquelles il ne déroge jamais sans miracles.* Mr. *Bayle* fait paroître qu'il avoit peu de pénétration dans les Systêmes de Théologie, quand il s'imagine que selon Mr. *Jaquelot* Dieu n'agit jamais d'une autre maniere, que par les loix générales. Il n'auroit pas sans doute parlé ainsi s'il eut bien conçu ce que nous avons dit de l'œconomie de la priere.

Il ajoute, que *si un miracle étoit nécessaire pour empêcher la chute d'Adam*, (Mr. *Bayle* dormoit quand il écrivoit cela, où est-ce que Mr. *Jaquelot* a jamait dit rien de semblable?) *elle se trouvoit donc cette chûte dans le cours des Loix générales dont toutes les suites sont liées necessairement les unes avec les autres.* Quoi? Mr. *Bayle* ce grand Philosophe ne sait pas, que dans le Systême qu'il attaque, il n'y a que les Causes naturelles & déterminées dont les suites soient nécessairement liées les unes avec les autres, & que les Causes libres & indéterminées d'elles-mêmes, comme le Tentateur & l'homme, étant entrées dans la chute d'*Adam*, elle n'a point été nécessaire en aucune maniere? Toute la certitude de l'événement ne subsistoit que dans la préscience de Dieu, laquelle ne suppose ni n'impose aucune nécessité.

Qu'on juge après cela, de l'habileté ou de la sincérité de M. *Bayle*, quand il ajoute d'un air insultant, * *cela est incompatible avec l'hypothese*

* pag. 149.

these de la Liberté d'indifférence & jette Mr. Jaquelot *dans une contradiction honteuse.* Je rougis pour Mr. *Bayle* ou de sa fraude ou de son ignorance.

Il finit ses remarques sur les cinq principes de Mr. *Jaquelot* en disant *qu'il faut qu'il livre combat pour chacun d'eux.* Oui, avec des gens faits comme Mr. *Bayle.* Il prétend que *ses dix-neuf Maximes sont des notions communes.* Je le nie, puis que la prééminence de Dieu sur ses Créatures étant une notion commune, il s'ensuit que Dieu est au dessus de l'obligation & du devoir qui lie les Créatures les unes avec les autres? C'est néanmoins sur ce devoir mutuel des Créatures, que la plupart des maximes de Mr. *Bayle* sont fondées.

CHAPITRE X.

De quelques réfléxions de Mr. Bayle, *sur ce que Mr.* Jaquelot *avoit dit de la* LIBERTE' DE L'HOMME.

M. BAYLE paroit fort surpris, * de ce que Mr. *Jaquelot* laisse toute l'essence de la Liberté aux bons Anges & aux saints du Paradis. Il en avoit fait une objection qu'il croioit triomphante, & ne pouvant trouver rien à redire à la réponse de Mr. *Jaquelot*, † il dit qu'*il avoit supposé que je mettois la même différence que les Arminiens & les Molinistes entre la détermination à l'un* ‡ *des contraires & l'indétermination à l'un & à l'autre.*

Je

* *Entret. Art.* 14. † Voyez *Exam.* p. 319.
‡ *Entret.* p. 151.

Je m'étonne qu'un homme comme Mr. *Bayle* ne se soit pas apperçu qu'il n'y avoit rien de particulier dans l'explication que Mr. *Jaquelot* a donnée de la Liberté. Car si *c'est le pouvoir que l'homme a de faire ce qu'il veut, soit bien, soit mal*, n'est-il pas évident que l'essence de la Liberté consiste précisément dans le pouvoir que l'homme a *de faire ce qu'il veut*? Desorte que ce qu'on ajoute *soit bien*, *soit mal* ne regarde que l'étendue de l'éxercice du Franc-arbitre, puis que l'homme est libre, lors qu'il fait ce qu'il veut, indépendamment de la qualité de l'action qui peut être ou bonne ou mauvaise, sans que la Liberté en soit aucunement détruite, nonobstant les expressions étudiées dont Mr. *Bayle* affecte de se servir pour faire évanouïr l'idée du Franc-arbitre. C'est dans cette vûe qu'il dit, que les Anges & les saints du Paradis *sont invariablement determinez au bien.* Il s'imagine que ce tour d'expression porte un rude coup à la Liberté: mais c'est se tromper lourdement, il ne faut que remettre cette phrase, dans une éxactitude Philosophique, & dire que les Anges & les saints du Paradis sont en un tel état *qu'ils se déterminent invariablement au bien*, pour dissiper l'illusion.

Mr. *Bayle* ajoute † que *je me suis exposé par là à une terrible objection*, *car*, dit-il, *puis qu'il étoit possible à Dieu de laisser à nos prémiers péres leur Liberté en les déterminant d'une façon invariable au bien moral*, qui doute qu'il ne fut *possible* à Dieu, de mettre nos prémiers péres dans un état où ils *se seroient déterminez* d'une façon invariable au bien moral? C'est ainsi qu'il faut parler sur ce sujet & ne pas dire *en les détermi-*

nant

† P. 153.

nant d'une façon invariable, ſous peine de s'exprimer d'une façon qui fait connoître qu'on ne comprend pas bien la matiere dont on parle. Suivons Mr. *Bayle. Il s'enſuit*, ajoute-t-il, *qu'il ne les a pas laiſſé tomber, à cauſe qu'il n'eut pu les en garantir ſans leur ôter le libre arbitre, la plus grande perfection qu'il leur eut donnée ſelon Mr.* Jaquelot. *Deſorte que juſqu'ici le Franc-arbitre n'eſt d'aucun uſage pour expliquer la chûte de l'homme.*

Il n'eſt rien de moins véritable que ce raiſonnement & cette conſéquence de Mr. *Bayle.* Dieu auroit pu, s'il eut voulu, mettre nos prémiers péres dans le même état & dans la même ſituation que les ſaints du Paradis, alors ſans contredit, ils ne ſeroient pas tombez. Mais la Sageſſe de Dieu avoit choiſi un autre plan, qui ne lui permettoit pas de mettre les hommes ſur la terre, au même état que les ſaints dans le Paradis. De là vient que nos prémiers péres expoſez à la tentation & ayant fait un mauvais uſage de leur Liberté, ſont tombez. C'eſt là le renverſement de la machine de Mr. *Bayle*, & l'explication de la chûte de l'homme.

Il s'en eſt apperçu, car il ajoute ‡ que *ſi Dieu n'a point donné aux hommes l'addreſſe de ſe bien ſervir toûjours de leur Liberté*, (c'eſt s'expliquer d'une façon captieuſe, nos prémiers péres avoient toute l'addreſſe néceſſaire & ſuffiſante pour ſe bien ſervir de leur Liberté, s'ils euſſent voulu,) c'eſt parce, dit Mr. *Bayle*, que Dieu *vouloit, qu'ils s'appliquaſſent à le chercher dans ſes Ouvrages.* Cela eſt vrai. Il traite cette raiſon de *pitoiable.* Pourquoi? parce que *cette recherche eſt environnée de difficultez*; je l'avoue, à l'égard de

‡ *Ibid.*

de ceux qui cherchent des prétextes d'incrédulité & de séduction, soit pour s'abandonner à leurs passions sans aucun remord, soit pour se distinguer du commun des hommes afin de s'acquerir la réputation de grand Génie ou d'Esprit fort. Cependant, Hypothéses pour Hypothéses, si les Philosophes eussent eu quelque connoissance du Systême de *Moyse* sur la création du Monde, je ne doute pas qu'ils ne l'eussent préféré à l'éternité de l'Univers ou de la matiere, de même qu'aux atomes de *Démocrite* & d'*Epicure*. Car la création de rien qui étoit le seul obstacle capable d'arrêter la Raison, auroit pû être levé par leurs raisonnemens sur le prémier moteur, vû que d'ailleurs, tous les autres Systêmes sont couverts & accablez de difficultez inexplicables.

J'ajoûterai encore, si on veut, que la recherche de Dieu dans ses Ouvrages, donnent à ceux qui le trouvent, des idées de sa Sagesse, de son Pouvoir, & de sa Providence, qui leur font connoître sa Divinité & sa majesté, dans une lumiere plus grande, que s'ils ne connoissoient Dieu, que par quelque signe éclatant de sa présence. Lors qu'*Adam* frappé de la voix de Dieu & rempli de frayeur n'écoute que ses Sens, & ne consulte pas sa Raison, il cherche à se cacher, comme s'il étoit possible de se soustraire aux yeux du Créateur.

Mr. *Bayle* nous objecte ensuite * pourquoi si peu de personnes ont trouvé Dieu ? Mais puis qu'il faut entendre, en stile de Religion, trouver Dieu pour l'adorer, le servir, & lui obéïr, il faut renvoyer cette objection à la question, pourquoi Dieu a permis le péché. Car

* pag. 155. *& suiv.*

Car si on ne parloit que de la connoissance nue & simple de l'Auteur de l'Univers, je suis sûr qu'il faudroit beaucoup ajouter au compte de Mr. *Bayle.* Il n'y a pas d'apparence que les hommes du prémier monde & avant le déluge aient pu tomber dans cette ignorance, ni même ceux qui vécurent quelques siecles après le déluge. Cela n'empêcha pas, que leur vie ne fût une suite de péchez & de crimes, parce que les biens du corps, le contentement des passions, l'emporta sur les biens de l'Ame: & que peut-être, ils s'imaginerent que les crimes des hommes étoient indifférens à la Divinité, qui étoit au dessus de toutes sortes d'atteintes, & qui jouïssoit d'une béatitude inaltérable.

Au reste quand Mr. *Bayle* dit*, que *Mr.* Jaquelot *devroit toujours se représenter, qu'il écrit non pas pour des personnes persuadées de nos véritez: mais pour des personnes qui offrent d'embrasser le Christianisme pourvû qu'on leur prouve sa Conformité avec la Raison*; quand, dis-je, il parle ainsi, il se trompe fort, Mr. *Jaquelot* écrit pour les uns & pour les autres. Pour les Chrétiens, afin de les confirmer dans la foi, & empêcher qu'ils ne soient séduits & détournez de la verité, par les malheureux efforts que Mr. *Bayle* emploie dans le dessein de leur faire considérer la Religion, comme une Doctrine opposée à la Raison. Il écrit aussi pour ceux, qui voudroient embrasser le Christianisme, afin de leur ôter ce faux & pernicieux préjugé que Mr. *Bayle* tâche de faire naître contre la Révélation, en soûtenant qu'il faut apporter une soumission aveugle pour la recevoir, parce qu'elle contient, selon lui, des dog-

* P. 158.

dogmes combattus invinciblement par les maximes évidentes de la Raiſon. Quand on connoit, que preſque toutes les véritez révélées ſont conformes à la Raiſon & qu'il n'y en a aucune qui implique contradiction, l'eſprit eſt bien diſpoſé à être perſuadé par les autres caractéres de Divinité qui ſont renfermez dans la parole de Dieu, ou qui l'accompagnent.

Je ne comprens pas comment Mr. *Bayle* oſe rejetter la diſtinction qu'on * doit mettre entre prévoir un crime, long-tems avant qu'il arrive & lors qu'il eſt arrivé, par rapport à l'exercice de la juſtice, & dire, comme il fait, que Dieu ne ſauroit juger les hommes ſur le ſecond article, c'eſt à dire, lors qu'ils ſont actuellement criminels, ſans les juger ſur le prémier, parce que Dieu prévoit qu'ils commettront un crime. Chacun lui répondra pour moi, que comme c'eſt un acte de juſtice dans un Magiſtrat de condamner à mort un Aſſaſſin bien convaincu, ce ſeroit un acte d'une injuſtice criante dans ce même Magiſtrat, s'il faiſoit mourir un homme innocent, parce qu'il prévoiroit avec certitude, que cet homme, à 30 ou 40 ans d'ici, commettroit un aſſaſſinat.

Il dit enſuite qu'il a propoſé des difficultez, touchant l'état d'épreuve & l'état de récompenſe ſur leſquelles Mr. *Jaquelot* a gardé un profond ſilence. Je m'en rapporte aux Lecteurs qui voudront conſulter les endroits indiquez par Mr. *Bayle*, qui a pour maxime ordinaire, de parler fort haut, lors qu'il doit être fort retenu & fort modeſte.

Il finit ſon Article par cette remarque, † que dans la chûte d'Adam, *il n'étoit point queſtion de*

* P. 160. † *Ibid.* P. 161.

de rechercher Dieu dans ses Ouvrages. Ces paroles ne servent qu'à faire voir, que Mr. *Bayle* étoit peu versé dans le stile sacré. Puis qu'il ignore que * *venir à Dieu*, *croire qu'il est*, *chercher Dieu* signifie non seulement chercher à s'instruire de son Existence, de sa Nature, de sa Providence mais aussi, sur tout, de sa volonté, afin qu'on s'acquite du devoir qu'il nous préscrit.

CHAPITRE XI.

De la question POURQUOI DIEU A PERMIS LE PECHE': *Observation générale propre à terminer la dispute.*

JE commencerai l'éxamen des réfléxions que Mr. *Bayle* a faites sur cette question dans ses *Entretiens*, par une observation générale, mais décisive & péremptoire. On connoit assez présentement l'occasion & l'origine de cette controverse. Personne n'ignore, que Mr. *Bayle* aiant affecté dans presque tous ses Ouvrages d'opposer les dogmes de la Religion à la Raison & à ses maximes les plus évidentes, déplia enfin toute la force de son esprit, pour convaincre ses Lecteurs, que suivant les Lumieres naturelles de la Raison, on est obligé necessairement de conclure que Dieu est l'Auteur du péché. Il employa pour cet effet, plusieurs comparaisons, fondées sur le devoir des créatures. Il amplifia, il declama, il répeta mille fois les mêmes choses, pour frapper & pour éblouïr les Lecteurs qui n'approfondissent rien, ou qui se trouvoient embarassez dans les principes dont

* *S. Jean Evang.* Ch. VI *Hebr.* XI *&* *ailleurs.*

Mr. *Bayle* se servoit, afin de les accabler des conséquences très-fâcheuses qu'il en tiroit. En un mot, il a tant de fois retracé le tableau des desordres du Genre Humain, des crimes & des miséres dont cette vie est accompagnée, que quand il demande ensuite: *Si cet état est conforme à un Etre Souverain, parfaitement saint & parfaitement bon*, on est d'abord surpris & étonné, parce qu'au fond c'est un mystére de la Providence, dont nous ne connoissons pas assez toutes les raisons, pour nous satisfaire pleinement sur cela. Nous en appercevons à la verité quelques-unes suffisantes pour ne pas renoncer à la Raison, quoi qu'elles n'aient pas toute la force nécessaire pour imposer silence à un opiniâtre contredisant.

Desorte que si Mr. *Bayle* n'eut conclu autre chose de tout cet amas de comparaisons & de réfléxions, dont il a rempli ses Ouvrages, autant qu'il a pu, sinon que cette question pourquoi Dieu a permis cette inondation de vices & de miséres, est difficile à expliquer, j'en demeurerois d'accord avec lui & nous n'aurions eu sur cela aucune dispute ensemble. Je sai & je sens assez que pour se satisfaire soi-même entierement sur cette matiere, il faut croire que Dieu a par devers lui des raisons secretes de sa conduite, outre celles qui nous sont connues.

Quand on se demande à soi-même, pourquoi Dieu a fait plus de graces à un peuple qu'à un autre? Pourquoi tant de Nations croupissent dans des ténébres épaisses & presque impénétrables à la Raison? on est conduit par toutes les refléxions qu'on peut faire, à mettre le doigt sur la bouche jusqu'au tems

teins que les raisons secrettes de sa Providence soient exposées à la lumiere du jour qui les manifestera.

Cependant l'Equité, la Raison ne permet pas, qu'on tire de cette conduite mystérieuse, la moindre conséquence contre la Religion. Car au fond qu'en peut on conclurre ? Ce qui est vrai en soi-même, demeure toûjours vrai. Ceux qui connoissent la vérité de la Religion, le fondement de leur esperance, la justice, la nécessité de leur devoir sont dans l'obligation de travailler pour s'en acquiter. La conscience le leur dit & les y porte, indépendamment des difficultez qui peuvent naître dans leur esprit, à la vûe du triste état des Peuples du nouveau Monde ou des Terres australes. Sur tout, puisque ces difficultez se terminent toutes, à la maniere dont ces Peuples seront jugez, ce que nous ne pouvons savoir. Une seule chose que nous savons nous doit suffire : C'est que Dieu jugera le Monde avec justice & qu'il rendra à chacun selon ses œuvres. Je le dis encore une fois, si Mr. *Bayle* n'avoit eu d'autres vûes, nous n'eussions jamais pris la plume, pour écrire contre lui.

Mais comme il vouloit attaquer la Religion, il a mis tout en usage, pour montrer que Dieu est l'Auteur du péché, quoi qu'il avoue lui-même que cette proposition détruit entierement la Religion. En effet cette conséquence si impie nous a contraint de défendre la Religion contre ce blasphême & cet attentât. Mr. *Bayle* s'est retranché dans le Systême de Dordrecht, pour soutenir cette conséquence. Il a fait des principes de cette Théologie, son quartier général, son quartier

d'assemblée, d'où il envoie des partis faire des incursions dans le Christianisme. Nous lui avons montré que ces courses & ces efforts sont vains contre d'autres Systêmes. Il prétend que cela n'est pas & que dans le Systême de Mr. *Jaquelot*, on peut conclurre aussi évidemment que dans les Hypothéses de Dordrecht & des Supralapsaires, que Dieu est l'origine du mal & la cause du péché, par rapport aux lumieres naturelles. On veut bien limiter ainsi la proposition, quoi que M. *Bayle* n'ait guére meilleure opinion de l'Ecriture Sainte.

On doit donc se souvenir, que la question n'est pas, comme je l'ai souvent dit, si la permission de Dieu touchant le péché est environnée de difficultez : j'en demeure d'accord. Je nie seulement que ces difficultez nous obligent d'abandonner entierement les Lumieres naturelles. Mais le centre de la dispute est de savoir, s'il s'ensuit du Systême de Mr. *Jaquelot* que Dieu soit l'Auteur du péché. Je le nie, Mr. *Bayle* le prétend, & s'efforce de le prouver. C'est là le véritable point de vûe que les Lecteurs doivent avoir.

Avant que d'entrer dans la discussion des raisonnemens de Mr. *Bayle*, il est bon de faire connoître son dessein. Chacun sait qu'il y a long-tems qu'on reproche aux Théologiens Prédestinateurs, que par leurs principes ils font Dieu Auteur du péché. Mr. *Bayle* a mis cette conséquence dans un grand jour. Il ajoute de plus que l'homme n'a point de Franc-arbitre, autant que nous en pouvons juger par les Lumieres naturelles, parce qu'il n'est qu'un sujet purement passif des actions de Dieu & qu'il

qu'il ne contribue pas davantage à ses actions, qu'à sa propre existence. Il a choisi la définition qu'on donne de la Liberté dans le Systême de Dordrecht, à cause qu'il l'a jugé propre à servir au dessein qu'il avoit de détruire entierement la Liberté de l'homme, desorte que selon ces principes que Mr. *Bayle* a suivis, il s'ensuit évidemment que Dieu est la seule origine du mal & la véritable cause du péché : conséquence, que tout vrai Chrétien doit rejetter avec horreur.

Je sai bien que les Théologiens Prédestinateurs rejettent cette conséquence : mais il ne suffit pas de dire simplement qu'on la rejette, tant qu'on ne fait pas voir, qu'elle est fausse & illégitime. C'est pourquoi, ils sont obligez nécessairement de réfuter les raisonnemens de Mr. *Bayle*, ou d'abandonner les principes, d'où il tire une conséquence si impie & si abominable.

Par conséquent il y a une différence infinie, entre dire que *Dieu fait tout ce qui est nécessaire pour être censé l'Auteur du péché, à proprement parler :* ce que Mr. *Bayle* attribue à la Théologie de Dordrecht, quoi qu'il prétende en être le défenseur; ou vouloir soûtenir, comme il fait, que Dieu ne laisse pas d'être le véritable Auteur du péché dans le Systême de Mr. *Jaquelot* à cause seulement, que *Dieu ne fait pas, tout ce qu'il pourroit faire pour empêcher le péché.* N'est-ce pas choquer le sens commun que de prétendre trouver de la parité entre ces deux principes, pour conclurre également de l'un & de l'autre, que Dieu est la cause du péché ? J'en prens à témoin, les gens d'épée, les gens de robe;

comme Mr. *Bayle* fait quelque part, & en général tous ceux qui sont capables de raisonner.

Pourquoi Dieu ne fait il pas tout ce qu'il pourroit faire, pour empêcher le péché? On peut en rendre quelques raisons que nous avons alleguées, à quoi il faut joindre cette raison péremptoire, que sa sagesse ne le juge pas à propos. Donc, conclut Mr. *Bayle*, Dieu est l'Auteur du péché. Je le nie, & jamais il ne prouvera cette conséquence. Dieu est absolument libre, sa prééminence le met au dessus des Créatures & des obligations qui les lient les unes avec les autres. Sa bonté est reglée par sa Sagesse, de même que son pouvoir, & l'étendue de cette Sagesse va infiniment au delà des bornes de nôtre esprit.

Mais on peut & on doit affirmer sans hésiter, que Dieu ne peut être en aucune maniere Auteur du péché, parce que sa Sainteté, sa Justice s'y opposent nécessairement & ne lui laissent aucune liberté à cet égard.

Cette réflexion décide clairement la controverse. On doit rejetter le Systême de Mr. *Bayle*, *parce que Dieu y fait*, *comme cause efficiente*, *tout ce qui est nécessaire & requis pour la production du péché.* Decret absolu, volonté, permission efficace, soustraction de grace, détermination de la volonté de l'homme, operation secrette, en un mot tout ce qui produit nécessairement le péché.

On doit recevoir le Systême de Mr. *Jaquelot*, puis qu'on n'en sauroit aucunement tirer cette conséquence que par ce faux raisonnement, *Dieu est l'Auteur du péché*, *parce qu'il ne fait pas tout ce qu'il pourroit faire*, *pour l'empêcher*.

Voi-

Voilà au juſte l'état de la queſtion que nous allons examiner. Je veux dire qu'il s'agit préciſément de ſavoir ſi la conſéquence que Mr. *Bayle* prétend tirer des hypothéſes de Mr. *Jaquelot* eſt fauſſe, comme je le crois, ou juſte, comme il veut le prouver.

J'oſerois bien aſſurer, que la conſcience de tout Lecteur pénétrant & équitable condamnera Mr. *Bayle*, après avoir lu ces réfléxions générales. Néanmoins nous voulons le ſuivre & entrer dans le détail de ſes argumens. Nous avertirons ſeulement le Lecteur, qu'il doit ſe ſouvenir toûjours, qu'il ne s'agit plus de la permiſſion du péché. On peut lire ce que nous avons écrit ſur ce ſujet, dans la ſeconde Partie de l'*Examen* au Chapitre XII. & aux ſuivans, car il ne ſeroit pas juſte de répéter ici les mêmes choſes.

Il ne s'agit pas non plus, des ſuites de cette permiſſion, ou du mauvais uſage que les hommes ont fait de leur Franc-arbitre. Mr. *Bayle* les étalera, tant qu'il lui plaira ; les véritez de la Religion demeurent toûjours, nonobſtant tous ſes efforts, des véritez bien établies par la Raiſon & par la Révélation. La ſeule queſtion à quoi la Religion eſt intereſſée, eſt de ſavoir que l'homme jouït de ſon Franc-arbitre, & que Dieu n'eſt point l'Auteur du péché, quoi qu'il n'ait pas voulu faire, à parler généralement, tout ce qu'il auroit pu faire, pour l'empêcher. Il eſt tems d'écouter Mr. *Bayle*.

CHAPITRE XII.

Examen de l'Article XV *des* Entretiens *de Mr.* Bayle, *sur la question*, POURQUOI DIEU A PERMIS LE PECHE'.

J'AVOIS remarqué * sur cette question, qu'outre les raisons de la sagesse infinie de Dieu qui nous sont inconnues, nous en appercevions quelques unes dont on pouvoit se servir pour répondre à cette question.

1. La prémiere est, que Dieu aiant tout fait pour sa gloire au sens que j'ai expliqué en cet endroit, il avoit voulu pour cet effet que les hommes le recherchassent dans ses Ouvrages.

2, De là il s'ensuit, que l'homme devoit jouïr de son Franc-arbitre, pour faire ce qu'il veut, soit bien, soit mal.

3. Dieu conduit l'Univers par des Loix constantes & générales qu'il a établies, & auxquelles il ne deroge jamais que par des miracles, dont sa sagesse n'a pas accoûtumé de se servir, qu'au défaut d'autres moiens capables de donner à l'homme ce qui est nécessaire & suffisant, pour faire qu'il s'acquite de son devoir. Toutes ces raisons sont expliquées clairement dans l'endroit marqué ci dessus.

† Mr. *Bayle*, avant que d'entrer dans l'examen de ces raisons, remarque, que dans le Systême de Mr. *Jaquelot* la question, *pourquoi Dieu a permis le péché*, ne différe point de celle-ci, *pourquoi Dieu a voulu qu'Adam & Eve péchassent*. Il se vante de raprocher ces deux ques-

* *Exam.* II. Part, Ch. 12. † *Entret.* Art. XV.

questions si promptement l'une de l'autre, qu'on les verra bien-tôt aboutir à la même ligne.

Cette promesse de Mr. *Bayle* fait voir, qu'il n'étoit ni habile, ni pénétrant dans les matiéres de Théologie. Quand Mr. *Jaquelot* parle de la permission du péché en général, il n'entend rien autre chose, que le don que Dieu fit à l'homme d'une Liberté, de laquelle il lui permettoit l'éxercice & l'usage. Par conséquent l'homme pouvoit faire ce qu'il vouloit, soit bien, soit mal.

C'est ainsi, par exemple, qu'il accorde aux hommes l'usage du vin, soit qu'ils en abusent, soit qu'ils en usent sobrement. Quelqu'un pourroit-il dire à cause de cela, que Dieu est la cause de l'yvrognerie? Non, puis que Dieu défend formellement ce vice & qu'il déclare que *les yvrognes n'entreront pas dans le Royaume des cieux*. Ainsi il est ridicule de dire, que *Dieu veut le péché*, puis qu'il le défend dans sa Loi, *ni qu'il ait voulu qu'Adam & Eve péchassent*, vû qu'au contraire il les menaça griévement s'il leur arrivoit de désobéïr à ses ordres. Mr. *Bayle* s'est imaginé sans doute un decret de permission particuliere, pour chaque péché, d'où il ne pourroit néanmoins conclure que Dieu veuille le péché. Mais il devoit savoir que la permission du péché ne dit rien davantage, que la permission accordée à l'homme, d'éxercer comme il lui plairoit, la Liberté que Dieu lui donnoit.

Il parle des circonstances où Dieu met Adam, quoi qu'il prévit qu'Adam dans de telles circonstances pécheroit. Le Lecteur peut lire ce qu'il indique à la marge, on verra que sans repondre à ce que j'ai dit, il répéte incessamment

les mêmes difficultez, quoi qu'on les ait suffisamment éclaircies. Après quoi il triomphe dans son imagination & conclut * que dans les principes de Mr. *Jaquelot* la question *pourquoi Dieu a permis le péché* & la question *pourquoi Dieu a voulu le péché* sont réellement la même question. Quel raisonnement ! On dit à Mr. *Bayle* que *Dieu a permis le péché*, parce qu'il a donné à l'homme le pouvoir de faire ce qu'il veut, soit bien, soit mal. L'homme pouvoit toujours faire le bien, s'il eut voulu. Dieu lui commande de le faire & l'y invite aussi fortement, qu'il le detourne du mal par promesses & par menaces. Néanmoins, selon le raisonnement de Mr. *Bayle*, dire que Dieu a permis à l'homme, l'éxercice de la Liberté qu'il lui avoit donnée, d'où le péché est arrivé, quoi que l'homme ait pu s'il eut voulu suivre constamment la vertu, & dire que Dieu a *voulu* le péché, c'est dire la même chose. En vérité, la Logique de Mr. *Bayle* est bien singuliere.

Mais, dit-il, Dieu avoit prévu que l'homme abuseroit de sa Liberté. Je l'avoue : falloit-il pour cela que Dieu reprît, ou qu'il ne donnât point à l'homme de Liberté ? L'un & l'autre sont contre la sagesse de Dieu. Il étoit facile à Dieu, continue-t-il, de les mettre en état d'en user toujours bien, comme les Anges & les Saints du paradis. Je répons que la sagesse de Dieu avoit trouvé à propos de mettre une notable différence entre la situation des hommes sur la terre & la condition des Bienheureux dans le paradis, parce que les hommes devoient chercher Dieu dans ses Ouvrages, avant qu'ils possedassent cette plénitude de gloire & de bonheur

* p. 163.

heur dont jouïssent ceux qui le voient à decouvert & comme face à face.

Toute la question se réduit donc à savoir, si le monde étant créé & conduit, comme il est, les hommes devoient être mis en tel état, sur cette terre, que leur volonté incapable de changement sût toûjours & invariablement déterminée au bien. Mr. *Bayle* prétend que c'est ce que la sagesse de Dieu devoit faire, selon les maximes évidentes de la Raison, qui ne conçoit point d'autre maniére d'agir qui ne soit indigne de Dieu, & dont on ne conclue invinciblement que Dieu est l'Auteur du péché. Je lui nie tout cela: Voyons comment il le prouve.

J'ai rapporté, ci-dessus, les raisons que nous appercevons de la conduite de Dieu. Mr. *Bayle* en donne un abregé, après quoi il dit * qu'*on n'a jamais donné une réponse aussi miserable.* Pourquoi? C'est, dit-il, *qu'on ne conteste point à Mr.* Jaquelot, *& qu'on lui permettoit de supposer qu'il avoit été necessaire que l'homme put se tourner vers le mal & vers le bien: on avoit dit que personne ne trouvoit étrange que l'homme eut été muable & que toute la difficulté venoit de ce qu'il avoit changé de bien en mal, ce qui n'avoit nulle liaison nécessaire avec sa mutabilité.* Il se reserve pourtant en marge le droit de disputer ce qu'il accorde.

Si Mr. *Bayle* a traité ma reponse de *miserable*, je sai ce qu'il faudroit dire de la sienne. Il veut bien accorder qu'il étoit nécessaire que l'homme pût se tourner vers le mal & vers le bien: pourquoi donc trouver tant de difficulté de ce qu'il avoit changé de bien en mal, puis qu'il en avoit le pouvoir & la faculté? Quand

* P. 165.

une Cause sage & intelligente, donne à quelqu'un le pouvoir de faire ceci ou cela, elle ne peut être surprise ni étonnée quand ceci ou cela arrive. Elle prend ses mesures sur l'un & sur l'autre de ces deux événemens. Ainsi quand Mr. *Bayle* demande, pourquoi le péché est arrivé, on ne sauroit lui repondre plus catéroriquement, qu'en disant, que c'est parce que le péché étoit possible. Par conséquent le premier défaut que Mr. *Bayle* a voulu trouver dans la Reponse de M. *Jaquelot* est nul.

Le second n'a pas plus de solidité. Il dit * que si *les hommes étoient dirigez de telle maniere par* DES SECOURS INTERIEURS *que leur volonté ne choisit* JAMAIS *le mal, ils seroient beaucoup plus propres à rechercher Dieu dans ses Ouvrages selon son intention & à l'y trouver.* Je répons que dans cette supposition, il ne resteroit plus à l'homme, l'exercice libre du Franc arbitre que Dieu lui a donné, pour faire ce qu'il voudroit soit bien, soit mal. Que diroit-on d'un Ouvrier, qui pour montrer son habileté auroit fait un automate, capable de se tourner à droit ou à gauche selon les occurrences, & qui seroit néanmoins obligé de le conduire par la main, pour le faire tourner à droit? C'est à peu près la même chose, quand on parle de *secours interieurs*, afin que la volonté ne choisisse *jamais* le mal. Ce n'est pas que je rejette ces secours intérieurs, au contraire ils tiennent un rang considérable dans le Systême que j'ai expliqué au dernier Chapitre de l'*Examen*, en parlant de la priere: Mais en ce sens, cette sorte de grace ou de secours n'apporte aucun préjudice, ni à la Liberté de l'homme, ni aux Loix de

* P. 166.

de l'Univers. Nous trouverons, ſans doute, l'occaſion de nous expliquer plus clairement.

Le troiſiéme défaut ſeroit fort remarquable, ſi ce que Mr. *Bayle* dit étoit vrai. Il prétend que * *Mr.* Jaquelot *ſe contredit viſiblement lors qu'il aſſure que ſi les hommes étoient déterminez au bien, il n'y auroit plus ni recherche de Dieu, ni foi ni Religion, à proprement parler.* La contradiction conſiſte ſelon Mr. *Bayle*, en ce que Mr. *Jaquelot reconnoit que toute l'eſſence de la Liberté eſt conſervée dans le Syſtême de Dordrecht* & que néanmoins ſelon ce Syſtême une *détermination néceſſaire* eſt très-compatible avec la Liberté.

Plus je ſuis Mr. *Bayle* dans ſes raiſonnemens, moins je reconnois ſa pénétration, & la ſupériorité de ſon Eſprit. Les Théologiens de Dordrecht definiſſent la Liberté *le pouvoir que l'homme a de faire ce qu'il juge devoir faire.* Je dis que cette définition, quoi qu'elle ne ſoit pas juſte, revient néanmoins au fond à celle que je crois la meilleure, qui eſt de dire, que l'homme eſt libre à cauſe *du pouvoir qu'il a de faire ce qu'il veut.* Ce n'eſt qu'une diſpute de mot, parce que l'homme a toûjours des raiſons de faire ce qu'il veut faire. Mr. *Bayle* n'a oſé en diſconvenir, ni entrer en diſpute ſur cela.

Mais il eſt admirable, quand il prétend, que je dois recevoir toutes les maximes & les conſéquences des Théologiens de Dordrecht, à cauſe que je conviens qu'il n'y a avec eux qu'une diſpute de mot ſur la Liberté de l'homme. Qui a jamais entendu parler d'une ſemblable prétention ? Il ſe trompe donc lourdement, de s'imaginer que je doive avouër, qu'*une déter-*

* p. 167.

mination néceſſaire puiſſe s'accorder avec l'uſage de la Liberté : & de là il s'enſuit, que cette contradiction viſible devient inviſible.

Il n'eſt pas plus heureux à faire tomber Mr. *Jaquelot* en contradiction, parce que dans le Syſtême de Dordrecht, on enſeigne que l'*homme aſſiſté de la grace efficace par elle-même fait le bien néceſſairement* ; & que *néanmoins Mr.* Jaquelot *eſt perſuadé qu'il y a recherche de Dieu*, *foi & Religion dans l'Egliſe Réformée.* Oui ſans doute, il en eſt perſuadé, parce que dans l'Egliſe Reformée qui ſuit les principes de Dordrecht la conſcience y conduit les hommes à la recherche de Dieu, ſans penſer à regler ſa conduite ſur les principes de cette Théologie. Si cela n'étoit, on attendroit paiſiblement cette grace efficace, ſans laquelle on ne peut rien. De plus, on ne craindroit pas d'abuſer de cette grace, parce qu'elle détermine néceſſairement l'homme à faire tout le bien à quoi elle eſt deſtinée, ſans qu'il ſoit poſſible à l'homme de faire ni plus, ni moins. Mais nonobſtant ce raiſonnement d'Ecole, la conſcience dicte à tout homme qui la conſulte, qu'il doit travailler à ſon ſalut avec une ſainte frayeur, ſoit pour ne point s'égarer dans la recherche de Dieu, ſoit pour ne point abuſer de ſes graces. Il eſt faux par les mêmes raiſons, que les * Elus ne cherchent pas Dieu, quelle que ſoit la conſéquence que ces Reformez puiſſent tirer de leurs principes. Il eſt encore plus faux, que Mr. *Bayle* ne ſe trompe pas, d'alléguer à tout propos, l'exemple des Anges, comme il le dit à la marge.

Autre contradiction chimérique qu'il reproche

* p. 170.

che * à Mr. *Jaquelot*. J'ai dit que *si l'homme eut été nécessairement déterminé à reconnoître Dieu, il s'ensuivroit que la sagesse & la puissance de Dieu auroient été intéressées, en ce que l'homme ne les auroit pas reconnues par choix ni librement*. On peut lire l'endroit de l'*Examen* que Mr. *Bayle* indique. La contradiction consiste, selon lui †, en ce que j'assure, *que toute l'essence de la Liberté se conserve avec la détermination au bien*: jusques là que *nous faisons usage de nôtre Liberté quand nous affirmons une regle d'Arithmétique évidemment démontrée*. Mr. *Bayle* se joue de ses Lecteurs, & donne toujours le change. Quelques Philosophes veulent que la volonté prononce toujours le jugement ou la décision de l'Entendement. Cela posé, je dis que nous faisons usage de nôtre Liberté, quand nous affirmons une regle d'Arithmetique évidemment demontrée: il faut lire l'endroit de l'*Examen*, où il en est parlé. Mais la recherche de Dieu n'est pas de la nature des propositions, qui ne tombent pas en délibération. C'est pourquoi s'il est vrai que l'homme se détermine lui-même dans les propositions les plus évidentes d'elles-mêmes, il est encore beaucoup plus vrai de dire, qu'il se détermine lui-même dans les matieres de choix & de délibération, comme la recherche de Dieu? Desorte que c'est se tromper, que de s'imaginer que l'homme puisse être nécessairement déterminé dans cette recherche, sur tout, par une cause extérieure, sans violer néanmoins sa Liberté.

* P. 171. & *suiv*. † p. 173.

CHAPITRE XIII.

Des Loix générales & de leur usage dans la question pourquoi Dieu a permis le péché. *On y fait aussi quelques Réflexions, sur la bonté de Dieu.*

IL faut joindre l'Art. XVII. des *Entretiens* avec ce que dit Mr. *Bayle* des Loix générales, pour réfuter Mr. *Jaquelot* qui s'en étoit servi, afin de rendre quelques raisons de la permission du péché.

* Ces Loix générales, suivant lesquelles l'Univers est conduit, sont si dignes d'un Etre très-parfait & si conformes à sa sagesse, qu'il est impossible de les rejetter, avec quelqu'apparence de raison. Car rien ne paroit plus contraire à la sagesse de Dieu, que de supposer, qu'aiant mis l'homme sur cette terre, exposé à toutes les impressions que les corps dont il est environné peuvent produire, il soit néanmoins obligé de changer incessamment cette situation, & de suspendre, à la moindre occasion, l'effet des causes naturelles, pour conduire les hommes à la vertu. La source du vice, quoi qu'innocente en elle-même, vient pour l'ordinaire de ce que l'homme est sensible aux biens du corps. Quoi donc, faudroit-il que l'homme eût été créé insensible à ces biens, ou que les objets corporels n'eussent fait aucune impression sur ses sens pour le mettre en mouvement? Mais c'eût été retrancher à l'homme, dans l'état où il est sur la terre, la plûpart des occasions de pratiquer la

* Voyez l'Art. XVII. des *Entret.* pag. 190 & *suiv.*

la vertu. Que si on réplique qu'il ne se seroit pas aussi abandonné au vice, cela fut arrivé par inaction pure, & par une insensibilité brute, plûtôt que par délibération, par choix & par l'amour de la vertu.

Ce n'est pas que ces Loix soient absolument invariables, quand il plait à Dieu de faire des miracles. De plus Dieu peut agir sur l'esprit immédiatement & sans changer, ni renverser l'ordre de l'Univers. Si Mr *Bayle* avoit compris ce que j'ai dit de l'œconomie de la priére, il ne m'auroit pas accusé de dire, ni de croire, que Dieu ne puisse, ou ne veuille jamais agir, que par des causes naturelles conformément aux Loix générales qu'il a établies.

* Si j'avois à faire à un Payen, je commencerois à l'instruire de la vérité du Systême de *Moyse*. Après quoi, je lui avouërois, que nous ne connoissons pas toutes les raisons de la sagesse infinie de Dieu, pour lesquelles il a permis le péché. Je lui ferois comprendre ensuite que nous en connoissons assez, pour détruire toutes les conséquences, qu'on voudroit tirer de cette permission du péché, pour accuser Dieu d'en être la Cause & le véritable Auteur. Pour cet effet, je lui ferois comprendre, que l'homme aiant le pouvoir de faire ce qu'il veut, soit bien, soit mal, c'est sa propre faute, si dans telle & telle conjoncture où il est exposé, en vertu des Loix générales & constantes de la conduite de ce monde, il fait un mauvais choix, plûtôt qu'un bon.

J'oserois bien assurer que ce Payen, s'il n'est ni opiniâtre ni chicaneur, reconnoitroit clairement que Dieu n'est point l'Auteur du péché: &

* *Ibid* p. 192.

& cela me suffiroit. Que s'il ajoutoit, qu'il a néanmoins de la peine à comprendre, pourquoi Dieu a permis que les péchez & les miséres inondassent le genre humain, & que de plus les peines éternelles lui font une peine extrême: j'en demeurerois d'accord avec lui. Mais je lui ferois remarquer trois choses, 1. que nonobstant ces difficultez qui font peine à la Raison, le Systême de la Religion demeure toûjours vrai, raisonnable & bien prouvé tel qu'il étoit, avant la connoissan ce deces difficultez. 2. Je lui ferois observer, que nous ne connoissons qu'une seule chose certainement, touchant le jugement universel, savoir que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, & qu'il ne redemandera aux hommes, qu'à proportion de ce qu'il leur aura donné. 3. J'insisterois sur cette observation, que cette inondation de péchez & de crimes n'impose à personne aucune nécessité de pécher, & que la conscience de chaque homme le doit convaincre interieurement, qu'il a le pouvoir de faire effectivement ce qu'il veut, soit bien, soit mal: puis qu'il a des moiens suffisans pour faire le bien, que Dieu ne refuse à personne, & qu'il accorde toûjours à ceux qui les lui demandent. J'ai peine à croire, que ce Payen fut autant indocile & incrédule que Mr. *Bayle*.

Il parle de la chûte d'Adam; cet éxemple servira beaucoup à éclaircir la matiere. Il demande * si Dieu a prévu cette chûte comme une suite nécessaire des Loix générales: non sans doute. Elle est arrivée *comme une chose à quoi ces Loix pouvoient disposer Adam par des tentations vincibles.* Mr. *Bayle* objecte, qu'en ce cas Dieu auroit pu facilement aider Adam à prendre infail-

* pag. 193. *& suiv.*

failliblement le bon parti, par quelqu'assistance morale. Cela a quelque chose qui frape d'abord : mais quand on l'approfondit, ce brillant tombe & se dissipe de soi-même.

Prémiérement Dieu fit en qualité de cause morale, ce qui sembloit être plus que suffisant, pour porter Adam à s'acquiter de son devoir. Car puisque ce prémier homme possédoit une Liberté parfaite & sans tache, la seule connoissance qu'il avoit de son Créateur devoit l'engager à repousser la tentation. Mais outre cela, Dieu le menaça de la mort. Ce qui devoit selon les apparences, le contraindre presque d'être obeïssant aux ordres de Dieu.

A s'arrêter là, avant qu'on sache le triste succès de la tentation, il n'y a personne qui ne se persuade, qu'Adam se seroit acquité infailliblement de son devoir. Mais parce que cela n'est pas arrivé, Mr. *Bayle* dit, qu'il en falloit davantage. C'est prophétizer après l'événement. On insisteroit sans doute sur ce que Dieu avoit prevu, qu'Adam pécheroit. Mais il faut savoir une fois pour toutes, que la prescience de Dieu, ne change, ni ne doit rien changer au plan de la sagesse de Dieu ; sur tout en matiere de Religion, puis que Dieu veut s'y conduire en *Juge*, parce qu'il veut rendre à chacun, selon ses œuvres.

Suivons l'Histoire de la tentation, afin de donner à chacun une idée plus claire & plus nette de ce qu'il plait à Mr. *Bayle* d'appeller, mais sans aucune raison, le nouveau Systême de Mr. *Jaquelot*. Dieu aiant créé cette terre avec le jardin d'Eden, y met l'homme, pour jouïr d'une vie tranquile & douce. Il permit à l'homme de manger de tous les fruits du jardin, excep-

cepté du fruit de l'arbre de ſcience de bien & de mal. Un Critique inſtruit par Mr. *Bayle* demanderoit d'abord, pourquoi Dieu fit cette défenſe, qui a fourni l'occaſion d'une tentation, ſous laquelle nos prémiers péres ont ſuccombé. Quand je répondrois à ce Critique que je n'en ſai rien, qu'en pourroit-il conclurre? Mais j'oſe bien dire, que l'amour propre & la ſenſibilité de l'homme pour les biens corporels, l'auroient bien tôt expoſé à d'autres tentations, tant qu'il n'auroit pas été confirmé en grace; & qui peut dire en quel tems cela ſeroit arrivé?

Quoi qu'il en ſoit, en vertu des Loix générales la vûe de ce fruit, fit impreſſion ſur Eve & ſur Adam. On ne dira pas, ſi on veut parler raiſonnablement, que Dieu devoit ſuſpendre, ou arrêter l'impreſſion que la vûe de ce fruit devoit faire naturellement ſur les ſens, ſur l'imagination & ſur l'eſprit de nos prémiers péres. Tout cela étoit une ſuite naturelle des Loix générales & immuables, qui reſultoient de l'objet, de la diſpoſition du corps de l'homme, comme de l'union de l'Eſprit avec le Corps.

Mr. *Bayle* dit que l'inſpiration de quelque penſée, pour préſerver Eve du peril, * n'auroit pas fait changer de face le Jardin d'Eden, *toutes les feuilles, toutes les herbes, toutes les eaux ſeroient demeurées dans leur état.* Eſt-ce bien Mr. *Bayle* ce grand Philoſophe qui raiſonne ici, & qui s'imagine que la ſageſſe de Dieu dans la Création & dans la conduite de l'Univers ne ſeroit point intereſſée, à moins qu'elle ne fut obligée de déranger toute la nature & de tranſporter les montagnes? Je pardonnerois ce langage à un Enfant qui s'imagineroit une horloge

* pag. 196.

loge bien conſtruite, tant qu'on ne ſeroit pas contraint d'en changer les rouës, ni de les refondre. Mais ce ſeroit une groſſiere ignorance, dans un homme d'eſprit, que de croire un Horloger habile homme, parce qu'il n'y manqueroit qu'une dent à une rouë, ou qu'il ſeroit néceſſaire d'y ajouter avec le doigt un dégré de mouvement, ne fut-ce que pendant un inſtant. C'eſt à quoi je compare *l'inſpiration de quelque penſée*, que Mr. *Bayle* éxige, parce, ſans doute, qu'il croit qu'Eve ne pouvoit l'avoir naturellement.

Chacun convient que nos prémiers péres avoient reçu une liberté entiere, pour faire ce qu'ils voudroient ſoit bien, ſoit mal, dans toutes les conjonctures où ils pourroient ſe rencontrer. Et voici Mr. *Bayle* qui s'imagine que dès la prémiere tentation, Dieu devoit auſſi tôt venir au ſecours, pour les ſoutenir d'une façon ſurnaturelle: comment accorderoit-il cela, avec la ſageſſe de Dieu? N'eſt-ce pas retomber dans l'embarras du Machiniſte dont j'ai parlé ci-deſſus, qui ſe vanteroit d'avoir fait un automate capable de tourner à droit ou à gauche, & qui ſeroit néanmoins obligé d'y mettre la main, pour le faire aller à droit?

Le fruit de l'arbre défendu étant beau à voir, & bon à manger ſelon les apparences, imprima naturellement cette idée dans l'imagination de la femme. Le tentateur entra librement dans la tentation, pour faire tomber nos prémiers péres. Il flatte l'amour propre & les ſens, *vous ſerez*, dit-il, *ſemblables ou à Dieu* ou *aux Anges.* D'ailleurs le fruit eſt excellent, & bon à manger. Dans cet état, nos premiers péres avoient une pleine liberté de raiſonner ſur ces deux

deux partis, de délibérer sagement sur leur devoir & sur les propositions du Tentateur. Dieu, comme Cause physique, avoit donné à l'homme le pouvoir de faire un bon choix s'il eut voulu ; & comme Cause morale, il leur avoit défendu sous peine de mort de violer son commandement. N'est-il pas vrai qu'éxiger encore, outre cela, des secours surnaturels, pour faire qu'Adam s'acquitât de son devoir, c'est demander que Dieu fit par voie extraordinaire, ce qu'il ne pouvoit ni ne devoit faire sans condamner lui-même son propre Ouvrage. J'ose bien dire que toute personne en jugera comme moi, malgré toutes les déclamations de Mr. *Bayle*.

Il n'a pas compris le cas où Dieu auroit pu accorder à l'homme un secours surnaturel, sans préjudicier à sa sagesse. Posons qu'Adam & Eve sollicitez & ébranlez par la tentation, eussent eu recours à Dieu pour en être assistez, il ne faut pas douter que Dieu ne les eût exaucez, par un secours surnaturel, hors des Loix générales, lequel ne les auroit néanmoins ni détruites ni suspendues, & n'auroit fait, d'autre côté, aucune violence à la Liberté *. Si Mr. *Bayle* eut bien compris cette Théologie, il auroit peut-être supprimé beaucoup de réfléxions inutiles qu'il a faites.

A quoi bon remarquer qu'il † *n'y a aucune liaison naturelle entre le mouvement local & le sentiment :* qui en doute ? C'est quelque chose de rare, que le raisonnement qu'il fait ensuite. Après avoir posé, ‡ que par *une loi arbitraire du Créateur*, il y a une *correspondance entre certaines modifications de nos organes*

* Voyez le dernier Chap. de l'*Examen*.
† pag. 197. ‡ *Ibid*.

nes & certaines pensées, il ajoûte, * qu'*il n'a tenu qu'à lui de faire une Loi générale que les objets malhonnêtes n'excitassent jamais un plaisir qui nous détournât de l'atention à nôtre devoir, & ainsi de toutes les autres tentations.*

Voila ce qui s'appelle, parler avec opiniâtreté & sans raison. Entrons un peu dans ce nouveau Systême de Philosophie, le plus bizarre qu'on puisse imaginer. Le vin demeure toûjours le même objet & excite le même plaisir dans l'imagination de ceux qui l'aiment, soit qu'ils en veuillent user sobrement, soit qu'ils en veuillent abuser. Une fille qui a de la beauté & beaucoup d'attraits excite le même desir en deux personnes. L'idée agréable qu'elle fait naître, ne produit rien que de légitime & d'innocent en l'un des deux, parce qu'il veut la posséder par le mariage. Mais cette même idée produit un crime dans le cœur de l'autre, parce qu'il veut la séduire. Quelle bourrue Philosophie, que celle de Mr. *Bayle* qui voudroit que cette même idée fit des impressions opposées, puis que ces impressions que l'objet produit naturellement ne sont d'elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises, & que le mal ou le bien qui s'y trouve, ne vient que des desseins & des desirs innocens ou criminels de l'homme. Il faut raisonner de même sur le vin. Est-ce bien là ce Philosophe qui ne parle que d'évidence & de notions communes & qui renverse, pour soûtenir son Systême, cette maxime incontestable, qu'une cause qui demeure toûjours la même & au même état, produit toûjours le même effet : *idem manens idem, semper facit idem.*

* pag. 198.

Pas-

Passons à un autre Systême de même trempe, que Mr. *Bayle* met au jour, sans se mettre beaucoup en peine de le rendre vrai-semblable. Ce ne sont que des masses informes, non pas mêmes de *petits ours mal lechez*, pour me servir de sa comparaison. Il croit donc, qu'il suffisoit d'ajouter aux Loix générales de l'union de l'Ame & du Corps celle-ci, * qu'*immédiatement avant que l'ame soit vaincue par les tentations, il se forme dans le cerveau un mouvement qui corresponde à une pensée par laquelle la Raison fasse tourner du bon coté le franc arbitre.*

Voici sans doute un nouveau mouvement qui ne se peut faire sans deux miracles, l'un que ce mouvement seroit créé de nouveau, vû qu'il ne seroit pas l'effet d'aucune cause naturelle, non pas même de la volonté de l'homme. L'autre, qu'il faudroit nécessairement détruire ou arrêter l'influence ou l'impression de la cause, qui fait effort actuellement, pour produire un mouvement contraire. Puis que ce mouvement n'arriveroit qu'*immédiatement avant que l'ame soit vaincue par les tentations*; C'est à dire, un moment, avant que l'ame soit entrainée par un mouvement de tentation tout prêt d'éclorre. Il n'est rien de plus aisé que de parler, quand l'imagination est échaufée & qu'on ne pense pas trop bien, à ce qu'on dit.

Mr. *Bayle* eût parlé raisonnablement, s'il eût cherché cette resistance de l'Ame à la tentation, dans l'effet d'une priere éxaucée, parce qu'alors ce seroit une suite du bon usage de la Liberté, qui souhaite d'être aidée dans son exercice. Que ce secours accordé à la priere, soit un miracle, si on veut, c'est toûjours un miracle

* pag. 198.

racle ordinaire à la grace & fondé ſur la loi générale, ou ſur la promeſſe que Dieu nous a faite de nous accorder ce que nous demanderons, conforme à nôtre devoir. Ce ſecours n'eſt contraire ni à nôtre Liberté, comme nous l'avons deja remarqué, ni aux Loix générales du mouvement. Car quoi qu'on ne puiſſe dire préciſément, de quelle nature eſt ce ſecours que Dieu nous donne, quand il nous exauce, ni comment il agit, je ne crois pas, qu'il s'oppoſe immédiatement à ces Loix. Ma penſée eſt, que Dieu fortifie quelques idées que la priere nous donne, pour les rendre victorieuſes des idées de la tentation & pour nous la faire ſurmonter. C'eſt pourquoi l'éxercice aſſidu de la priere nous eſt recommandé, afin de donner plus de poids & plus d'efficace à ces idées.

Mr. *Bayle* auroit mieux fait de ſupprimer ce qu'il ajoûte dans les pages ſuivantes touchant la Liberté. C'eſt une mauvaiſe ruſe, que de répéter ce qu'on a dit & à quoi on a amplement répondu; ſans réfuter cette réponſe. C'eſt le procédé d'un mauvais chicaneur qui ſuppoſe que le Lecteur aiant perdu de vûe la controverſe, le trouvera de nouveau embarraſſé. Il dit par exemple, que l'homme ſelon moi agit toûjours ſuivant ſon bon plaiſir, c'eſt à dire, par la ſeule raiſon d'exercer ſon bon plaiſir. C'eſt néanmoins, ou une fraude, ou une ignorance pour n'avoir pas compris ce que j'ai dit de la Liberté. Il falloit ſe taire abſolument, ou éxaminer la matiere, plûtôt que de dire en paſſant une ſotiſe.

Il eſt encore inutile de ſe juſtifier ſur ſon changement d'opinion, touchant les Loix générales; à lui permis. J'ai ſeulement remarqué, qu'il

ne paroissoit pas qu'il en eût changé avant nôtre dispute: & cela est vrai. Quand j'ai reproché à Mr. *Bayle* de *nier ce qu'il a dit & de tomber en contradiction* *, il se trompe & veut tromper les autres de dessein formé, lors qu'il s'imagine que cela regarde sa variation. Ces reproches *si mortifians* sont fondez sur la seconde Partie de l'*Examen de sa Theologie*, & sur tant d'autres grossieres contradictions qu'on a remarqué dans ce Livre, & nullement sur son changement à l'égard des Loix naturelles. C'est une pauvreté à Mr. *Bayle* que d'avoir imputé à Mr. *Jaquelot* une telle impertinence. On appelle cela en commun proverbe, ne savoir de quel bois faire fléche.

Il n'est plus nécessaire de suivre Mr. *Bayle* dans l'endroit où il avoit commencé à refuter les Loix générales †. Tout ce qu'il dit, ne fera plus de difficulté à ceux qui auront lû avec attention ce Chapitre. Je me contenterai d'avertir les Lecteurs que Mr. *Bayle* suppose toûjours cette proposition, *pourquoi Dieu a permis le péché*, au lieu de celle-ci, qui est plus juste & dans une précision métaphysique, *pourquoi Dieu a voulu permettre à l'homme l'exercice du franc-arbitre qu'il lui donnoit pour faire ce qu'il voudroit soit bien, soit mal.* Puis que la prémiere proposition frappe d'abord le Lecteur & l'effarouche, au lieu que la seconde ne contient rien que de conforme à la sagesse de Dieu.

Mais, dit-on, c'est toûjours la même chose, parce que Dieu a prévu l'usage que les hommes feroient de leur Liberté. Je l'avoue, mais au fond la préscience de Dieu n'impose aucune nécessité au libre arbitre, & ne devoit pas s'op-

* p. 203. † p. 175. *& suiv.*

s'oppoſer à l'établiſſement de la Religion, qui demandoit néceſſairement l'exercice libre du franc-arbitre? A quoi il faut joindre, que Dieu a eu encore d'autres raiſons du choix qu'il a fait de ce plan par rapport à cette Terre, que nous ne connoiſſons pas. On en connoit ſuffiſamment pour ne pas abandonner la Raiſon ſur cet Article, quoi qu'on n'en connoiſſe pas aſſez pour la ſatisfaire pleinement, comme je l'ai deja dit, & ſi ſouvent que je ne le répéterai plus. Sur tout, on ne ſauroit conclurre en façon du monde, que Dieu ſoit l'Auteur du péché qui eſt le grand point de la diſpute. Ainſi les raiſons que Mr. *Jaquelot* avoit alléguées touchant la permiſſion du péché ou plûtôt de l'uſage du libre arbitre demeurent en leur entier.

Je voulois dans un Chapitre à part répondre à l'Art. XVI des *Entretiens* *, mais n'y aiant trouvé que des répétitions, ſur des matieres qu'on a expliquées & dans la *Conformité de la Foi avec la Raiſon* & dans l'*Examen de la Théologie de Mr. Bayle*, j'ai cru que ce n'étoit pas la peine d'en faire un nouveau Chapitre.

† Mr. *Bayle* m'oppoſe un Philoſophe Payen, diſputant contre ce que j'ai dit de la bonté de Dieu, que la manifeſtation de cet attribut dans la Création, ne devoit pas être préferée à la manifeſtation de la puiſſance & de la ſageſſe de Dieu. Le perſonnage que Mr. *Bayle* choiſit pour l'armer de ſa critique eſt d'une rare invention. C'eſt *un Philoſophe Payen*, comme ſi j'étois aſſez extravagant pour entreprendre de prouver l'exiſtence de Dieu à un Philoſophe Payen par un argument tiré des péchez & des miſéres du genre humain. Le tenant de Mr. *Bayle* eſt donc fort mal

* *Entret.* p. 181. † Art. XVI p. 181. *& ſuiv.*

choisi. J'entreprendrois prémierement de prouver à ce Philosophe qu'il y a un Dieu qui a créé le Monde. Ensuite je lui demanderois que nous convinssions ensemble du sens que nous voudrions donner à ce mot *bonté*. Que s'il disoit qu'il entend par ce terme *une inclination à se communiquer au dehors par la production de quelque chose*, comme on le prend en métaphysique; alors j'avouerois facilement que la bonté de Dieu a prédominé dans la Création.

Mais si nous étions d'accord de rapporter uniquement ce mot *bonté* * aux seules créatures capables de connoissance & de sentiment, alors je lui ferois comprendre sans peine par la revûe de l'Univers, que la manifestation de la bonté de Dieu, n'a pas prévalu sur la manifestation de sa sagesse & de sa puissance.

En parlant de l'homme en particulier, je lui ferois remarquer la bonté de Dieu, soit dans les dons de la Création dont il fut orné, soit dans les promesses de grace que Dieu fait aux Pécheurs qui se repentent, à quoi il appelle tous les hommes, sans exception, parce qu'il veut que tous les hommes soient sauvez.

Ce Philosophe instruit de Mr. *Bayle* repondroit que Dieu sait que cela n'arrivera pas & fera le triste tableau du genre humain. Ainsi il retomberoit dans la difficulté ordinaire de Mr. *Bayle*, il ne feroit que répéter ce qui a deja été dit plusieurs fois & nous lui ferions les mêmes réponses.

Mr. *Bayle* a cité † en marge un indice de plusieurs pages de la prémiére Reponse. Quoi que je connusse ses ruses, je les ai relûes, & je n'y ai trouvé rien digne d'être examiné, qui ne l'ait été. Cet-

* Voyez *Examen* II *part.* Ch. XII. † p. 190.

Cette hardiesse surprend les Lecteurs qui ne veulent rien approfondir ; c'est aussi le dessein de Mr. *Bayle.* Il étoit pourtant de sa prudence de ne pas les renvoyer à des endroits qui ne font point honneur à son esprit ni à sa pénétration : puis qu'on y voit, qu'il s'est imaginé que les principes de Mr. *Jaquelot* étoient semblables à ceux des Supralapsaires.

CHAPITRE XIV.

De l'inutilité de l'Art. XVIII *des* Entretiens *qui contient de nouvelles Considérations sur les Loix générales.*

AIANT expliqué & confirmé dans le Chapitre précédent, ce qui concerne les Loix générales, on se dispensera de suivre Mr. *Bayle* dans ses répétitions perpetuelles & ennuyeuses, dont il a pris plaisir d'accabler ses Lecteurs dans cette dispute.

Ceux qui comprennent le Systême de Mr. *Jaquelot*, conçoivent facilement que selon Mr. *Bayle* qui le combat, le plan que Dieu a choisi pour montrer sa sagesse infinie dans la Création & dans la conduite de l'Univers, devoit être changé, puis qu'il auroit fallu à tout moment, selon lui, arrêter & suspendre l'effet des Loix générales, ou donner à l'homme par voie de Création, de nouvelles impressions. Cependant Mr. *Bayle* s'embarrassant très-peu de tout cela, se récrie, * *Nouvelle falsification*, & ensuite, † *nous avons chassé tellement Mr* Jaquelot *de ce poste, qu'assurément il n'y mettra plus le pied, car nous lui avons fait voir qu'il seroit facile à Dieu de pré-*

* p. 206. † 208.

venir les péchez, encore que toutes les Loix générales fuſſent exécutées ſans aucune interruption & ſans qu'on y dérogeât jamais en nulle maniere. Malheureuſement pour Mr. *Bayle*, il a oublié de marquer en marge les lieux de ſon triomphe, lui qui étend cette ſorte d'exactitude juſqu'aux minuties. On doit être très-perſuadé qu'il n'a pu le faire, parce qu'il a ſoutenu tout le contraire, comme on l'a vu ci-deſſus.

C'eſt avec la même ſincérité qu'il dit, au ſujet de l'union de l'ame avec le corps, que je me trompe de croire qu'en vertu de cette union, l'ame devoit avoir des ſentimens de joie ou de triſteſſe par raport à tels & tels mouvemens du Corps. * Mr. *Jaquelot*, dit-il, *ſe trompe, la plupart des Théologiens ſoutiennent & lui avec eux que la douleur, les maladies, les chagrins ſont une peine du péché & que l'état d'innocence en auroit été exemt.* J'avoue cela : mais ce n'eſt pas dire que la chûte d'une pierre, ou d'un rocher n'auroit pu cauſer de la douleur ni même écraſer le corps de l'homme. Je ne me ſouviens pas d'avoir lû jamais un diſcours ſi ridicule dans aucun Théologien. Ils diſent tous, & je le dis avec eux, que la Providence de Dieu & la prudence de l'homme auroient écarté ces ſortes d'accidens. Mr. *Bayle* avoit deja dit la même choſe & Mr. *Jaquelot* † lui avoit fait la même réponſe. Il n'importe, Mr. *Bayle* veut l'ignorer & répéter ſon mauvais raiſonnement : que faire? Il me fait ſouvenir d'un méchant plaideur, qui nie tout & conteſte tout ce que dit ſa Partie, de peur de ſe méprendre.

‡ Il rappelle ce que j'ai dit, que la douleur & le

* pag. 208. † *Exam.* pag. 405.
‡ *Entret.* pag. 209.

le chagrin où l'ame est assujettie, sont un avertissement prompt de s'éloigner des objets qui peuvent nuire. * *Mais*, ajoute-t-il, Mr. Jaquelot *doit savoir que pour se servir d'une semblable raison avec quelque sorte de bienséance, il faut avoir réfuté tous les argumens qui la ruinent de fond en comble, dans le 2 Tome de la* Réponse au Provincial. Je doute fort que Mr. *Bayle* ait été en secret aussi content de son Triomphe, qu'il affecte de le paroître. Il auroit assurément été plus tranquile, sans recourir continuellement aux injures. Après avoir parlé si haut, il s'est avisé de remarquer à la marge, que Mr. Jaquelot *y a égratigné quelque chose, comme on le verra ci-dessous.* Nous verrons donc, quelle emplâtre il aura mise sur cette égratignure.

Il ajoute une seconde raison qui est pitoyable. ce terme auroit fâché Mr. *Bayle*, mais on ne sauroit guére s'éxprimer autrement, le Lecteur en jugera. † *De plus*, dit-il, Mr. Jaquelot *doit se souvenir qu'il croit que l'état d'innocence n'eût été sujet à aucun mal*, (c'est ce qu'il vient de dire), *& que les bêtes sont des automates : elles s'éloignent néanmoins, ou s'approchent fort à propos des objets qui peuvent nuire à leur machine, ou qui peuvent contribuer à la maintenir en son état. Il doit donc croire que le sentiment de plaisir, ou de douleur n'est point nécessaire à l'homme pour s'approcher ou pour s'éloigner de certains objets, & qu'une loi établie à cette fin seroit superflue, & par conséquent indigne de la sagesse de Dieu.*

Tout ce mauvais raisonnement n'est propre qu'à prouver l'opiniâtreté de Mr. *Bayle* & à faire

* p. 210. † *Ibid.*

re croire qu'il ne fait pas grande difficulté de parler quelquefois contre ses propres lumieres. Il n'ignoroit pas 1. que nos corps sont des machines comme les corps des bêtes. 2. que si on donne une ame aux bêtes, on leur accorde aussi le sentiment de douleur, par exemple, lors qu'un chien se brûle ou qu'il reçoit un coup de bâton, ce qui fait qu'il s'éloigne du feu ou qu'il s'enfuit : cela se fait en vertu de l'union de l'Ame avec le corps. Que si on supose que les bêtes soient de simples automates, tous les mouvemens du corps sont toûjours les mêmes, excepté que la bête n'a point de sentiment, parce qu'elle n'a point d'ame. 3. par conséquent Mr. *Bayle* ne pouvoit ignorer que ces mouvemens qui font crier, ou fuir un chien, ne se peuvent faire dans un homme, sans y causer un sentiment de douleur, parce qu'il a une ame. Autrement il faudroit nécessairement dire, que Dieu détruiroit, en cette occasion, les Loix de l'union de l'Ame avec le Corps, ou qu'il en suspendroit du moins l'effet. C'est pourtant ce que Mr. *Bayle* ne veut pas, il croit même ce raisonnement convaincant contre Mr. *Jaquelot* : cela ne fait-il pas pitié ? Pour qui prend-il ses Lecteurs, en se jouant d'eux par de si pauvres sophismes ?

Il rapporte ensuite, ce que j'avois remarqué de la source du péché : & comme j'avois dit, qu'en vertu des Loix générales de la conduite du monde, l'homme se trouvoit exposé à des conjonctures qui étoient à quelques-uns des occasions de pécher, parce qu'ils en abusoient volontairement & sans y être nullement determinez, par ces conjonctures : ce que je prouvois par l'éxemple de *David* & de *Jeroboam* qui agirent

rent très-diverſement, quoi qu'au milieu de ſemblables circonſtances. Mr. *Bayle* remarque * que *j'ai trouvé mauvais qu'il ait paſſé ſous ſilence* cet éxemple, & ajoute en marge ces paroles, *cela lui* (Mr. Jaquelot) *tient au cœur*, *il renouvelle ſouvent cette plainte:* il eſt vrai, mais toûjours inutilement, *cet éxemple*, dit-il, *ne ſervoit de rien.* Un Lecteur un peu habile s'appercevra ſans peine de l'embarras de Mr. *Bayle* & qu'il *devoit y faire quelque attention.* Il devoit au moins déclarer, s'il étoit de ſerment de n'y point répondre: c'eſt un grand ſecret pour abréger les diſputes.

Si j'euſſe cru que cet éxemple le chagrineroit, je lui aurois propoſé après St. *Auguſtin* †, celui de *Pharao* & de *Nabucodonoſor.* „ Ils „ étoient, dit ce Pére, égaux de nature, tous „ deux hommes, égaux en dignité, tous deux „ Rois, l'un & l'autre tenoient le peuple de „ Dieu captif, l'un & l'autre furent exhortez & „ admonêtez par les châtimens; qu'eſt-ce donc „ qui a pu produire des iſſues ſi differentes? ſi „ ce n'eſt que l'un ſentant la main de Dieu gémit „ dans le ſouvenir de ſa propre iniquité, & que „ l'autre abuſant de ſon franc-arbitre a combattu „ contre la Verité & la miſericorde de Dieu. Pourquoi ne pourroit-on pas dire de tous les autres hommes, ce que St. *Auguſtin* a dit de ces deux Rois, comme le remarque un habile Commentateur ‡ des Evangiles. Il eſt pourtant vrai, que l'égalité n'eſt pas ſi parfaite que ce Pére de l'Egliſe le dit. On demandoit à *Pharao* qu'il mit en Liberté un grand peuple qu'il retenoit dans un dur eſclavage; mais avec beaucoup de

* pag. 212. † *Lib. de prædeſt. & gratia.* Cap. 15.
‡ *Maldonat in Joh.* Cap. 6.

profit ; de plus ce Roi fut souvent épargné en sa propre personne, à quoi il faut joindre ce que firent les Magiciens pour contribuer à son endurcissement : toutes choses qui ne se rencontrent pas, à l'égard du Roi de Babylone.

Mr. *Bayle* fait revenir ensuite sur la scéne son Philosophe, pour lui faire répéter les mêmes choses, à quoi on a souvent répondu. Il lui fait dire que Mr. *Jaquelot* veut † *croire que les objections* de Mr. Bayle *tendent à imputer à Dieu seul tout le péché.* Cela est vrai, je le crois, puis que selon Mr. *Bayle* Dieu fait tout, l'homme n'est qu'un sujet purement passif & qu'il n'a point de Liberté. Il demeure d'accord lui-même & dans le même endroit ‡ que *ce qu'il objecte c'est que Dieu ne sauroit être innocent du péché d'Adam & d'Eve & qu'il en est l'une des causes principales.* § *Les notions les plus évidentes*, dit-il, *nous conduisent là.* Ces expressions doivent faire horreur, où est donc *la fausse suposition* qu'on reproche à Mr. *Jaquelot* ? Elle ne sauroit consister tout au plus, qu'en ces termes DIEU SEUL : mais pourquoi Mr. *Bayle* n'a-t-il jamais déclaré nettement & précisément dans cette dispute, ce que l'homme fait, ce qu'on doit regarder comme la propre action de l'homme dans le péché, distinguée de l'action de Dieu ? Mr. *Bayle* devoit instruire Mr. *Jaquelot* sur la simplicité qu'il a, de s'imaginer qu'il y ait quelque contradiction à dire, d'un côté, que l'homme puisse faire quelqu'action libre dont il soit la veritable cause efficiente, & de l'autre, qu'il n'est qu'un sujet purement passif des actions de Dieu. Faut-il donc croire que les gens de la classe de Mr. *Bayle* parlent un langage aussi diffé-

* p. 212. & *suiv.* † p. 214. ‡ *Ibid.* § p. 215.

férent de celui des autres hommes, que l'étoit celui des Dieux des Payens, selon le Poëte *Anacreon* ? En ce cas il faudroit pardonner à Mr. *Jaquelot* qui n'est pas initié dans ces mystéres.

Mr. *Bayle* oblige son Philosophe, de renoncer, par pure complaisance*, à l'objection que Dieu est complice du péché d'Adam ? Il veut bien se contenter *de dire qu'il en a été l'une des principales causes, & qu'il a voulu positivement qu'ils péchassent, ce qui à cause de la préeminence de sa nature ne peut préjudicier à ses infinies perfections.* Tout cela est faux & plein de blasphêmes. La prééminence de l'Etre souverain ne peut lui permettre d'être la cause du Péché. Bien loin d'en être *la principale cause*, qu'au contraire on ne sauroit dire qu'*il le veut positivement.* Car il ne le veut point comme *cause physique*, vû qu'il n'est pas la cause efficiente de la mauvaise détermination de la volonté humaine. Il ne l'est pas aussi en qualité *de cause morale*, puis qu'il défend sévérement le péché & avec des ménaces propres à donner de la frayeur, à tous ceux qui les méprisent.

CHAPITRE XV.

Réponse aux remarques de Mr. Bayle, *sur le Systême de Mr.* Jaquelot.

MR. BAYLE † avec sa hardiesse ordinaire nie qu'il ait reproché à Mr. *Jaquelot* de suivre le Systême des Supralapsaires, mais qu'il pré-

* p. 215. † *Entret. Art.* XIX. p. 217.

prétend seulement qu'il se retire comme eux, derriere les retranchemens de la gloire de Dieu. Vaine distinction qui ne lui servira de rien.

I. Si mon Systême est opposé à celui des Supralapsaires, comment pourrois-je me retirer avec eux derriere les mêmes retranchemens de la gloire de Dieu? Est-ce que le terme *gloire de Dieu* expliqué en deux sens très-opposez, pourroit servir d'une même retraite? La vérité est, comme on l'a prouvé incontestablement, dans *l'Examen de la Théologie de Mr. Bayle*, que ces deux mots *Dieu a tout fait pour sa gloire*, lui ont fait prendre le change lourdement, & que raisonnant sur cette étiquette, il a cru bonnement, qu'il pouvoit se servir contre Mr. *Jaquelot* des mêmes argumens qu'on emploie contre les Supralapsaires. On a mis ce fait dans tout son jour, nous n'y ajouterons que peu de mots.

Il nous renvoie au Ch. CXLVIII du 3 Tom. de la *Réponse au Provincial*, contentons-nous de ce qu'il nous donne, en posant cette maxime que si Mr. *Bayle* insére dans le Systême de Mr. *Jaquelot*, des Propositions qui ne peuvent y entrer & qui se trouvent placées naturellement dans le Systême des Supralapsaires, on ne doit pas douter que Mr. *Bayle* n'ait cru, que les principes de Mr. *Jaquelot* étoient semblables à ceux des Supralapsaires. Or c'est ce que Mr. *Bayle* a fait très-souvent. Pour ne point sortir des bornes qu'il nous prescrit, ne dit-il pas, Mr. Jaquelot * *a donc voulu ou il a dû dire qu'il étoit très-nécessaire aux interêts du Créateur qu'il y eut des Créatures qui péchassent.* Ces paroles montrent clairement que Mr. *Bayle* a compris Mr. *Jaquelot* avec ceux qui enseignent que la manifestation de la gloire de Dieu, si-

* 3 Tom. Ch. 148. P. 863.

ſignifie préciſement la manifeſtation de ſa juſtice & de ſa miſéricorde. Ce qui eſt fort éloigné de la penſée de Mr. *Jaquelot.* Plus bas, * il dit qu'*afin que l'Univers fut complet, il a falu*, ſe-lon moi, *qu'il y eut des Etres qui abuſaſſent de leur Liberté.* Il finit ſon chapitre en diſant à ſon Provincial, † *qu'il a voulu qu'il connut claire-ment & facilement que Mr.* Jaquelot *ſe ſert des mêmes Réponſes que les Prédeſtinateurs les plus rigides.* Il faut néceſſairement que Mr. *Bayle* n'ait pas compris le Syſtême de Mr. *Jaquelot*, ou qu'il ait fait ſemblant de ne le pas entendre, pour débiter les difficultez, qu'il avoit ramaſ-ſées dans ſes recueils, contre les Supralapſai-res & le Synode de Dordrecht.

J'ajouterai encore, que ſi Mr. *Bayle* ne veut pas qu'on croie, qu'il ſuppoſoit que je ſui-vois les principes des Supralapſaires, ces paro-les que je vais rapporter ſont fort obſcures & fort énigmatiques. ‡ *Neanmoins Mr.* Jaquelot *s'eſt appliqué ſérieuſement à faire voir la diffé-rence qu'il y a entre ſon Syſtême & celui des Supralapſaires, & s'étant apperçu des abyſmes où il s'étoit précipité, il a changé de langage*, remarquez cette expreſſion, & *il a cherché tous les détours qu'il a pu imaginer, pour rompre la liaiſon néceſſaire entre la gloire du Créateur & le péché de la Créature. Mr.* Bayle *ne pou-voit pas deviner que ſon adverſaire abandonne-roit ſon prémier ſtile & s'en feroit un tout nouveau.* Cela ne dit rien, ou il ſignifie que Mr. *Jaquelot* dans la *Conformité de la Foi avec la Raiſon* étoit dans les principes des Supralap-ſaires & obſervoit le même ſtile: mais que Mr. *Bayle* ne pouvoit deviner que cet Auteur chan-

 geroit

* p.864. † p. 867. ‡ *Entret.* P. 218.

geroit de ſtile & de Syſtême, comme il a fait dans l'*Examen*. Cependant Mr. *Jaquelot* lui fait pitié, parce qu'il trouve * qu'on l'a accuſé par ignorance ou par mauvaiſe foi de ſe retirer derriere le retranchement des Supralapſaires.

C'eſt encore avoir trop de charité pour Mr. *Jaquelot* que de dire ſimplement qu'il *fait pitié*, on doit *ſe remplir d'indignation contre ſa ſupercherie & concevoir pour lui toute l'horreur que les Théologiens de mauvaiſe foi méritent. Je l'en trouve*, continue-t-il, *coupable à chaque page, & en voici un exemple inſigne. Il dit que ſelon Mr.* Bayle *les Supralapſaires enſeignent que l'homme ne contribue rien davantage que d'être le ſujet dans lequel Dieu produit le péché, que l'homme* † *reçoit comme n'étant à l'égard du péché qu'un ſujet purement paſſif. Il ne cite ni page, ni chapitre, ni Livre: & je vous garantis qu'il ſe comporte en cet endroit-là, comme un inſigne falſificateur.* He! que cet homme étoit chagrin de ſe mettre en colere pour ſi peu de choſe, & contre toute raiſon. Je me ſuis expliqué comme lui que ‡ *j'étois obligé de me retirer avec les Supralapſaires derriere le même retranchement de la gloire de Dieu.* Et plus bas, j'explique le decret de permiſſion, ſelon le ſens de Mr. *Bayle*. Deſorte qu'il comprenoit fort bien, que je raiſonnois ſuivant cet argument, à quoi il devoit répondre ſans ſe fâcher.

Mr. *Bayle* ſe vante de ſuivre les principes des Prédeſtinateurs les plus rigides, & d'être un Orthodoxe de la vieille roche & un grand défenſeur du Synode de Dordrecht.

Or Mr. *Bayle* enſeigne que l'homme ne contribue rien davantage au péché, que d'être le ſu-

* p. 219. † p. 220. ‡ *Exam.* p. 345.

ſujet dans lequel Dieu le produit, que l'homme n'eſt qu'un ſujet purement paſſif des actions de Dieu.

Donc, ſelon Mr. *Bayle*, c'eſt auſſi le ſentiment de ces Théologiens.

La conſéquence eſt certaine & les deux prémiéres propoſitions ſont prouvées avec la derniere évidence dans l'*Examen de ſa Théologie.* Que conclurrons-nous de ſa conduite? Rien autre choſe, ſinon, qu'où il s'emporte le plus, c'eſt où il eſt le plus dépourvû de raiſons. Maxime ordinaire de l'injuſtice des controverſes.

Il dit à la page ſuivante, que * *quand même Mr.* Jaquelot *contenteroit la Raiſon, avec un Syſtême nouvellement fabriqué, la concorde de la Foi des Egliſes Proteſtantes avec la Raiſon n'avanceroit point d'un pas, & ſi ces Egliſes vouloient profiter des lumieres de Mr.* Jaquelot *elles ſeroient obligées de ſacrifier tous leurs Syſtêmes au ſien.* Rien de moins vrai que tout ce qu'il dit. Le Syſtême de Mr. *Jaquelot* n'eſt point nouveau, c'eſt le Syſtême des Chrétiens des quatre premiers ſiecles de l'Egliſe, que les Objections de Mr. *Bayle* nous ont obligé de développer. C'eſt le ſentiment de toutes les Facultez de Théologie qui ne ſont point aſſujeties aux principes des Prédeſtinateurs rigides. Pourquoi donc Mr. *Bayle* le dit-il? S'il le croit, c'eſt une groſſiere ignorance: s'il ne le croit pas, c'eſt pour pratiquer la vieille & mauvaiſe ruſe de crier à la nouveauté, afin d'étourdir les ſimples & les idiots.

† Il ajoute que *le précis* du Syſtême de Mr. *Jaquelot eſt que la maniere de ſe manifeſter que Dieu*

* *Entret.* p. 221. † *Ibid.*

Dieu a préférée à toutes les autres, réduit à l'inaction, sa bonté & son amour pour la vertu. Cela n'est pas vrai. Mr. *Jaquelot* laisse à ces attributs de la Divinité leur action & leur mouvement, mais sous la direction de sa sagesse. *Idée affreuse*, continue Mr. *Bayle* *, *& qui ressemble beaucoup mieux à une furie infernale, qu'aux notions que la lumiere naturelle nous donne de l'Etre souverainement parfait:* ce n'est là qu'un violent transport. † *Je doute que Mr.* Jaquelot *osât debiter au peuple cette idée, il craindroit de faire murmurer ses Auditeurs.* Je craindrois même de me faire lapider, si je portois en chaire les expressions de Mr. *Bayle*. Mais on est sûr de se faire écouter avec consolation & avec plaisir, quand on promet le salut de la part de Dieu à tous les pécheurs repentans, sur ce fondement que Jesus-Christ est mort pour tous les hommes sans aucune exception, parce que Dieu appelle tous les hommes au salut & qu'il les invite tous à la repentance.

Autre ignorance de Mr. *Bayle*. Il croit ‡ *qu'il y a une discorde prodigieuse, entre la Théologie spéculative de Mr.* Jaquelot *& sa Théologie pratique.* Pourquoi? parce qu'il *n'y a jamais eu de Religion qui n'ait suposé que la Providence de Dieu envers l'homme comprend une infinité de volontez particulieres. Les Chrétiens le suppcsent manifestement & c'est la * base du culte public qu'ils rendent à Dieu, c'est le fondement de leurs prieres & de leurs actions de graces particulieres & publiques.* La conduite de Mr. *Bayle* est une énigme pour moi; il faut de nécessité, ou qu'il n'ait pas lû le dernier chapitre de l'*Examen de sa Théologie*, qui parle de la priere, comme

* *Ibid.* † p. 222. ‡ *Ibid.* * p. 223.

me je l'ai expliqué ci-dessus, ou que son chagrin l'ait empêché d'entendre ce qu'il lisoit. Autrement il auroit apperçu la parfaite union qu'il y a entre la Théologie spéculative de Mr. *Jaquelot* & sa Théologie pratique, & n'auroit point écrit ce qu'on vient de rapporter.

Mr. *Bayle* expose ensuite le Systême de Mr. *Jaquelot* & le renferme en cinq articles, sur quoi je ne veux point m'arrêter, bien qu'il y ait quelques expressions à corriger. Il conclut après cette exposition, * que je retracte tout ce que j'avois dit dans mon premier Livre & † que j'y ai été forcé par l'impuissance de satisfaire aux difficultez qu'il m'avoit proposées. Ce qu'on peut conclure de ce discours ne sauroit faire honneur à la pénétration de son Esprit. Il fait voir qu'il n'a pas compris la *Conformité de la Foi avec la Raison*, puis que l'*Examen de la Théologie de* Mr. *Bayle*, n'est qu'une plus ample explication du Livre de la *Conformité*. Si Mr. *Bayle* avoit voulu trouver quelque contradiction entre ces deux Ouvrages, on lui eut fait voir que cette entreprise ne lui auroit pas été honorable.

Il finit cet Article en ajoutant une 6. Maxime pour expliquer le Systême de *Mr.* Jaquelot, ‡ *c'est que Dieu fit tout ce qui suffisoit pour tourner la Liberté de l'homme vers le bien.* Je reçois cette maxime. * *De tout cela*, continue-t-il, *nous recueillons cette* 7 *proposition*, *Adam & Eve ont perdu leur innocence*, *parce que Dieu n'a point voulu troubler le plan qu'il s'étoit formé*, *afin de montrer sa Sagesse infinie.* Ce grand Philosophe est singulier, de vouloir fourrer un petit sophisme dans le Systême de Mr. *Jaquelot*,

* p. 224. † 225. ‡ p. 225. * 226.

lot, comme une propoſition qui en reſulteroit évidemment. Il prend pour une cauſe, ce qui ne l'eſt pas. Adam & Eve ont péché, parce qu'ils ont fait un mauvais uſage de leur Franc-arbitre. Mr. *Bayle* raiſonne comme un homme qui diroit que Dieu eſt la cauſe de l'yvreſſe & de l'yvrognerie, parce que Dieu ne veut pas détruire le vin qu'il a créé, ni reprendre aux hommes la ſenſation du goût qui leur fait trouver le vin agréable.

CHAPITRE XVI.

Continuation du même ſujet.

Mr. Bayle remarque en paſſant, * que la conduite que Mr. *Jaquelot* donne à Dieu ſeroit *une folie achevée ou une noire malice parmi les hommes, c'eſt qu'à cauſe que les hommes devoient faire la recherche de Dieu dans les Oeuvres de la Création, ce qui eſt extrémement difficile, il a bien fallu ſe garder de leur donner des guides qui euſſent l'adreſſe de ne s'égarer jamais, qu'au contraire il a fallu leur donner des guides qui puſſent s'égarer à chaque moment.* Mr. *Bayle* s'explique avec ſa diſcrétion & ſa retenue ordinaire, quand il parle de la Religion & de Dieu. Il n'ignore pas que ces expreſſions ſi modeſtes & ſi choiſies tombent ſur toutes ſortes de Syſtêmes. Pourquoi ne veut-il pas dire que Dieu aiant donné à l'homme la Liberté de faire ce qu'il voudroit, la connoiſſance que l'homme avoit de Dieu, de ſa bonté & de ſa juſtice, de ſes promeſſes & de ſes menaces étoient

* *Entret. Art.* xx p. 227.

toient des guides plus que ſuffiſans pour faire qu'il ne s'égarât point. Quand il dit que la recherche de Dieu *eſt extrémement difficile*, il ne penſe pas qu'aux prémiers ſiécles qui ſuivirent la Création & le déluge, cette recherche étoit beaucoup plus facile, puis que la ſeule tradition ſuffiſoit pour cela.

Il reviendra encore à dire, que Dieu avoit prévu que cela n'arriveroit pas. Mais la preſcience ne devoit pas empêcher, que Dieu ne donnât à l'homme le Franc-arbitre qui rendoit le péché poſſible, ni que ce qui étoit poſſible, ne put arriver effectivement. Nous avons aſſez parlé de la preſcience de Dieu, pour nous diſpenſer d'en dire davantage.

Mr. *Bayle* ſe fait une pierre de trébuchement & de ſcandale *, de ce que Mr. *Jaquelot* a dit que le péché étoit entré dans le monde *par accident.* Il ſe donne la torture pour y trouver un ſens raiſonnable, & le reſultat de ſes violens efforts, aboutit à cette concluſion †, *qu'en ferons-nous donc? Je ne ſaurois voir qu'il puiſſe ſervir à d'autres uſages*, qu'à ceux qu'il lui a plu de marquer. Je ne ſai ſi Mr. *Bayle* a voulu ſe divertir & emploier ſon grand génie, pour exciter ſelon le proverbe, des tempêtes dans un petit baſſin d'eau. Il n'eſt rien de plus facile que de ſe repréſenter le deſſein de Dieu, qui étoit de former l'homme afin qu'il cherchât la Divinité dans les Ouvrages de la Création, à quoi il ne voulut pas déterminer l'homme naturellement comme le ſont les Agens néceſſaires, parce qu'une telle recherche ne répond point à la Nature de la Religion qui exige néceſſairement la Liberté de l'homme. Dieu donc,

* p. 228. † 229.

donc, donna à l'homme cette Liberté pour faire ce qu'il voudroit soit bien, soit mal, & lui imposa le devoir de faire le bien.

Voila précisément le prémier dessein de Dieu, desorte qu'il est aisé d'appercevoir, que l'homme aiant abusé de sa Liberté & violé son devoir, le péché est survenu, comme un abus volontaire que l'homme a fait de son Francarbitre; & cela hors de ce prémier dessein de Dieu. Il n'avoit dans ce prémier plan, aucune place qui lui fut destinée. Dieu ne l'y avoit point fait entrer par aucun decret absolu. Donc le péché est entré au monde, *par accident*. Dieu l'avoit prévu, il est vrai: mais il l'avoit prévu, comme une chose qui n'étoit pas de son prémier dessein. Voila ce que Mr. *Jaquelot* a dit d'une maniere si claire, que Mr. *Bayle* est apparemment le seul qui ne l'ait pas compris.

Le reste de cet article ne contient que des bévûes de Mr. *Bayle*, qu'il lui a plu d'exposer aux yeux du public. Nous les remarquerons en peu de mots autant qu'il nous sera possible. * Il dit, que les Loix constantes & invariables par lesquelles Dieu conduit l'Univers, *n'avoient rien en elles-mêmes qui méritât le choix & l'approbation de la Sagesse divine.* Il se trompe, ces Loix sont trop conformes à la nature du corps, pour n'être pas dignes de la Sagesse de Dieu.

Il ajoute, que † *depuis le commencement du monde jusques à la fin des siecles, Dieu avoit examiné un par un tous les effets*, que ces Loix devoient produire, *qu'il les avoit tous passez en revûe, & leur avoit donné son approba-*

* p. 230. † *Ibid.*

bation & pour ainsi dire sa bénédiction. Voici une nouvelle Théologie de Mr. *Bayle*, qui est fort mal digérée. S'il disoit que Dieu approuva les causes & les différentes espéces qu'il avoit produites & qu'il leur donna sa bénédiction pour croitre & pour multiplier sur la terre, il n'avanceroit rien que ce que *Moyse* lui-même nous a appris. Mais quel Théologien a jamais ni dit ni pensé que Dieu eut approuvé & beni les péchez & les crimes des hommes & des mauvais Anges: puis que ce seroit prononcer un blasphême?

Une autre bevûe de Mr. *Bayle*, c'est qu'il prétend que selon Mr. *Jaquelot* la chûte d'Adam & d'Eve étoit une suite nécessaire des Loix générales, d'où il conclut, * que *le péché n'est point entré au monde ni dans les decrets de Dieu* PAR ACCIDENT ; *qu'il y est entré par la porte naturelle de tous les autres effets des Loix générales* : ce qui lui fait dire plus bas †, *je conclus de là, que la chute d'Adam & d'Eve est arrivée aussi inévitablement & aussi nécessairement que les éclipses de Lune.* On pourroit croire que l'Esprit de Mr. *Bayle* étoit éclipsé, quand il parloit de la sorte. Il suffira d'observer deux choses, pour montrer l'absurdité de ces raisonnemens : l'une, que tout l'effet des causes naturelles & des Loix générales n'opere rien dans l'homme, que des impressions d'objets, & des idées dans l'esprit: ce qui laisse à l'homme la Liberté de ses déterminations & de son choix, bien loin de le nécessiter, ni de le porter inévitablement à une telle détermination, comme les corps, qui agissent nécessairement & précisé-

* *Voyez* p. 231.
* p. 235.

sément selon toute l'étendue des impressions qu'ils ont reçues.

L'autre chose qu'il faut remarquer, c'est qu'à l'égard des délibérations & des déterminations humaines, outre l'enchainement des Causes déterminées de nature, il y intervient aussi & presque toujours des Causes Libres, comme l'Ange dans la tentation, les questions qu'on fit à l'Apôtre S. *Pierre* par rapport à ses dénégations. J'ai donc raison d'assurer, qu'on ne doit point dire *qu'il a falu que le péché arrivât.* Cette expression n'est pas compatible avec l'idée du Franc-arbitre que les Loix générales ne renversent point.

Mr. *Bayle* ne sait pas ce que Mr. *Jaquelot* pourroit répondre à un homme qui lui diroit froidement * *vous n'avez appris ni par l'Ecriture, ni par la lumiere naturelle que le péché n'entroit point dans le prémier, dans le grand, & dans le général dessein de Dieu: c'est une pure fiction de votre esprit que chacun a droit de rejetter; vous n'en sauriez donner aucune preuve.* Mr. *Jaquelot* lui répondroit d'un ton fort doux, qu'il a appris ces choses de la Raison & de la Révélation, qui nous enseignent que Dieu est un Etre parfaitement saint, qui ne peut être la cause du péché par aucun decret absolu, ni même le vouloir.

La derniere faute de Mr. *Bayle* que je veux remarquer, car si on vouloit le redresser par tout où il le mérite, ce ne seroit jamais fait, regarde ce qu'il dit † *qu'il est impossible de toute impossibilité que l'on croie que l'on donne tout ce qui est suffisant, lors qu'on sait qu'on ne donne que des choses qui seront inutiles d'un côté & pernicieuses de l'autre.* Oui, je soûtiens que Mr. Bayle

* p. 233. 234. ‡ p. 236.

Bayle ſe trompe en raiſonnant de la ſorte, ou bien il faut qu'il attribue au mot *ſuffiſant* un ſens inouï juſqu'à préſent. Quand on dit qu'un moien eſt *ſuffiſant* pour faire telle ou telle choſe, on entend qu'il contient ce qui eſt néceſſairement requis afin qu'on puiſſe agir, ſans aucun égard à ce qui arrivera, je veux dire, ſi on agira, ou ſi on n'agira pas: ſur tout ſi on le rapporte à la chûte d'Adam, lequel avoit la Liberté entiere de ſe déterminer au bien. Que ſi Mr. *Bayle* s'imagine que le mot *ſuffiſant*, ſignifie que des moiens *ſuffiſans* pour faire que l'homme ſe détermine au bien, l'y détermineront toûjours, il ſe trompe & n'entend pas la ſignification de ce terme.

Cependant il ajoute, que * *Mr.* Jaquelot *a ſi peu de honte là-deſſus qu'il oſe accuſer ſon adverſaire de s'être contredit en aſſurant d'un côté que Dieu ne garda pas beaucoup de ménagemens pour la Liberté de l'Homme par la menace de mort, apposée à la défenſe, & en aſſûrant de l'autre, que Dieu intervint en qualité de cauſe morale au péché d'Adam.* Ce n'eſt pas en effet un ſujet de rougir que d'aſſûrer, que c'eſt dire des choſes contraires quand on prétend d'un côté, que Dieu eſt intervenu en qualité de cauſe morale à la production du péché d'Adam, quoi qu'on avoue d'autre part qu'il l'avoit défendu ſous peine de mort. C'eſt attribuer à la Divinité des demarches oppoſées & contradictoires, dont elle eſt abſolument incapable.

Mr. *Bayle* a recours à la préſcience de Dieu, ſon azyle ordinaire, dès qu'il ſe trouve preſſé. † *Y a-t-il aucune ombre de contradiction dans cette théſe? Selon nos manieres de juger*, dit-il, *la me-*

* p. 237. † *Ibid.*

menace de la mort devoit produire un très-bon effet dans l'Ame d'Adam, mais au jugement de Dieu & selon sa prévision elle ne devoit servir qu'à rendre plus grand le crime du prémier homme. Je dis que cette thése ne fait rien à la question, dont il s'agit. Pour en faire quelque usage, il faut la composer de cette sorte, *selon nos manieres de juger, la menace de la mort devoit produire un très-bon effet dans l'Ame d'Adam, en vertu de l'impression qu'elle y feroit.* Donc, selon nos manieres de juger, on ne doit pas dire que Dieu ait agi en qualité de cause morale pour la production du péché, puis qu'il a fait tout le contraire. *Mais au jugement de Dieu*, continue Mr. *Bayle*, je ne comprens pas ici le sens clair & précis de cette expression, s'il veut dire autre chose que *selon la prévision de Dieu elle ne devoit servir qu'à rendre plus grand le crime du prémier homme.* Cela est vrai par accident, & par l'événement, à cause de l'abus que le Tentateur en a fait & du mauvais usage du franc arbitre. Ce qui n'empêche pas de croire, que la menace de mort dans le prémier dessein de Dieu, & par la nature même ne dut avoir une plus heureuse suite.

Dieu avoit prévu, que la suite seroit mauvaise; cela est encore vrai. Devoit-il à cause de cela, s'abstenir de donner à Adam cette Loi, qu'il pouvoit & qu'il devoit observer? C'est vouloir prescrire à Dieu une conduite fort extraordinaire.

CHAPITRE XVII.

Qu'on ne ſauroit dire dans le Syſtême de Mr. Jaquelot *que Dieu ait voulu le péché, ni qu'il en ſoit, à proprement parler, la cauſe.*

MR. BAYLE dans l'Article XXI. introduit un Philoſophe Zoroaſtrien, diſputant avec Mr. *Jaquelot*, afin de répéter ſous ce nom, les mêmes difficultez & les mêmes objections, à quoi on a tant de fois répondu. Mais pour ne donner ſujet à perſonne de ſe plaindre, il faut l'entendre.

On lui repréſenteroit auparavant, qu'étant inſtruit de Mr. *Bayle* grand parleur, il doit prendre garde de ne point fatiguer le Public qui a l'eſprit rebattu de tant de redites. Après quoi, on lui diroit qu'il s'agit uniquement de prouver que *Dieu ſoit la cauſe efficiente du mal & le véritable Auteur du péché, parce qu'il l'a permis*, c'eſt-à-dire, qu'il a donné à l'homme la Liberté de faire ce qu'il veut ſoit bien, ſoit mal, & qu'il ne veut ni en arrêter, ni en ſuſpendre l'exercice. Enſuite on l'avertiroit d'attaquer préciſément cette théſe & de produire ſes preuves, ſans faire des digreſſions inutiles, ni étaler les funeſtes ſuites du mauvais uſage de cette Liberté.

Après l'avoir entendu on lui répondroit, Mr. le Philoſophe, vous vous ſervez d'un petit Sophiſme, quand vous dites que * *la faculté de faire le mal ne ſauroit être une bonne choſe puis qu'il eſt impoſſible que le mal ſorte du bien .... que l'union d'une mauvaiſe choſe à une bonne ne fait perdre ni à l'une ni à l'autre ſes qualitez naturelles.*

 On

* *Entret.* p. 240.

On avoit répondu à Mr. *Bayle*, vôtre Maître, que c'étoit une seule & même chose, qu'ainsi il ne faut point parler de l'union d'une chose mauvaise à une bonne. Le franc arbitre de l'homme est une faculté unique de l'Ame, de même que les yeux & la langue sont des organes uniques dans le corps humain, dont on peut se servir pour le bien & pour le mal.

De plus, il est aisé, M. le Philosophe, de vous faire comprendre vôtre erreur. Je ne croi pas que vous osiez nier, qu'un homme qui se serviroit toûjours bien de sa Liberté, ne suivît la vertu, d'une maniere plus exquise & plus excellente infiniment, que celui qui ne la suivroit que parce qu'il ne pourroit la négliger & qu'il seroit naturellement & nécessairement déterminé à la suivre. C'est une notion commune, vous ne pouvez disconvenir, qu'un homme qui suit la vertu, pouvant ne la point suivre, est infiniment plus louable, & a beaucoup plus de mérite, si j'ose me servir de ce terme, qu'un homme qui la suit par nature & qui ne peut faire autrement. Il n'y a rien de plus digne d'estime en morale, qu'une habitude pour faire le bien qui tourne de ce bon côté, la faculté qui pourroit faire le mal. Il y a de très-habiles Théologiens qui exaltent la sainteté parfaite de Jesus-Christ, en ce qu'il avoit, comme homme, le pouvoir de faire le mal.

Ainsi, vous prononcez un blasphême, ce qui vous est sans doute fort indifférent, quand vous dites que * *Dieu a fait voir manifestement qu'il n'a jamais été bien intentionné pour la vertu, & que son penchant a été de favoriser le vice, parce qu'il donna à Adam le pouvoir de faire ce qu'il voudroit*

* p. 239.

droit ſoit bien, ſoit mal. Vous deviez raiſonner plus juſte & conclurre que Dieu aime une véritable vertu, une vertu qu'on ſuive avec délibération & par choix, lors qu'on pourroit ne la point ſuivre.

Dieu veut qu'on pratique la vertu, 1. parce qu'elle eſt digne par elle-même d'être ſuivie. 2. Parceque Dieu nous ordonne de la ſuivre. 3. Parce qu'il nous promet une grande récompenſe. Ces trois motifs exigeoient que l'homme fut mis en état de délibérer & de choiſir. Par conſéquent cette déliberation & ce choix s'opposoient à ce que l'homme fût déterminé naturellement & néceſſairement, au bien.

Pour le péché, Dieu a fait voir qu'il l'avoit en horreur par ſes Loix, par ſes menaces & par ſes châtimens. Vous vous trompez donc groſſierement, M. le Philoſophe, de conclurre que * *quand même la faculté de faire du mal n'auroit jamais été réduite en acte, c'eût été une mauvaiſe choſe dans l'Univers. Une vipére qui n'a jamais fait de mal a été pourtant toûjours une très-mauvaiſe bête.* Comptez ſûrement que les lumieres naturelles ſont opposées à ce que vous dites. Le mérite d'une bonne action diminue fort & tombe entierement, dès qu'on peut dire qu'il n'eſt pas poſſible qu'on agiſſe d'une autre maniere. Ce que vous ajoutez† des deſirs & des prieres des Ames devotes ne ſignifie rien de contraire à ces véritez; c'eſt parler, pour ne rien dire, ce qui vous arrive aſſez ſouvent.

Mais vous faites un long diſcours, M. le Philoſophe, qui eſt fort embarraſſé & en quelques endroits fort peu intelligible. ‡ Le précis eſt que Dieu met Adam & Eve dans des circonſtances,

* p. 242. † p. 241. ‡ p. 242.

où il ſavoit qu'ils pécheroient infailliblement, qu'au moment fatal où Dieu vit qu'Eve ſeroit vaincue ſi elle n'étoit aſſiſtée de quelque ſecours, bien loin de lui en fournir, qu'au contraire * il lui refuſa toute ſorte d'aſſiſtance & la laiſſa en proie au Tentateur qui ſe retira triomphamment. Vous parlez encore d'un † *decret abſolu de la volonté divine qui intervint pour le choix d'une détermination qui avoit été prévûe conditionnellement.* Vous avez affecté de certaines expreſſions ſi vagues & ſi obſcures, que la plupart des Lecteurs ne vous entendront point. Quoi qu'il en ſoit, voila trois principes que vous poſez pour en conclurre que Dieu a voulu la chûte d'Adam, que ſon obéïſſance étoit impoſſible, & d'autres choſes ſemblables que vous débitez avec beaucoup d'emphaſe & beaucoup de confuſion.

Je vous répondrai en général, que ſi vous euſſiez lû avec attention l'*Examen de la Théologie* de votre Maitre, vous auriez reconnu, qu'on avoit expliqué ſi clairement cette matiere, que vous ſupprimeriez toutes ces difficultez, pour ne point fatiguer le monde par de vaines redites. Mais puis que c'eſt ici la derniere fois que nous nous verrons, je veux bien vous remettre encore dans les voyes de la Vérité. Je commencerai à vous dire, que Dieu n'aſſiſta pas Adam & Eve d'un ſecours extraordinaire, parce qu'ils ne le demanderent pas. Quant aux circonſtances, il n'y en a point d'autres qui ſoient de purs effets de la volonté de Dieu, que d'avoir mis Adam & Eve dans le jardin d'Eden, & de leur avoir défendu ſous peine de mort de manger du fruit d'un certain arbre. Il faut être injuſte, pour

* p. 244. † p. 248.

pour conclurre de là, que Dieu veut le péché ni qu'il en ſoit la cauſe & l'Auteur.

Qu'arrive-t-il ? L'Ange tentateur, pour des raiſons particulieres ſe détermine volontairement & par un mauvais choix, à prendre occaſion de la beauté du fruit & de la défenſe de Dieu pour tenter nos prémiers péres. Or Dieu n'eſt en façon du monde, l'Auteur de cette tentation. L'Ange ſeul en forma le deſſein & l'executa par le pouvoir qu'il avoit reçu de faire ce qu'il voudroit ſoit bien, ſoit mal, dont Dieu lui permettoit l'exercice. Voila la plus notable circonſtance de la Tentation & de toutes ſes funeſtes ſuites, à quoi Dieu n'eut aucune part, ſi ce n'eſt qu'il laiſſa au Tentateur l'exercice du pouvoir qu'il lui avoit donné. Ainſi, Mr. le Philoſophe, effacez, s'il vous plait, ce diſcours, * *Il n'y a point de marque plus certaine d'une volonté complete que de voir que les meſures qu'on prend pour faire réuſſir une choſe ſont infaillibles & auſſi ſûres qu'il ſoit poſſible d'en inventer. Or telles ſont les meſures que Dieu a priſes pour l'introduction du péché : il a choiſi les circonſtances, où il ſavoit certainement qu'Adam & Eve pécheroient & il les a mis préciſément dans ces circonſtances, à l'excluſion de toute autre conjoncture où il ſavoit qu'ils uſeroient bien de leur Liberté.* Tout cela, ne vous en déplaiſe, eſt faux. Dieu n'a point *choiſi* le Tentateur pour ſéduire nos prémiers péres, il n'a point *pris de telles meſures*, pour faire tomber Adam & Eve dans la déſobéïſſance. Le Tentateur y eſt venu de lui-même, par un pernicieux deſſein & par un mauvais choix, que Dieu avoit prevû, il eſt vrai, mais qu'il n'étoit pas obligé d'em-

* p. 244. 245.

pêcher, vû que c'étoit une ſuite du pouvoir que Dieu lui avoit donné.

Diſons plus, toutes ces circonſtances poſées, Adam & Eve pouvoient reſiſter à la tentation, avec autant & même plus de facilité, qu'ils n'en eurent ſans doute pour ſuccomber. On voit tous les jours que les mêmes circonſtances, les mêmes tentations font ſuccomber les uns, & rendent la patience & la foi des autres, plus illuſtres. Mr. *Bayle* s'eſt obſtiné à ne vouloir rien dire ſur l'exemple de *David* & de *Jéroboam*; ſi vous avez la même défiance de vos forces à l'égard de cet exemple, je vous alléguerai celui de *Joſeph* qui reſiſta aux preſſantes ſollicitations de la femme de ſon maitre. On pourroit dire de cette tentation, ſans ſe tromper, qu'elle étoit pour le moins auſſi forte que celle où nos prémiers péres furent expoſez. Si vous répliquez qu'on doit croire que *David* & *Joſeph* furent aſſiſtez de la grace pour faire ce bon choix; je vous répondrai qu'on ne doit pas douter auſſi, qu'ils n'aient recherché ce ſecours par leurs prieres: & qu'Adam & Eve l'euſſent obtenu, comme eux, s'ils l'euſſent demandé.

Ceſſez donc, Mr. le Philoſophe, de dire que Dieu * a choiſi & appliqué toutes les circonſtances de la tentation, *entant qu'il ſavoit qu'ils s'étoient néceſſitez eux-mêmes au mal par le mauvais uſage de leur franc-arbitre.* Dieu n'a ni choiſi ni appliqué le Tentateur. Davantage toutes les circonſtances de la tentation poſées, ce n'eſt point parler en Philoſophe ni exactement, que de dire qu'Adam & Eve s'étoient *néceſſitez* eux-mêmes au mal. Il eſt vrai qu'ils s'y déterminerent, mais très-librement

* p. 245.

ment & ſans aucune néceſſité.

En vain auriez-vous recours à la préſcience de Dieu. Vous devez ſavoir, que Dieu prévoit les choſes comme elles arrivent & dans l'ordre qu'elles arrivent. Deſorte que ſi vous conſidérez nos prémiers péres dans l'inſtant qu'ils déſobeïrent, alors il eſt autant certain, que leur obeïſſance étoit impoſſible, qu'il eſt impoſſible, que ce qui exiſte, n'exiſte point. Mais avant cet inſtant, & dans tous les autres momens, il étoit poſſible que nos prémiers péres obéïroient, comme il étoit poſſible, qu'ils n'obeïroient pas. Laiſſez donc là tous vos dilemmes, & permettez-moi de vous dire, que vous n'entendez pas cette matiere, quand vous parlez * *d'un decret abſolu de la volonté* de Dieu, pour rendre future la déſobéïſſance d'Adam & pour faire que leur obéïſſance devint impoſſible.

Si Dieu a connu qu'Adam pécheroit infailliblement, cette infaillibilité ne tombe que ſur la ſcience de Dieu, & n'appartient à l'évenement qu'au moment qu'il exiſte & quand on le conſidere comme tel. Ainſi il y a une extrême différence, entre placer un homme dans des conjonctures où l'on ſait † *qu'il péchera néceſſairement, ou le mettre dans des conjonctures, ou l'on ſait qu'il péchera infailliblement.* Le *néceſſairement*, lie la cauſe à l'effet d'une maniere inévitable; l'*infailliblement* ne ſuppoſe rien autre choſe que la connoiſſance certaine d'une détermination très-volontaire & très-libre.

Vôtre troiſiéme inſtance, Mr. le Philoſophe, n'eſt pas mieux fondée que les précédentes. Il eſt certain que Dieu ne ſauroit être l'Auteur du péché, à moins qu'il ne le produiſe comme cauſe effi-

* p. 247. & 248. † p. 246.

ciente & physique, ou qu'il ne le désire & ne le veuille, comme cause morale. Vous articulez quatre manieres d'être proprement la cause d'un crime, 1 * *lors qu'on tue quelqu'un*, 2 *lors qu'on le fait tuer par des gens que l'on nécessite à cela.* Vous remarquez que les Luthériens, les Arminiens & les Molinistes prétendent que Dieu est la cause du péché en cette seconde maniere, selon le Systême de Dordrecht. Ajoutez s'il vous plait que selon Mr. *Bayle* vôtre maître qui s'en dit grand défenseur, Dieu est Auteur du péché, par rapport à l'une & à l'autre de ces deux manieres.

3. On est selon vous la cause d'un crime *lors qu'on fait trouver un homme dans les occasions où l'on sait qu'il sera tué.* Ce que vous dites n'est vrai qu'au cas que vous supposiez que l'intention de celui qui fait trouver un homme dans ces occasions, soit de le faire tuer; autrement la proposition est fausse. Un Général, par exemple, commande à un Capitaine de monter à l'assaut, ou d'aller attacher un brulot à un Vaisseau ennemi, à quoi le devoir les oblige. Il apprend par un Oracle, qu'il croit infaillible, que l'Officier sera tué dans cette occasion. Dira-t-on pour cela, que le Général soit la cause de la mort de cet Officier, si on est persuadé que ce n'étoit ni ne pouvoit être son intention? C'est dequoi sans doute personne ne l'acusera. Cette vérité est encore plus évidente, par rapport à Dieu, parce que dans ces occasions, il y survient ordinairement la détermination de quelque Cause libre, que Dieu n'a point déterminée à

* p. 250.

à cela, telle que fut la séduction de l'Ange Tentateur.

4. Enfin vous dites, qu'on est coupable de *meurtre, lors qu'on laisse tuer quelqu'un, & qu'on pourroit très-facilement lui sauver la vie.* Mais il n'y a rien de plus faux que cette maxime, dans le sens général que vous lui donnez. Le feu s'allume, par exemple, dans une maison, la porte est ouverte & il ne tient qu'à ceux qui sont dedans, d'en sortir s'ils veulent; quelqu'un pourroit-il être reg rdé comme la cause de leur mort, pour ne les avoir pas secourus, quand même il auroit sû certainement qu'ils périroient, parce que, sans être ni fols ni desespérez, auquel cas on seroit obligé de les secourir, ils se seroient précipitez volontairement dans les flammes. Il n'y a point de tribunal, devant lequel une semblable accusation, ne soit déclarée nulle.

Il est facile de faire l'application: Dieu avoit donné à l'homme le pouvoir de faire ce qu'il voudroit. Il ne tenoit qu'à lui de repousser la tentation & de la surmonter. Dieu sera-t-il donc la cause de la chûte de nos prémiers Péres, pour ne les avoir pas secourus d'une façon extraordinaire, puis qu'ils n'ont succombé à la tentation, que parce qu'ils l'ont voulu? Si vous parlez encore de la préscience de Dieu, je vous répondrai, pour ne faire naitre aucun incident, que vous ne pouvez tout au plus vous en servir, que pour prouver qu'il y a sur ce sujet quelque difficulté, parce que nous ne connoissons pas toutes les raisons de la conduite de Dieu à cet égard. Mais vous ne pouvez l'employer pour conclurre que Dieu soit l'Auteur du péché. Le contraire paroit évident, & ce-

la suffit, Mr. le Philosophe, pour mettre la Religion au dessus de toutes vos atteintes.

* Vous alléguez fort mal à propos, à l'exemple de vôtre Maître, la conduite de *David* à l'égard d'*Urie*. Ce Roi fut homicide dans toutes les formes; il eut l'intention formelle de faire mourir Urie; il commanda à son Général de faire ce qu'il falloit, afin de mettre *Urie* au pouvoir des Ennemis & dans l'impuissance de se défendre. Toutes ces circonstances sont fausses, quand on les raporte à Dieu, à l'égard de la chûte d'Adam. Vous ajoutez un autre exemple, beaucoup plus ridicule, vous parlez *d'une mére qui laisse périr son fils de faim, ou qui souffre de sang froid qu'un serpent se glisse dans le berceau de son fils.* Permettez-moi de vous dire, que vous ne paroissez pas grand Philosophe avec vos comparaisons, parce que ces deux Enfans sont dans une impuissance physique & absolue, l'un, de pourvoir à ses besoins, & l'autre de se défendre: ce qu'un homme sensé n'oseroit dire de nos prémiers péres.

Vous m'acusez de * *n'avoir pas assez réfléchi sur la confiance avec laquelle les Theologiens Reformez*, (corrigez cela, s'il vous plaît, & dites quelques Théologiens Réformez) *soûtiennent que dès là qu'on avoue que Dieu n'a point conservé l'innocence humaine comme il le pouvoit* (ce terme *pouvoit* est équivoque, il faut dire pour parler juste, comme ces Théologiens s'imaginent qu'il devoit faire) *on est hors d'état de résoudre les objections.* Il est facile de juger par nôtre entretien, si cela est vrai. Vous triomphez mal à propos, quand vous ajoutez, * *Tant il est vrai que c'est un principe de la lumiere naturelle, que la permission du mal qu'on*

* pag. 251. † p. 252. ‡ p. 253.

qu'on peut empêcher est une mauvaise action. Cela est vrai en de certains cas ; cela est très-faux en d'autres, comme je vous l'ai fait voir, même à l'égard de la Societé civile.

Souffrez, je vous prie, M. le Philosophe, sans vous fâcher, que je vous dise que vôtre quatriéme instance n'est qu'un long verbiage que vous deviez supprimer. Vous faites l'Avocat de ces Fanatiques du seiziéme siécle, qui rendoient Dieu la cause efficiente du péché. Il y a long-tems que vous faites tous vos efforts pour faire triompher, cet abominable sentiment, vous devez à present reconnoître, si vous ne poussez vôtre opiniâtreté jusqu'au dernier ridicule, que vos efforts sont inutiles.

Vous souhaitez sous le nom des Fanatiques, que je marque une regle sûre & évidente par laquelle on puisse juger que * *la lumiere naturelle doit être suivie jusqu'à un certain point quant à la conduite de Dieu, mais qu'il faut l'abandonner dans tout le reste*, & vous me défiez *de marquer ce certain point fixe*. Rien n'est plus facile, M. le Philosophe, que de répondre à vôtre défi. Ce point fixe, cette regle immuable, *c'est que Dieu ne peut en aucune maniere être l'Auteur du péché.* La lumiere naturelle & la Révélation nous instruisent également de cette invariable vérité. C'est pourquoi la Raison & la Révélation nous obligent d'abandonner ces principes dont on peut tirer légitimement cette horrible conséquence.

Mais vos Fanatiques parlant de l'Ecriture disent † que c'est là où ils me veulent. Ils m'y trouveront toûjours pour leur apprendre que c'est une folie ‡ criminelle, que de prétendre abuser de quel-

* P. 256. † *Ibid.* ‡ *Voyez l'Examen* pag. 459. *& suiv.*

quelques textes de l'Ecriture, pour croire que Dieu commande le péché ni qu'il en soit l'Auteur. Puis que ses soins, ses menaces, ses déclarations expresses & toutes les peines qu'il a infligées aux Pecheurs, sont des démonstrations du contraire. Ils sont beaucoup moins fondez dans leur prétention, que n'étoient autrefois ces pauvres idiots qui attribuoient à Dieu une figure humaine, puis que l'Ecriture nous déclare par tout que Dieu ne peut être la cause du mal. Ainsi je ne comprens rien à ce que vous dites de l'introduction * *d'un affreux Pyrrhonisme*, des conséquences qui naissent de mon principe sur *la prééminence de Dieu*, & du mépris pour la lumiere naturelle. Vous vous raillez sans doute : mais vous ne pouvez rire qu'à vos dépens.

C'est vous qui méprisez la lumiere naturelle, ou qui en faites semblant, afin de porter des coups sourds à la Religion. La Lumiere naturelle nous doit apprendre que la Sagesse de l'Etre Souverain, peut avoir des raisons fondées sur sa prééminence, lesquelles ne nous sont point connues. Mais cette même lumiere naturelle nous apprend, quelle que soit la prééminence de l'Etre très parfait, qu'il est impossible qu'il soit l'Auteur du péché : deux choses qui s'accordent parfaitement bien dans mes principes.

Vôtre derniere attaque n'est qu'une pure répétition d'une difficulté que vous m'avez souvent proposée dans cette conférence & que je vous ai expliquée. Cependant afin que vous ne vous plaigniez point de moi, je veux bien encore vous instruire sur ce que vous demandez, *Dieu a-t-il pu empêcher la chûte de l'homme, ou ne l'a-t-il point pu?* A parler en général & dans l'abstraction

* p. 258.

tion de toute vûe, je vous répons qu'il le pouvoit en plusieurs manieres, selon l'étendue de son pouvoir infini. Si on rapporte cette demande au fait, dont il s'agit, je vous répons qu'il ne le devoit pas, & qu'en ce sens il ne le pouvoit pas, selon le plan qu'il avoit formé.

Si vous meditez avec attention les choses que je vous ai dites, & si vous possedez exactement la dispute qu'il y a eue sur cela entre Mr. *Bayle* & Mr. *Jaquelot*, vôtre étonnement, vos déclamations cesseront, & vous n'y trouverez aucun labyrinthe. Car on doit faire à cette demande, si * *les égards que Dieu avoit pour les loix générales étoient invincibles*, ou *s'ils étoient surmontables*, la même réponse que nous avons faite ci-dessus, à cette question, si Dieu avoit pû empêcher la chûte d'Adam, ou s'il ne l'avoit pu. Ces égards ne devoient point être violez, dans le plan que Dieu avoit formé. Néanmoins quoi qu'ils fussent invincibles à cet égard, il est faux de dire que ‡ *la chûte d'Adam soit arrivée par une fatalité qui émanoit de la nature divine absolument nécessitée à la rendre future*. Pour un Philosophe vos expressions sont peu exactes. Dieu s'est déterminé très-librement au plan qu'il a choisi, il ne faut point parler de *fatalité*. Davantage, tout posé, la chûte d'Adam n'est point arrivée par *une nécessité absolue*, mais par le seul mauvais usage, quoi que très-libre, de son franc arbitre.

Voila, M. le Philosophe, dequoi vous satisfaire si vous étes raisonnable; vous pourrez facilement comprendre, que le péché est entré au Monde *par accident*, que je n'ai point changé d'hypothése, & que vôtre Maître n'avoit pas une pénétration

* p. 260. ‡ p. 261.

fort grande dans les matieres de Théologie, puis qu'il ne s'étoit point apperçu de ces hypothéses, en lisant la *Conformité de la Foi avec la Raison*. Vous avez pu remarquer, que vos attaques ne m'ont pas donné beaucoup d'exercice. Allez donc rapporter aux Disciples de vôtre Maître qu'ils ne doivent plus ci-après rompre la tête aux gens, avec leur *Zoroastre* & leurs objections Manichéennes.

Il n'y peut avoir, que des personnes sans Religion, capables de les vanter, comme vous avez fait, parce qu'on veut attaquer la Religion à tort & à travers. C'est un coup hardi & propre à se faire distinguer : vous n'ignorez pas ce trait perçant de la Satire.

Aude aliquid......carcere dignum.

Si vis esse aliquis ; Probitas laudatur & alget.

Vive un Esprit libertin : la Religion est l'apanage du commun & des simples.

CHAPITRE XVIII.

On examine la même question, & on montre que dans le Systême de Mr. Jaquelot *Dieu ne peut être l'Auteur du péché, comme Mr.* Bayle *le prétend.*

CET Article * que nous allons examiner ne contient rien autre chose, que ce qu'avoit dit le Philosophe Zoroastrien dans le Chapitre précédent. Je ne comprens point, comment un grand Auteur peut être si diffus sans aucune nécessité. C'est le propre d'un Esprit net & juste de dire ce qui doit suffire, pour se faire entendre. Ce-

* *Art.* XXII.

Cependant, si on réduisoit les écrits de Mr. *Bayle* dans cette dispute, aux raisons qu'il allégue & qu'on en retranchât les redites, il faudroit en supprimer pour le moins les deux tiers.

Nous tâcherons de ne rien dire, en le suivant, que ce qui pourra servir à éclaircir un sujet qu'il a voulu embarrasser, & à le rendre de plus en plus intelligible. Il commence d'abord à poser deux principes de Mr. *Jaquelot*, 1.* Que Dieu n'a point voulu le péché d'Adam. 2. Que le grand dessein de Dieu étoit tout formé & tout dressé, *lors que Dieu n'avoit point encore délibéré sur le sort de l'homme, qu'un pur accident fit entrer le péché dans l'Univers, après quoi Dieu prit ses mesures.*

Mr. *Bayle* n'a d'autre but, que de tromper ses Disciples & d'éblouïr des Esprits superficiels par le tour de ses expressions. Mr. *Jaquelot* a remarqué plus d'une fois, que l'ordre des decrets de Dieu, est fondé uniquement sur la maniere dont nous concevons les choses. Car il n'y a en Dieu, à proprement parler, ni prémier ni second, ni dernier acte de connoissance, mais par rapport à nos Lumieres, nous les distinguons selon que les choses arrivent, parce que Dieu connoit qu'elles arriveront, comme elles arrivent & précisément dans l'ordre qu'elles arrivent. C'est donc jetter de la poussiere aux yeux des Lecteurs, que de dire que *Dieu n'avoit pas encore délibéré sur le sort de l'homme*, que *Dieu prit ses mesures après que le péché fut entré au monde par accident.* Ces expressions sonnent mal, sont fausses & ne doivent point être employées, quand on parle de Dieu.

Voici l'idée qu'on doit se former de sa conduite.

* p. 263.

duite. Dieu créa l'Univers & forma l'homme avec la Liberté de faire ce qu'il voudroit afin qu'il recherchât la Divinité dans les Ouvrages de la Création *. C'est là le prémier, le grand dessein de Dieu qui subsiste encore & qui a toûjours subsisté invariablement. Mais Dieu ayant prévû que l'homme abuseroit de son libre arbitre, que par cet abus le péché entreroit dans l'Univers, & qu'il y entreroit *par accident*, puis que ce n'étoit par aucun decret de Dieu, ni par aucun dessein formel, il fit succéder un autre moien, afin que les hommes devenus pécheurs le cherchassent, qui fut celui de la foi & de la repentance fondée sur la Rédemption du genre humain.

Cela veut dire, que Dieu conservant son prémier dessein, qui étoit que les hommes le cherchassent, substitua à la voie de l'innocence, dont l'homme s'étoit égaré de son propre mouvement & par un mauvais usage de sa Liberté, la voie de la repentance, à laquelle il invite tous les hommes. Je ne crois pas, qu'aucune personne qui consulte la Raison & la Révélation trouve dans ce plan, rien qui soit difficile à concevoir, ni qui puisse donner lieu aux expressions satiriques de Mr. *Bayle.*

† Il attaque ensuite *la permission* afin de la confondre avec *une volonté formelle*, & reprend l'éxemple d'une mére qui n'oseroit dire à un Juge, *j'ai bien voulu permettre que mon fils mourût de faim, mais je n'ai pas voulu que mon fils mourût de faim.* Je ne doute point que les Disciples de Mr. *Bayle* ne traittent cet éxemple de démonstration, quoi qu'il n'y ait rien de plus ridicule que l'application de cette comparaison à Dieu &

* Voiez *l'Ep. aux Rom.* Ch. I. † p. 263.

& au prémier homme, puis que l'enfant de cette mére étoit dans une impuissance naturelle de se secourir lui-même, & qu'aucontraire Adam avoit un pouvoir plus que suffisant pour cela.

Cependant Mr. *Bayle* croit que ces deux éxemples * *sont très-semblables.* Il fait dire à Mr. *Jaquelot* que la différence qu'il y a, c'est que la permission de la mére est un crime, & que la permission de Dieu est innocente sans en alléguer aucune raison. Cela s'appelle se mettre au large pour parler à son aise. Je ne veux point alléguer ici d'autre raison que celle que j'ai rapportée ci-dessus: elle suffit pour faire comprendre aux plus simples, la fausseté de la replique † qu'il met dans la bouche d'un Philosophe Payen.

Aussi la raison que j'ai alleguée de cette différence est si évidente & si sensible que Mr. *Bayle* n'a osé se cacher pour ne la point voir. ‡ Il la rapporte, & que dit-il pour la combattre? 1. Il dit que *Dieu étoit plus assuré qu'Eve périroit si elle n'étoit secourue, que la mére n'est assurée que son enfant périra, s'il n'est secouru.* Cela est vrai, qu'en conclurra-t-il? *que la résolution de ne point secourir Eve, marque une volonté aussi consommée qu'elle périsse, que la resolution de la mére de ne point secourir son fils marque pleinement qu'elle veut qu'il meure.* Il n'y a rien de plus faux que cette conséquence, car quelle que soit la certitude de la connoissance de Dieu, il y a toûjours cette différence infinie, que l'Enfant étoit dans la nécessité naturelle & inévitable de périr, au lieu qu'Eve n'est tombée que par sa propre faute, aiant reçu de Dieu le pouvoir de vaincre la tentation si elle eût vou-

lu.

* p. 264. † p. 265. ‡ p. 266.

lu. Ce qui renverſe de fond en comble * la ſeconde raiſon du Philoſophe. Nous nous expliquerons encore plus clairement dans la ſuite.

Pour appuyer néanmoins cette ſeconde raiſon, il ſuppoſe qu'*Eve ne ſavoit plus ſe ſervir des armes que Dieu lui avoit données.* Belle raiſon! comme ſi Eve avoit perdu entierement le ſouvenir de la défenſe que Dieu lui avoit faite: ce qui ne peut être ſuppoſé avec la moindre vraiſemblance. Mais paſſons outre; on allégue pour montrer l'évidence de cette raiſon, un autre éxemple du plus groſſier des Païſans, qui ſe reconnoitroit ingénument coupable de la mort de ſon voiſin, † ſi nageant avec lui, il le laiſſoit noier ſans lui tendre la main, parce qu'*il ſavoit que c'étoit un bon nageur, mais un bon nageur qui avoit perdu la tramontane, & qui ne ſe ſouvenoit plus d'aucune des regles de l'art de nager, tant le trouble que la crainte de la mort avoit excité dans ſon ame étoit grand.*

Mr. *Bayle* eſt ſi abondant en comparaiſons, qu'il n'examine pas ordinairement, ſi les éxemples qu'il produit ſont juſtes & conformes à ſon ſujet. *Perdre la tramontane* ou le jugement, être dans un *trouble ſi grand* qu'on oublie l'art de nager; cela met un homme au même état que s'il ne ſavoit pas nager, ce qui eſt égal à une impuiſſance naturelle, qu'on ne ſauroit attribuer à nos prémiers péres. Les Diſciples de Mr. *Bayle* nous permettront de juſtifier le païſan, dans un cas plus juſte. Repréſentons-nous cet homme, quoi que groſſier, parlant ainſi à ſes Juges. *Meſſieurs, nous avions reçu mon voiſin & moi, un ordre de nôtre Prince de paſſer une riviere à la nage: nous étions l'un & l'autre bons*

* p. 267. † p. 267. & 268.

bons nageurs, & nous avions plus de forces & plus d'adresse qu'il n'en falloit, pour faire ce trajet. Mais il est arrivé, qu'étant prêts de nous jetter dans l'eau, un homme nous a dit, pour nous tromper, qu'il y avoit en un certain endroit au fond de l'eau un sac plein de bijoux, ce qui suffiroit pour nous faire vivre avec éclat dans le monde. Ce pernicieux avis a porté mon voisin à se detourner de la route, quoi que je lui eusse remontré son devoir. Ce détour qu'il a voulu faire pour s'enrichir, comme il le vouloit croire, a épuisé ses forces & il s'est noié. La justice peut-elle vous permettre, de me regarder comme coupable de sa mort, ni de croire que je l'aie voulu? Non sans doute. Je suis assuré que Mr. *Bayle* lui-même n'eût osé condamner ce païsan, ni dire qu'il ait voulu la mort de son voisin. C'est là un tableau beaucoup plus juste de la chûte d'Adam, que celui qu'il nous en donne.

On ne doit donc pas se fâcher, si je rejette ces comparaisons, & si je ne crois pas celles qu'il a faites, propres à donner une juste idée de ces phrases *vouloir une chose*, *vouloir pleinement*. On en sera plus convaincu par les réfléxions que nous ferons dans la suite. * Il reproduit sur la scéne l'éxemple de la mére qui laisse cajoler ses filles. Mr. *Bayle* étoit d'une trempe singuliere, il faut l'avouër. J'ai deja ‡ répondu deux fois à cet éxemple, néanmoins sans dire un mot de ma derniere réponse, il le fait revenir de nouveau, aussi froidement & aussi hardiment que s'il n'en avoit jamais parlé, ou qu'on ne l'eut pas examiné. Rien ne prescrit contre Mr. *Bayle*, fut-il contraint à demeurer muet comme un poisson.

* Il

* p. 269. † Voyez *l'Examen*, p. 375 *& suiv.*

* Il fait ensuite une autre objection, par un raisonnement dont les propositions sont véritables. Dieu fit tout ce que dit Mr. *Bayle* à l'égard de nos prémiers péres. *Il s'interessa d'une façon particuliere*, comme un Legislateur très-saint qui hait *le peché*, *à l'usage qu'ils feroient de leur Liberté*, mais pourtant sans la détruire, ni sans en suspendre l'exercice : c'eut été s'opposer à ce que Dieu avoit fait comme Créateur, & être contraire à soi-même. Quelle est donc la Logique de Mr. *Bayle* de conclurre que † *Mr. Jaquelot dément l'Ecriture lors qu'il affirme* 1. *que Dieu ne fit attention au peché*, *qu'après qu'un pur accident l'eut fait naitre.* Cela a été suffisamment expliqué ci-dessus. 2. *que Dieu ne permet le péché qu'afin de laisser immuables, les Loix générales qu'il avoit établies*, c'est une fraude, que de n'avoir pas ajouté *& pour laisser à l'homme l'exercice de la Liberté qu'il lui avoit donnée.*

Il revient à la charge contre *les Loix générales* & accuse Mr. Jaquelot *d'oublier l'Ecriture*, *quand il veut qu'on dise*, *non pas que Dieu place l'homme dans de telles & de telles conjonctures*, *mais que l'homme se rencontre placé au milieu de telles conjonctures par un effet des Loix immuables de l'Univers.* Il prétend que cela ne peut s'accorder avec l'Histoire de la chute d'Adam : nous l'avons deja expliquée.

Il ajoute, qu'on donne *des idées de la Providence divine qui ne sont conformes ni à l'Ecriture ni à nos Systêmes.* Tout cela est faux, je reconnois les miracles, & les secours extraordinaires que Dieu a promis d'accorder à ceux qui le prient. Pour le reste, j'admets les Loix géné-

néra-

* p. 270. † p. 271. ‡ *Ibid.*

nérales de la Providence, & je suis persuadé que ceux qui méditeront le mieux sur cette matiere, les recevront avec moi.

Il produit l'éxemple de *Cyrus*. Il s'exprime si généralement sur ce sujet, que ces paroles peuvent avoir un bon sens, & qu'elles sont aussi susceptibles d'un mauvais. Il semble que Mr. *Bayle* n'ose s'expliquer clairement, de peur d'être entendu, parce qu'on découvriroit alors facilement la fausseté de son Systême. Suppléons à son défaut & éclaircissons ce qu'il veut embrouiller. Le Lecteur ne sera pas fâché, qu'on lui donne des idées claires de cette matiere.

Une Province est dans la stérilité & dans la disette par les suites des Loix générales de la Providence. Je dis, que si Dieu créoit un homme de nouveau pour le mettre dans cette Province, alors il seroit véritable & juste de dire que *Dieu l'auroit placé* dans la stérilité. Mais quand il s'y trouve par une suite de générations, selon les Loix générales, je dis que pour s'expliquer précisément, il faut dire que *cet homme s'y rencontre placé par un effet des Loix immuables de l'Univers:* & je soûtiens que la Raison veut qu'on parle ainsi, à peine de ne point parler exactement.

Donnons un autre éxemple, une Ville est assiegée & réduite à la derniere extrémité, à moins qu'elle ne soit incessamment secourue. Dans cet état, concevons que par un effet des Loix générales, il y survienne une nuit si sombre, ou un brouillard si épais, qu'on ne puisse voir les objets à deux pas. Un Général profite de ces ténébres pour passer à travers les Ennemis, & faire entrer dans la Ville un secours qui oblige les

En-

Ennemis de lever le Siege. Dieu qui voit toutes ces conjonctures, fait prédire que ce Général sera le Libérateur de ces pauvres habitans. Y a-t-il là, rien qui détruise les Loix générales?

Appliquons ceci à *Cyrus*. Dieu prévoit que suivant les Loix générales, les dispositions & les événemens de la nature seront favorables aux entreprises de ce Conquerant. Pluies, séchéresse, vents, tempêtes, debordemens ou decroissemens de rivieres, tout servira à l'execution de ses desseins. Alors Dieu choisit ce Conquérant, pour donner la permission à son peuple, de sortir de la captivité: & je ne doute pas, que par une volonté particuliere Dieu n'ait fait servir la prédiction du Prophéte qui nommoit ce Prince par son nom, à lui inspirer le dessein de rendre la Liberté aux Juifs.

Il est donc vrai de dire que *Cyrus* se rencontra placé dans ces conjonctures, par un effet des Loix générales. * Ce n'est pas une impiété que de le dire, comme prétend Mr. *Bayle* par une delicatesse de conscience extraordinaire. Mais c'en seroit une, que de dire que cela soit arrivé *sans que Dieu s'en fût mêlé:* cette addition est purement de son invention. Dieu conduit le monde par sa Providence générale, sans renverser l'ordre de la nature. Il ne faut que lire les Pseaumes & sur tout le Pseaume 104 pour n'en point douter. De plus Dieu s'en mêla d'une façon toute particuliere, quand il choisit *Cyrus* pour être le Libérateur de son peuple.

Ceci doit donner du jour aux questions qu'on fait sur la Providence, générale ou particuliere, pour peu qu'on s'y applique. On voit aisément que Mr. *Jaquelot* n'a rien enseigné de contrai-

re

* p. 273.

re à son Systême quand il a dit dans le Livre *de la Conformité*, que *Dieu est maître de la disposition des objets & des conjonctures où il lui plait de nous faire rencontrer.* * Mr. *Bayle* devoit savoir, que Dieu en est le maître, non seulement parce qu'il peut les changer par la puissance infinie, c'est-à-dire, par miracle, ce que sa sagesse ne lui permet que très-rarement; mais sur tout parce que c'est Dieu qui produit ces conjonctures par ses Loix générales & par sa Providence. Il n'a pas voulu comprendre cela; il a mieux aimé me faire parler *d'une permission efficace* †, touchant le péché, ce que je n'ai jamais dit.

Enfin il finit son Article, par une misérable remarque. ‡ *Mr. Jaquelot*, dit-il, *ne sauroit souffrir qu'on assure, que Dieu* DESTINE *à presque toutes les Créatures libres une suite de combinaisons de circonstances dans lesquelles il avoit prêvû qu'elles pécheroient.* Cela est vrai. Il rapporte lui-même les raisons de Mr. *Jaquelot*, c'est que ce mot *destine* est mal emploié, parce que ce n'est point l'intention de Dieu de faire servir les conjonctures, à la damnation des hommes. Au contraire, il veut le salut de tous les hommes & les invite tous à la repentance.

Mr. *Bayle* craint que *le Ministre de Berlin ne couve une monstrueuse doctrine sur la Providence de Dieu.* Il devoit parler avec plus de respect, & si son chagrin & son embarras l'incitoient à vomir des injures contre ce Ministre, il devoit du moins prendre un autre prétexte & parler avec plus de respect d'un sentiment qui a été celui des Chrétiens des prémiers siécles & qui est encore aujourd'hui reçu par la plus considé-

* p. 272. † *Ibid.* ‡ p. 274.

rable partie des Docteurs Reformez, ſans parler de tous les autres.

Mais, dit-il, les ſavans Paiens tourneroient en ridicule cette Doctrine & feroient des Chanſons contre le Dieu des Chrétiens, comme les Juifs en faiſoient contre les idoles des Gentils. Je ne ſai à quoi penſoit ce grand Philoſophe. Quoi? parce que les Juifs & les Chrétiens ont inſulté les Idoles des Payens, comme des néants, des choſes brutes, incapables de faire aucune action, la rétorſion ſera valable, ſelon ce bel Eſprit, contre le Dieu des Chrétiens, ſi on dit qu'*il veut ſauver tous les hommes* à condition qu'ils s'acquiteront du devoir qu'il leur preſcrit? Ce ſeroit tems perdu, que de s'arrêter ici davantage. Car * il eſt clair par la lumiere naturelle que la puiſſance infinie de l'Etre ſouverainement parfait, eſt reglée par ſa ſageſſe: la Raiſon nous l'apprend évidemment & nous en donne cette idée.

CHAPITRE XIX.

On ſoûtient les 20. propoſitions que Mr. Bayle *a tiré du Livre de Mr.* Jaquelot *pour les combattre.*

† MR. BAYLE auroit agi prudemment de ne rien ajouter à ce qu'il avoit dit; plus il parlera, plus il fera paroître, qu'il n'a pas eu dans cette diſpute la pénétration d'eſprit qu'on a rémarquée, ſur d'autres ſujets.

Il ſe plaint des citations que Mr. *Jaquelot* a rapportées en grand nombre, mais très-courtes, & traitte de dupes ‡ les Lecteurs qui s'imagi-

* p. 276. † Art. XXIII. p. 277. ‡ p. 278.

gineront à cauſe de cela, qu'il aura très-bien répliqué à Mr. *Bayle.* Il mépriſe * ce genre de Lecteurs & ſe promet que les Connoiſſeurs qui voudront prendre la peine d'en faire la confrontation, *jugeront que Mr.* Jaquelot *n'a repliqué à quoi que ce ſoit, en demeurant dans les Principes ſur lesquels il avoit été attaqué.*

La prudence vouloit que Mr. *Bayle* parla plus modeſtement, ou qu'il fit deux choſes: l'une, qu'il rapportât quelques éxemples de ces citations dont il ſe plaint, comme ſi elles étoient fauſſes, & changeoient ou alteroient le ſens de ſes penſées. C'eſt ce qu'il n'a point fait, il ſe décharge de ce pénible fardeau ſur les Lecteurs; & moi je les avertis, que ce ſeroit une corvée fort inutile. L'autre choſe qu'il devoit faire, étoit de montrer le Syſtême que Mr. *Jaquelot* avoit établi dans la *Conformité de la Foi avec la Raiſon*, & de faire voir enſuite les variations qu'il y avoit apportées dans l'*Examen de la Theologie de Mr. Bayle*, puis qu'il avance que tout ce que *Mr.* Jaquelot *a pu faire, a été de changer de ſentiment & de ſe préſenter avec un nouveau Syſtême que l'on n'avoit ni connu, ni attaqué dans la* Réponſe au Provincial. † *Ce ne ſeroit pas*, ajoûte-t-il, *un grand exploit, ſi par une nouvelle Doctrine, on répondoit aux objections invincibles qui n'avoient été propoſées que contre une autre Doctrine.*

Il eſt vrai que les objections les plus fortes de Mr. *Bayle* regardent les principes des Prédeſtinateurs; c'eſt là aſſurément cette *autre doctrine*, dont il parle & qu'il avoit en vûe, quoi qu'il s'en diſe le partiſan. Mais comme il attaquoit ſouvent la Religion en général, Mr. *Jaquelot* ſe

H crut

p. * 279. † p. 280.

crut obligé en conscience de la défendre conformément au Systême qui lui a paru le plus raisonnable & le mieux établi dans la parole de Dieu. Il en dit assez dans son prémier Livre, pour se faire entendre de tous les Lecteurs: & sur tout de Mr. *Bayle*, à cause de ses beaux talens qui avoient fort prévenu Mr. *Jaquelot* en sa faveur. Ce n'étoit qu'avec chagrin, qu'il voioit un si habile homme prendre plaisir à s'égarer & à précipiter ses Lecteurs dans le même égarement. C'est avec surprise qu'on a reconnu que Mr. *Bayle* n'avoit pas toute la pénétration qu'on s'imaginoit, & qu'il ne devoit pas se mêler d'écrire sur des matiéres Théologiques. Néanmoins, si on l'en croit, * il renverse, il foudroie tout ce qui lui résiste, & fait échoüer honteusement ses adversaires. La question s'il étoit sincérement persuadé de son triomphe, peut être regardée comme un problême, à quoi je ne veux pas m'arrêter.

Quoi qu'il en soit, il devoit en grand Maître, donner un précis clair & net du nouveau Systême de Mr. *Jaquelot*, montrer ensuite la différence qu'il y avoit entre ce Systême & les Hypothéses de la *Conformité*, & prouver que tous ces principes n'étoient pas suffisans pour répondre à ses objections. C'étoit là le droit chemin qu'il falloit suivre; au lieu dequoi il a cousu ensemble vint propositions extraites par-ci-par-là de *l'Examen*: ce qui met les Lecteurs dans un grand embarras, soit pour les entendre, soit pour les lier les unes avec les autres, afin d'en concevoir facilement la suite & la dépendance.

Il fait deux remarques générales, la prémiere ‡ que j'ai changé de sentiment. Cela n'est pas vrai. Il prétend que j'ai reconnu *une liaison né-cessai-*

* *Ibid.* & 281. ‡ p. 286.

cessaire entre le péché & les interêts de la gloire de Dieu. Je soûtiens qu'il n'y a rien de plus faux. D'où vient qu'il n'a osé citer ni mes paroles, ni indiquer à la marge, selon son éxactitude ordinaire, les endroits où on pourroit lire ce qu'il dit, ou quelque chose de semblable ? Disons, sans nous fâcher, que l'accusation est téméraire, que l'oubli affecté de ne rien indiquer est prudent, car ce qu'il eut marqué n'eut servi à rien autre chose, qu'à faire connoître la fraude, ou l'ignorance.

Sa seconde remarque est que les propositions de Mr. *Jaquelot*, * 1. *s'entredétruisent quelquefois les unes les autres.* 2. *Qu'elles n'ont point la clarté nécessaire pour servir à la concorde de la Foi avec la Raison.* 3. † *Que la plupart font naître beaucoup de difficultez. Quid dignum feret...* Comment prouvera-t-il ces grands défauts ?

La prémiere proposition qu'il rapporte, c'est que ‡ *supposé que les hommes n'eussent point péché, la manifestation de la Sagesse de Dieu dans la Création du Monde eut toûjours été la même.* Cette proposition est certaine, parce que les hommes auroient reconnu très-librement, (c'est ce qu'on suppose), la Sagesse & la puissance de Dieu dans la Création.

Mr. *Bayle* prétend que cette proposition ne s'accorde pas avec la 2 qui est que pour s'opposer à la chûte de l'homme & la prévenir, il eut fallu déroger au plan que Dieu s'étoit formé. Y a-t-il là une ombre de contradiction ? puis que Mr. *Bayle* lui-même est obligé de reconnoître, que pour empêcher le mauvais usage de la Liberté, il falloit changer quelque chose, ou ajouter quelque nouvelle impression. Pour Mr. *Jaquelot*, il

* *Ibid.* † p. 287. ‡ p. 282.

il suit uniformément ses principes & marche sur une ligne droite. Les Loix générales & la Liberté que Dieu donna à l'Homme pour faire ce qu'il voudroit soit bien, soit mal, sont des guides qui nous font connoître la conduite générale de la Providence. Si Adam eut fait un bon usage de son franc-arbitre, il auroit répondu au dessein de Dieu. Quand il en a voulu faire un mauvais usage, comme il le pouvoit, Dieu ne s'y est pas opposé parce qu'il ne vouloit pas déroger au plan qu'il avoit formé suivant ces deux principes que sa Sagesse avoit établis.

Mr. *Bayle* raisonne donc fort mal, quand il dit, pour prouver que ces deux prémieres propositions de Mr. *Jaquelot* ne s'accordent pas, que * *si l'obéissance d'Adam & d'Eve avoient autant de convenance avec la manifestation de la Sagesse de Dieu que leur desobéissance, il est visiblement faux que Dieu ait été obligé de permettre leur chûte afin de conserver le plan qu'il s'étoit formé pour montrer sa Sagesse infinie.* Pour connoître la mauvaise conséquence de ce raisonnement, il n'y a qu'à faire l'application des deux principes & expliquer les termes d'*obéissance* & de *désobéissance* conformément au bon ou au mauvais usage de la Liberté, telle que Dieu l'avoit donnée à Adam. Mr. *Bayle* s'est donc fort trompé quand il s'est imaginé que la prémiere des propositions de Mr. *Jaquelot* ne s'accordoit pas avec la seconde, ni avec la 6. & la 20., c'est la même chose, à quoi il faut appliquer la même réponse.

Il dit que la 2. proposition, savoir que *si Dieu eut voulu prévenir la chûte de l'homme, il eut derogé au plan qu'il s'étoit formé*, de même que la

* p. 287.

la 3. & la 6. qui ne sont qu'une explication & des conséquences de la 2. * *raménent ce que Mr.* Jaquelot *s'est efforcé d'éviter avec le plus de vigilance*, *je veux dire*, ajoute-t-il, *la liaison nécessaire entre le péché & les interêts de la gloire de Dieu.* Quelle vision ! Mr. *Jaquelot* ne reconnoît-il pas, que si Adam eut fait un bon usage de sa Liberté, il auroit parfaitement bien répondu au dessein de Dieu? C'est Mr. *Bayle* lui-même qui rapporte cette prémiere proposition. Donc, il n'y avoit aucune nécessité qu'Adam péchât, donc il n'y a *nulle liaison necessaire* entre le péché & les intérêts de la gloire de Dieu. Le Lecteur le moins pénétrant sentira la vérité & la justesse de ces conséquences, & néanmoins Mr. *Bayle* ne s'en est point apperçu. Qu'en doit-on penser? Laissons-en le jugement au Public.

La quatriéme proposition est *chimerique* sélon M. *Bayle*. Cette proposition est que *Dieu n'est pas un Bienfaicteur tellement lié à l'homme qu'il ne puisse avoir d'autre vûe que celle de le rendre heureux à quelque prix que ce soit.* Mr. *Bayle* † dit que c'est une chimére, parce que ceux qui croient que la chûte d'Adam & d'Eve ne s'accorde point avec la bonté de Dieu, ne nient pas cette proposition, ils prétendent seulement que sans faire tort ni aux autres attributs de Dieu, ni aux autres parties de l'Univers, *sa bonté & son amour pour la vertu, lui ont pu permettre d'exempter du mal moral, & du mal physique, le genre humain.*

Mr. *Bayle* s'égare volontairement dans un beau chemin. La bonté de Dieu & son amour pour une vertu qui seroit une suite du bon usage

* p. 288. † *Ibid.*

que l'homme feroit du franc-arbitre que Dieu lui avoit donné, lui permettoient ce que prétend Mr. *Bayle*; mais non pas une vertu telle qu'il s'imagine, c'est à dire qui eut obligé Dieu de déroger à son plan, & d'aller contre les principes qu'il avoit lui-même établis; ce que sa Sagesse ne lui permettoit pas.

Il croit que la 5. proposition, conçue en ces termes, *Dieu en créant ce vaste Univers a choisi les combinaisons les plus propres à la manifestation de son pouvoir & de sa sagesse infinie*, ne s'ajuste pas bien avec la 13., la 14., la 15. & la 18. Il n'est pas nécessaire de les rapporter ici, parce que le peu de conformité que Mr. *Bayle* croit y appercevoir n'est fondé que sur un mauvais raisonnement.

Il avoit remarqué comme * une conséquence affreuse, que la fatalité des choses revenoit, qu'il n'aura pas été *libre à Dieu* d'arranger d'une autre maniere les événemens. Je lui avois répondu que cela n'étoit pas vrai, qu'il *n'étoit pas impossible que Dieu formât cette terre d'une autre maniere, ni qu'il y mit les hommes en un autre état & en une autre situation.* Comme il n'est ici question que de la puissance & de la sagesse infinie de Dieu, il n'y a personne qui puisse revoquer en doute cette proposition. Mais Mr. *Bayle* a eu tort de la faire entrer dans la composition du Systême de Mr. *Jaquelot*, parce qu'un Systême n'a d'autre vûe que d'expliquer ce que Dieu a fait & non pas ce qu'il pouvoit faire, en vertu de son pouvoir infini. Un tel Systême seroit téméraire & extravagant. Passons néanmoins cela à Mr. *Bayle* & prouvons qu'il n'a rien compris dans le Systême de Mr. *Jaquelot*, du moins en cet endroit.

* *Voyez l'Examen* p. 365.

Ce Syſtême poſe entre autres choſes, que Dieu a donné à l'homme le pouvoir de faire ce qu'il voudroit, afin qu'il recherchât Dieu dans ſes Ouvrages. Mr. *Bayle* doit raiſonner ſur cela & mettre cette Liberté de l'homme entre les combinaiſons que Dieu a choiſies comme les plus propres *de toutes*, ſelon ſon addition *, que je veux bien recevoir afin de le ſatisfaire, quoi qu'il en ait fait ſon point d'égarement, pour ne pas dire le fondement de ſon Sophiſme. Puis qu'il n'a pas voulu être fort clair en cet endroit, nous en faciliterons l'intelligence aux Lecteurs. Voici ſon argument.

Les combinaiſons les plus propres *de toutes* à la manifeſtation de la gloire de Dieu, ſont un moien unique qui a mérité la préférence ſur tous les autres, & la ſageſſe divine a dû s'y fixer.

Or le péché ſe trouve dans ces combinaiſons les plus propres *de toutes* ....

Donc le péché a merité la préférence dans le choix de Dieu, & ſa Sageſſe a dû s'y fixer.

Je répons que la ſeconde propoſition de cet Argument, au ſens que la prémiere lui donne eſt abſolument fauſſe. Car dans le choix abſolu que Dieu fit de ces combinaiſons, la Liberté de l'homme y eſt conſidérée préciſément, comme un pouvoir donné à l'homme de faire ce qu'il voudroit, ſans aucun rapport à ce qu'il feroit. Deſorte que ce moien renfermoit cette alternative, ou de vertu, ſi l'homme en eut fait un bon uſage, ou de péché, s'il en abuſoit.

Dieu ne choiſit ni l'un, ni l'autre par aucun decret abſolu; cela dépendoit de l'exercice que l'hom-

* p. 289.

l'homme feroit de la Liberté. De-là il est clair & évident, que le péché est hors du choix de Dieu, qu'il est entré dans le monde par accident & que la sagesse divine n'avoit point dû s'y fixer, en choisissant les combinaisons les plus propres *de toutes* pour la manifestation de la gloire de Dieu, parce que le péché ne se trouvoit pas nécessairement dans ces combinaisons les plus propres de toutes que Dieu choisit par un décret absolu. Ainsi rien que de très-uni & de très-bien joint ensemble dans les propositions de Mr. *Jaquelot*. Ce que Mr. *Bayle* dit ensuite, * au sujet de la 6. proposition, a été suffisamment éclairci, on n'y ajoutera rien. Un Lecteur qui entend ce qu'il lit, jugera si Mr. *Bayle* nous avoit réfuté par des argumens invincibles, comme il s'en vante incessamment.

† Sa remarque sur la 7 proposition est tout-à-fait inutile. Ceux qui conçoivent le Systême que nous suivons & que nous avons expliqué plusieurs fois, n'en douteront pas.

‡ La huitiéme que *Dieu auroit pu trouver dans la vertu un moien convenable & proportionné à ses fins*, n'expose point Mr. *Jaquelot* à de si grans embarras que Mr. *Bayle* s'imagine. Puis que le péché devoit être banni & la vertu suivie, par un bon usage du franc-arbitre, tel que Dieu l'avoit donné. Cette réflexion suffit pour dissiper l'étonnement de Mr. *Bayle* & ses figures de Rhétorique.

La 9 proposition qu'il a rapportée, c'est que *le péché est arrivé par accident & qu'il étoit hors du prémier dessein de Dieu*. Il dit que cette proposition ne s'accorde () ni avec la 2., ni avec la 3., ni avec la 6.; mais il le dit inutilement. Nous avons

* p. 289 & 290. † *Ibid.* ‡ p. 291. () p. 292.

avons expliqué la vérité de cette Thése si clairement, qu'un Lecteur raisonnable n'en pourra douter. Mr. *Bayle* croit avoir porté un grand coup, quand il dit que * *Dieu signifia à nos prémiers péres qu'ils eussent à s'abstenir d'un certain arbre & qu'il les puniroit de mort s'ils n'étoient obéissans* & cela, dit-il, *par une dérogation aux Loix générales & sans craindre de déranger l'Univers.* Est-il possible que ce soit là Mr. *Bayle* ce grand Génie! Quoi donc, s'est-il imaginé, que les Loix générales établies pour les évenemens de la nature s'opposent aux Causes morales & qu'elles excluent la parole de la Societé humaine? Dieu agit ici en Legislateur, il donne une Loi qui ne déroge en rien aux Loix générales & ne dérange point l'Univers. Ce qui auroit été contre les Loix générales, seroit, si nos prémiers péres ne se fussent formez aucune idée de cette Loi; s'ils s'en fussent formé une qui n'auroit eu aucun rapport aux paroles de la Loi, ou s'ils en eussent reçu une impression beaucoup plus forte, que celle que la Loi devoit naturellement produire. Excepté ces trois cas, tout est dans l'ordre de la Nature & conforme aux Loix générales.

Mr. *Bayle* ajoute, que *Dieu ne se trouva obligé de respecter les Loix générales, que lors qu'il fut question de décider, si les hommes seroient vicieux & malheureux, ou vertueux & contens.* Je me contenterai de faire remarquer, qu'il donne à ces expressions un mauvais tour, & qu'il ne sait pas trop bien ce qu'il dit. Je voudrois bien savoir ce qu'il entend par ces paroles, *lors qu'il fut question de decider?* Cela ne peut signi-

* p. 293.

fier autre chose que lors que *Dieu voulut former des decrets absolus* sur le sort de l'homme. Hé! Mr. *Bayle* ne devoit-il pas savoir, après tant de répétitions dans une si longue dispute, que Mr. *Jaquelot* rejette les decrets absolus, lors qu'il s'agit du choix que l'homme devoit faire librement, parce que ces sortes de decrets ne compatissent pas avec l'usage du Franc-arbitre?

La décision, ajoute-t-il, *tomba sur le prémier membre, parce qu'autrement* * *il eut fallu se servir d'une volonté particuliere.* Ignorance toute pure, il n'y eut ni décision ni decret absolu. Où étoit le bon sens de Mr. *Bayle*, lors qu'il parloit de la sorte? Je ne suis pas surpris qu'il n'en ait point trouvé à Mr. *Jaquelot*, lors qu'il lui impute des raisonnemens aussi ridicules, que ceux que nous avons examinez.

La 10 proposition conçue en ces termes, *Il est faux que Dieu aime nécessairement tous les moiens sans lesquels il ne pourroit parvenir à manifester sa gloire*, est, † selon Mr. *Bayle*, *si évidemment fausse qu'il seroit inutile de la refuter.* Et moi je soutiens qu'elle est si évidemment véritable que Mr. *Bayle* n'a osé répliquer un seul mot, à la preuve que j'avois donnée de son évidence. Il ne faut que rapporter cinq ou six lignes de ‡ l'*Examen de sa Théologie*, qui étoient sous ses yeux. *Je ne comprens pas comment Mr.* Bayle *raisonne, car supposons qu'il n'y ait que quatre moiens, & que chacun de ces moiens pourroit suffire à la manifestation de la gloire de Dieu, il n'y en a aucun en particulier dont on puisse dire que Dieu l'aime* NECESSAIREMENT, *puis qu'il pourroit laisser ce moien & en prendre un autre.* Cela est de la derniere évidence-

* p. 294. † *Ibid.* ‡ *Exam.* p. 365.

dence, un Enfant le comprendroit. Je puis assurer que si je ne me croiois obligé de mettre la Vérité dans un si grand jour que chacun la puisse voir, je me lasserois de suivre Mr. *Bayle* pour dissiper les ténébres dont il veut obscurcir l'esprit des Lecteurs, soit par ignorance, soit de dessein formé.

La remarque qui suit la proposition 11, qui contient la preuve que nous venons de rapporter, * *devient*, dit-il, *par la 5 un hors-d'œuvre tout à fait inutile.* Nous renvoions le Lecteur à ce que nous avons dit ci-dessus au sujet de cette 5. proposition †.

C'est encore une peine que nous prions le Lecteur de prendre sur la 12, la 13, la 14 & la 15, parce que Mr. *Bayle* ne dit rien davantage, & se contente des observations qu'il a faites sur la 8. proposition.

On a répondu tant de fois, à ce qu'il dit ‡ sur la 16 proposition, que nous n'y ajoûterons rien. Cette proposition est que *la bonté de Dieu ne devoit point s'opposer, à ce qu'il y eut des Etres intelligens & libres qui recherchassent Dieu dans ses ouvrages.* Puis qu'il falloit pour cela, leur permettre absolument le libre exercice de leur franc-arbitre. Cela est conforme aux notions communes & me dispense de répondre au prétendu ridicule que Mr. *Bayle* trouve dans la 17 proposition.

La 18 n'est point contraire à la 5, comme il veut se l'imaginer. Cette 18 proposition condamne ceux qui voudroient limiter la puissance & la sagesse infinie de Dieu. La 5 parle de ce que Dieu a fait sur cette terre.

La 19 dit, qu'il est *faux que Dieu ait créé le mon-*

* *Entret.* p. 294. † *Ibid.* ‡ p. 295.

monde pour ſa gloire, ſi on entend par là qu'il l'a créé pour manifeſter ſa miſericorde & ſa juſtice. Le ſens de cette propoſition eſt, qu'il eſt faux que Dieu ait créé les hommes dans le deſſein de les damner preſque tous, afin de manifeſter ſa juſtice & d'en ſauver quelques uns ſeulement afin de faire paroitre ſa miſéricorde. Ce principe des Supralapſaires ſouléve la conſcience. Si Mr. *Bayle* a cru qu'il étoit aiſé de montrer la vérité de ce Syſtême, il a eu grand tort de ne s'y pas emploier, plûtôt que de convaincre les Lecteurs qu'il s'enſuit manifeſtement de ces principes, que Dieu a voulu le péché par des decrets abſolus & qu'il en eſt, à proprement parler, l'Auteur. Au reſte il avoue que la réfutation de ce Syſtême eſt bien fondée ſur cette propoſition que *le péché eſt entré par accident dans le monde*, mais il dit que c'eſt une propoſition *dont il eſt facile de montrer la fauſſeté.* Cela n'eſt pas vrai, Mr. *Bayle* y a fort mal réuſſi, & tout autre que lui, n'y réüſſira pas mieux.

La 20 & derniére propoſition revient à ceci, que *Dieu ne devoit pas reprendre à l'homme la Liberté que ſa Sageſſe avoit jugé à propos de lui donner, à cauſe qu'il prévoioit qu'il en abuſeroit.* Je dis & je ſoutiens que cette propoſition eſt évidente par elle-même. Car ſeroit-il de la Sageſſe de Dieu, de donner à Adam la Liberté pour en faire un bon ou un mauvais uſage à ſa volonté, ce dont tous les Théologiens conviennent, & de la reprendre néanmoins ou d'en ſuſpendre l'exercice, auſſitôt qu'Adam voudroit en faire un mauvais uſage? Il y a dans cette conduite une inconſtance,

* p. 296.

ce, ou une méprise & une bevûe dans le projet, si indigne de la Sagesse de Dieu, que je ne comprens pas, comment on oseroit en rendre la Divinité capable.

Mais, dit Mr. Bayle, *il y a un milieu entre ces deux choses*, reprendre la Liberté qu'on a donnée & permettre que l'on en abuse. Quel est-il ce milieu? Il allegue prémierement *les graces congrues*. Mais je suis persuadé que ces paroles ne signifient rien, & que ni Mr. *Bayle*, ni ceux qui en parlent n'ont aucune idée claire & distincte, de ce qu'ils disent. On explique ordinairement *ces graces congrues* par les conjonctures où un homme se rencontre, si à propos, qu'elles font sur lui, des impressions qu'elles n'auroient point produites en un autre tems. Cela est bien-tôt dit. Mais approfondissons ce sujet. L'homme se trouve-t-il au milieu de ces conjonctures par une suite de la Providence générale ou par un miracle? Si on dit la prémiere de ces deux choses, on parle comme Mr. *Jaquelot*. Si on a recours à la derniere, je la nie, à moins que cet homme ne soit de ceux, de qui Dieu exauce les prieres pour faire en sa faveur quelque chose d'extraordinaire. De plus entend-on *par ces graces congrues*, une disposition de circonstances, qui soit un effet du cours de la Providence selon les Loix générales, ou bien si cette dispensation se fait par voie extraordinaire & par miracle. Si on disoit ceci, je le nierois, j'en demanderois la preuve, qu'on ne donneroit jamais. Je ne crois pas aussi, que ce soit la pensée de ceux qui admettent des graces congrues. Si on dit que cette disposition de conjonctures, n'est qu'une suite des événemens

reglez par la Providence générale, on en demeurera d'accord: mais on n'en conclurra rien, contre le Systême de Mr. *Jaquelot*.

Mr. *Bayle* insinue pour un autre milieu, * une *lumiere communiquée* aux hommes afin de les éclairer dans toutes les tentations. J'admets ce secours que l'homme peut recevoir, lors qu'il a fait un bon choix librement, & que se sentant foible dans l'exécution, il prie afin d'être secouru pour résister aux tentations. Mais si on parle d'une lumiere extraordinairement communiquée, avant que l'homme ait fait aucun choix, je demande si ce secours laisse entierement à l'homme l'usage de son franc-arbitre pour choisir ce qu'il voudra, ou s'il ne lui laisse pas cette Liberté. Si c'est le premier, on n'avance rien par là, le choix pourra toujours être mauvais. Si on dit le second, on détruit la Liberté, parce qu'on en détruit l'exercice, par rapport au mauvais choix. Et c'est retomber dans l'inconstance, qui ne s'accorde pas avec la Sagesse de Dieu.

Voici une instance de *Mr.* Bayle, † *combien y a-t-il de vieux Peintres, de vieux Musiciens, de vieux Prédicateurs... qui peuvent dire sincérement qu'ils n'ont jamais voulu mal peindre, mal chanter, mal prêcher* &c? Faudra-t-il donc toujours faire voir les pauvres raisonnemens de Mr. *Bayle*? Je suis contraint de parler de la sorte. Ces gens ont toujours eu la volonté de réüssir dans leurs Ouvrages, parceque leur réputation, leur honneur, leur interêt les confirmoit dans cette volonté, tant qu'ils n'ont point été attirez d'un autre côté par quelque tentation. Combien y a-t-il d'habiles Avocats mais sans probité, qui

* p. 297. † *Ibid.*

qui veulent plaider mal la cause de leur client, parce qu'ils se sont laissé corrompre par les présens de la partie adverse?

Ainsi l'application que Mr. *Bayle* en fait à son sujet * n'est pas conforme à la verité, non plus que l'addition qui se trouve à la marge. Quand il croit que Mr. *Jaquelot*, sera forcé de reconnoître ce que Mr. *Bayle* dit, puis qu'on avouë que l'homme agissant selon les principes des Supralapsaires ne laisseroit pas d'agir avec toute l'essence de la Liberté; je répons qu'il se trompe lourdement. Mr. *Jaquelot* croit que la dispute qu'on a touchant l'essence de la Liberté, n'est qu'un dispute de mot, & que la définition que les Supralapsaires en donnent est susceptible d'un très-bon sens. Du reste il rejette les autres maximes de ces Théologiens, par exemple, que *la nécessité & les decrets absolus s'accordent avec la Liberté*, & d'autres semblables.

Nous avons tant de fois répondu à ce qu'il ajoute, jusqu'à la fin de cet Article, qu'il nous est impossible de tomber si souvent dans des redites. S'il croit que l'idée que Mr. Jaquelot † *se forme de la puissance & de la Sagesse de Dieu est basse & injurieuse à la Nature divine*, parce qu'il attribue à Dieu une constance invariable dans ses projets, on lui laisse sans envie, ce goût particulier, & le rare secret d'exalter la Sagesse infinie de Dieu, par une inconstance qui détruiroit ce qu'elle auroit établi quelques momens auparavant; inconstance telle, que le moindre Ouvrier en rougiroit.

Je laisse aux Lecteurs, à considérer, si Mr. *Bayle* a soûtenu le titre de cet Article, ‡ *Re-*

cueil

* p. 298. † p. 300. ‡ p. 277.

cueil & Examen de quelques propositions qui montrent entre autres choses que Mr. Jaquelot *a abandonné les principes qui lui étoient* communs *avec les Supralapsaires.*

CHAPITRE XX.

Observations sur quelques remarques inutiles que Mr. Bayle *a faites dans les Articles* XXIV. & XXV.

COMME l'Article suivant * ne contient que des injures les unes sur les autres contre Mr. *Jaquelot*, il n'y auroit qu'un pur ressentiment qui pourroit le porter à y répondre. Cet Article qui contient plus de six pages lui a donné plus d'envie de rire qu'il ne lui a causé de chagrin. Il n'y a qu'une seule chose qui l'a fâché, c'est la peine inutile qu'il a prise de chercher dans l'endroit † que Mr. *Bayle* indique à la marge *les difficultez insolubles* dont il se vante d'*avoir accablé Mr.* Jaquelot *en supposant toujours avec lui*, *le franc-arbitre des Arminiens.* On a relu ces endroits de sa prémiere Réponse & on n'y a pas trouvé une ombre même de ces difficultez accablantes. Le Lecteur pourra s'en convaincre par ses propres yeux, s'il en veut prendre la peine, & connoitre par cet échantillon, les fraudes de Mr. *Bayle* qui impose très-souvent par ces renvois, aux Lecteurs paresseux.

Passons à un autre Article ‡ qui ne nous arrêtera pas davantage. Comme l'Auteur des *Entretiens* avoit trouvé qu'il étoit de la prudence de

* p. 301. † p. 303. ‡ *Art.* XXV.

de ne pas prendre la peine de répondre aux 304 prémieres pages de l'*Examen de sa Théologie*, * il juge encore à propos de ne point entreprendre la refutation de chaque remarque de Mr. *Jaquelot. Ce ne sont que des égratignures semblables à celles que fait un chat à une piece de bois.* Il suffit que *le gros de l'arbre ait été reduit en poudre.* De sorte que ce n'est sans doute que par modestie ou par mépris, que l'Auteur n'a point mis ce titre à ses Entretiens, *Bayle triomphant & Jaquelot réduit en poudre.*

Cependant ce Philosophe qui ne veut point s'amuser à refuter des minuties ennuiantes † pour ne se point fatiguer inutilement, a choisi un éxemple de ces minuties pour montrer ce qu'il étoit capable de faire. C'est qu'aiant remarqué ‡ qu'*on avoit laissé sans réponse beaucoup de choses & employé des observations, sans toucher aux argumens par lesquels on les avoit deja refutées. Il avoit indiqué à la marge un exemple de ce dernier chef.* Après quoi il ajoute, *Mr.* Jaquelot *conclut de cela qu'il n'est coupable que de cette faute unique.*

Voila cette minutie insigne entre les autres, que Mr. *Bayle* a jugé digne de son amusement. Cette remarque ne lui est pas avantageuse. On avoit observé que les argumens de Mr. *Bayle* ne différent le plus souvent en rien l'un de l'autre: On en dit la raison à l'endroit qu'il cite. Mr. *Bayle* s'étant contenté d'indiquer un seul éxemple de ces omissions, cet éxemple suffisoit à Mr. *Jaquelot.* Car enfin ce n'étoit pas l'affaire de Mr. *Jaquelot* de pénétrer dans la pensée de son adversaire, pour distinguer celles de ses observations qu'il estimoit les plus importantes.

Mr.

* p. 308. † *Ibid.* ‡ p. 309.

Mr. *Bayle* seul en pouvoit juger, & comme il est d'une exactitude scrupuleuse dans ses notes marginales, on l'a suivi tranquilement, supposant que ce seroit une diligence hors d'œuvre de vouloir faire, plus qu'il n'avoit fait. S'il étoit encore vivant je lui demanderois volontiers, pourquoi il n'a pas rempli la marge de ce dernier Livre de nouvelles citations avec un &c. à la fin, *necdum finitus Orestes*, afin de confondre Mr. *Jaquelot*, & de le convaincre d'un aveuglement volontaire?

Un autre éxemple suit au sujet de la comparaison d'un Prince * qui auroit choisi cent personnes pour leur faire faire un Voyage. Après avoir éxaminé cet éxemple, je nie qu'on puisse dire que le Prince dans le cas supposé manque de bonté, c'est-à-dire d'une bonté sage & bien conduite. Puis qu'il punit justement ceux qui avoient négligé de faire leur devoir, & que la connoissance qu'on suppose dans le Prince de cette négligence, ne devoit pas l'empêcher ni le priver du droit d'imposer des conditions équitables, pour recevoir ensuite des effets de sa bonté. Que répond à cela Mr. *Bayle*? Rien autre chose que ceci, † *Mr.* Jaquelot *soûtient froidement que ce Prince ne manqueroit point de bonté.* Cela me fait ressouvenir de ces petits disputeurs qui n'étant préparez qu'à soûtenir une proposition de leur argument, demeurent court, parce qu'on leur en nie une autre.

Un troisiéme éxemple, c'est que Mr. *Bayle* prétend que l'homme péche *nécessairement*, quand il est impossible qu'il évite le péché. Je lui avois répondu ‡, en niant que l'homme péche *né-*

* Voiez *l'Examen*, p. 355. † p. 310.
‡ Voiez *l'Examen*, p. 374.

nécessairement, parce que l'idée de nécessité ne s'accorde pas avec l'idée de Liberté, quoi qu'il * lui soit impossible, moralement parlant, d'éviter le péché: Ce que font les Démons & les damnez, par un abus continuel de leur Liberté. Mr. *Bayle* qui tranche du grand Théologien, ne devoit pas ignorer que cette réponse étoit fort commune. Cependant il en paroit autant surpris que s'il n'en avoit jamais entendu parler. Il en prend occasion d'insulter Mr. *Jaquelot*, comme un homme qui *ne mérite pas qu'on le suive dans tous les détails de ses défenses* & qui *merite plûtôt qu'on l'abandonne à son opiniâtreté & à son entêtement.* Quel malheur d'être livré par Mr. *Bayle* à un sens reprouvé!

Mais il y a encore en marge une note accablante. „ C'est que Mr. *Jaquelot* dit *faussement* „ qu'il s'agissoit de l'homme innocent sortant „ des mains de Dieu, & que néanmoins le pas- „ sage de Mr. *Bayle* montre manifestement qu'il „ ne s'agissoit que des hommes d'aujourd'hui. Mr. *Bayle* auroit été fort étonné s'il entendoit aujourd'hui Mr. *Jaquelot* lui soûtenir qu'il s'agissoit même de l'homme avant qu'il fût créé & qu'il sortît des mains de Dieu, puisque la conclusion de son raisonnement étoit, † qu'*on doit dire que Dieu ne pouvoit se déterminer à consentir à l'obéissance du prémier homme.* Par conséquent, quand il a allegué ensuite, qu'il *suffiroit de me proposer le dogme unanimement reçu dans l'Eglise Reformée, savoir qu'il est impossible à l'homme d'accomplir parfaitement la Loi de Dieu*, n'ai-je pas eu raison de croire que Mr. *Bayle* s'imaginoit qu'on vouloit parler de l'homme, considéré comme sortant des mains

* *Eutret.* p. 310. & 311. † 3 *Tom.* p. 914.

mains de Dieu : autrement, cela ne servoit de rien à son raisonnement.

* La quatriéme supercherie, que j'ai nommé par erreur la troisiéme, c'est que je n'ai rapporté que le passage cité en cet endroit-là par Mr. *Bayle*, afin de montrer que Mr. *Jaquelot* se servoit des mêmes raisons que les Prédestinateurs rigides. Cela est vrai, je n'ai refuté en cette occasion que cet argument, † parce qu'il n'y en avoit pas d'autres. N'est-ce pas une grande supercherie ? Quand Mr. *Bayle* en d'autres endroits en a allégué davantage, cela n'a servi qu'à faire voir qu'il n'entendoit pas le Systême de Mr. *Jaquelot*. Il ne devoit pas rappeller ce souvenir, *nec infandum renovare dolorem.*

Enfin son dernier reproche, c'est que Mr. *Jaquelot* ne croit pas que le péché d'Adam contribue à la régularité des cieux, ce que Mr. *Bayle* vouloit lui imputer. Mais, dit-il, pourquoi donc Mr. *Jaquelot* a-t-il répété cent & cent fois que si Dieu avoit assisté Eve par une voie extraordinaire, c'est ce qu'il faut sousentendre, TOUT L'UNIVERS *auroit été derangé.* Je n'ai jamais dit cela, je sai bien que toutes les parties visibles de l'Univers seroient demeurées en leurs places. Mais la sagesse de Dieu n'en seroit pas moins exempte d'inconstance, s'il eût fallu déroger à l'ordre des Loix établies, quoi que ce changement n'eût point bouleversé aucune partie sensible de l'Univers. J'ai déja allegué à ce sujet l'éxemple d'une horloge, qui feroit honte à l'habileté de l'Ouvrier, quand même il ne faudroit retoucher qu'à une seule dent d'une roue, ou charger un peu plus le balancier.

Sur

* *Entret.* p. 312. † *Voyez* 3 Tom. p. 917.

Sur ce que Mr. *Jaquelot* avoit déclaré, *qu'il auroit cru dire une sottise, s'il eut prêché que le péché avoit introduit des desordres dans les Elemens*, il répond que *l'Historien sacré a donc dit une sottise, quand il a rapporté que la terre fut maudite à cause du péché d'Adam.* Peut-être que je ne savois pas, ce qu'il rapporte de la *Génése*? Ce Philosophe devoit entrer plus en détail, pour expliquer quelle étoit cette malediction, on lui auroit répondu & fait voir que cela n'apportoit aucun desordre dans les élémens. Pour le passage de St. *Paul* * il devoit savoir que plusieurs Théologiens l'expliquent d'une maniere qui n'a aucun rapport aux Elémens. Il ajoûte, que Mr. *Jaquelot* devoit respecter un grand nombre de Théologiens qui ont eu le sentiment que je refute. C'est aussi par respect pour eux, que les termes dont il s'est servi, le regardent seulement, *j'aurois cru dire* & non pas *j'aurois dit.*

On avoit répondu à la comparaison de la mére & détruit la replique qu'il avoit faite. Que dit-il? Triomphant à son ordinaire, il prononce cette décision, † *nous avons assez de traits du caractére de Mr.* Jaquelot *pour nous dispenser de le suivre pied à pied, abandonnons lui plusieurs remarques & nommément toutes ses nouvelles chicaneries sur la comparaison d'une mére.* Cette Aigle, ce Génie supérieur ne s'amuse pas à prendre des mouches: mais par malheur, c'est ce même Génie, qui avoit produit ces mouches.

CHA-

* *Epitr. aux Rom.* Ch. 8. ℣ 19. † *Entret.* p. 313.

CHAPITRE XXI.

On soûtient la Doctrine de Mr. Jaquelot, *sur les deux sortes de Volontez de Dieu & sur la permission.*

NOus joignons ici les deux Articles suivans * des *Entretiens*, parce que ces matieres, sont liées si étroitement, qu'on ne sauroit en parler avec quelque clarté, qu'en les joignant ensemble pour les considérer dans le rapport qu'elles ont l'une avec l'autre.

† Mr. *Bayle* dit, qu'il a confronté le Chap. XVIII de l'*Examen*, avec le Chap. CLIV. de sa *Réponse*. Je l'ai fait pour la seconde fois & je prie les Lecteurs d'en prendre la peine. Ils verront la ruse ordinaire de ce Philosophe, d'étourdir les Lecteurs par la hardiesse avec laquelle il parle, dans la supposition qu'on ne voudra pas examiner à fond, ce qu'il dit.

Si je n'étois accoutumé à rire de la fierté avec laquelle il parle, je pourrois me fâcher, quand je l'entens dire, ‡ qu'on a rencontré plusieurs „ objections qu'on a redoutées de telle sorte, „ qu'on ne s'en est point approché, & que Mr. „ *Jaquelot* n'a point pris d'autre parti que de „ faire le muet. Mais on m'avoüera que ces grans airs sont dignes de risée, lors qu'on examine la conduite de cet homme qui n'appuie de quoi que ce soit son Triomphe chimérique, n'aiant pas osé alléguer un seul de ses raisonnemens, à quoi on n'auroit pas répondu, & laissant aux Lecteurs la peine de chercher inutilement

* Art. XXVI & XXVII. † *Entret.* pag. 315.
‡ pag. 315.

ment ce qu'il n'a pû trouver. N'eſt-ce pas faire le fanfaron, dans ſa propre déroute?

Il remarque qu'il * *s'eſt fait une Loi de n'avoir aucun égard aux reproches vagues, ni aux injures des Auteurs.* Il ſuppoſe apparemment que ſon dernier Ouvrage, de même que la note qui eſt à la marge devoient être une preuve convaincante de ſa modération Philoſophique, & de ſon indifférence pour les jugemens favorables ou déſavantageux qu'on peut faire de ſes Ouvrages. Nous tâcherons de pratiquer le contraire de ce qu'il a fait, malgré la Loi qu'il s'étoit impoſée.

Pour cela nous prions le Lecteur de ſe remettre dans la route par la lecture du Chap. XVIII de l'*Examen*, qui traitte des deux ſortes de volontez de Dieu, & des deux Chapitres précedens qui parlent de la permiſſion de Dieu dans le même Livre. Mr. *Bayle* ſe cache toûjours dans des idées générales, qui ne donnent pas grand jour à ces matieres, & empêchent plûtôt les Lecteurs de les concevoir avec clarté & avec diſtinction.

Nous prendrons une route oppoſée, & nous voulons deſcendre dans un détail aſſez précis, pour faire qu'il ſoit facile, d'y rapporter ce que nous avons dit, ſur ces matieres, dans les Ouvrages précédens. Nous diſtinguerons par articles ce que nous dirons afin d'y renvoier les Lecteurs, & d'éviter les répétitions.

1. Dieu a voulu créer l'homme avec la Liberté de faire ce qu'il voudroit, ſoit bien, ſoit mal.

2. Il s'enſuit néceſſairement du don de ce franc-arbitre, que Dieu a voulu donner à l'hom- me,

* p. 316.

me, une permiſſion générale touchant l'uſage bon ou mauvais de cette Liberté.

3. Par conſéquent, lors qu'Adam a fait dans une telle occaſion, ſavoir, dans la tentation, un mauvais uſage de ſa Liberté, il n'a pas été néceſſaire que Dieu fit un decret particulier pour lui accorder la permiſſion de cet abus. Puis que ce n'étoit rien autre choſe, qu'une ſuite de la permiſſion générale. C'eſt ce que Mr. *Bayle* n'a pas compris.

4. Dieu aiant donné à l'homme ce pouvoir de faire ce qu'il voudroit, lui a auſſi donné des Loix, pour lui montrer le bon uſage qu'il devoit faire de ſa Liberté.

5. La volonté que Dieu fait paroître dans ſa Loi eſt véritable & ſincére à tous égards. Il veut véritablement que l'homme uſe bien de ſa Liberté. Il lui déclare qu'il hait le vice, qu'il aime la vertu, il promet, il menace. Tout cela eſt ſincére, Dieu le veut, mais ſans changer, ſans révoquer la Liberté qu'il a donnée à l'homme, ni même ſans en ſuſpendre l'exercice.

6. De là il paroit clairement, que la prévision du péché, n'emporte ni volonté, ni decret particulier pour permettre le péché. Puis que ce n'eſt qu'une ſuite de la permiſſion générale, de l'uſage du franc-arbitre accordé à l'homme. Le Lecteur doit être averti que par le péché, on entend ici préciſément la mauvaiſe détermination de la volonté de l'homme, ſans y comprendre l'exécution de cette mauvaiſe volonté. D'où il eſt facile d'appercevoir, qu'on ne ſauroit dire en façon du monde que Dieu veut le péché. Puis que le péché n'eſt que l'effet du mauvais uſage que l'homme fait de ſa Liberté, & que cette permiſſion générale de l'exercice du franc-arbitre, ne

ne ſauroit être regardée comme une volonté, ni même comme une permiſſion formelle & expreſſe d'un tel acte de péché, bien que Dieu l'ait prévu par ſa ſcience infinie.

Servons-nous d'un exemple, qui facilitera beaucoup l'intelligence de ce que nous diſons. Suppoſons deux armées en préſence, les Iſraëlites & les Philiſtins. Il y a un *Goliath* qui vient chaque jour défier à un combat particulier, quiconque des Iſraëlites, ſe voudra préſenter contre lui. *Saül* fait publier dans ſon armée qu'il permet le combat à celui qui voudra l'entreprendre. Voila une permiſſion irrevocable, mais générale & ſans exception, qui ne contient néanmoins ni ordre ni commandement à aucun particulier. Suppoſons préſentement, que *Saül* ait connu certainement par un oracle, que le prémier qui marchera contre ce Philiſtin ſera tué. Cela poſé, il arrive que *Jonathan* le fils de ce Roi ſe préſente pour combattre *Goliath.* Qu'arrive-t-il? Le Roi ne lui accorde pas une permiſſion particuliere, qui n'auroit aucune liaiſon avec quelque choſe qui auroit précedé. Alors il y auroit, je l'avoue, beaucoup de difficulté à diſtinguer une telle permiſſion, d'avec une volonté. Mais comme il n'y a rien ici davantage qu'une ſuite de la permiſſion générale, il eſt de la derniere évidence qu'on ne ſauroit dire, que *Saül* ait voulu la mort de ſon fils quoi qu'il ſache certainement qu'il mourra, dans ce combat. Sur tout ſi on ſuppoſoit que *Jonathan* aiant choiſi volontairement le combat, avoit auſſi la force & l'addreſſe ſuffiſante pour vaincre ce géant, & qu'il ne ſeroit vaincu, que parce qu'il n'auroit pas voulu s'en bien ſervir. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que cette permiſſion généra-

le, n'eſt point une volonté : & c'eſt ce que nous voulions prouver.

7. Quant à ce qui regarde l'éxécution d'une volonté criminelle, qui produit de nouveaux événemens dans l'Univers, la permiſſion & la direction de Dieu y interviennent, par une Providence ordinairement générale & quelquefois particuliere. Sur quoi il faut obſerver deux choſes, l'une, que le péché conſiſte proprement dans la méchante détermination de la volonté; l'autre, que les circonſtances & les conjonctures n'impoſent aux hommes aucune néceſſité, puis qu'ils agiſſent bien ou mal au milieu des mêmes circonſtances, ſelon les différentes diſpoſitions de leurs cœurs.

8. C'eſt pourquoi, la permiſſion de Dieu n'eſt point *oiſeuſe*, à la vérité, parce qu'elle n'eſt pas indifférente ſur les événemens. Mais elle n'eſt pas *efficace* par rapport à la mauvaiſe détermination de la volonté de l'homme qu'elle ne produit point. Il eſt pourtant vrai, que l'éxécution de cette mauvaiſe volonté, ou l'événement, n'arrive que quand il plait à Dieu & comme il plait à Dieu, comme on l'a fait remarquer dans la trahiſon de *Judas*.

Cette matiere doit être préſentement éclaircie, ſans que la préviſion de Dieu puiſſe ſervir à y faire naître d'autres obſcuritez. Puiſque cette préviſion, comme nous l'avons ſouvent dit, eſt conforme à l'ordre des événemens.

Cela ſuffira abondamment, pour répondre aux deux articles de Mr. *Bayle*; il n'y aura qu'à avoir recours aux remarques que nous avons miſes ſous des nombres diſtinguez, afin d'en faire l'application ſelon les matieres.

Je

Je m'étois plaint de ce que Mr. *Bayle* avoit ſupprimé ces paroles, *ni même ſans ſa permiſſion*, j'en ai marqué les raiſons. Mais toûjours vainqueur, toûjours triomphant dans ſon imagination, il * dit, qu'elles étoient *beaucoup plus favorables à la cauſe* que les termes qu'il avoit rapportez. Il trouve des ſingularitez dans le caractére de Mr. *Jaquelot* un peu bien étranges. La raiſon de cela eſt à la marge, † c'eſt que je devois les réduire en forme Syllogiſtique. Pauvre ſuite! Croit-il donc qu'on ne puiſſe raiſonner ſans mettre un Syllogiſme dans toutes les formes? Que cela eſt pédant! Davantage de quoi ſert d'argumenter contre Mr. *Bayle*? On trouve un aſſez grand nombre de Syllogiſmes accablans dans l'*Examen de ſa Théologie*; a-t-il repondu à aucun?

Tout ce qu'il dit enſuite ne fera aucune difficulté à ceux qui comprennent le Syſtême de Mr. *Jaquelot*. Il y a de l'ignorance ou de la fraude en Mr. *Bayle*, quand ‡ il dit, que ſelon Mr. *Jaquelot*, *les objets de la volonté morale de Dieu ne parviennent jamais à l'exiſtence, à moins qu'ils ne ſoient les mêmes que les objets de la volonté phyſique*, c'eſt-à-dire, des decrets abſolus. *Que peut-on donc conclure, de ce que l'obéïſſance d'Adam & d'Eve auroit été l'objet de la volonté morale de Dieu, pendant que leur déſobéïſſance étoit contenuë dans les decrets de ſa volonté phyſique*? Tout cela eſt faux dans le Syſtême qu'il attaque, de même que la conſéquence qu'il en voudroit tirer, * *qu'il ſeroit poſſible qu'une même ſubſtance veuille par ſa volonté phyſique qu'une telle choſe ſe faſſe, & par ſa volonté morale qu'elle ne ſe faſſe pas.*

* *Entr.* p. 317. † p. 318. ‡ p. 321. * p. 323.

Il le répéte encore dans la même page, ce qui ne rend pas plus véritable ce qu'il dit.

Pour répondre à toutes les redites de Mr. *Bayle*, il faudroit répéter ce qu'on a écrit ailleurs sur ces matieres, outre que l'abregé qu'on en a donné ci-dessus suffira aux Lecteurs intelligens: Car pour les autres ce seroit peine perdue. Il n'y a rien de plus facile, que d'expliquer, par éxemple, ce que Mr. *Bayle* embarrasse & n'entend pas quand il parle * *d'un acte par lequel Dieu a voulu ou qu'Adam & Eve fissent ce qu'il leur permettoit de faire, ou qu'ils ne le fissent pas.* On peut lire ci-dessus l'article 6. On comprendra aisément qu'il ne faut pas dire que Dieu ait voulu, ni qu'il n'ait pas voulu qu'Adam pechât, si on parle d'un decret absolu. Mais si on parle d'une volonté morale, & sincére, Dieu ne l'a pas voulu, puis qu'il l'avoit très expressément défendu. Ainsi ce terrible dilemme † du Philosophe de Rotterdam tombe à terre, sans causer le moindre embarras au Ministre de Berlin.

On voit de plus, que les raisonnemens du Philosophe ‡ sont autant de coups tirez en l'air. Dieu ne peut faire des fautes, ni des choses inutiles & n'a point choisi deux moiens lors qu'un seul étoit suffisant. Puis que Dieu n'a point fait dans l'hypothese de Mr. *Jaquelot* aucun decret efficace sur le péché. Mr. *Bayle* reproche à Mr. *Jaquelot* dans la page précedente * qu'il ne cesse de répéter que Dieu *n'a point eu de volonté efficace touchant le péché.*

Que s'il ajoûte, que ce decret eût été très-inutile, *puis que la chute d'Adam étoit aussi sûre, aussi infaillible & aussi inévitable sans un tel decret, qu'avec un pareil decret.* Il se trom-

* p. 331. † p. 332. ‡ p. 333. * p. 332.

trompe grossierement en raisonnant de la sorte. Le decret impose une nécessité. Mais, selon Mr. *Jaquelot*, la chûte d'Adam ne sauroit être nommée *sûre*, *infaillible*, *inévitable*, que par cette sule raison, que ce qui est arrivé ne sauroit n'être pas arrivé. La prévision de Dieu n'impose aucune autre nécessité. Le Philosophe ne dit rien de nouveau, la conduite de Dieu marque un amour pour la vertu, mais pour une véritable vertu, qui ait toutes les conditions requises.

Nous passons à l'Article XXVII qui parle de la permission de Dieu, sans nous arrêter à son triomphe chimérique*; la hardiesse de cet Auteur surprendra tous ceux qui voudront prendre la peine de confronter les Chapitres qu'il indique, avec la réponse de Mr. *Jaquelot* dans l'*Examen.* Si Mr. *Bayle* ne vouloit pas tromper ses Lecteurs & s'en jouer, il lui étoit beaucoup plus facile de répéter un de ses plus forts argumens, qu'on auroit laissé sans réplique, que d'employer tant de paroles inutiles à chanter ses victoires. Il les prône sans cesse, se doutant bien qu'on n'en croira rien, si on veut approfondir ce qu'il dit. Mais chacun ne sera pas d'humeur de le faire; & peut-être que ces grans airs serviront à surprendre quelques Idiots & à imposer aux rigides Prédestinateurs.

Ce qu'il ajoûte dans les pages suivantes, n'est propre qu'à faire paroitre que Mr. *Bayle* a fort mal compris le Systême de Mr. *Jaquelot.* Il suffira pour le connoitre, d'avoir recours à l'explication qu'on en a donnée, au commencement de ce Chapitre. Il parle toûjours, par éxemple, *d'un decret particulier de permission*, & raisonne, dans cette fausse supposition, à perte de

* p. 335.

vûe, ſans comprendre que le decret ne concerne que l'événement ou l'éxecution de la déliberation de l'homme ; déliberation formée par un mauvais uſage de la Liberté, de la quelle Dieu lui a permis en général l'éxercice, parce qu'il la lui a donnée, pour s'en ſervir.

Nous avons expliqué comment Dieu diſpoſe des circonſtances, ce qu'il fait ordinairement par la conduite générale de ſa Providence ; & quelquefois, mais très rarement, par des moiens extraordinaires & par miracle, comme lors qu'il aveugla les habitans de Sodome, qui vouloient entrer dans la maiſon de *Lot*, & les Syriens envoiez pour prendre le Prophête *Elizée*. C'eſt ainſi que Dieu donne des bornes * à l'iniquité des méchans, pour empêcher, quand il lui plait, l'éxécution de leurs pernicieux deſſeins, quoi qu'il laiſſe à leur diſpoſition leurs déliberations, parce qu'il leur laiſſe l'uſage de la Liberté. A l'égard de l'événement Dieu le conduit préciſément par ſa Providence, au but qu'il s'étoit propoſé. S'il veut empêcher la déſolation entiere d'un peuple, il empêche leurs Ennemis d'éxécuter leurs deſſeins, par d'autres occupations qui ſurviennent & qui les rappellent ailleurs, comme on le voit ſouvent dans l'Hiſtoire Sainte. Cela eſt clair & ſans difficulté : tous les mauvais raiſonnemens de Mr. *Bayle* ne ſont pas capables de l'obſcurcir.

Le point d'égarement de ce Philoſophe eſt, qu'il confond la délibération & le deſſein de l'homme, avec l'éxécution & l'événement, quoi qu'on l'ait averti de ſon erreur. Il ſe trompe toûjours quand il parle de la permiſſion, & ſupoſe qu'il faut un decret particulier de permiſ-

* pag. 339.

miſſion, pour chaque mauvaiſe détermination de la volonté; au lieu qu'il devoit comprendre que la permiſſion générale de l'exercice de la Liberté ſuffit. Il ſe trompe encore davantage, quand il confond, comme il fait toûjours, la direction des événemens avec cette permiſſion générale. C'eſt-là, la ſource ordinaire de ſes faux raiſonnemens ſur cette matiere, & de cette profonde ignorance qui lui fait dire que * *Mr.* Jaquelot *tombe dans les mêmes difficultez que les Prédeſtinateurs*, quoi qu'on ſe ſoit expliqué d'une façon à ſe faire entendre des plus ſimples. Cependant, ſi on en croit Mr. *Bayle* †, „on ne répond point „à ſes conſéquences, Mr. *Jaquelot* s'eſt tenu „dans un ſilence reſpectueux à leur égard: *il* „*s'eſt ſenti trop foible pour les attaquer.* Il n'eſt rien de tel que de ſe défaire une bonne fois d'une modeſtie importune, & de ſe vanter à toute outrance: *ſic itur ad aſtra.*

On a expliqué ci-deſſus, la nature de la permiſſion ſi clairement, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'y rien ajouter, pour répondre à Mr. *Bayle*, qui s'imagine fauſſement, que cette permiſſion emporte avec ſoi, une néceſſité auſſi fatale, que celle qui ſuit d'un decret abſolu. Mr. *Jaquelot* ne craint point à cauſe de cela, ‡ *la malédiction de tous ſes Lecteurs*: il aime mieux croire que Mr. *Bayle* étoit dans quelque violent accès de fievre, lors qu'il s'eſt ſervi d'une pareille expreſſion.

* p. 340. † p. 341. ‡ p. 344.

CHAPITRE XXII.

Réponse à l'Art. XXVIII *contenant des Remarques sur le franc-arbitre & sur plusieurs difficultez contre la Doctrine de Mr.* Jaquelot, *touchant la chûte de l'homme.*

LA permiſſion de Dieu à l'égard du péché fait naître des difficultez, qui ſe ſont préſentées de tout tems à l'eſprit humain, parce que nous ne connoiſſons pas toutes les raiſons, ſur quoi elle peut être fondée. C'eſt pourquoi Mr. *Bayle* y revient inceſſamment, comme dans un azile & dans un fort dès qu'il ſe trouve preſſé. On diroit à l'entendre que la Religion doit tomber en ruine, à moins qu'on n'explique clairement aux plus opiniâtres toutes les raiſons que Dieu a eu pour croire l'Univers, dans l'état où il eſt.

Mais Mr. *Bayle* devoit ſe ſouvenir que ces difficultez doivent venir dans leur ordre, après qu'on a prouvé l'Exiſtence d'un Dieu infiniment ſage, bon & puiſſant, Créateur de ce monde qui nous a inſtruit par la révélation & de ſes promeſſes & de nôtre devoir. Quand on eſt une fois bien perſuadé par la Raiſon de ces véritez, on comprend facilement que les difficultez que Mr. *Bayle* a renouvellées, ne ſont pas capables d'ébranler la perſuaſion qu'on en a, parce qu'elles ne détruiſent aucunes de ces preuves, & que même elles ne les attaquent pas. Ce qui eſt une fois bien prouvé, demeure toûjours véritable & bien prouvé, quoi qu'on ne puiſſe répondre préciſément à toutes les queſtions qu'on pourroit faire, pourquoi Dieu a t-il fait ceci? pourquoi a-t-il fait cela?

Mais

Mais c'eſt une autre choſe, quand on prétend montrer, que ſuivant les principes de la Religion, Dieu ſeroit la cauſe des crimes & l'Auteur du péché, parce que ces conſéquences ſont incompatibles avec la Divinité & la combattent.

C'eſt pourquoi, bien qu'on ait allegué des raiſons ſuffiſantes, pour ſatisfaire une perſonne équitable, ſur la permiſſion du péché, on n'a pas laiſſé de reconnoître, que l'on conviendroit facilement avec Mr. *Bayle*, qu'*on ne connoît pas toutes les raiſons que Dieu a eues de permettre le péché*, s'il ne s'agiſſoit que de cela. Mais on lui nie qu'il s'enſuive de cette permiſſion que Dieu ſoit la cauſe du mal & l'Auteur du péché.

Auſſi a-t-il bien ſenti, que ſes attaques étoient vaines, à moins qu'il ne prouvât que Dieu eſt le veritable Auteur du mal : c'eſt à quoi il revient toûjours. On ne répétera rien de ce qui a été expliqué ; & laiſſant toutes les paroles & toutes les déclamations de Mr. *Bayle*, conçues dans l'unique deſſein de blaſphémer contre la la conduite de Dieu, on ſe contentera d'obſerver ſes égaremens, & le peu d'intelligence qu'il a eu de la Doctrine qu'il vouloit refuter.

Je remarquerai, 1. que ce qu'il dit * de la Liberté eſt inutile ; puis qu'il demeure d'accord, que ce n'eſt qu'une diſpute de mot, comme on en peut juger par le ſilence qu'il a obſervé ſur ce ſujet, depuis la publication de la *Conformité de la Foi avec la Raiſon.*

2. Je nie que ce ſoit † *une conſéquence abſurde & impie de croire qu'à l'égard de la chûte d'Adam & d'Eve la Divinité n'avoit point d'autre moien de prévenir le mauvais uſage de leur Liberté, que celui*

* Entret. p. 344. † p. 346.

celui de leur ôter la Liberté, à quoi il devoit ajoûter *ou d'en suspendre l'exercice.* Car puis qu'on demeure d'accord, qu'Adam avoit reçû le pouvoir de faire ce qu'il voudroit soit bien, soit mal, n'auroit-ce pas été détruire ou reprendre ce que la sagesse de Dieu avoit jugé à propos de donner au prémier homme, si Dieu eut été obligé dès la prémiere demarche du franc-arbitre, de ne pas permettre à l'homme d'en user comme il voudroit, & de venir d'une maniere extraordinaire à son secours, pour le conduire où il ne se déterminoit pas d'aller? Je ne crois pas qu'une personne raisonnable puisse faire attention à la conduite que Mr. *Bayle* exige de Dieu, sans y remarquer une condamnation formelle, de ce que sa sagesse avoit fait.

Mais, dit Mr. *Bayle*, * *la puissance, la sagesse, la science, la bonté, la sainteté, tous les autres attributs divins se trouverent* donc, *dans un épuisement total; ils ne purent découvrir qu'un moien unique qui étoit impraticable.* Cette idée qu'il a jugé propre à étonner les simples, lui plait tant qu'il ne cesse de la répéter. † *Ne croit-il pas (Mr.* Jaquelot*) bonnement que cet épuisement total de la nature divine* ‡ *est une verité Philosophique, ou bien qu'il devoit juger que c'est une impiété manifeste?*

L'Erreur de Mr. *Bayle* vient de ce qu'il s'arrête à des idées générales des attributs de Dieu, afin d'imposer à ses Lecteurs. Mr. *Jaquelot* reconnoît autant qu'aucun autre, que les attributs de Dieu n'ont point de bornes, quand on en parle en général. Mais il n'est nullement question de ce que Dieu pouvoit faire; il ne s'agit que de ce qu'il a fait, c'est-à-dire, d'un homme formé d'une

* p. 346. † p. 347. ‡ p. 348.

d'une telle maniere, exposé au milieu d'une telle conjoncture. Tout ainsi posé, je dis que Dieu devoit laisser agir l'homme selon la Liberté qu'il lui avoit donnée, & que sa sagesse requeroit qu'il lui en laissât l'exercice libre.

Mr. *Bayle* remarque * fort inutilement, la varieté du tempérament & des inclinations des hommes, comme aussi la variété des circonstances, où ils se trouvent d'heure à autre, ce qui les fait agir diversement. Je conviens de tout cela; qu'en peut-on conclurre? † *Ceci*, ajoute-t-il, *nous donne une vaste idée de la varieté des moiens dont il faut que Dieu se serve pour diriger à l'exécution de ses desseins le franc-arbitre de l'homme.* Mr. *Bayle* prend souvent plaisir à confondre, ce qu'il devroit expliquer plus clairement. S'il entend que ces moiens si divers sont dispensez par la Providence générale, en vertu de loix immuables établies pour la conduite de l'Univers, j'avoue ce qu'il dit. Mais s'il veut parler d'une Providence particuliere qui forme exprès les conjonctures, je le nie, à moins que Dieu n'agisse par miracle, ce qu'il ne fait pas ordinairement. J'ajoûte encore, que les conjonctures, quelles qu'elles soient, n'imposent aux hommes aucune nécessité de se déterminer à ceci plûtôt qu'à cela. Deux Scélerats, par exemple, qui voient le supplice d'un de leurs Compagnons, prennent occasion de cette conjoncture, de former des résolutions très-différentes: l'un renonce à ses brigandages, & l'autre en devient plus cruel & plus endurci dans le crime.

Ce que Mr. *Bayle* dit de plus fort, consiste dans la demande qu'il fait à Mr. *Jaquelot*, ‡ *pourquoi*

* p. 349. † *Ibid.* ‡ 351.

quoi pendant qu'Eve étoit tentée, Dieu ne connoissoit aucun moien de la secourir que de lui ôter la Liberté, (ajoutez, ou d'en suspendre l'exercice) *ce qui lui étoit absolument impossible.* (C'est une fausse idée, il faut dire ce que sa sagesse ne lui permettoit pas de faire, comme on l'a expliqué tant de fois) *au lieu, que depuis le prémier péché, Dieu a connu une infinité de moiens de secourir les fidéles & de les conduire sûrement au port du Salut, sans donner aucune atteinte à leur franc-arbitre. Celui*, continue-t-il, *qui donnera une bonne raison de ce changement de la Nature divine aura sans doute beaucoup d'esprit.*

Il n'en faut pas tant que Mr. *Bayle* s'imagine. La différence vient de ce qu'Eve n'implora pas le secours de Dieu, & que les fidéles le demandent incessamment par leurs prieres: ce qui ne fait aucun préjudice à leur franc-arbitre. On s'est expliqué sur cela si clairement, que c'est une chose surprenante que Mr. *Bayle* n'y ait fait aucune attention.

Il n'y a rien en tout cela qui assujetisse * *la Divinité à des épuisemens, ou à des évanouissemens ou à des éclipses, ou à des actes de léthargie ou d'apoplexie qui lui font perdre toute connoissance, mais que cela ne dure pas.* C'est là le respect avec lequel Mr. *Bayle* s'exprime, pour faire peur à ses Lecteurs. Il n'est d'ailleurs rien du plus facile, que d'appercevoir la conformité de la Doctrine de Mr. *Jaquelot*, avec l'immutabilité de la Nature divine. Toutes les Universitez † qui ne sont point assujetties à suivre la Doctrine rigide de la Prédestination absolue en conviendroient facilement & condamneroient avec ardeur, les raisonnemens impies de Mr. *Bayle*.

CHA-

* p. 353. † p. 354.

CHAPITRE XXIII.

Réponse aux Remarques de Mr. Bayle *sur la permission de Dieu, dans l'Article* XXIX. *de ses* Entretiens.

NOus passerons legérement sur l'Article XXIX. des *Entretiens*. Il n'y a point de Lecteurs de qui on ne poussât à bout la patience, si on vouloit suivre Mr. *Bayle* infatigable dans ses répétitions. Son procédé est tout-à-fait singulier, il laisse plus des deux tiers du Livre de Mr. *Jaquelot* sans y répondre, & grossit son volume d'inutiles redites. On peut assurer que les injures, son triomphe imaginaire & les expressions superflues composent plus des deux tiers de ses *Entretiens*.

On prie le Lecteur d'avoir recours aux Chapitres précédens * pour comprendre la Doctrine de Mr. *Jaquelot*, touchant la permission de pécher & la prévision de Dieu, pour dissiper toutes les illusions que Mr. *Bayle* se fait à lui-même & à ses Lecteurs.

On concevra facilement, que le don du franc-arbitre, emporte nécessairement avec soi, la permission générale d'agir, comme on voudroit, soit bien, soit mal. Ensuite Dieu prévoit ce que l'homme fera, & la permission dont on parle ensuite, n'est rien autre chose qu'une conséquence ou une application de la permission générale. Tout cela regarde la résolution que l'homme prend en lui-même. Quant à ce qui arrive & à l'exécution de cette resolution, Dieu y concourt par la dispensation des objets ou des conjonc-

* *Voyez sur tout le Chap.* XXI.

jonctures, soit par la Providence générale, ce qui se fait ordinairement, soit par une Providence particuliere, comme nous l'avons expliqué : *de-sorte que les choses arrivent quand il plait à Dieu & comme il plait à Dieu.*

De là, on peut juger, si Mr. *Bayle* entendoit cette Théologie, quand il accuse Mr. *Jaquelot* de se contredire ; qu'il veut être inexorable & le traiter sans quartier ; * *ne pardonnons point*, dit-il, *au Ministre de Berlin la contradiction où il tombe*... & qu'il conclut † que Mr. *Jaquelot* suppose dans son nouveau Livre, le contraire de ce qu'il avoit enseigné dans le précédent.

Il y a une note à la marge de la page 358. pour dire que Mr. *Jaquelot ne paroit pas avoir étudié la matiere de la prescience de Dieu, & que s'il savoit feuilleté les Livres des Scholastiques, il sauroit que cette question est tout autrement épineuse qu'il ne s'imagine.* Mais pourquoi Mr. *Bayle* n'a-t-il point choisi quelques unes de ces épines, pour porter un coup mortel à la Doctrine de Mr. *Jaquelot*, au lieu de perdre son tems à faire tant de vaines redites ? Il renvoie à sa prémiere Réponse, mais inutilement, on y a répondu, & c'étoit cette Réplique, qu'il devoit attaquer.

Il fait le Sophiste d'une pitoyable maniere quand il dit ‡ que Mr. *Jaquelot ne connoit guére le monde, puis qu'il affirme que l'homme agit toujours sagement par rapport à ses connoissances & à ses inclinations.* Il est clair qu'on n'oppose *agir sagement* qu'à la seule détermination que l'homme prendroit pour montrer uniquement sa Liberté, *sit pro ratione voluntas.* On ne veut pas

* *Entret.* p. 354. & 355. † p. 356.
‡ p. 360.

pas dire que l'homme agiſſe toujours ſuivant la droite Raiſon, puis qu'on dit, qu'il agit toujours par rapport à ſes connoiſſances & à ſes inclinations qui ſont ordinairement bizarres & vicieuſes. Néanmoins à entendre Mr. *Bayle*, il croit apprendre à Mr. *Jaquelot* à connoître le monde, & lui découvrir un ſécret qu'il ignoroit, ſavoir *que la bizarrerie de la volonté humaine & les folies qu'elle produit en tout tems & en tout lieu, ſont innombrables.* Quel chagrin pour Mr. *Jaquelot*, de ne pouvoir remercier Mr. *Bayle*, des lumieres nouvelles qu'il lui donne.

Le raiſonnement qui ſuit, ne fait pas plus d'honneur à Mr. *Bayle.* * Il avoit dit que la préſcience de Dieu doit être fondée ſur un décret qui la précéde, par la raiſon qu'on *ne ſauroit comprendre qu'une ſimple permiſſion tire du nombre des choſes purement poſſibles, les événemens contingens.*

† Je refute ce raiſonnement parce qu'un Eſprit fini ne doit pas borner ni meſurer par ces connoiſſances une ſcience infinie. Après quoi, j'explique la maniere dont Dieu peut connoître les futurs contingens. Eſt-ce-là ſe contredire ou renoncer à ſes prémiers ſentimens? En vérité je ne ſai à quoi penſoit Mr. *Bayle.*

Autre bévûe. J'explique enſuite, comment les événémens arrivent par la direction de la Providence, & je ſuis le ſentiment de Mr. *Amyraut*, pour ce qui regarde l'exécution des réſolutions de l'homme. Mr. *Bayle* fort pénétrant, fait de cela le ſujet d'une inſulte à Mr. *Jaquelot.* ‡ *J'ai trouvé*, ſelon lui, *une invention inconnue juſques ici. C'eſt d'éviter les armes des Ennemis, en ſe rangeant ſous leur banniere.*

Il

* p. 361. † *Voyez l'Examen* p. 292. ‡ *Entret.* p. 362.

Il n'a pas davantage de pénétration, quand il remarque, * que *le but immédiat de Dieu en permettant le péché, n'a pu être que l'existence de la chose permise.* Il devoit comprendre que *le but immédiat* de la permission de pécher, considérée en général n'a été que de donner à l'homme la Liberté de faire ce qu'il voudroit. D'où on ne sauroit conclurre autre chose, que la possibilité du péché & nullement son existence.

Je ne comprens pas, comment il a osé dire, † que Mr. *Jaquelot* n'aiant supposé aucun milieu entre ces deux permissions, l'une *oiseuse*, l'autre *efficace*, il n'avoit pas dû en supposer. Il est étonnant que Mr. *Bayle*, tranchant du grand Théologien, ait ignoré une matiere si connue dans les hypothéses, qu'il vouloit combattre. ‡ Il fait la même faute, en faisant la même réponse au reproche de Mr. *Jaquelot*, sur ce que, lui Mr. *Bayle*, confondoit toujours *la permission avec la direction.* On n'ajoûte rien à ce qu'on a dit sur cela.

() Ce qu'il ajoute dans le reste de cet Article sur la distinction de la resolution de la volonté humaine, d'avec l'exécution de cette résolution, ne contient que des expressions vagues qui ne servent à rien qu'à obscurcir ce qui est clair de soi même. Un exemple éclaircira ma pensée. *Judas* forme en lui-même le dessein criminel de trahir Jesus-Christ. Dieu ne produit pas cette résolution, parce qu'il ne peut être l'Auteur du péché. Pour l'exécution & l'événement, il le dirige de telle sorte qu'il arrive quand il plait à Dieu & comme il plait à Dieu, parce que *l'heure étoit venue.* *Judas* va trouver les Juifs & leur de-

* p. 363. † p. 364. ‡ *Ibid.*
() p. 365. *& suiv.*

demande une récompense pour ce qu'il alloit faire. Ce mouvement de *Judas* produit la résolution qu'ils prennent, de faire mourir Jesus-Christ. L'occasion leur paroit si propre qu'ils s'en saisissent, quoi qu'ils aient paru craindre le tumulte que cela pouvoit exciter parmi le peuple assemblé pour la celébration de la Pâque. Mais ils prennent cette résolution très-librement, la proposition du traitre Disciple ne leur impose aucune nécessité. Car s'ils eussent été disposez comme *Nicodême*, ils auroient regardé *Judas* avec horreur. Voilà le dénouement des difficultez qui paroissent si embarrassantes à Mr. *Bayle*.

Je lui avois indiqué cet exemple, avec plusieurs autres, dans le Chapitre XXV. de la II. Partie de l'*Examen*. Il déclare que c'est sur ce Chapitre qu'il a fait ses observarions dans cet Article que nous venons d'examiner. Ceux qui voudront prendre la peine de relire ce Chapitre, l'Article de Mr. *Bayle*, & nôtre réponse, seront convaincus qu'il n'a fait, pour lui rendre sa noble comparaison, que ce que fait un chat qui égratigne une piéce de bois.

CHAPITRE XXIV.

Réponse aux Articles XXX & XXXI *des* Entretiens.

ON peut dire, que jamais Livre ne fut peut-être plus indigne d'être examiné, que les *Entretiens* de Mr. *Bayle*. Car si on en excepte quelques pages, le reste ne contient que des impostures & des fanfaronades écrites avec tant d'audace & tant d'imprudence qu'on ne sauroit s'em-

s'empêcher de concevoir pour cet Auteur, du mépris ou de l'indignation. Ce n'étoit nullement son affaire de traitter des matieres de Théologie? Son véritable talent étoit d'écrire sur *Lucien* ou sur l'histoire des Courtisanes de l'Ancienne Gréce.

L'Article XXX de ses *Entretiens* que j'ai devant les yeux est de même trempe que les précedens. C'est un verbiage rempli d'une sotte vanité, d'injures, d'ignorance, & de mauvaise foi. Ses Disciples & ses Amis se récrieront ici, & demanderont qu'on mette les preuves sur le bureau: il faut les satisfaire.

Prémiérement il est faux, que Mr. *Jaquelot* * veuille rendre suspecte la foi de ceux qui enseignent, qu'on doit sacrifier toutes les difficultez, que la Raison pourroit rencontrer dans quelques Articles de la Religion, à l'autorité de Dieu. Mr. *Jaquelot* reçoit cette maxime: il s'en est expliqué très-souvent. Mais il est vrai, que la foi de tous ceux qui raisonnent & qui parlent comme Mr. *Bayle*, lui est-très suspecte. Il croit même qu'il n'y a que des gens sans Religion qui puissent adopter ses sentimens, parce qu'ils sont d'une tout autre nature, que ceux des Reformez, de qui il vouloit faire accroire, qu'il adoptoit le Systême.

2 * Il dit que *Mr.* Jaquelot *paroit étourdi du coup de massuë que tant de citations à quoi il ne s'étoit pas s'attendu, lui ont donné.* C'est une chose étrange que l'esprit d'un homme trop rempli de lui-même. Mr. *Bayle* fait parade, de ce qui donneroit de la confusion à un jeune Etudiant en Théologie. Comment le Bon Sens a-t-il pu lui permettre de croire, qu'un Théo-

* *Entret.* p. 370. † P. 371.

Théologien qui raisonne à l'Arminienne, comme il parle, seroit étourdi des citations tirées des Docteurs Supralapsaires, ou Prédestinateurs, sur la question même de la Prédestination? Je crois dormir, quand je lis de semblables choses.

3. Il ajoute que Mr. *Jaquelot n'oublie pas sa marotte, c'est à dire, les différences chimériques qu'il a forgées calomnieusement entre la Doctrine de Mr.* Bayle *& celle des Contre-Remontrans.* Voila beaucoup d'injures en peu de mots. Ce Philosophe auroit pourtant mieux fait, de montrer l'uniformité de sa Doctrine avec celle des Contre-Remontrans, en répondant aux Articles que Mr. *Jaquelot* avoit marquez, & répétez trop souvent, pour rendre la différence qu'il y a entre la Doctrine de Mr *Bayle* & les principes du Synode de Dordrecht, sensible à ceux-là mêmes qui auroient voulu l'ignorer. On est porté à croire, qu'il n'y auroit eu que la question ou la torture qui auroit obligé ce Philosophe, à reconnoitre cette vérité.

4 * Il dit au même endroit que *Mr.* Jaquelot *dogmatise à l'arminienne sans aucune nécessité sur le Chap. IX. de l'Epitre aux Romains.* Quel raisonnement! ne sait-il pas que ce chapitre est l'arcenal des Prédestinateurs? Peut-être ignoroit-il alors que l'Auteur *du Philosophe de Rotterdam accusé, atteint & convaincu*, reconnoit, quoi que grand Prédestinateur, que ce chapitre est le fort des Contre-Remontrans, & qu'un Systême semblable à celui de Mr. *Jaquelot* seroit le demouëment des difficultez. Car après avoir expliqué selon ses hypotheses ce chapitre, il fait cette réfléxion. † *Il faut donc voir à présent*

* *Ibid.* † p. 123.

sent par où St. Paul s'est tiré de ces abymes, qu'il nous a lui-même ouverts. Ce n'a pas été en se tournant du côté du libre arbitre, de son excellence, & de ses grans avantages. S'il avoit été Pelagien, il trouvoit une grande voie toute ouverte pour se tirer de ces difficultez. Desorte que Mr. *Bayle* ne savoit ce qu'il disoit, quand il assure que l'explication qu'on a donnée de ce chapitre, sans tomber dans le Pélagianisme, étoit une piece hors d'œuvre & inutile.

Que de fautes de Mr. *Bayle* dans une seule page! Si on eut voulu se donner la peine de le suivre exactement en plusieurs autres, on y auroit trouvé le même aveuglement. Mais la crainte de faire un trop gros volume plein de redites en a empêché. Il n'y a eu que l'excès de ses fanfaronades qui nous ait déterminé à l'examen que nous venons de faire, pour donner quelqu'idée de nôtre Philosophe.

Mr. *Jaquelot* est encore insulté par Mr. *Bayle* * à l'occasion du sens qu'il a donné aux paroles de Jesus-Christ qui déclare heureux *ceux qui croient sans avoir vû*, dont Mr. *Bayle* abusoit pour montrer l'opposition qu'il met entre la Foi & la Raison. † *J'ai de la peine*, dit il, *à deviner dans quel état étoit Mr.* Jaquelot *lors qu'il a composé ce que je viens de reciter.* (C'est à dire, que nous devons recevoir avec foi, les promesses que Dieu nous a faites, sans attendre que nous en voyions l'accomplissement) *N'est ce pas une imprudence tout à fait téméraire que de découvrir le malheureux penchant qui le porte à favoriser les Sociniens? Tous les Orthodoxes se servent de ces paroles de Jesus-Christ, pour prouver que la Raison se doit soûmet-*

* p. 372. † p. 373.

mettre à l'autorité de l'Ecriture par rapport à nos mystères, soit qu'elle puisse répondre aux objections philosophiques, soit qu'elle ne le puisse pas.

Il n'y a dans cette réflexion de Mr. *Bayle*, que de l'ignorance & de la malignité. L'ignorance consiste en ce qu'il ne distingue pas, le véritable sens des paroles de Jesus-Christ, d'avec l'application qu'on en peut faire à d'autres sujets. Pour le sens, précisément conforme à la pensée du Sauveur, il est tel que Mr. *Jaquelot* l'a expliqué, & si notre Philosophe eut consulté les Commentateurs de l'Ecriture sainte il y auroit vû cette explication. Quant à l'application que les Théologiens en ont faite, elle a plus ou moins d'étendue selon leurs Systêmes. Mais il n'y en a aucun qui en ait abusé comme Mr. *Bayle*, pour opposer presque toujours la Raison à la Foi. De plus ce grand Philosophe ne devoit pas oublier, qu'une application de quelques paroles au sujet qu'on traite, n'est pas une preuve Philosophique, je veux dire dans les formes. Mr. *Jaquelot* a donc eu raison de le renvoyer au véritable sens & à la pensée de Jesus-Christ. Dire que c'est vouloir favoriser les Sociniens que de s'attacher au sens exact de l'Ecriture, c'est leur donner gain de cause.

Quand Mr. *Bayle* ajoute * que c'est une fiction & un mensonge de son adversaire, de prétendre qu'il ait voulu faire servir ces paroles de Jesus Christ à l'opposition de la Foi avec la Raison, on en laisse le jugement à ceux qui ont connoissance de cette dispute.

Autre emportement de Mr. *Bayle*. Mr. *Jaque-*

* P. 375.

quelot avoit posé pour principe, qu'*il faut abandonner ce que la Lumiere naturelle dicte qui ne s'accorde point avec l'Ecriture sainte.* Cette proposition est véritable & ne fait aucune difficulté. Il en est de même de celle-ci, il *faut abandonner le rapport des sens, lors qu'il ne s'accorde pas, avec ce que la Raison nous dicte.* On croit, par exemple, qu'une régle est droite, quoi qu'elle nous paroisse ou courbée ou rompue, quand elle est moitié dans l'air & moitié dans l'eau.

La dispute ne peut être que dans l'application qu'on fait de cette proposition générale. Mr. *Bayle* s'imagine, qu'il y a plusieurs dogmes de la Foi, contraires à la Raison qui les détruit par des maximes évidentes & invincibles, Mr. *Jaquelot* lui nie cela, & prétend que c'est une fausse supposition, telle que seroit celle-ci, *La Raison nous dicte qu'un homme n'est pas différent d'un arbre.* Ce raisonnement est si clair de lui-même qu'une personne raisonnable n'en sauroit douter. Mais cette évidence n'a servi qu'à irriter Mr. Bayle. * *Si j'étois sûr*, dit-il, *que* Mr. Jaquelot *a parlé de la sorte pendant quelque égarement d'esprit, j'aurois pour lui une véritable compassion, mais il y a plus d'apparence que la sophistiquerie a conduit sa plume, & ne lui a pas permis de voir, ce que tout autre auroit vû.* Voila ce qui s'appelle ordinairement, dans les *Entretiens* de Mr. *Bayle*, une réponse catégorique. Pour en montrer l'évidence, il répéte encore une fois la prémiére proposition qui est certaine, mais il ne dit pas un mot de l'application, qui fait le sujet de la controverse.

Au reste, il est admirable, quand il dit † que Mr.

* p. 376. † p. 377.

Mr. *Jaquelot* n'a pas examiné les objections des Sociniens. Ce n'étoit pas son affaire, & cette controverse eut été une digression, qui auroit englouti le principal. Mr. *Jaquelot* a répondu à Mr. *Bayle*, il n'avoit pas d'autre vûe.

La remarque qui suit est particuliere à son Auteur & ne pouvoit tomber dans l'esprit d'aucun autre que de lui. La méthode de Mr. *Jaquelot* est d'accorder, autant qu'il est possible, la Raison avec la Foi. Ceux qui ont jetté les yeux un moment sur cette dispute n'en sauroient douter. Cependant Mr. *Bayle* décide clairement & magistralement que Mr. *Jaquelot* * *donne dans une méthode qui peut autant favoriser les Transubstantiateurs & toutes sortes de visionnaires que les Orthodoxes.* Pourquoi ? Parce que Mr. *Jaquelot* nie l'évidence des notions Manichéennes, & qu'il ne croit pas qu'il implique contradiction, que l'Etre infiniment bon ait pu donner à l'homme la Liberté de faire ce qu'il voudroit, d'où le péché a pris son origine; quoi qu'il soit impossible que Dieu soit l'Auteur du péché, comme Mr. *Bayle* le prétend.

† Il exerce ensuite son bel esprit sur la sagacité de Mr. *Jaquelot*. Mais on s'est assez étendu dans cette controverse à montrer ce que la Raison peut comprendre dans quelques mystéres, & ce qu'elle ne comprend pas: il seroit inutile de s'y arrêter davantage. Ce qui chagrine Mr. *Bayle*, c'est qu'on lui soûtient qu'il y a dans les Sciences humaines, autant de difficultez que dans la Religion; qu'ainsi c'est une injustice criante de vouloir faire renoncer à la Raison, à cause de ces difficultez: *Inde mali la-*

* p. 378. † p. 380. & 381.

labes, c'est là le grand sujet qui a irrité si fort ce Philosophe.

Enfin Mr. *Bayle* est hardi à un point qu'on ne veut pas appeller par son nom, quand il fait juge * les Lecteurs intelligens, de ce que *Mr.* Jaquelot *n'a osé mordre à la preuve que Mr.* Bayle *a donnée de cette proposition : La chute d'Adam étoit absolument inévitable & antecedemment même au decret de Dieu. C'est*, dit-il, *une mauvaise ruse d'un Sophiste qui se moque fiérement de la bonne foi.* Je conjure les Lecteurs de lire la page 446 de l'*Examen* que Mr. *Bayle* indique, ils verront qu'on lui a nié cette proposition, *ce qui n'est point arrivé & n'arrivera jamais est absolument impossible*, sur tout dans les actions du franc-arbitre de l'homme. On explique aussi, ce qu'il avoit obscurci. Cependant quoi qu'on nie la proposition & le principe d'où il a prétendu tirer sa conséquence, il reproche avec injures à Mr. *Jaquelot*, qu'il n'a osé mordre à la preuve. C'est ainsi que Mr. *Bayle* triomphe de son Adversaire.

J'allois commencer un autre chapitre pour examiner l'Article XXXI des *Entretiens*, mais aiant relu le chapitre XXI de l'*Examen* que Mr. *Bayle* devoit refuter, je me suis apperçu, que ce n'étoit pas la peine, parce que je ne veux rien répondre ni à ses injures, ni à ses fanfaronades: je me contenterai d'y faire quelques remarques.

On ne doit pas confondre ces deux propositions, *n'être pas conforme à la Raison*, & *être contraire à la Raison.* Mais il faut observer, 1 qu'une chose nous paroit d'abord difficile, sans que le peu de conformité qu'on y remarque avec

* p. 383.

avec la Raiſon, ſoit un ſujet ſuffiſant pour conclure, qu'elle ſoit contraire à la Raiſon. On examine, on médite, on conſulte les gens habiles, & ſouvent ce qui ne ſembloit pas conforme à la Raiſon, y paroit être très-conforme.

2 Un même ſujet peut être très-conforme à la Raiſon par un endroit & n'être pas conforme à la Raiſon par un autre. J'ai allegué l'exemple de la diviſibilité de la matiere à l'infini, dans le chapitre XXI ſur lequel Mr. *Bayle* a fait ſes réfléxions. Pourquoi ne rien dire de cet exemple, & demeurer toujours attaché à des idées générales qui ne ſignifient rien? Car chacun peut comprendre facilement, que cette diviſibilité de la matiere eſt conforme à la Raiſon du côté de la demonſtration, & qu'elle n'y eſt pas conforme du côté des objections inſolubles. Deſorte qu'une même choſe peut n'être pas, ou plutôt, ne paroître pas conforme à la Raiſon, ſans être contraire à la Raiſon. Autrement il faudroit recevoir cette propoſition ridicule, *qu'on croit par raiſon, ce qui eſt contraire à la Raiſon.*

C'eſt ainſi qu'on en uſe dans les Sciences humaines. Lors qu'il y a demonſtration d'une choſe, on la croit, & les difficultez qu'on trouve dans la ſuite, ne ſont pas capables de nous faire renoncer à la demonſtration, ni à la Raiſon. Pourquoi donc faudroit-il dans la Religion, oppoſer preſque toujours la Raiſon à la Foi, dès qu'on trouve, quelque conſéquence, qui ne paroit pas conforme à la Raiſon? On a pouſſé fortement Mr. *Bayle* ſur cela: & pour toute réponſe, il ſe contente de dire*, qu'il

* p. 385.

qu'il a parlé comme les Orthodoxes : ce qui n'est pas.

Il passe à l'examen d'une autre contradiction qu'on lui avoit reprochée. Il avoue qu'elle a quelque apparence, & ne paroit pas en colére, parce qu'il a cru s'en tirer avec honneur. Mais il se trompe. La question est, Si *ce qui est faux en Philosophie, peut être vrai en Théologie.* Mr. *Bayle* avoue dans son Dictionnaire qu'il faut rejetter cette proposition, comme fausse & dangereuse. Après cet aveu, il examine dans la prémiére Réponse qu'il a fait à Mr *Jaquelot*, la fameuse distinction que l'on met *entre les choses qui sont au dessus de la Raison & les choses qui sont contre la Raison.* Il prétend qu'il faut entendre par rapport à la Raison de l'homme ce qu'on dit être *au dessus de la Raison* , & que quand on dit que cela même qui est au dessus de la Raison humaine n'est pas *contre la Raison*, il faut entendre, au sens de Mr. *Bayle*, contre *la Raison suprême qui est en Dieu.* De plus il prétend qu'à l'égard de la Raison humaine, il est vrai de dire que ce qui est *au dessus de cette Raison* est *contre cette Raison.*

Desorte qu'il s'en suit nécessairement selon Mr. *Bayle*, que ce qui est véritablement contraire à la Raison de l'homme, peut être conforme à la Raison suprême de Dieu. Or dire cela, n'est-ce pas dire que ce qui est faux en Philosophie, peut être vrai en Théologie? Mr. *Bayle* enseigne formellement que ce qui peut être contraire à la Raison de l'homme , peut être conforme à la Raison divine. Il nie cependant en termes exprès, que ce qui est faux en Philosophie puisse être vrai en Théologie. N'a-t-on pas grande raison de lui demander qu'il s'accor-

de

de avec lui-même? Car jusques à présent les Philosophes ne s'appliquent guére, à autre chose qu'à consulter la Raison humaine, indépendamment de la Révélation.

On lui avoit représenté que la portion de raison que Dieu nous a donnée, doit être nécessairement toujours conforme à la Raison suprême qui est en Dieu, parce que Dieu n'a pas voulu nous tromper. Mr. *Bayle* ne voulant dire ni oui, ni non, se contente de répondre que * *ce sont des matieres qui ont été trop rebatues.*

Mr. *Bayle* s'imagine *que* † *je crois méprisables tous les argumens qui ne prouvent pas, que nos mystères impliquent contradiction.* Il se trompe fort, au contraire je lui ai souvent reproché, de prétendre que plusieurs articles de la Religion étoient combattus invinciblement par des maximes évidentes & des notions communes de la Raison, parce que des objections si bien fondées, selon lui, suffiroient pour établir une opposition avec la Raison, approchant fort d'une contrarieté ou même d'une contradiction formelle. Je lui ai soûtenu de plus, que les Théologiens demeuroient d'accord, que les Mystéres n'impliquoient pas contradiction, comme il tâche de l'insinuer.

Il traite de remarques incidentes qu'il n'étoit pas nécessaire de relever, ce qu'il avoit dit que ‡ *sur le mystére de la Trinité, l'évidence de l'objet n'étoit pas plus grande dans l'Ame de* Martin Luther, *que dans l'ame de* Socin. Croit-il donc qu'on ne s'apperçoive pas, que cette proposition est captieuse? Puis que *Socin* concevant une contradiction formelle, * en vertu du sens qu'il don-

* p. 390. † p. 391. ‡ p. 392. * p. 394.

donnoit au mot *personne*, rejettoit à cause de cela l'*évidence du témoignage*, que les Orthodoxes reçoivent, parce qu'ils ne prennent pas le mot de *personne* au même sens que *Socin* c'est à dire, pour *une nature singuliere*.

Il ne s'agit donc pas de *l'évidence de l'objet*, il suffit d'éloigner la contradiction. Du reste on avoue facilement à Mr. *Bayle*, qu'on ne croit ce mystére qu'en vertu de l'évidence du témoignage. De même qu'on croit l'Eternité, par une raison évidente, puis qu'il faut de nécessité qu'il y ait une éternité, quoi que cet objet n'ait pas l'évidence nécessaire pour être conçu clairement, par la Raison.

Au reste, ceux qui voudront lire le chap. XXI. de l'*Examen*, à quoi Mr. *Bayle* vouloit répondre, connoitront facilement, qu'encore qu'on le pressât vivement, à peine l'a-t-il égratigné.

CHAPITRE XXV.

Du Mal Physique.

Mr. Bayle débute par son stratagême ordinaire, qui est de chercher un azyle dans la paresse des Lecteurs qui ne veulent rien confronter. Il les prie d'en prendre la peine; nous les en conjurons aussi. S'ils veulent lire le chapitre XIX de l'*Examen*, & ensuite l'Article XXXII des *Entretiens*, je suis persuadé que ceux qui auront quelque pénétration, feront, comme moi, ces remarques.

C'est 1 que Mr. *Bayle* ne suit nullement Mr. *Jaquelot*. 2 il se contente de quelques observations détachées, qu'on peut accuser d'être des effets de son ignorance ou de sa mauvaise foi.

Nous

Nous ne dirons rien de ſes rodomontades. Il eſt faux, que * *la Sageſſe de Dieu ne pouvoit aucunement ſe donner un exercice digne d'elle, à moins que ſa bonté & ſon amour pour la vertu, ne fuſſent réduites à l'inaction.* La bonté de Dieu, ſon amour pour la vertu, ne ſont point réduites à l'inaction, quand elles exigent de l'homme une vertu, véritable, & conforme à l'état, où la Sageſſe de Dieu a jugé à propos de mettre l'homme ſur la terre, avec la Liberté de faire ce qu'il voudroit, avec la promeſſe d'une grande récompenſe pour ceux qui ſuivroient la vertu. Si Mr. *Bayle* compte cela pour une inaction, c'eſt parce qu'il ne compte pour rien la Sageſſe de Dieu. Diſons encore, que la conſcience porte tous les hommes à raiſonner d'une autre maniere que Mr. *Bayle.* Suppoſons qu'on eut demandé à ces Philoſophes qui déclamoient le plus dans leurs Ecrits, contre l'injuſtice de la Nature à l'égard de l'homme, ſi ce n'étoit point par leur propre faute, qu'ils commettoient des crimes, les plus ſages d'entre eux en auroient été convaincus, dans le ſecret de leur conſcience.

C'eſt une ignorance pure à Mr. *Bayle* de croire que † *dans un même paragraphe* Mr. *Jaquelot* enſeigne *que les petits Enfans ne ſont point ſujets & qu'ils ſont ſujets à la peine du péché.* Tous les petits Enfans ſont ſujets à la mort à cauſe du péché. Ceux qui meurent avant l'âge de raiſon ſont ſauvez en vertu de la mort de Jeſus-Chriſt. Les autres qui ne meurent pas avant l'âge de raiſon ſont aſſujetis à toutes les triſtes ſuites de la mortalité, à cauſe du péché. Ainſi ‡ ce qu'il ajoute d'un Magiſtrat qui ne doit pas punir

* *Entret.* p. 398. † p. 399. ‡ p. 400.

un innocent quand même il sauroit certainement que cet homme innocent commettroit un crime dans vint ou trente ans, tout cela ne sert qu'à prouver que Mr. *Bayle* n'étoit nullement Théologien.

C'est par mauvaise foi qu'il fait dire à Mr. *Jaquelot* que * *la vertu ne peut exister sans le vice, ni le vice sans la vertu.* Il n'étoit pas impossible que l'homme se servit toujours bien de son franc-arbitre. Mais quand on demande pourquoi Dieu *a permis le péché*, Mr. *Jaquelot* a allégué entre autres raisons, celle-ci, qu'il y a des vices qui servent de matiere aux vertus les plus excellentes, à l'amour de nos Ennemis, par exemple, à l'oubli des injures & à cette charité qui nous fait rendre le bien pour le mal, bien loin de consentir à la vengeance. Il faut nécessairement en demeurer d'accord.

† Mr. *Jaquelot* s'est expliqué si clairement sur cela, que c'est une imposture manifeste à Mr. *Bayle*, de dire que selon Mr. *Jaquelot* la vertu en général ne peut exister sans le vice, ni le vice sans la vertu. Mais cette imposture étoit le seul moien de répondre à la critique qu'on avoit fait de son raisonnement. On avoit montré que la nécessité de faire ou bien ou mal, ne préjudicioit pas à la Liberté. Mr. *Bayle* pretend ‡ que la particule *ou* n'est point disjonctive & que je devois me servir de la particule *&*, en supposant que l'homme étoit nécessité à *faire bien & mal.* Puis que je crois, selon lui, qu'à parler généralement, la vertu ne pouvoit exister sans *le vice, ni le vice sans la vertu.*

Mais puis que je ne le crois pas & que je ne l'ai

* p. 402. † Voyez *l'Exam.* p. 395 & 398, 399.
‡ *Entret.* p. 400 & suiv.

l'ai dit que de certaines vertus, j'ai eu raison de parler de *faire bien ou mal* & non pas *de faire bien & mal.* Ce qui n'est fondé que sur l'imposture de Mr. *Bayle.* Tout ce qu'il pouvoit conclurre, c'étoit que sans le péché, l'homme n'auroit pu pardonner des offenses, ni rendre le bien pour le mal, si l'état d'innocence eut duré: cela est incontestable. De sorte que les raisonnemens de Mr. *Bayle* sont faux, lors qu'ils roulent sur la supposition qu'il impute faussement à Mr. *Jaquelot*, ou bien ils ne font rien contre lui.

La Dialectique de Mr. *Jaquelot* a été donc fort mal critiquée. Car il est certain, que si la nécessité de faire ou de ne pas faire une chose, détruisoit la Liberté, il seroit impossible qu'il y eut aucune action libre.

Mr. *Bayle* toujours occupé des applaudissemens qu'il se donne, ne pense pas trop bien à ce qu'il dit. Mr. *Jaquelot* avoit remarqué, † que quand une *ville est consumée par une flamme poussée par le vent, ou par un incendie, la societé n'en est pas moins troublée.* Mr. *Bayle* a répondu que *le desordre & le sujet d'affliction & de scandale sont beaucoup plus grans, lors que le mal moral est combiné avec le physique, que si le physique étoit tout seul.* On est convenu de cela; mais on lui a fait voir, que cette réponse étoit inutile, pour réfuter Mr *Jaquelot*, puis que le mal moral se combinoit avec le physique, quoi que ce mal physique ne fût pas l'effet d'un crime. C'est ce qu'on a montré par des exemples qui ne souffrent pas de replique.

Que répond Mr. *Bayle*? ‡ Il dit que *les Theologiens*

* p. 405. † Voyez *Examen* p. 399 & suiv.
‡ *Entret.* p. 407.

logiens orthodoxes assurent que si l'on ne pouvoit sauver une ville que par un crime, il faudroit la laisser perir, parce que la perte d'une ville n'est qu'un mal physique, au lieu que le crime est une offense de la majesté divine. Il ajoute un peu au dessous de ces paroles, * que *Mr.* Jaquelot *ne juge pas ainsi des choses, il ne connoit pas cette délicatesse de conscience.* Mr. *Bayle* prend plaisir à se crever les yeux, afin de dire des injures à Mr. *Jaquelot.* N'a-t-on pas dit expressément que l'*Incendiaire s'est rendu coupable & qu'il rendra compte à Dieu de ce crime*? Qui est-ce en effet, qui n'aimeroit mieux laisser consumer une ville, que de commettre un crime digne de la damnation? Le sentiment de Mr. *Jaquelot* est donc semblable en cela, au sentiment des Théologiens dont Mr. *Bayle* parle.

Davantage, Mr. *Bayle* devoit savoir que Mr. *Jaquelot* ne croit pas, qu'il puisse jamais arriver que Dieu commande un crime, pour punir d'autres crimes. Mais nôtre Philosophe n'a pas compris la raison pourquoi on lui reprochoit de n'avoir pu marquer, en quoi consistoit la faute du Théologien. Quoi qu'il en soit, la ville est toujours consumée par le feu & *l'Univers n'en est pas troublé davantage.*

Mr. *Bayle* fait encore une autre réponse aux exemples qu'on avoit produits, pour montrer la combinaison du mal moral, avec le mal physique. *Où* Mr. *Jaquelot*, dit-il, † *a-t-il appris à raisonner & à calculer d'une maniere si ridicule? ... Il est évident, qu'il n'a pas atteint l'égalité où il prétendoit parvenir.* Si Mr. *Bayle* vivoit, il trouveroit encore que *j'ai la tête bien dure*, car je n'apperçois rien dans ce raisonne-

ne-

* *Ibid.* † p. 410.

nement que des pauvretez & des ſottiſes. Apparemment Mr. *Bayle* avoit quelque ſecret pour calculer les crimes que peuvent commettre les habitans d'une ville conſumée par un feu, allumé au hazard, & qu'ils ſont moindres en nombre de beaucoup, que lors que la ville a été brûlée par un Incendiaire. Il faut ſuppoſer qu'il avoit ce ſecret, ou il eſt ridicule de dire que *Mr.* Jaquelot *n'a pas atteint l'égalité où il prétendoit parvenir.*

Il eſt encore évident, ajoute-t-il, *que la théſe de Mr. Jaquelot*, l'Univers n'en eſt pas troublé davantage, *demeure auſſi fauſſe qu'auparavant.* Je ſuis aſſuré que cette évidence ne s'eſt trouvée que dans l'imagination de Mr. *Bayle* éblouïe de ſon triomphe.

CHAPITRE XXVI.

On répond aux chicanes & aux contradictions que Mr. Bayle *reproche à Mr.* Jaquelot *par rapport au mal phyſique.*

LE chagrin de Mr. *Bayle* contre Mr. *Jaquelot* ne finit point, ce Philoſophe eſt toûjours en colére. De quoi ſert la remarque qu'il fait à la fin de l'Article précédent * ? On eſt d'accord avec lui *ſur la différence ſpécifique entre la ſubſtance étendue & la ſubſtance qui penſe.* On convient que les combinaiſons entre les penſées de nôtre Ame & les modifications de nôtre corps ne ſont qu'une inſtitution arbitraire du Créateur. On avoue qu'aucune incommodité phyſique n'auroit troublé le repos de l'homme innocent. Mais on eſt auſſi perſuadé que Dieu aiant

 voulu

* p. 411. & 412.

voulu donner à l'homme un corps susceptible de maladies, & de tout ce qui tend à sa destruction & à sa mort, rien n'étoit plus sage, que de l'avertir de ces accidens, par un sentiment de douleur. Y avoit-il là, dequoi irriter Mr. *Bayle*?

Suivons le pourtant dans le détail des chicanes qu'il nous reproche. 1.* C'en est une, selon lui, que de dire, qu'*une diminution de plaisirs ne se fait qu'avec chagrin*. Sur quoi, j'avois remarqué, *que je ne voulois pas insister*. Cepeudant Mr. *Bayle* dit que *cela n'est pas vrai*, *quand on l'applique à son hypothése*. Je le nie & nous en dirons les raisons dans la suite. Nous avons répondu à ce qu'il † appelle une seconde chicane. Il faut relire le Chapitre IV.

La troisiéme chicane de Mr. *Jaquelot* a paru si embarrassante à Mr. *Bayle*, qu'il a fait semblant de ne la pas voir. On lui avoit reproché que „ dans son nouveau Systême un homme se laisse„ roit brûler avec plaisir proche d'un grand „ feu. ‡ *Si, Mr. Jaquelot*, répond-il, *ne faisoit voir dans tout ceci beaucoup d'ignorance*, *nous pourrions avoir quelques égards à sa Critique*, *mais il se trouve qu'il ignore des expériences connues de toute la Terre*. Ces expériences sont, que quelquefois sans être incommodé du froid, l'air du feu nous pourroit * faire goûter néanmoins un certain plaisir, qui nous attireroit facilement de ce côté-là, de même que pour chercher le Soleil au Printems. Quelquefois encore des personnes contentes des viandes & des vins qu'un Traiteur leur donne, voudroient avoir un nouveau ragout & un autre vin qu'on vante fort. † *Que penserons-nous donc du Théologien de Berlin qui veut prouver*, *qu'on ne se soucie*

* p. 413. † p. 414. ‡ p. 416. * p. 417. † p. 418.

cie pas d'un plus grand bien, lors qu'on est content de sa condition? C'est-là, la conclusion de Mr. *Bayle*, après quoi il divertit les Lecteurs d'une historiette racontée par *Balzac.*

Mais le Philosophe de *Rotterdam*, devoit employer son tems à repondre mieux qu'il ne fait, plûtôt qu'à copier de petits contes fort inutiles à son sujet. C'est prendre beaucoup de peine, afin de dire des injures. Il ne s'agit point du plus ou du moins de plaisir. On pourroit même répondre aux exemples de Mr. *Bayle*, qu'ils sont quelquefois véritables & quelquefois faux; puis qu'assez souvent, un degré de plaisir de plus, n'est pas capable de mettre en mouvement, ceux qui sont contens. Mais que cela soit ou non, ce n'est point dequoi il s'agit. La question est si un sentiment de douleur, n'est pas plus propre à nous faire agir, pour éviter le mal ou la mort, qu'un sentiment de plaisir & de contentement. Mr. *Bayle* a été assez ridicule pour le dire, voici ses paroles, * *un avant-goût de joie plus grande à recueillir sur une chaise éloignée d'un grand feu, ne vous feroit elle pas quitter le voisinage de ce grand feu sans qu'*IL FUT BESOIN QUE VOUS EN SENTISSIEZ L'INCOMMODITE'. Donc on pourroit être proche d'un grand feu, qui pourroit nous étouffer, & y être néanmoins avec plaisir, & sans aucune incommodité. C'est-là, le rare Systême du Philosophe de Rotterdam, dont on s'est contenté de montrer l'extravagance. C'est à quoi il devoit répondre, au lieu de donner le change en passant à côté de la difficulté.

† Il passe ensuite à une autre prétendue chicane de

* *Rep. au Prov.* Tom. 2. p. 104.
† *Entr.* p. 421. *& suiv.*

de Mr. *Jaquelot*. On avoit soûtenu à Mr. *Bayle*, qu'un injuste censeur des Ouvrages de Dieu, pourroit exercer sa Critique, tant contre les effets de la sagesse de Dieu, que contre les effets de sa bonté. On avoit remarqué * que ce Critique pourroit dire, *vû que* LA SAGESSE *de Dieu a formé des plantes pour produire du fruit, pourquoi ne leur a-t-elle pas donné la faculté de se mouvoir & de s'enfoncer en terre, pour éviter les rigueurs du froid & les chaleurs excessives, qui les privent souvent & de feuilles & de fruits?* Mr. *Bayle* toûjours triomphant se contente de répondre que † *cette censure ne peut donner aucune atteinte à la* BONTE' *de Dieu. Car ce ne seroit point par bonté pour elles, que Dieu leur donneroit les avantages dont le Censeur fait mention: ce sont des avantages qu'elles ne sentiroient point.* Ce grand Philosophe n'a pas voulu voir qu'il n'étoit pas question *de la bonté* de Dieu mais *de sa sagesse*. En vérité il seroit fort difficile que la réputation de grand esprit la mieux établie ne souffrît de tant de supercheries & de mauvais raisonnemens.

La cinquiéme chicane de Mr. *Jaquelot*, est contenue, si on en croit Mr. *Bayle*, dans cette demande qu'un Critique injuste des Ouvrages de Dieu pourroit lui faire. Vous dites avec raison ‡ qu'*il n'y a que les Substances pensantes à qui il puisse importer d'être plûtôt sous un tel état que sous un autre.* Donc, puisque vous accordez la connoissance aux bêtes, pourquoi ne voudriez-vous pas *que les Fourmis, les Tortues & les Lievres eussent envie d'avoir des ailes, comme les Oiseaux?*

Mr.

* *Exam.* p. 412. † *Entret.* p. 423.
‡ *Exam.* p. 412.

Mr. *Bayle* trouve cette critique beaucoup plus raiſonnable que Mr. *Jaquelot* ne fait, & ſe contente de répondre que cette difficulté fortifie l'objection des Manichéens. Mais nôtre Philoſophe ne s'apperçoit pas qu'il n'eſt point ici queſtion des Manichéens, c'eſt de quoi le Cenſeur qu'on introduit ſe mettroit peu en peine. Il n'eſt engagé à rien davantage, qu'à ſoûtenir ſa critique contre la réponſe de Mr. *Bayle*. Il auroit été facile de fermer la bouche au Cenſeur par des remarques plus ſolides. Mais la demangeaiſon perpétuelle d'injurier Mr. *Jaquelot* aveugle ordinairement le Philoſophe de Rotterdam.

On avoit dit, que les hommes tout raiſonnables qu'ils ſont, s'ils connoiſſoient des hommes qui puſſent voler en l'air, leur envieroient ce bonheur. La réfléxion de nôtre Philoſophe ſur cette remarque eſt ſinguliere. * *Le malheur des hommes*, dit-il, *ſurpaſſe en cela ſans comparaiſon celui des bêtes, car tout raiſonnables qu'ils ſont, à ce que prétend Mr.* Jaquelot, *qui n'a peut-être regardé jamais la vie humaine qu'avec les lunettes du Pélagianiſme, l'envie & la jalouſie les rongent perpétuellement.* Que veut-il dire *avec les lunettes du Pélagianiſme*, peut-être qu'*avec les lunettes du Manichéiſme*, il trouvoit *les bêtes plus raiſonnables*, que les hommes? A quoi bon ce lieu commun de l'envie & de la jalouſie, qui ne ſert qu'à confirmer la critique du Cenſeur ſur l'uſage de la Raiſon?

† Il revient à ſon hypothéſe, que chacun ſeroit content de ſon état, & prétend que Mr. *Jaquelot*, quoi qu'il en diſe, doit admettre cette hypothéſe, parce qu'elle ne différe en rien de ſon dogme touchant l'état d'innocence. Mr.

* p. 425. † p. 426.

Bayle auroit eu la tête fort dure, si on pouvoit croire, qu'il n'eut point pris plaisir à s'aveugler, afin de parler pour parler, sans dire rien de raisonnable, ni de propre à dissiper la difficulté. On lui avoit répondu, que dans l'état d'innocence la prudence de l'homme d'un côté, & de l'autre, les soins de la Providence, lui auroient fait éviter ces conjonctures qui causent de la douleur & du chagrin. Donc, selon la Logique de Mr. *Bayle*, ces mêmes conjonctures, au lieu des chagrins & des douleurs qu'elles causent d'elles-mêmes & naturellement, auroient pu produire de la joie & du plaisir. Quel raisonnement! ne devoit-il pas savoir, que le péché n'a point changé la nature humaine ni les loix de l'union de l'ame avec le corps; & que dans l'état d'innocence, comme aujourdhui, l'homme se seroit brûlé avec douleur s'il fut demeuré trop long tems proche d'un grand feu? De sorte, que Mr. *Bayle* n'a rien compris à ce qu'on enseigne de l'état d'innocence, quand il dit † qu'*on assure dans cette hypothese que Dieu pouvoit joindre des sentimens de plaisir & un plein contentement, avec toutes les impressions des objets, sur nos organes.* Cela n'est pas vrai, à moins que par ces mots *Dieu pouvoit*, il ne veuille signifier que Dieu pouvoit faire les hommes autrement qu'il ne les a faits: ce qu'on ne conteste pas. On peut juger de là * si *ce sont des fictions & des mensonges de Mr. Jaquelot* comme Mr. *Bayle* le répéte plus d'une fois, lors que l'on conclut de l'hypothese de nôtre Philosophe, que les hommes se laisseroient brûler avec plaisir, ou qu'ils ne seroient pas écrasez par un rocher tombant sur leurs têtes.

Il

* p. 426. † *Ibid.*

Il faut achever ce qui ſe rapporte à l'état d'innocence. Mr. *Jaquelot* dit „ qu'on ne le con„noit pas aſſez pour en parler avec aſſurance. Mr. *Bayle* nomme cela une contradiction , parce que Mr. *Jaquelot* parle de l'état d'innocence, comme on l'a vu ci-deſſus. Eſt-ce donc ſe contredire, que d'avoüer qu'on ignore mille & mille choſes qui pourroient concerner cet état? Y a-t-il un Théologien au monde qui puiſſe ſe vanter d'en avoir une idée aſſez claire, pour répondre à toutes les queſtions qu'on pourroit lui faire? Tombe-t il pour cela dans la contradiction ? Il faut convenir que Mr. *Bayle* a été fort aveuglé, par le deſir ardent qu'il avoit de ſe vanger de tant de contradictions formelles & groſſieres que Mr. *Jaquelot* avoit remarquées dans les Ouvrages de ce Philoſophe.

La ſixiéme chicane, ſelon Mr. *Bayle*, conſiſte * en ce que le Cenſeur pourroit ſoûtenir qu'un Etre infiniment bon devoit conférer les mêmes graces & les mêmes priviléges à toutes les Créatures. Je répons que quand ce ſeroit une chicane, Mr. *Jaquelot* auroit pu la mettre dans la bouche du Critique, ſans l'approuver , de même que toute ſa cenſure qu'il n'approuve pas. Pour Mr. *Bayle*, elle eſt embarraſſante, parce qu'il ſe ſert ordinairement de ce dilemme ſi rebattu chez les Philoſophes Payens, *ou Dieu ne l'a pu*, *ou il ne l'a pas voulu*, l'un eſt contraire à ſa puiſſance, l'autre à ſa bonté. Par conſéquent la plainte qui eſt fondée ſur ce dilemme , oblige Mr. *Bayle* d'y répondre.

Il exalte la variété des Ouvrages de Dieu, & la beauté de la ſubordination. Mais il ne prend pas garde , que cet éloge perd beaucoup de ſa for-

* pag. 426.

force dans la bouche d'un homme qui raisonne comme lui. Cette varieté, cette subordination n'évite pas la plainte des Créatures les moins parfaites, si son dilemme a lieu. C'est pourquoi on n'avoit consideré que cette seule remarque *que les bienfaits devoient être finis*, ce qui ne levoit pas la difficulté, puis que pour être finis, ils pouvoient être égaux. Si on joint cela à la Critique générale du Systême imaginaire de Mr. *Bayle*, on verra que si c'est une chicane, elle est fondée dans ses hypothéses. Mais cela ne vaut pas la peine, qu'on s'y arrête davantage.

Nous joindrons du consentement de Mr. *Bayle* * la septiéme & la huitieme chicanerie, qu'il reproche à Mr. *Jaquelot*. On avoit dit, que cette supposition du contentement de toutes les Créatures sensibles, ou plûtôt des hommes formez tels qu'ils l'ont été par le Créateur, est une chimére de Mr. *Bayle*. Cela doit être entendu par rapport à son Systême où il y a des pauvres & des riches & d'autres différences d'états & de conditions. Puisque les pauvres sont chagrins de ce qu'ils sont pauvres, & les riches de ce qu'il y en a de plus heureux qu'eux, à qui ils portent envie.

Mr. *Bayle* répond † *que ce raisonnement seroit supportable, si la liaison entre le chagrin & la connoissance que l'on est pauvre, ou qu'il nous manque certains biens terrestres dont d'autres hommes jouïssent, étoit naturelle, nécessaire & inévitable. Mais comme il a été très-facile à Dieu, de lier avec une telle connoissance un plein contentement de l'ame, l'observation de Mr.* Jaquelot *est la plus vaine & la plus chimérique du monde.*

Mr.

* p. 428. 431. † p. 430.

Mr. *Bayle* ſe trompe, quoi que Dieu ait pû former des liaiſons entre nos penſées & l'état où nous ſommes, d'une autre maniere, ſi on a égard à ſon pouvoir infini, il ſuffit de connoître la ſageſſe qu'il y a entre la liaiſon de chagrin & de douleur, avec la préſence ou l'action des objets qui nous incommodent. Puis que l'amour de nous-mêmes ſuffiſoit pour cela : & que d'ailleurs le Créateur nous ayant donné un corps, qui pouvoit être détruit, il étoit juſte & raiſonnable que nous fuſſions avertis par les ſentimens de chagrin & de douleur, de travailler à nôtre conſervation. Rien ne me paroit plus ridicule, que de prétendre, que nous devions recevoir ces avis, par le plaiſir & par le contentement.

Je ne conçois pas, pourquoi Mr. *Bayle* veut * qu'on parle ſans raiſon du travail pénible des pauvres. Eſt ce donc que Dieu les auroit nourris par miracles ? puis qu'il aſſure que ſon hypothéſe exclut les peines des pauvres *pour le moins implicitement.* Cela eſt ſi enveloppé que je ne ſaurois l'appercevoir. Je ne crois pas même que l'état d'innocence eût admis la diſtinction de riches & de pauvres. Il accuſe, avec ſa civilité ordinaire pour ceux qui ne ſont point contens des réflexions malignes qu'il a faites contre la Religion, que † Mr. *Jaquelot fait paroitre un mauvais cœur qui ſe plait aux redites continuelles de ſes impoſtures*, parce que les viſions de Mr. *Bayle* rappellent ſouvent l'idée d'un homme qui ſe brûle avec plaiſir.

On n'a rien à ajouter à ce qu'on a dit de l'état d'innocence. Ce qu'il ajoute ‡ qu'*après la réſurrection, l'union de l'ame & du corps ſera auſſi réelle & auſſi hypoſtatique qu'elle l'a été en ce mon-*

* p. 432. † p. 433. ‡ *Ibid.*

monde, fait voir que ſouvent Mr. *Bayle* penſoit fort mal à ce qu'il écrivoit. Car ſi cette union eſt réelle & hypoſtatique, dequoi perſonne ne doute, elle ne ſera pas néanmoins avec un corps composé de chair & de ſang comme le nôtre ; ainſi on n'en ſauroit rien conclurre. Mr. *Jaquelot* n'a donc point *foüeté* lui-même cette partie de la Théologie, ſelon l'expreſſion noble de Mr. *Bayle*, qui l'a répetée deux fois dans un même endroit, tant il la trouvoit belle & divertiſſante.

Voila bien du tems perdu, il n'y aura perſonne qui n'avoue, que Mr. *Bayle* auroit mieux fait, d'employer ſon eſprit à répondre aux 304. prémieres pages de *l'Examen de ſa Théologie*, qu'à s'occuper de tant de vetilles. La prémiere partie de *l'Examen* intereſſoit aſſez ſa réputation, ſon honneur & ſa Religion, pour édifier le public par une bonne apologie : mais il ne s'en ſoucioit guére ſelon les apparences. Il devoit auſſi s'appliquer principalement, à examiner ce qu'on enſeignoit ſur la Liberté, puis que c'eſt, comme on voit, le point capital de la controverſe. Les injures & les bagatelles ne ſont pas propres à compenſer un ſilence forcé, ſur l'eſſentiel de la diſpute. Du moins la prudence vouloit, qu'il gardât plus de retenue & de modeſtie.

Paſſons aux contradictions que Mr. *Bayle* reproche à Mr. *Jaquelot*, avec ſa hardieſſe accoutumée : *c'eſt*, dit-il, *le péché dominant du Miniſtre de Berlin*. Ne ſeroit-ce point plûtôt une ignorance du Philoſophe de Rotterdam ? Voyons ce qui en eſt.

On a dit, que *dès qu'on ſuppoſe le corps de l'homme ſujet à être détruit, il n'y a rien de plus* ſa-

ſagement établi que ces Loix qui avertiſſent les hommes & les animaux de travailler à leur conſervation par les chagrins & par les douleurs qu'ils reſſentent. Voici la preuve de la contradiction que Mr. *Bayle* y trouve. * *Souvenons nous*, dit-il, 1. *que Mr.* Jaquelot *s'eſt déclaré aſſez hautement pour l'opinion de* Deſcartes *que les bêtes ne ſont que des Automates: ici il leur donne du ſentiment.* Cela fait pitié: quoi que je ſois fort porté à croire l'opinion de *Deſcartes*, je ne ſuis pourtant pas aſſez entêté pour prétendre qu'il y ait une demonſtration de cette opinion. Elle me paroit vraiſemblable, elle paroit fauſſe à beaucoup d'autres; & dans la ſuppoſition qu'elle eſt fauſſe, je répons à la difficulté de Mr. *Bayle*, comme on y peut répondre en accordant du ſentiment aux bêtes. Il appelle cela une contradiction. Ce n'eſt pas donner une idée fort avantageuſe de ſa pénétration, ni de la juſteſſe de ſes expreſſions.

2. J'ai dit *en termes précis que le mal phyſique eſt la peine du péché, ici il veut que ce ſoit pour l'utilité des animaux.* Grande contradiction ſelon Mr. *Bayle* †, & ſelon la vérité, ignorance toute pure de ce Philoſophe. Le ſentiment de douleur a été établi, pour donner avis de ce qui peut nuire; la maxime eſt générale. L'homme dans l'état d'innocence auroit évité la préſence incommode de ces objets, comme nous l'avons dit. Depuis le péché, il ne les évite pas. Donc il eſt certain qu'à l'égard de l'homme, le mal phyſique eſt une ſuite du péché. Mais quant aux animaux incapables de pécher, c'eſt pour leur utilité, en vertu de la maxime générale.

Sur

* p. 434. † p. 435.

Sur l'autre contradiction qui regarde ce qu'on a dit de l'état d'innocence, Mr. *Bayle* * s'écrie d'un air triomphant *qu'on branle au manche, mais que si on a fait une faute on en portera la peine tout du long: nous le contraindrons*, dit-il, *l'épée aux reins d'accorder ensemble ces deux thé-„ ses*, l'une, qu'on veut bien croire comme les „ Théologiens qu'aucune incommodité n'au-„ roit troublé le repos d'Adam, s'il eut conser-„ vé son innocence; l'autre, *qu'on ne connoit pas assez cet état pour en faire la description.* Quelle vision à Mr. *Bayle* de s'imaginer qu'il y ait là une ombre de contradiction! Le Lecteur peut relire, s'il l'avoit oublié, ce qu'on a dit ci dessus, au sujet de la cinquiéme chicane.

† *Nouvelle contradiction plus honteuse que les précedentes*, dit Mr. *Bayle.* Cependant il n'accuse Mr. *Jaquelot*, de rien autre chose, que d'avoir dit, que la bonté de Dieu devoit toujours agir, selon la prétention de Mr. *Bayle*, dans toute l'étenduë de ses forces. ‡ Il répond que cela est faux. Posé que cela soit, il peut conclurre qu'on n'a pas entendu sa pensée, ou qu'on l'auroit voulu déguiser: mais on n'a jamais appellé cela, une contradiction. Ce qui a fait attribuer cette pensée à Mr. *Bayle*, c'est l'idée qu'il donne d'une inclination toujours bien faisante, & de l'objection fondée sur le dilemme dont on a déja parlé, *ou Dieu ne l'a pû, ou il ne l'a pas voulu.* On n'a point la connoissance immédiate de ce qu'il pensoit, on ne peut en juger que par ses paroles & par la proposition qu'il vouloit prouver: tout cela portoit au sens qu'on lui a donné.

On lui avoit demandé pourquoi les hommes &

* p. 435. † 436. ‡ p. 437.

& les animaux n'étoient pas immortels? * Il a recours à la souveraine Liberté avec laquelle Dieu distribue les faveurs, dont il régle le commencement & la fin selon qu'il le juge à propos, pour varier ses événemens. C'est justement sur ces principes que Mr. *Jaquelot* se fonde, pour soûtenir qu'on ne doit pas trouver étrange, que Dieu ait formé les hommes sur cette terre, dans l'état où il les avoit créez avec le pouvoir de faire ce qu'ils voudroient soit bien, soit mal.

A quelle extrémité ce grand Philosophe est-il reduit, quand il dit qu'il ne répugne point à la bonté infinie de Dieu de faire rentrer dans le néant les Créatures sensitives qu'il en avoit tirées. Car quoi qu'il ne parle que des bêtes, on y peut renfermer l'homme. S'il est vrai que la bonté de Dieu puisse consentir à laisser retomber dans le néant des Créatures à qui il avoit donné le doux sentiment de la vie: & cela sans qu'elles s'en soient rendues indignes. Je ne sai comment Mr. *Bayle* s'est égaré jusqu'à donner le nom de *contradiction* à des remarques qui ne seroient rien moins que des contradictions, quand même elles seroient fausses.

C'auroit été ici le véritable lieu de régaler Mr. *Bayle*, s'il eut été vivant, d'une vintaine pour le moins de contradictions formelles & grossieres dans lesquelles il est tombé, & à quoi il n'a osé repliquer un seul mot bien qu'on les lui ait mises devant les yeux dans *l'Examen de sa Théologie*, comme les Lecteurs l'auront pû remarquer facilement.

* P. 439.

CHA-

CHAPITRE XXVII.

Remarques sur l'Article XXXIV. *des* Entretiens, *touchant les peines éternelles.*

NOus n'avons que très-peu de choses à observer sur cet Article. On convient, que *les peines éternelles effraient l'imagination, qu'on en est embarrassé & même épouvanté.* Il faut prendre la peine de lire le Chap. XX. de la II. Partie de *l'Examen:* on ne peut rien ajouter ici à ce qu'on a dit.

Mr. *Bayle* fait le mauvais plaisant. On peut se divertir, tant qu'on voudra de l'ingénuité avec laquelle Mr. *Jaquelot* reconnoit son ignorance, sur ce sujet. Il lui suffit de connoitre certainement un Dieu Créateur de l'Univers, Juge de tous les hommes qui rendra à chacun selon ses œuvres, selon le bien ou le mal qu'on aura fait. Ceux qui prétendent ébranler les fondemens de la Religion, à cause des difficultez qu'ils se représentent dans la punition des méchans, sont aussi ridicules que ceux qui voudroient douter des principes les mieux démontrez, parce qu'il y a des conséquences très-embarrassantes.

Supposons que les petits Enfans, qui sont encore dans le sein de leur Mére, puissent raisonner ensemble sur les Sciences & sur les Arts, dont ils ne connoitroient que les noms & les définitions: ne trouveroient-ils pas mille impossibilitez & mille contradictions dans des choses qui se font & que nous voyons tous les jours? Or il y a plus de disproportion, de nos connoissances présentes, au jugement universel, qu'il

n'y

n'y en a, des lumieres des petits Enfans, aux Sciences & aux Arts de la vie civile. La régle de la Raison, *c'est que ce jugement se doit faire avec une exacte justice*; c'est aussi, dont on doit être fortment persuadé. Car enfin les hommes seront jugez, ou selon la Loi divine qu'ils auront violée, ou selon les Lumieres de leur conscience, qu'ils auront méprisées, & étouffées.

Cela suffit, pour satisfaire un homme persuadé des véritez de la Religion : ce jugement n'est point opposé à la justice de Dieu, on en convient. Il ne l'est pas aussi à la bonté de Dieu, parce que la bonté n'est pas une indifférence, ou une insensibilité pour le bien & pour le mal : c'est à dire, que la bonté de Dieu ne l'oblige pas de recompenser les méchans comme les bons. Mr. *Bayle* appelle cela *un galimatias inexplicable**. On en sera surpris, car assurément le galimatias ne pouvoit être ailleurs, que dans sa tête.

Davantage il est certain, que les Philosophes Payens ont conjecturé, qu'il y avoit des peines destinées après la mort aux scélérats, & qu'ils n'ont limité aucun tems à la durée de ces peines: n'est-ce pas enseigner les peines éternelles? Mr. *Bayle* répond † qu'*il est presque inutile de savoir ce qu'ils ont dit en général, lors qu'ils ne songeoient point du tout à cette matiere.* Voila ce qui s'appelle un *vrai galimatias*, parler des peines des méchans après cette vie, sans songer à cette matiere, il faudroit croire par foi ce que dit Mr. *Bayle*, pour se contenter d'une telle réponse.

Je me trompe fort, ou l'on aimera mieux se persuader, que si ces Philosophes eussent eu la connoissance de la misericorde de Dieu dans la ré-

* p. 448. † p. 445.

rédemption du genre humain, & dans les promesses d'un bonheur éternel, ils auroient mieux raisonné que Mr. *Bayle*, & auroient trouvé très-conforme à la justice & à la bonté de Dieu, que tous ceux qui auroient méprisé ces promesses par incrédulité & par malice en fussent privez pour toujours. On ne s'arrête pas à ce que Mr. *Bayle* dit, * de la prévision de Dieu & de la dispensation des circonstances; ce ne sont que des redites, à quoi on a souvent répondu. En un mot, après qu'on a la connoissance de Dieu Créateur & Directeur de l'Univers par sa Providence, on doit le considérer comme *Juge* dans la Religion, favorable aux pécheurs répentans, sévére envers les Incrédules & les Impénitens.

Mr. *Jaquelot* avoit répondu à l'objection fondée sur l'inutilité de la peine des damnez, que cette objection est nulle parce que la peine ne comprend, que la privation de la béatitude. Mr. *Bayle* avoit parlé des chagrins qui accompagneroient cet état, sur quoi il remarque que Mr. *Jaquelot* † *aiant été müet comme un poisson à cet égard-là est bien hardi de la répéter.* N'est-ce pas une grande audace, que de ne point nier les suites de la privation de la béatitude, & de prétendre néanmoins, que l'acte de la condamnation des méchans ne consistera précisement que dans la privation de la béatitude?

Mais, dit-il, ‡ *on ne peut mettre en doute ce principe, quand on veut infliger une peine, on veut infliger aussi toutes les suites que l'on sait qu'elle aura certainement.* Ce principe n'est point si universellement véritable, qu'il ne puisse souffrir quelques exceptions. Mr. *Bayle* ferti-

* p. 446. & 447. † p. 449. ‡ *Ibid.*

tile en exemples, parle d'un mari qui gronde sa femme & qui sait qu'elle en mourra de chagrin. Il peut arriver que ce Mari sera coupable de la mort de sa femme, parce que rien ne l'obligeoit à la gronder de telle maniere, que le chagrin la fit mourir ; ce qu'il savoit certainement.

Mais Mr. *Bayle* devoit savoir que cet exemple ne convient point à son sujet. Il devoit plûtôt supposer un Mari qui aiant eu la complaisance, d'abandonner son bien au gouvernement d'une femme qu'il aimoit, s'apperçoit ensuite que cette femme abuse de la confiance qu'il a en elle; qu'elle dissipe son bien, en jeux, en festins, en débauches & en crimes. Ce bon Mari avertit cette femme, qu'il sera contraint, si elle ne se corrige, de lui reprendre l'administration de ses biens, qu'il est d'ailleurs très-persuadé que le chagrin la fera mourir, qu'elle y pense sérieusement. Posons que le libertinage & l'endurcissement de cette femme, soient tels que le Mari se trouve obligé d'exécuter sa menace. Dira-t-on qu'il aura voulu la mort de sa femme, parce qu'il aura été contraint par des raisons nécessitantes de faire ce qu'il a fait. Bien loin qu'il l'ait voulu formellement, qu'au contraire la mort de sa femme le remplit d'affliction, encore qu'il l'ait prévûe avec certitude. Il y a même quelque chose de plus fort, quand on applique cet exemple à la privation de la béatitude, dont Dieu punit les méchans, quelles qu'en puissent être les suites.

On avoit ajouté, que l'état des Damnez peut servir à augmenter la gratitude des Bien-heureux: ce n'est qu'une conjecture qui a de la vraisemblance. Puisque que la connoissance que les

Bienheureux auront de Dieu & de ſes attributs, ne permettra pas qu'on ignore les actes de ſa juſtice. Mr. *Bayle* nie cette conjecture, parce qu'il lui plait de la nier ſans en rendre aucune raiſon qui mérite d'être examinée.

La troiſiéme obſervation, qu'on peut joindre avec la quatriéme, * c'eſt que l'anéantiſſement de quelques Créatures feroit paroitre une inconſtance peu digne, ce ſemble, de la ſageſſe de Dieu.

Mr. *Bayle* déclare que cette raiſon *a été tellement détruite & anéantie par Mr.* Arnauld, *que c'eſt une très grande imprudence à Mr.* Jaquelot *de s'en ſervir ſans l'avoir réhabilitée en ſon honneur.* Ce Mr. *Bayle* étoit un homme fort ſingulier. N'auroit-il pas fait beaucoup mieux, de rapporter les plus fortes raiſons de Mr. *Arnauld*, que de laiſſer toujours ſes Lecteurs dans l'ignorance de ſes Victoires, à moins qu'on n'ait pour lui, une foi aveugle; puis que chacun n'a pas les Livres qu'il indique. Mais ſans doute qu'il nous apprend la plus accablante de ces raiſons, quand il dit, que † *ſi parmi les Eſprits que Dieu a créez, il s'en trouve qui ſe ſont rendus dignes de la peine capitale, c'eſt-à-dire de perdre la vie, l'ordre ne veut-il pas que Dieu leur inflige cette peine? Ses Decrets ne peuvent-ils pas renfermer cette conduite? où ſeroit donc l'inconſtance?*

Elle ſeroit, en ce que Dieu tireroit du néant un nombre innombrable de Créatures, pour les y laiſſer retomber quelque peu de tems après. Quand Mr. *Bayle* dit que les Eſprits créez, *s'ils ſe rendent dignes de la peine capitale, c'eſt à dire de perdre la vie, l'ordre veut que Dieu leur inflige cette peine*, il ne penſe pas que ce qu'il

* p. 452. † *Ibid.*

qu'il appelle *une peine capitale*, qui eſt *de perdre la vie*, doit ſignifier la perte de la vie bienheureuſe, ſans que la perte de ce bonheur emporte avec ſoi l'anéantiſſement.

Mr. *Jaquelot* avoit dit que l'anéantiſſement de pluſieurs millions d'ames, ſeroit *un vuide* & une inconſtance indigne de Dieu. Mr. *Bayle** avoit répondu que lors qu'il n'y avoit que deux ames humaines, il ne manquoit pourtant rien d'eſſentiel à l'Univers. On en étoit convenu, parce qu'alors il n'y avoit que deux Ames créées, mais qu'il n'en étoit pas de même ſi l'on ſuppoſoit des millions d'ames anéanties. Cela donne occaſion à Mr. *Bayle* d'inſulter à Mr. *Jaquelot*, il a, dit-il, *des talens extraordinaires pour trouver des diſtinctions où il n'y en a aucune.*

Pour le prouver, il remarque que † *pluſieurs anciens Philoſophes ont cru le vuide, & que c'eſt un ſentiment fort goûté parmi les plus célébres Mathématiciens de nos jours.*

Eſt-il poſſible que Mr. *Bayle* tombe dans un Sophiſme ſi groſſier & ſi puéril, qu'il n'eſt fondé que ſur un jeu de mot, à l'occaſion de ce terme *vuide*? On entend par ce mot la privation d'une Créature, ou l'anéantiſſement d'un Etre vivant qui exiſtoit dans l'Univers & Mr. *Bayle* nous parle d'un *Vuide* Philoſophique, c'eſt-à-dire, d'une étendue qui n'eſt pas un corps. Comment le ſens commun lui a-t-il permis de faire ce pitoyable raiſonnement.

‡ *Si pour éviter cet écueil, Mr.* Jaquelot *veut ſoûtenir qu'il n'y avoit point de vuide, lors qu'il n'y avoit encore que deux ames ſur la terre, il tombera dans une autre abſurdité, il ſoûtiendra que la deſtruction des Ames feroit un vuide,*

 quoi

* p. 453. † p. 454. ‡ *Ibid.*

quoi que leur existence ne remplit aucun vuide. C'est-à-dire qu'on tombera, selon Mr. *Bayle*, dans une absurdité quand on dira que l'anéantissement de deux Ames prive l'Univers de ces deux Créatures, ce qu'on appelle un vuide, quoi qu'avant qu'elles fussent créées, on ne pouvoit pas dire, que l'Univers fut privé d'aucune créature qu'il auroit eue auparavant.

Ce Philosophe se souciant peu de se contredire, pourvû qu'il dispute avec opiniâtreté, ne pense pas qu'il avoit dit des Ames des bêtes la même chose que Mr. *Jaquelot* soûtient touchant les Ames des hommes. Voici une de ses réflexions sur l'opinion de Sennert. * *Il avoue donc tacitement, qu'ils ne savent guére tirer d'un principe les conséquences qui en naissent, & qu'ils attribuent à Dieu une conduite fort étrange ; c'est d'ordonner la création d'une multitude presque infinie de substances incorporelles, qu'il doit abolir & anéantir quelque tems après. La chaleur produit tous les ans une infinité de petites bêtes qui ne vivent que jusqu'au premier froid. Quel desordre que tant d'ames spirituelles soient anéanties, parce qu'il arrive quelque changement dans les Organes des Animaux !*

Ce que Mr. *Bayle* ajoute ensuite †, c'est la difficulté qu'on a tant de fois expliquée, au tableau près des peines des damnez que Mr. *Jaquelot* fait profession d'ignorer. ‡ On consultera toujours avec plaisir les gens d'esprit & de pénétration, capables d'étudier une controverse & de l'approfondir, mais on n'aura pas beaucoup d'égard, pour le jugement de ces Esprits superficiels, qu'un libertinage ou le désir de se

* *Voyez Dict. Crit. Art.* Sennert p. 2701. *col.* 2.
† p. 456. ‡ p. 457.

ſe diſtinguer du commun, porte à regarder Mr. *Bayle* comme un homme infaillible en raiſonnement. Ces mauvaiſes diſpoſitions d'eſprit & de cœur les rendent également dignes de pitié & de mépris.

Il ne répond rien à ce que Mr. *Jaquelot* avoit dit ſur la cinquiéme obſervation des Philoſophes de Mr. *Bayle*, ſinon que *cela ne ſert de rien.* Pourquoi donc leur faire dire des inutilitez? J'ai été plus long que je n'avois cru, pour faire voir que je n'avois point eſtropié les remarques de Mr. *Bayle*, comme il s'en plaint, mais avec ſa ſincérité ordinaire.

CHAPITRE XXVIII.

Du Pyrrhoniſme.

MR. BAYLE ne pouvoit finir ſes *Entretiens* * d'une maniere qui fut plus honteuſe pour lui, ni plus propre à mettre au jour ſa hardieſſe & ſes chinaneries. Je ne doute pas même que ceux qui auront confronté le Chapitre XXII. de *l'Examen*, avec ce qu'il a répondu dans cet Article ne s'en ſoient facilement apperçus.

Un des principaux chefs de la diſpute de Mr. *Jaquelot* avec Mr. *Bayle*, regardoit l'uſage de la Raiſon, dans la Religion. Le Philoſophe prétend, qu'on doit preſque toujours abandonner la Raiſon, c'eſt-à-dire, les lumieres naturelles. Le Miniſtre ſoûtient que cette méthode eſt pernicieuſe & qu'elle tend au renverſement total de la Religion. Le Philoſophe atta-

* *Art.* XXXV. p. 458.

taqué par cet endroit, & n'osant nier ouvertement la conséquence, prit le parti de se battre en retraite. On l'avoit poussé vigoureusement sur cela dans la prémiere Partie de *l'Examen de sa Théologie*. Il a jugé à propos de garder un profond silence sur cette premiere Partie, comme sur la Liberté, le point décisif de la controverse. Le Pyrrhonisme étoit entré dans la dispute de l'usage de la Raison, comme une preuve de la méthode de Mr. *Bayle*. Il faut présentement examiner de quelle maniere il se justifie.

Il introduit dans son Dictionnaire un Abbé Pyrrhonien & un Abbé Papiste. C'étoit fort mal choisir ses personnages, pour un Défenseur du Synode de Dordrecht. Car le Bon Sens permet-il d'alléguer des Dogmes que les Chrétiens Reformez rejettent comme faux & pleins de contradictions, afin de faire convenir ces mêmes Chrétiens Réformez, que la Raison est souvent opposée à la Religion? n'est-ce pas tomber dans le ridicule & dans l'extravagance, que de vouloir charger le Christianisme Reformé & le rendre responsable des erreurs qu'il condamne.

On avoit remarqué en passant à ce Philosophe, qu'il n'y auroit pas moins d'injustice, quand il auroit fait venir sur la Scene un Anthropomorphite, & qu'il auroit voulu rendre la Raison caution de leurs erreurs.

On avoit même choisi ces gens plûtôt que d'autres, parce qu'ils alléguoient des passages formels de l'Ecriture Sainte. Mr. *Bayle* pour toute réponse, accuse Mr. *Jaquelot* d'ignorance dans l'Histoire Ecclesiastique parce que ces gens n'ont point formé de secte considérable.

Que

Que cela est petit! Nôtre Philosophe croioit donc apparemment que les Chrétiens Reformez étoient engagez à montrer que les erreurs de toutes les Sectes qui divisent aujourd'hui les Chrétiens, sont conformes à la Raison? Car sans cela, il parle & ne dit rien de ce qu'il veut dire. On entrevoit seulement, que son dessein étoit d'ébranler la Religion, tant chez les Catholiques Romains que chez les Luthériens & chez les Reformez.

Recevons l'état de la question entre les deux Abbez, tel qu'il nous le donne lui-même avec tous ses adoucissemens. Il dit que * *l'Abbé Pyrrhonien infére, que l'évidence n'est pas un caractére certain de la Vérité.* Cela est faux, la Vérité se rencontre par tout où l'on trouve une vraie évidence. Il ajoute pour preuve de ce qu'il dit, *qu'il y a diverses propositions évidentes qui sont fausses dès que l'on admet la vérité des mystéres.* C'est encore ce qu'on nie à nôtre Philosophe, qui dit très-ridiculement que Mr. † *Jaquelot n'a rien compris à l'état de la question*, puis qu'il s'est imaginé que *le but de l'Abbé Pyrrhonien étoit de prouver que la Trinité & l'Union hypostatique impliquent contradiction.*

Mr. *Jaquelot* ne s'est rien imaginé, que ce que Mr. *Bayle* a écrit, & il a apperçu l'état de la question, dans le point de vûe où Mr. *Bayle* l'a posé. Mais avant que d'aller plus loin, on auroit souhaité que nôtre Philosophe s'expliquât nettement, s'il croit que ces Mystéres impliquent contradiction, ou s'il ne le croit pas. On lui auroit prouvé facilement, quelle qu'eut pu être sa réponse, qu'il retomboit dans la contra-

* p. 459. † p. 460.

tradiction avec lui-même. De plus on auroit souhaité, que Mr. *Bayle* eut expliqué, comment il arrive dans les Sciences humaines qu'une proposition soit certaine, quoi qu'elle donne lieu à des conséquences évidentes, qui semblent renfermer des contradictions formelles. On lui avoit représenté plus d'une fois les conséquences qui suivent de l'éternité & de la divisibilité de la matiere à l'infini. Mr. *Jaquelot* lui auroit été fort obligé de lui apprendre quelque solution meilleure que celle qu'il a avancée : mais nôtre Philosophe a craint de s'en approcher, comme du feu. Pourquoi donc la condition de la Religion seroit-elle pire que celle des Sciences humaines les mieux demontrées.

Au fond Mr. *Bayle* nie que l'Abbé Pyrrhonien ait voulu prouver que *la Trinité & l'Union hypostatique impliquent contradiction.* Je soûtiens au contraire que c'est le dessein de l'Abbé & l'intention de nôtre Philosophe. Pour en être convaincu, il faut demeurer d'accord, que le mystére de la Trinité est toûjours venu sur les rangs quand Mr. *Bayle* a parlé de l'opposition de la Raison avec la Foi; c'est un des plus forts argumens qu'il ait employé pour prouver sa Thése. Cela posé, personne n'ignore que Mr. *Bayle* a souvent fait des réfléxions sur ce Mystére, sous des noms empruntez, tendant toûjours à son but. Desorte qu'on est bien fondé à rejoindre ces réflexions, quel que soit le personnage qui parle, lors qu'il a le même dessein ; & que d'ailleurs on ne lui fait dire rien de contraire à ses Hypothêses. Ainsi on a été bien fondé d'expliquer les pensées que Mr. *Bayle* attribue à l'Abbé Pyrrhonien par les

ex-

expressions & par les pensées qu'il avoit insinuées à *Simonide.* Puis que leur dessein & leurs vûes étoient semblables. Davantage, quoi que l'Abbé Pyrrhonien ne se soit pas servi du terme exprès *contradiction*, il ne laisse pas de dire la même chose.

Mais Mr. *Bayle* est hardi, dans les endroits mêmes qui donneroient de la confusion à un honnête homme. En voici la preuve. On avoit montré, dans l'*Examen* * que la pensée de l'Abbé Pyrrhonien étoit, de faire tomber en contradiction, le dogme de la Transubstantiation. *Je suis surpris*, dit Mr. Jaquelot, *de trouver si souvent Mr.* Bayle *attaché à des vetilles & à de petites chicanes. Que veut-il donc conclurre de cette maxime* „ que les choses qui ne sont pas dif- „ férentes d'une troisieme ne différent point entre elles? *N'est ce pas dire, qu'un seul Dieu ne peut être trois personnes, parce qu'il implique contradiction qu'un soit trois & que trois fassent un Que signifient ces paroles* ? cependant „ le mystére de la Trinité nous a convaincus, „ que les personnes peuvent être multipliées, „ sans que les individus & les natures cessent „ d'être uniques, *s'il n'en veut conclurre la même contradiction.*

C'est à cela que Mr. *Bayle* devoit répondre, pour montrer que l'Abbé Pyrrhonien ne prétendoit pas que le mystére de la Trinité impliquât contradiction, & ne se pas contenter d'accrocher la chicane au mot *contradiction* emprunté de *Simonide.* Ce n'est point là, ses amis mêmes seront contraints d'en demeurer d'accord, le procédé d'un honnête homme, que de sentir sa déroute & de faire le fanfaron, jusqu'à dire, † *Ce seroit*

* *Exam.* p. 424. † *Entret.* p. 451.

roit trop vivement piquer Mr. Jaquelot *que de dire au juste ce que c'est*, il entend, vouloir établir un fait, savoir, que l'Abbé Pyrrhonien ait prétendu prouver que la Trinité impliquoit contradiction, dont il n'y a, dit-il, *nulle trace dans un Livre. Epargnons lui ce chagrin en cas que nos* Entretiens *s'impriment*, *comme cela pourroit bien arriver*. Quelle extravagante rodomontade!

Il ne dit rien de l'Incarnation, je m'en étonne. Car de la maniere qu'il répond, il lui auroit été facile de contredire celui qui diroit, qu'il est jour, quand le Soleil luit. Mr. *Jaquelot* avoit remarqué qu'on ne donnoit en France la communion à ceux des Luthériens qui la demandoient, qu'après les avoir avertis de leurs erreurs, & qu'on en usoit de la sorte parce qu'elles ne renversent pas les fondemens du salut, puis que les Luthériens n'adorent point le sacrement & qu'ils ne prétendent pas réitérer le sacrifice propitiatoire de Jesus Christ.

Mr. *Bayle* pour dire quelque chose se sert d'une mauvaise ruse. * *On a donc cru*, dit-il, *que Mr.* Jaquelot *méritoit d'être averti que l'excès de ses notions choquoit le Luthéranisme*. Mr. *Bayle* devoit garder de tels avis pour des gens de sa trempe. Mr. *Jaquelot* ne sait ce que c'est, d'avoir des ménagemens préjudiciables à la Vérité.

Nôtre Philosophe ajoute, que Mr. Jaquelot † *avoüeroit la même chose de la Transubstantiation*, c'est-à-dire qu'elle ne renverse pas les fondemens du salut, *si les Luthériens l'enseignoient separée des rites & des pratiques dont elle est accompagnée dans la Communion Romaine.*

* p. 466. † p. 467.

ne. En ce cas-là, continue-t-il, *le Synode National de Charenton en* 1631 *n'eut pas jugé du Luthéranisme moins favorablement qu'il en jugea.* Mr. *Bayle*, à ce que je vois, étoit fort ignorant dans la Religion qu'il professoit; puis qu'il ne savoit pas, que la Transubstantiation détruit la nature de l'Eucharistie, soit à l'égard de la matiere du Sacrement, ni aiant ni pain, ni vin, soit à l'égard du dessein de Jesus-Christ, qui n'a point été de nous faire réitérer son sacrifice. Cependant nôtre Philosophe triomphe à son ordinaire. * *Je reviens*, dit-il, *à Mr.* Jaquelot *pour dire que sa réponse ne le tire d'aucune difficulté, & que s'il se fut tû comme à l'égard de l'autre objection que Mr.* Bayle *ajouta à la prémiere, il eut été plus prudent.* Concluons de toutes ses fanfaronnades, qu'il y a deux choses qui rendent un homme incapable de recevoir aucune instruction, la mauvaise foi, & l'imagination blessée ou transportée de fureur. Il est vrai que dans la guerre, la fureur est souvent d'un grand usage, on se sert de tout ce qu'on rencontre, *furor arma ministrat*; mais il n'en est pas de même dans les combats d'esprit, ni dans la recherche de la Vérité, la colére n'est propre, qu'à faire dire des sottises.

Mr. *Bayle* finit, comme il a commencé. Il fait une petite Critique sans jugement, pour remplir ensuite quelques pages d'injures contre Mr. *Jaquelot.* L'Abbé Pyrrhonien avoit conclu de ce que la conservation est une création continuée † *que nous ne pouvons pas être assurez d'être le même homme deux momens de suite.* Il avoit introduit un Théologien qui répondoit que les idées de la sagesse de Dieu nous pou-

* p. 468. † *Ibid.*

voient donner une certitude légitime, que nous avons aujourd'hui la même ame, que nous avions hier, avanthier &c... Mr. *Jaquelot* approuve cette réponse, & la croit très-bonne. Mais Mr. *Bayle* prononçant sur la dispute des deux Abbez en juge d'une autre maniere, car * *il conclut qu'il ne faloit point s'amuser à la dispute avec des Pyrrhoniens, ni s'imaginer que leurs Sophismes puissent être commodément éludez* PAR LES SEULES FORCES DE LA RAISON, *qu'il faloit avant toutes choses leur faire sentir l'infirmité de la Raison, afin que ce sentiment les porte à recourir à un meilleur Guide, qui est la Foi.*

Nouvelle méthode, de réfuter les Pyrrhoniens par la Foi. Mr. *Bayle* découvre un peu trop son jeu. Ce seul endroit suffit pour persuader les Lecteurs, qu'il se joue d'eux & qu'il abandonne la Religion aux insultes des Philosophes. On n'ignore pas que les Pyrrhoniens affectent de douter de tout. Il est même difficile de se persuader que ces Philosophes aient parlé sincérement, tant on trouve de puériles chicanes dans leurs Ecrits, indignes d'être proposées serieusement par des gens raisonnables. Il seroit aisé d'en donner plusieurs exemples tirez de leur plus célébre Auteur †. Néanmoins il plait à Mr. *Bayle* de décider, qu'*il ne faut point s'imaginer que leurs Sophismes puissent être commodément éludez par les seules forces de la Raison.* Il veut qu'on agisse avec eux, comme avec les devots les plus soumis à la Révélation, non seulement lors qu'il est question des mystéres de la Trinité & de l'Incarnation, ce qui seroit véritable, mais aussi quand il ne s'agit que de savoir

* p. 469. † *Sextus Empiricus.*

voir, *si nous avons aujourd'hui la même ame que nous avions hier.* Il y a ſans contredit bien du venin dans une proſcription ſi univerſelle de la Raiſon, il faudroit être d'une grande ſtupidité, pour ne s'en pas appercevoir.

Cependant Mr. *Jaquelot* * s'étoit contenté de remarquer qu'on auroit raiſon de trouver fort ſuſpecte, la déciſion de Mr. *Bayle* ſur la diſpute des deux Abbez. Puis qu'il donnoit gain de cauſe à celui qui détruiſoit l'uſage de la Raiſon; & cela, avec tant d'étendue, qu'il ne croioit pas, que la Raiſon pût nous aſſurer, que nous fuſſions aujourd'hui les mêmes perſonnes, par rapport à l'Ame, que nous étions, il y a vint ans.

Cette remarque a fort irrité Mr. *Bayle.* C'eſt une bévûe groſſiere de Mr. *Jaquelot* qui a réfuté ſon propre jugement, dans une même page. Il répéte cela fort ſouvent, † il rougit pour Mr. *Jaquelot* & pour l'honneur de ſon caractére, de ce que ce Miniſtre n'en rougit pas lui-même. Quel travers d'eſprit! ne faudroit-il point l'imputer à ſa maladie? Je ſerois porté à le croire, ſi de pareils égaremens ne regnoient dans tout cet Ouvrage. C'eſt l'eſprit dominant qui animoit ſa plume. Quoi qu'il en ſoit, on ne ſauroit guére raiſonner d'une maniere plus pitoyable, que de prétendre que Mr. *Jaquelot* ſe ſoit contredit en approuvant la réponſe du Théologien une des parties conteſtantes, & en condamnant le jugement de Mr. *Bayle* qui ne l'approuve pas. Bien loin qu'il y ait aucune contradiction, qu'au contraire ces deux choſes ſont liées ſi étroitement l'une avec l'autre, qu'il eſt impoſſible de les ſeparer. Si le

* *Exam.* p. 430. † p. 472.

raisonnement du Théologien est bon, Mr. *Bayle* devoit l'approuver, plûtôt que d'y renoncer.

Enfin Mr. *Bayle* Avocat né des Pyrrhoniens demande à Mr. Jaquelot *s'il faut poursuivre ces Philosophes de coin en coin, jusques à ce qu'on les ait forcez à convenir que nos mystéres sont conformes à la Raison, & si pendant ces disputes, il faut suspendre les actes de foi par rapport à nos mystéres, car ce seroit croire témérairement, que de croire avant que d'avoir réfuté tous les Sophismes de ces gens-là.* Il est aisé de répondre à Mr. *Bayle* qu'il faut agir avec les Pyrrhoniens, comme on fait avec les autres hommes. Quand on est une fois persuadé d'une vérité par une raison convaincante, on la croit, quoi qu'on ne puisse imposer silence aux Chicaneurs, ni aux Opiniâtres. Sans même aller si loin, Mr. *Bayle* ne savoit-il pas, qu'ordinairement les disputes ne se terminent point par un silence à quoi l'un des Antagonistes auroit été réduit, chacun demeure ferme dans son sentiment, & laisse son Adversaire, dans une opinion contraire, soit qu'elle soit véritable, soit qu'elle soit fausse. Disons encore qu'il n'y a point de disputeurs qui méritent quelquefois d'être méprisez, plus que les Pyrrhoniens, ces Philosophes favoris de Mr. *Bayle*. Est-ce qu'un homme raisonnable voudroit s'amuser à réfuter cette chicanerie suivant laquelle, il seroit faux de dire * *qu'on creuse un puits*, parce que si c'est un *puits* il est déja fait, & on ne sauroit dire qu'*on le creuse*.

Je voudrois bien savoir quelle demonstration auroit été capable de fermer la bouche à Mr. *Bayle*? Hardi comme il étoit à nier ce qu'il avoit

* *C'est un raisonnement de* Sextus Empiricus.

avoit dit, & à s'attribuer la victoire, lors qu'il étoit contraint de garder le silence sur les grossieres contradictions qu'on lui reprochoit; sur ce qu'il n'a jamais posé le véritable état de la question; qu'il ne l'a pas voulu voir, quoi qu'on le lui ait mis souvent devant les yeux, & qu'il n'ait pu répondre aux raisons avec lesquelles on avoit combattu & détruit ses pernicieux sentimens. C'est ici la fin de sa vie & de ses Ecrits, ce sera aussi la fin de cette dispute.

CHAPITRE XXIX.

Conclusion de cette Controverse, par quelques Réflexions.

ON peut assurer les Lecteurs que cette dispute est finie. Quand même Mr. *Bayle* auroit vêcu plus long-tems, il n'auroit pu faire autre chose, que des répétitions, qu'il auroit fallu négliger, ou tomber dans des redites ennuieuses; ce qu'on n'a fait peut-être, que trop souvent.

C'est une chose triste, que de voir un habile homme employer son savoir & ses talens à ébranler les véritez capitales de la Religion. On peut même reconnoitre que souvent les Philosophes qui portent des coups à ses véritez, ne sont pas ceux qui en connoissent les fondemens, ni qui les aient le mieux étudiez. On n'est pas habile Théologien, pour exceller dans quelques autres Sciences.

Mais il n'est rien de plus criminel, ni de plus digne de l'aversion des honnêtes gens, que de combattre la Religion, sous l'étendart de la Re-

Religion. On a fait ce reproche à Mr. *Bayle*, & ses Amis ont fait plus d'effort que lui-même pour le justifier, en disant, qu'il ne faut point juger du cœur ni de l'intention d'un homme; que cela appartient à Dieu seul. Il est vrai qu'il n'y a que Dieu qui puisse avoir une pleine certitude des pensées du cœur. Mais cela n'empêche pas, qu'on ne soit bien fondé à juger de l'intention d'une personne, par ses paroles, sur tout quand on s'explique sur un sujet grave & important, comme la Religion. Puisque l'édification qu'on doit à l'Eglise, & le scandale qu'il faut éviter, engagent un honnête homme à prendre toutes les précautions imaginables dans une matiere si délicate. Il est vrai que la charité ne doit pas être soupçonneuse : mais il est encore plus certain, qu'elle ne doit pas tomber dans un entier aveuglement.

Je voudrois bien savoir pourquoi Mr. *Bayle* s'est appliqué depuis plus de vint ans, à écrire avec opiniâtreté, en faveur des Athées? Pourquoi a-t-il déplié toutes les forces de son Esprit dans la controverse qu'il a eue avec Mr. *Jaquelot*, afin d'opposer les véritez capitales de la Religion, aux Lumieres naturelles de la droite Raison? Pourquoi s'est-il efforcé de détruire entiérement la Liberté de l'homme, & de rendre Dieu la véritable origine du mal & le seul Auteur du péché? Deux choses qui renverseroient de fond en comble les fondemens de la Religion, si elles étoient véritables. Qu'on ne dise pas qu'il est incertain si ce sont là les sentimens de Mr. *Bayle*; il faut être aveugle pour ne les avoir pas remarquez, dans cette dispute.

Au fond, les Libertins qui le prendront pour

pour guide, pourront aiſément reconnoître, s'ils liſent les Ouvrages de ce Philoſophe avec aſſez d'eſprit pour comprendre ce qu'ils liront, que Mr. *Bayle* dans l'affectation qu'il avoit d'établir le Pyrrhoniſme & de raiſonner ſur le pour & ſur le contre, afin de faire paroître ſon grand génie, a avancé des raiſons ſur l'exiſtence de Dieu & ſur la nature ſpirituelle de l'Ame, incomparablement plus fortes, que celles qu'il a prêtées aux Philoſophes Payens & à d'autres, pour combattre ces importantes véritez. Tout ce qu'il a pu produire contre la Religion, roule ſur la permiſſion du péché, qui eſt à la vérité accompagnée de quelques difficultez à cauſe que nous ne connoiſſons pas toutes les raiſons de la conduite de Dieu.

S'il en étoit demeuré là, on n'auroit eu aucune diſpute avec lui. Mais comme il connoiſſoit très-bien, que ces difficultez ne ſuffiſoient pas pour l'exécution de ſon deſſein, il a voulu prouver, que Dieu étoit Auteur du péché, & que le franc-arbitre n'étoit qu'une idée agréable & néanmoins chimérique dont l'homme ſe flattoit. C'eſt ainſi que ce bel Eſprit s'eſt précipité d'un abyme dans un autre. S'il l'a fait de bonne foi, ou s'il l'a fait de gayeté de cœur afin de ſe diſtinguer, on ne prétend pas le décider: ce qu'on en doit conclurre, c'eſt que chacun doit travailler à ſon ſalut avec une ſainte fraieur, en s'appliquant à l'étude de la Vérité pour la connoitre & pour la faire connoitre aux autres, plûtôt que pour l'environner & la couvrir de doutes & d'obſcuritez.

Car enfin ce ſeroit ſe conduire en bête & agir contre le ſens commun, que d'attendre indolemment & de riſquer les ſuites formida-

dables de l'Eternité, sans avoir d'autre garant d'une sécurité si brutale, que quelques difficultez bonnes ou mauvaises, sur quelqu'article de la Religion. Ce procédé est directement contraire à la conduite qu'une Créature raisonnable doit tenir, tant il est évidemment opposé, aux plus simples lumieres de la Prudence & du Sens commun. Puis que c'est une maxime claire & incontestable que dans les affaires importantes, entre lesquelles la Religion doit tenir le prémier rang, on ne sauroit prendre trop de précautions.

La derniere réflexion qu'on doit faire sur cette dispute, c'est que les principes de la Prédestination absolue, ont fourni des armes à Mr. *Bayle* & à plusieurs autres avant lui, pour insulter & pour combattre la Religion. J'avoue que si cette doctrine étoit clairement contenue dans la Parole de Dieu, il faudroit la recevoir avec soûmission, quelque grandes que soient les difficultez qu'elle fait naitre. Mais bien loin, qu'elle y soit enseignée avec cette évidence nécessaire pour produire ce parfait acquiescement, qu'au contraire cette seule proposition incontestable & par la Raison & par la Révélation, que Dieu ne peut être la cause du mal ni l'Auteur du péché, paroit incompatible avec elle.

Aussi ce dogme étoit inconnu dans l'Eglise primitive avant la vieillesse de S. *Augustin* & le tems de ses *Retractations*, comme les Théologiens les plus habiles en conviennent. Il est même rejetté encore aujourd'hui, par le plus grand nombre des Chrétiens.

On souhaiteroit que tous ceux qui en sont capables voulussent examiner en conscience & devant Dieu, sans se faire une Loi de défendre.

dre, à quelque prix que ce ſoit, le parti dans lequel on eſt engagé, 1. La vérité de ce dogme, 2. Son utilité, 3. Sa néceſſité pour le ſalut. Peut-être reconnoitroit-on ſans peine, que la charité, & l'équité exigent, qu'on laiſſe à chacun la liberté de ſuivre les mouvemens de ſa conſcience, ſans que cette diverſité de ſentiment produiſe aucun trouble, ni aucune diviſion dans l'Egliſe: tout de même que la différence d'opinion, ſur la perſévérance, n'y en produit aucun.

Si on médite la nature de la Prédeſtination abſolue, il faudra ſe ſatisfaire ſur les difficultez qu'on a tant de fois repréſentées, & que Mr. *Bayle* a pouſſées plus fortement qu'on n'avoit jamais fait. On eſt obligé néceſſairement d'y répondre, car le doute ſeul & la crainte *de faire Dieu Auteur du péché* eſt une raiſon trop ſuffiſante, pour rejetter des principes, d'où on peut tirer de ſemblables conſéquences. Ces endroits ont été indiquez dans l'*Examen de la Théologie de Mr.* Bayle.

Il ne faut pas s'imaginer que le ſouverain droit de Dieu puiſſe être une bonne ſolution de ces difficultez. Car 1. on ne ſauroit conclurre de ce ſouverain droit, ni de la prééminence de Dieu qu'il puiſſe être en aucune maniere l'Auteur du péché: c'eſt dequoi tous les Théologiens doivent convenir.

2. L'uſage qu'on prétend faire de ce ſouverain droit dans cette queſtion, ne ſert qu'à augmenter les difficultez. D'autant que l'Ecriture qui exalte toujours la bonté & la miſéricorde de Dieu, par deſſus ſa juſtice & ſa ſévérité, ne permet pas de croire que Dieu ſi bon, ſi miſéricordieux, ait voulu, par ſon ſeul bon

plaiſir

plaiſir & pour exercer ce droit ſouverain, ne ſauver que deux ou trois perſonnes d'entre un million qu'il condamne aux peines éternelles.

Ceux qui diſent qu'il en a uſé de la ſorte, ſans aucun égard au péché, quoi qu'il les condamne pour leurs péchez, diſent des choſes, contre leſquelles la conſcience ſe ſoûleve avec horreur.

Pour ceux qui croient éviter la difficulté, en diſant que Dieu a égard au péché dans la réprobation abſolue, ils ſe trompent; la difficulté revient toujours. Car puiſque la mort de Jeſus-Chriſt étoit ſuffiſante pour le ſalut de tous les hommes & par conſéquent pour ſatisfaire la juſtice de Dieu, à l'égard de tous les hommes, on demandera toûjours avec le même étonnement, pourquoi Dieu n'auroit voulu appliquer le mérite de Jeſus-Chriſt qu'à trois ou quatre perſonnes d'entre un million qu'il laiſſe dans la condamnation. On a recours à ſon bon plaiſir, à ſon ſouverain droit. Deſorte que la difficulté revient, comme auparavant.

Mais ſuppoſons, que cette doctrine ſoit véritable: ce ne ſera tout au plus, qu'un dogme de pure ſpéculation, *qui ne peut être d'aucune utilité*, qui ne ſert de rien à la piété, & pour lequel par conſéquent la juſtice & la charité ne doivent pas ſouffrir qu'on ſe ſépare les uns d'avec les autres, ni qu'on faſſe un ſchiſme dans l'Egliſe. Or que ce dogme ne ſoit, ni ne puiſſe être d'aucun uſage, cela paroit demonſtrativement, de ce que perſonne ne ſauroit ſavoir ſi ſon nom eſt écrit dans le Livre des Elus, ni ſonder ce ſecret du conſeil de Dieu. On peut appliquer ici la maxime de droit, *de iis quæ non apparent & quæ non ſunt idem eſto judicium.*

Il ne sert de rien à la piété qu'il y ait un tel decret, puis qu'il est impossible de le connoitre, sans une révélation particuliere. On doit lire pour en être persuadé le dernier chapitre de la *Conformité de la Foi, avec la Raison.*

Enfin ce dogme *n'est point nécessaire à salut* Les plus sages Théologiens, quoi que Prédestinateurs rigides, en conviennent. On * a produit leurs témoignages: & il n'y peut avoir que des Docteurs ignorans ou entêtez qui osent dire le contraire.

Nous finirons donc cette controverse, en suppliant & en exhortant toutes les Puissances souveraines qui font profession de la Religion Réformée, de faire une serieuse attention à ces dernieres remarques. La prudence & la charité suffiront, pour leur faire comprendre, qu'il est de leur devoir & de leur piété de laisser à chacun la liberté de croire ce que sa conscience lui dictera, sur des questions qui ne sont d'aucune utilité & qui n'ont servi qu'à troubler l'Eglise de Dieu. Le tems passé a dû dissiper la chaleur & l'aigreur des partis opposez. L'avenir produira la connoissance de la Vérité, quand on sera en pleine liberté de la chercher, & de la professer.

Dieu veuille inspirer à tous les Chrétiens Reformez cette union de sentimens & de cœurs! *Bienheureux sont ceux qui procurent la paix, car ils seront appellez Enfans de Dieu.*

* *Examen*, p. 64.

F I N.

